LE

MARÉCHAL DAVOUT

PRINCE D'ECKMÜHL

**

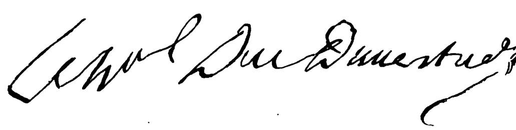
PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, rue des Saints-Pères, 19



Gros pinx — Massôn sculp



[illegible] Chardon aîné

A.-L. D'ECKMÜHL, Mise DE BLOCQUEVILLE

LE MARÉCHAL DAVOUT

PRINCE D'ECKMÜHL

RACONTÉ

PAR LES SIENS ET PAR LUI-MÊME

ANNÉES DE COMMANDEMENT

> Vouloir comme un géant, aimer comme une femme...
>
> VICTOR HUGO.

> « Il est bien rare que je pense à moi-même. »
>
> MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL.

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1879

AVANT-PROPOS

DU SECOND VOLUME

Nous ne saurions commencer ce second volume sans remercier chaleureusement M. Challe, le docte président de la Société scientifique d'Auxerre, l'auteur d'une très complète et intéressante histoire de l'Auxerrois, l'ancien maire de l'antique Autricum, d'avoir bien voulu faire copier pour nous les lettres du maréchal Davout éparses dans les archives municipales du département de l'Yonne. Si on a lu dans le premier volume les bouillantes lettres de jeune homme de Louis Davout, on verra dans celui-ci quel prix le président du conseil électoral réuni à Auxerre en 1805 attachait aux sympathies de ses compatriotes.

Une fervente parole de reconnaissance doit

aller vers mon neveu le comte Joseph Vigier, qui m'a permis de puiser largememt dans ses archives particulières et d'explorer le lot précieux que le sort lui a donné dans le partage de l'héritage paternel. A peu près tous les papiers, et surtout presque toutes les lettres du maréchal qui se trouvent dans ce second volume, lui appartiennent. Je le remercie d'abord au nom d'une chère mémoire qui peut sans crainte supporter toujours plus de lumière, puis en mon propre nom et bien amicalement, d'avoir enrichi ma gerbe de documents, de si beaux, de si rares témoignages de simple grandeur et de haute bonté.

A.-L. d'ECKMÜHL.

Paris, 18 février 1879.

LE

MARÉCHAL DAVOUT

ANNÉES DE COMMANDEMENT

LE

MARÉCHAL DAVOUT

PRINCE D'ECKMÜHL

DAVOUT

COMMANDANT DE LA CAVALERIE A L'ARMÉE D'ITALIE

DAVOUT

COMMANDANT UNE DIVISION DE L'ARMÉE DU NORD

La période aventureuse et chevaleresque de la vie du prince d'Eckmühl a pris fin avec le premier volume de ces souvenirs. C'est la terre d'Égypte qui a vu l'âme de Louis Davout s'épanouir dans toute la fougue héroïque de sa vingtième année. Qui sait les beaux rêves dont les brûlantes rives du Nil ont gardé le secret?... En Égypte, le général Davout a vécu, pensé et souffert, mais il a rapporté de la mystérieuse patrie des Pharaons une amitié profonde, sérieuse; si la mort lui avait enlevé Marceau, un même esprit de justice, un même amour de la France lui avaient ouvert le cœur de

Desaix, et cette affection raisonnée convenait aux années de plénitude, de maturité du général Davout, comme son enthousiaste amitié pour Marceau avait convenu à ses heures de jeunesse. Hélas! ce noble lien devait aussi être brisé par la mort! Mais nous n'en sommes pas encore là!

Après les éblouissements de l'Égypte, il y a comme un temps d'arrêt dans les destinées de Louis Davout; les archives de la guerre prouvent que ce temps n'a point été perdu pour le soldat, mais nous ne possédons pas de détails intimes sur cette ère de transition. Bientôt heureusement ils ne nous manqueront pas, car le jeune général commandait encore la cavalerie française en Italie quand il épousa Mlle Aimée Leclerc. Au grand désappointement de sa jeune compagne, qui espérait le suivre dans ces beaux pays dont elle rêvait, il fut aussitôt envoyé à l'armée du Nord.

Les lettres données dans le premier volume de ces souvenirs ont suffisamment démontré que Louis Davout, en dépit de la parole fatale des Écritures, était presque prophète parmi les siens[1].

Nous avions longtemps, et en vain, cherché des documents propres à combler une lacune qui nous attristait, quand la gracieuse obligeance de M. Faugère a su nous procurer deux lettres qui donnent,

[1] « Nul n'est prophète dans son pays ni dans sa famille. »

pour ainsi dire, le diapason de l'âme du jeune général Davout, diapason d'une égalité invariable quant à la noblesse du cœur et du caractère. Ces deux lettres nous semblent avoir un intérêt tout particulier : la première, par un accent de fermeté tranquille et hautement dédaigneuse des misères humaines; la seconde, par la joie qui éclate dans le cœur de Davout dès que sa conscience lui permet de louer : aussi plaindrons-nous beaucoup plus sincèrement le chef obligé, par devoir, à se montrer rude et à punir que l'objet même de ses sévérités.

A la suite de ces deux lettres, nous donnons trois billets du spirituel Horace Sébastiani [1], révélant avec vivacité une amitié qui n'a jamais faibli; une lettre du général Moncey témoignant du regret que causait à tous le départ d'Italie du général Davout, et enfin quelques mots empreints d'affectueuse estime adressés par le général de Rochambeau à notre héros.

Au quartier général de Lodi, le 16 thermidor an VIII de la République française.

DAVOUT, GÉNÉRAL DE DIVISION COMMANDANT LA CAVALERIE, AU CITOYEN VAULARÉE.

Je viens de recevoir une lettre de votre frère de Paris du 26 du mois dernier; comme il ne me donne

[1] Devenu maréchal sous le règne du roi Louis-Philippe.

pas son adresse, j'ai pris le parti, citoyen, de vous adresser ma réponse. Votre frère a été dans les bureaux du ministre et n'y a rien trouvé de relatif à votre neveu ; comme j'ai avancé le contraire à M. Boisgérard, je joins ici une lettre que je reçois de Paris, d'un conseiller d'Etat, qui m'assure qu'il a remis la note qui concernait votre neveu au ministre de la marine. Je vous renvoie la pétition de votre frère au ministre de la marine, en lui donnant le conseil de prier le conseiller d'État Fleurieu d'avoir encore la complaisance de l'appuyer et de la faire remettre au ministre de la marine. Une lettre de moi, de si loin, ne ferait pas autant d'effet. J'aurais désiré rester plus de temps à Paris pour suivre cette affaire et la terminer suivant vos désirs.

J'ai l'honneur de vous saluer.

La lettre, entièrement de la main du général, est signée L. Davout. Nous ne nous dissimulons pas qu'elle a peu d'importance ; cependant, elle atteste un besoin impérieux d'exactitude : « *J'ai dit, donc cela est* »; puis encore, la promptitude et la bonne grâce à obliger ; nous avons, d'ailleurs, si peu de documents remontant à cette époque, que nous eussions donné, rien que pour la date, cette lettre des années de jeunesse de Louis Davout.

Au quartier général de Milan, le 19 thermidor an VIII
de la République française.

DAVOUT, GÉNÉRAL DE DIVISION COMMANDANT LA CAVALERIE DE L'ARMÉE D'ITALIE, AU MINISTRE DE LA GUERRE.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je suis arrivé depuis le commencement de ce mois à cette armée et que l'arrêté qui me donne le commandement de la cavalerie n'a eu son exécution qu'en partie.

L'intention primitive du général Masséna a été de l'exécuter, mais le général Laboissière, à qui le général en chef avait déjà donné le commandement, a représenté qu'il était très ancien général de division. Le général Masséna a adopté un tempérament auquel j'ai cru devoir me soumettre en ce qu'il a l'air de reconnaître l'arrêté du gouvernement qui me concerne et de lui obéir : point auquel j'attachais plus d'importance qu'au commandement lui-même, le voici : Il a donné au général Laboissière le commandement de la réserve de cavalerie, composée de la grosse cavalerie de l'armée. Ce général ne doit correspondre qu'avec le général en chef; cependant, en ligne, je commanderai toute la cavalerie; hors cette circonstance, je ne commande que les hussards, chasseurs et dragons.

Il ne m'appartient point, citoyen ministre, d'examiner si ce tempérament peut être nuisible au service; j'ai accédé par les raisons que je viens de déduire. J'avais observé au général en chef que, s'il tranchait et exécutait à la lettre les ordres du gouvernement, il pouvait être tranquille sur les obstacles d'obéis-

sance qu'il prétendait que j'éprouverais, que tous les petits moyens de la jalousie et des autres petites passions m'étaient très indifférents, et que dans *vingt-quatre heures,* une fois mis en possession du commandement, tout le monde aurait obéi, et que, depuis que je comprenais quelque chose à ce que c'était que le commandement, j'avais bien su mépriser toutes ces misères et utiliser les hommes suivant leur talent.

J'ai l'honneur d'être, citoyen ministre, avec estime et respect.

L. DAVOUT.

Cette feuille porte les deux notes suivantes ; la première est de la main du premier consul :

« Laboissière recevra ordre de commander la cavalerie de l'armée de réserve. Il se rendra en conséquence à Gênes.

« NAP. »

Seconde note :

« Préparer l'ordre pour le général Laboissière. Conformément aux intentions du premier Consul.

« C. »

Avons-nous besoin de faire remarquer ici la fermeté calme, sûre d'elle-même et le dédain absolu des misères morales qui sont, pour ainsi dire, les marques indélébiles de l'esprit du maréchal Davout?

ARMÉE D'ITALIE

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Au quartier général de Milan, le 4 floréal an IX
de la République française.

DAVOUT, GÉNÉRAL DE DIVISION, COMMANDANT EN CHEF LA CAVALERIE, AU CHEF DE BRIGADE BARON, COMMANDANT LE 6e RÉGIMENT DE DRAGONS.

J'ai reçu, citoyen commandant, votre lettre et les regrets qu'elle contient sur notre séparation ; croyez que je les partage, jamais je n'oublierai le brave 6e et son estimable chef. La conduite brillante que vous avez tenue le 4 nivôse, au passage du Mincio, à la tête de quatre-vingts hommes de votre régiment, les importants services que vous avez rendus en ce moment ne me sortiront jamais de la mémoire ; non, jamais je n'oublierai votre bravoure et celle des officiers et dragons qui vous suivirent ; je désire que les circonstances me mettent à même de vous être de quelque utilité et de vous donner des preuves de mon estime : votre régiment et vous pourrez toujours compter sur moi dans toutes les occasions.

Veuillez être auprès de votre corps l'interprète de mes sentiments.

Salut et estime.

L. DAVOUT.

Paris, le 3 ventôse, 9e année de la République française.

HORACE SÉBASTIANI, CHEF DE BRIGADE DU 9e RÉGIMENT DE DRAGONS, AU GÉNÉRAL DAVOUT.

On pensait à Paris comme nous pensions à Milan : Be [1] va quitter l'armée. Le Premier Consul a reçu votre lettre avec grand plaisir et m'a demandé dix fois de vos nouvelles avec l'intérêt de l'amitié la plus vraie : vous êtes au nombre des généraux sur lesquels il compte réellement, et je l'ai vu jouir des détails que je lui ai donnés. Je ne vous rends compte, que faiblement, de l'attachement qu'il a pour vous. Je vous écrirai demain avec plus de détails.

Permettez, mon général, de vous exprimer le plus respectueux attachement. J'espère avoir de vos nouvelles.

H. SÉBASTIANI.

Paris, le 11 germinal.

Je crois, mon général, qu'il faut toujours demander un congé pour venir à Paris et cela le plus tôt possible. Quelles que soient les intrigues de B..., il n'a pu parvenir à altérer l'estime et l'attachement du Premier Consul pour vous : il a eu même la douleur de l'entendre s'énoncer sur votre compte et sur celui du gé-

[1] Bourrienne..... On voit que ses rancunes datent de loin, et ont été fidèles au maréchal Davout.

néral Marmont de la manière la plus avantageuse. Que cet homme est perfide! Vous n'avez point d'idée du mal qu'il a cherché à me faire : je n'ai point été le voir, et j'avoue d'avoir fait pour lui ce qu'il a fait pour moi. Mais je disais la vérité, et il mentait; je servais le gouvernement, et il le trahissait.

Mon régiment a reçu ordre de venir en France : je l'attends ici.

Vous n'avez, mon général, personne qui vous aime plus sincèrement que moi et qui vous soit plus dévoué.

H. SÉBASTIANI.

Au général Davout, commandant en chef de la cavalerie de l'armée d'Italie à Milan.

ARMÉE D'ITALIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quartier général de Milan, le 12 floréal an X de la République française une et indivisible.

MONCEY, LIEUTENANT GÉNÉRAL COMMANDANT L'ARMÉE, AU GÉNÉRAL DAVOUT, COMMANDANT LA CAVALERIE.

Vous étant annoncé, mon cher général, que le congé que vous avez demandé au ministre de la guerre vous était accordé, je vous autorise, quoiqu'il ne vous soit point encore parvenu, d'en profiter dès ce moment pour vous rendre dans votre famille où des affaires pressantes vous appellent. Il nous restera à tous, et à moi bien particulièrement, le regret de vous voir éloi-

gné. Permettez, mon cher général, que je sois dans cette circonstance l'organe fidèle de l'armée et de tous nos camarades en vous assurant de nos sentiments d'estime et de franche amitié.

Je vous embrasse de cœur.

MONCEY.

AU GÉNÉRAL DAVOUT,

Rue de la Loi, hôtel de Suède, Paris.

Paris, le 4 prairial, 9e année de la République française.

J'ai passé, mon général, chez Joseph[1], et le dîner est différé.

Je ne puis venir ce matin à la Malmaison : je suis obligé de tenir conseil d'administration avec l'inspecteur. Demain je vous enverrai un cheval et un sapeur d'ordonnance.

Attachement respectueux.

H. SÉBASTIANI.

ARMÉE D'ITALIE

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Division de Ligurie, au quartier général de Conegliano, le 24 prairial an IX.

D^tn ROCHAMBEAU, GÉNÉRAL DE DIVISION, AU GÉNÉRAL DAVOUT.

Avez-vous eu la bonté de vous souvenir de me sortir de la Ligurie si on opère au dehors, car il me peinerait

[1] Joseph Bonaparte, le futur roi d'Espagne.

beaucoup de rester ici dans cette supposition? Vous êtes au courant des nouvelles et nous les attendons icy avec impatience.

Végétant icy, tandis que vous vous divertissez, croyez cependant que je n'ai pas un assez mauvais caractère pour envier votre bonheur. Les nouvelles qui nous viennent d'Égypte par la mer ne sont pas trop bonnes si elles sont vraies.

Vous ne doutez pas, j'espère, de mes sentiments et de mon attachement.

D^{tn} ROCHAMBEAU.

Le général Davout, à Paris.

La pensée nous vient de faire suivre ces lettres de quelques extraits tirés de treize dépêches de l'an XIII, adressées par Napoléon « au *citoyen général Davout* », puis « au général Davout », traité de « *mon cousin* »; ces pièces sont remarquables en ce qu'elles témoignent du rapide chemin parcouru par cette pensée dévorante. Une lettre du 26 ventôse relative aux discussions de la marine et de l'armée et aussi à l'amiral Magon, tout à fait curieuse, se termine par la phrase suivante : « Ceci pour vous seul. Ostende n'est point un point dont je veuille partir pour aller en Angleterre. » L'art de la guerre, autant que l'art de la diplomatie, est un art de ruse. Les ordres qui suivent entrent dans les moindres détails avec une netteté singulière. Nous transcrivons seulement ici deux lettres con-

cernant le couronnement, car elles nous semblent donner mieux, qu'aucunes autres pièces, l'idée du caractère de Napoléon.

Monsieur Davout, grand-officier de la Légion d'honneur. La divine Providence et les Constitutions de l'Empire ayant placé la dignité impériale héréditaire dans notre famille, Nous avons désigné le onzième jour du mois de frimaire prochain pour la cérémonie de notre sacre et de notre couronnement. Nous aurions voulu pouvoir, dans cette auguste circonstance, rassembler sur un seul point l'universalité des citoyens qui composent la nation française : toutefois, et dans l'impossibilité de réaliser une chose qui aurait eu tant de prix pour notre cœur, désirant que ces solennités reçoivent leur principal éclat de la réunion des citoyens les plus distingués et devant prêter, en leur présence, serment au peuple français, conformément à l'article 52 de l'acte des Constitutions, en date du 28 floréal an XII, nous vous faisons cette lettre pour que vous ayez à vous trouver à Paris avant le 7 du mois de frimaire prochain et à y faire connaître votre arrivée à notre grand-maître des cérémonies. Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Écrit à Saint-Cloud, le 4 brumaire an XIII.

Signé : NAPOLÉON.

Le Secrétaire d'État.

Mon cousin, la divine Providence et les Constitutions de l'Empire ayant placé la dignité impériale hérédi-

taire dans notre famille, Nous avons désigné le onzième jour du mois de frimaire prochain pour la cérémonie de notre sacre et de notre couronne. Nous vous en donnons avis par cette lettre, désirant qu'aucun empêchement légitime ne s'oppose à ce que Nous soyons accompagné par vous dans cette solennité, ainsi qu'il est établi par l'article 52, titre 7, de l'acte des Constitutions, en date du 28 floréal an XII. Sur ce, mon cousin, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Écrit à Saint-Cloud, le 4 brumaire an XIII.

Signé : NAPOLÉON.

Le Secrétaire d'État.

La première de ces lettres parle de serment au peuple et semble quelque peu gênée, comédienne; la seconde, au contraire, est libre d'allure; on y pressent déjà le maître. Nous copions également une lettre, datée de Turin, pensant qu'elle frappera nos lecteurs comme elle nous a frappé.

A MONSIEUR LE MARÉCHAL DAVOUT.

Mon cousin, j'ai reçu votre lettre du 27 germinal. J'ai donné des ordres pour faire nettoyer non-seulement le bassin, mais encore la cuvette, et mettre le port d'Ambleteuse dans le cas de contenir la flottille batave. J'apprends avec plaisir, par votre dépêche, que les matelots bataves arrivent. Ce qui m'importe le plus, ce sont les écuries; n'oubliez pas les installations et faites

placer les équipages aux écuries, ils doivent être du premier intérêt dans la flottille de transport. Ne vous laissez point endormir par les apparences, vous connaissez assez le pays pour savoir qu'on peut mettre deux mois pour aller à Milan, mais mettre très peu de jours pour revenir de Milan à Boulogne. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Au palais de ***, près Turin, le 6 floréal an XIII.

NAPOLÉON.

ANNÉES

DE

COMMANDEMENT

ANNÉES
DE
COMMANDEMENT

LE MARÉCHAL DAVOUT

AUX CAMPS D'OSTENDE, DE BRUGES ET D'AMBLETEUSE

Nous avons dit déjà, et nous répéterons, que nous ne pouvons, ne devons, ni ne saurions écrire l'histoire militaire du maréchal Davout. Nous voulons seulement faire précéder les lettres de cette époque d'une rapide notice destinée à rappeler avec quelle énergie intelligente Louis Davout sut transformer les troupes qui lui étaient confiées et faire régner la discipline, l'esprit militaire, dans son corps d'armée. Le général Davout pensait à tout, surveillait tout, et soignait d'autant plus la santé de ses soldats qu'il songeait moins à ménager la sienne [1].

[1] Citoyen général Davout, j'ai vu hier Mme Davout qui m'a appris que vous n'étiez pas entièrement rétabli, mais que vous étiez en pleine convalescence. Ménagez-vous, car le temps approche où les mouvements vont commencer. Vous me répondrez par le retour du courrier qui va à Flessingue. Vous pourrez par là être instruit de la situation de la flottille batave au 14 ou 15 plu-

Toujours sur la brèche, il sut lutter, par mille précautions ingénieuses, contre les fièvres épidémiques du pays flamand. Ce fut lui qui s'avisa de remplacer les distributions de vinaigre par des distributions d'eau-de-vie, ayant remarqué que l'eau vinaigrée est loin d'être un préservatif ; il fit encore substituer aux légumes secs le riz, dont il avait pu constater en Égypte les excellents effets hygiéniques. De plus, ce brave des braves qui avait l'horreur du duel, considéré par lui comme l'opposé de la véritable vaillance, le défendit impérieusement dans son corps d'armée, ainsi que l'usage de la pipe et du cigare... et on lui obéit ! Que n'avons-nous aujourd'hui un second maréchal Davout pour guérir les hommes d'un faux besoin qui semble avoir énervé la vaillante race gauloise, et surtout pour imposer à ses subordonnés la vraie bravoure, qui ne saurait marcher qu'avec le patriotisme et l'amour désintéressé du devoir ! Hâtons-nous de dire que, si le maréchal blâmait l'usage du tabac, toujours préoccupé des vrais besoins de son corps d'armée et redoutant les effets de l'humidité, il fit distribuer des chaussons et des sabots à tous les soldats qui en faisaient partie. On finit par reconnaître que la me-

yiôse. Comme je vais donner ordre à la première partie de se mettre en mouvement, il est convenable que vous en expédiiez les garnisons.

Signé : Bonaparte.

sure était bonne et par l'adopter, mais le décret n'ayant pas d'effets rétrospectifs, ce fut le commandant de l'armée d'Ostende, alors très peu riche, qui dut payer la première distribution faite par ses ordres, et sans attendre une décision tardive qui aurait laissé périr beaucoup de soldats [1].

Soumis tout le premier à la discipline, Davout savait résister pour le bien du service aux instructions dangereuses ou intempestives; ainsi refusa-t-il de déplacer le camp d'Ostende, et fit-il comprendre que l'air de la mer était plus salubre que l'air des terres basses où l'on voulait envoyer son corps d'armée. Ce ne fut d'ailleurs pas l'unique fois que le maréchal Davout sut prendre sous sa responsabilité de désobéir à des instructions mal entendues [2].

[1] Cette dépense dépassait 30,0000 fr., et représentait alors une très grosse somme.

[2] A Eylau, si le maréchal Davout avait strictement obéi aux ordres, le désastre était complet, mais nous laisserons parler le général baron de Berthezène : « Il n'est pas inutile de remarquer que jusqu'à l'arrivée du corps de Davoust [1] l'action fut indécise, et qu'ainsi l'on doit à son patriotisme le succès de la journée. Que serait-il arrivé, en effet, si ce maréchal, se renfermant dans les règles ordinaires, eût attendu des ordres pour se porter au feu ? Non-seulement la bataille eût été perdue, mais le salut même de l'armée eût été compromis. Tant il est vrai, comme j'ai eu l'occasion de le dire ailleurs, que, en général, on doit s'élever quelquefois au-dessus des principes et savoir risquer sa tête pour le bien des affaires. Quel bonheur pour la France si, dans une circonstance plus décisive encore, Grouchy eût été capable d'agir ainsi ! » (*Souvenirs militaires*, tome 1er, page 129.)

[1] Toujours la lettre *s*.

Observateur et méditatif, le maréchal pensait à tout. Les Anglais, trouvant que les troupes françaises ne se décourageaient point assez vite à leur gré, cherchèrent, au moyen de barques infestées, à leur donner la peste. Le général Davout, qui avait constaté la présence de verre pilé dans les balles creuses capturées par sa flottille, prévoyant cette cruelle ruse de guerre, ordonna de brûler sur l'heure canots et cadavres.

Nous voudrions avoir la force, la santé et la fortune suffisantes pour faire publier les lettres et les rapports adressés à Paris par le maréchal, car *ce sont là de vrais récits historiques*[1] qui enseigneraient aux militaires et aux travailleurs de tous les siècles que pour se distinguer d'une façon exceptionnelle dans un art quelconque, — et la guerre est certes un art terrible ! — il faut penser haut et voir loin ; mais, ici, nous ne voulons plus parler que d'un épisode héroïque ressemblant à une aventure forgée dans une heure d'inspiration par quelque grand poète épique.

A la mi-juillet de l'an 1805 [2], l'amiral Verhuel,

[1] Le mot est du ministre de la guerre d'alors.

[2] Chercher aux pièces justificatives, lettre A, un rapport du maréchal Davout qui respire la satisfaction d'avoir à exalter la conduite d'autrui. Nous donnons ici l'extrait d'une curieuse lettre de Napoléon à propos du rôle de la marine.

L'amiral Verhuel avait remplacé l'amiral Magon, avec lequel le général Davout était sans cesse en dissentiment pour le bien du

après avoir échappé à la flotte anglaise et à la tempête, entrait par mer à Calais au moment même où le maréchal Davout y pénétrait par terre, et une des premières paroles de ce dernier en rencontrant l'amiral, fut pour lui déclarer son intention d'embarquer sur l'heure, afin de retourner à Ambleteuse d'où le comte Verhuel arrivait.

En raison des vents contraires, de l'escadre anglaise forte à écraser notre flottille, des dangers d'une mer furieuse dont ne saurait juger un officier de terre, l'amiral, après avoir énergiquement protesté, finit par refuser de sortir du port. Alors le maréchal, sous les ordres duquel l'amiral avait été placé, commande l'embarquement de façon à être obéi.

« Mille tonnerres! » s'écriait mon vieil ami le général de Trobriand, qui avait suivi son maréchal à bord du vaisseau amiral, « on se serait cru en enfer!... Le vent, la mer, ces satanés Anglais qui tiraient sur nous comme on tire sur une cible, tout

service. Le 26 ventôse an XII, le premier Consul lui écrivait de Paris : « Si les marins croyaient être commandés par des officiers de terre, ils perdraient confiance et finiraient par se dégoûter. Quand je me suis adressé à vous, ç'a toujours été dans la pensée que vous y influenceriez par l'ascendant naturel que vous devez avoir sur Magon. » Ainsi parlait Napoléon; mais plus tard, reconnaissant l'inconvénient de deux volontés, il avait donné la direction suprême au maréchal Davout.

à l'envie faisait rage! Bourke[1] et moi, nous croyions notre dernier jour arrivé ; cependant, en voyant monsieur le maréchal tranquille comme s'il eût été dans son salon, nous tâchions de faire bonne contenance, mais nous trouvions qu'il avait eu là une drôle d'idée! J'imagine que l'amiral pensait comme nous, car il n'avait pas l'air de bonne humeur. Impassible, attentif à toute chose, il donnait ses ordres : les matelots manœuvraient crânement, l'artillerie ripostait de son mieux, mais nos barques ressemblaient à autant de petits pâtés prêts à tromper l'appétit de messieurs les Anglais. Bah! le maréchal y faisait bien attention!... il lorgnait de toutes ses forces et nous demandait sans cesse, depuis que la flottille était parvenue à serrer la côte, « si nous ne voyions rien?... » Arrivés à la hauteur du cap Grinez, je crus tout perdu... La profondeur de l'eau dans ces parages, permettant aux gros vaisseaux anglais d'approcher, ils se prirent à tirer sur nous en avançant toujours, mais là, à croire toutes les foudres de Jupiter à leur service... et le maréchal souriait!... Je lui en voulais bien un peu de nous avoir conduits là, quant tout à coup, au-dessus de nos têtes : « Boum!... boum!... boum!... boum!... boum!... » C'était à devenir sourd. Jamais je n'ai entendu tel tapage... le vent... la

[1] Le général, comte de Bourke, autre aide de camp du maréchal, brave jusqu'à la témérité sur terre.

mer... l'artillerie !... C'était un des tours de l'empereur !... Dans la nuit il avait fait garnir les hauteurs de batteries infernales, et il fallait voir la suprise de messieurs les Anglais qui se sauvaient à toutes voiles, et la figure de l'amiral Verhuel !... Le maréchal savait tout, mais il avait gardé son secret ! A dater de ce jour, l'amiral et lui devinrent une paire d'amis ! D'ailleurs, la contenance à la mer de mon maréchal lui avait gagné tout l'équipage depuis le commandant jusqu'au dernier matelot !... C'est égal, je me demande encore comment nous n'avons pas tous été tués avant d'arriver à ce bienheureux cap Grinez!... Il faut bien l'avouer, j'avais une rude peur et Bourke n'était pas plus rassuré que moi... Mais quel coup de théâtre !... Quel désordre dans l'escadre anglaise!... Un de leurs vaisseaux criblé de boulets sombrant à pic, les voilà tous à virer de bord, à prendre le large !...»

Et le général, à ce souvenir, riait en se frottant les mains.

Certes, ce n'est pas là un récit épique, mais c'est peut-être mieux ! Cette scène, retracée d'après nature par un vaillant soldat, nous a transportée sur le pont du navire français, et avec lui et comme lui, nous admirions le calme de son maréchal, de l'amiral, de tout l'équipage, puis encore et d'une admiration toute personnelle, le brave aide de camp

resté si pieusement fidèle à la mémoire de son ancien chef[1].

[1] *Services du général de Trobriand.* — En 1801, à Saint-Domingue, dans la garde du général Leclerc; le jeune de Trobriand, arrivé comme marin en 1800, rentrait en Europe en 1802 avec le grade de lieutenant qui lui avait été conféré à Saint-Domingue.

En 1803, officier d'ordonnance du maréchal Davout; en 1805, attaché comme lieutenant à l'état-major de la garde.

En 1806, capitaine.

Le 18 mai 1809, aide de camp du maréchal Davout, comme chef d'escadron.

De 1811 à 1815, en Espagne : nommé colonel le 1er septembre 1814.

Le 1er avril 1815 renvoyé dans ses foyers. Le 25 juin 1815, attaché à la personne du prince d'Eckmühl pour la défense de Paris. Le 29 juillet 1815, nommé colonel titulaire du 7e régiment de hussards jusqu'au licenciement du régiment.

Au camp de Bruges, Trobriand se trouvait avec le maréchal Davout à bord du vaisseau amiral.

Depuis 1803, il a fait toutes les campagnes de Prusse, d'Autriche, d'Espagne, assistant à tous les combats.

A Ratisbonne, il a enterré le drapeau pour ne pas le rendre.

A Oran, il était sous les ordres du général Boyer.

En 1832, il commandait une brigade à Alger.

En 1835, il fut nommé commandant du département de la Haute-Vienne.

En 1836, envoyé dans le département de la Creuse, il fut rappelé en 1841 dans la Haute-Vienne à cause de l'influence qu'il avait su prendre dans ce département où il a laissé les meilleurs souvenirs.

Nommé membre de la Légion d'honneur le 14 mars 1806, il ne fut officier qu'en 1833, puis commandeur en avril 1838, et grand-officier en 1847.

Toutes les fois que la chose fut possible, on vit M. de Trobriand revenir auprès du maréchal Davout.

LETTRES

DU

GÉNÉRAL DAVOUT A SA FEMME

DE 1801 A 1804

LETTRES

DU

GÉNÉRAL DAVOUT A SA FEMME

DE 1801 A 1804

Le prince d'Ekmühl ayant été calomnié comme époux à peu près autant que comme chef d'armée, nous avons pensé que la plus habile des réfutations serait de publier une partie de la longue correspondance par lui adressée à sa vertueuse et belle compagne, tellement adorée dès qu'il l'eut aperçue, qu'il crut devoir, par conscience même, rompre une très flatteuse union arrangée par sa sœur. Le mariage était à la veille de se conclure ; la corbeille de noces achetée par la comtesse de Beaumont allait être portée à la noble fiancée, quand Mme de Beaumont[1] dut, au contraire, aller dégager la parole de son frère. Bien des années plus tard, la comtesse parlait encore avec amertume de la rude tâche qui lui avait été imposée, tâche à ses yeux aggravée par la parfaite courtoisie qui lui fut témoignée ; le

[1] Née Julie Davout.

baron de B. resta l'ami fidèle de celui qui avait été au moment de devenir son beau-frère.

Montaigne a dit quelque part : « Qu'il en est des choses du cœur et de l'esprit comme des choses de l'habillement, et que si l'on permet à un seul bouton de son haut-de-chausse de partir, le reste s'ensuit, car tout se tient. » En effet, tout se tient, mais particulièrement dans la nature du maréchal. L'unité de ce caractère est vraiment frappante ; nous recueillerons donc en ces pages intimes plus d'un trait curieux moralement parlant : elles auront encore le mérite de nous remettre dans l'air d'une époque assez différente de la nôtre pour en sembler distante de plusieurs siècles.

Marié en 1801 à la belle Louise-Aimée-Julie Leclerc, le général Davout s'abandonne à tous les gracieux enfantillages d'un homme amoureux ; il adresse ses lettres : « A madame Aimée Davout » afin de redire une fois de plus le nom doux à ses lèvres autant que cher à son cœur. Hâtons-nous d'ajouter qu'un amour si vivement ressenti est demeuré l'enchantement de toute la vie du prince d'Ekmühl ; aucun souffle n'a d'ailleurs osé effleurer la réputation de sagesse et de vertu de la maréchale, dont la beauté, en subissant les nécessaires transformations de l'âge, l'a suivie au tombeau.

Nous transcrivons ici une page inédite qu'a bien voulu nous communiquer un ami, parce qu'elle

fait passer devant nous les deux figures que nous cherchons à faire revivre.

Gunebourg, le 25 octobre 1811.

Hier, mon cher père, à deux heures après-midi, sont arrivés à Gunebourg le prince et la princesse d'Eckmühl. J'en avais été prévenu le matin. J'arrangeai et fis arranger mes vieux appartements le mieux possible et je reçus LL. AA. au bas du perron de mon château. Ils allèrent de suite à la Saline : le prince et la princesse examinèrent cet établissement dans le plus grand détail ; je fus toujours aux côtés du maréchal : il me traita bien. Il passa la revue du parc d'artillerie ; il gourmanda les autorités locales, le commandant de place : il n'y eut que moi qui n'eus pas d'éclaboussures. Le prince voulut établir un nouvel hôpital militaire à Gunebourg ; il me chargea de la rédaction de l'arrêté qui crée cet établissement. Nous allâmes dîner : j'eus la droite de la princesse qui est aussi aimable que belle. Après dîner, je courus rédiger mon arrêté : je m'en acquittai de façon que le prince n'y fit aucun changement et me mit à la tête de la commission qui doit surveiller la nouvelle construction. Ensuite le prince s'entretint longtemps avec moi sur mon arrondissement et me dit de lui faire au besoin des rapports confidentiels. Aujourd'hui, à cinq heures du matin, j'ai déjeûné avec LL. AA., et je les ai embarquées pour Hanovre où le prince va passer la revue des corps de troupes qui y sont.

Cette lettre montre la maréchale « *aimable autant que belle* », et le maréchal toujours vigilant, tou-

jours songeant aux malades, aux améliorations à essayer dans le service. Le sous-préfet de Guneboürg met de la coquetterie, ne recevant que des louanges, à parler des averses qui tombent sur autrui. Ces averses prouvent uniquement que le prince d'Eckmühl savait, très impartialement, traiter chacun suivant ses œuvres : M. de Barthélemy aurait eu grand tort de s'en plaindre.

Mais retournons en arrière pour lire une des premières lettres adressées par le nouvel époux à sa chère Aimée, alors près de Mme Leclerc, à Pontoise.

GARDE DES CONSULS

INFANTERIE

An X de la République française, le 7 floréal.

LE GÉNÉRAL DE DIVISION DAVOUT, COMMANDANT D'INFANTERIE

Je me suis consolé, ma chère Aimée, de tes malades en apprenant que mon unique amie ne l'était pas, au moins quant au physique : pour ton moral je ne t'en parle pas, le mien éprouvant, pour les mêmes causes, le même malaise. J'espère que mardi soir, l'un et l'autre, nous serons guéris ou au plus tard mercredi : je ne peux pas prolonger plus longtemps ton absence.

Assure ta mère de ma tendresse, et toi, ma bonne Aimée, crois que mon attachement et mon amitié ne finiront qu'avec moi.

LOUIS.

Je ferai tes commissions auprès de Mmes Bonaparte, elles désirent ton arrivée.

Je te fais mon compliment sur ton italien ; que cette langue est douce ! c'est le langage du cœur : Addio, mia cara.

Io t'amo di tutto il mio cuore.

Il tuo ben amato.

LOUIS.

Il y a dans ce petit billet un accent de jeunesse qu'on aime à trouver sous la plume du futur défenseur de Hambourg ; nous n'avons donc pu résister à le donner, et certes nous pourrions trouver beaucoup de pages de ce style. En lisant ces lettres, nous songions à une belle parole du grand moine Lacordaire : « Ce mot de l'amour que l'on redit toujours et que l'on ne répète jamais ! »

L'expression de cet amour s'est élevée, mais en échappant à l'action du temps par une vivacité inlassable.

De Saint-Cloud, en 1808, le maréchal écrit à sa femme : « Soigne ta santé, mon Aimée ; ton existence est indispensable à la mienne. » Sans cesse, le prince d'Eckmühl vante une force « *qu'il voudrait donner à ceux qu'il aime* », et cependant certains mots indiquent qu'il souffrait sans consentir à s'occuper de sa propre santé, lorsqu'il se trouble tant de celle des autres. Cette même année il écrit à la maréchale : « J'avais raison d'avoir des inquiétudes,

ma mère a été plus mal que nous ne l'avons cru puisqu'elle a été dans le délire : elle va beaucoup mieux et nous pouvons concevoir des espérances[1].

« A mon arrivée, j'ai appris que ma sœur était de retour depuis hier, j'ai été chez elle pour avoir des nouvelles de ma mère et pour voir Beaumont, que j'ai trouvé très bien portant. Je n'ai point caché à Julie que je trouvais qu'elle était revenue trop tôt. Mme de Marbeuf, qui était présente, a paru trouver ma réflexion juste. Ma sœur m'a assuré qu'elle avait laissé ma mère sans danger. »

De la Malmaison, ce très soigneux mari écrit à sa femme : « Ce matin nous allons à la chasse, où

[1] Cette lettre est datée de 1808, et Mme Davout est morte deux ans plus tard. Le 18 septembre 1810, le prince d'Eckmühl écrivait de Saint-Cloud à sa femme : « Le grand maître des cérémonies a demandé à Sa Majesté son agrément pour porter le deuil, il a été accordé. Nous ne devons pas draper, et, par conséquent, la livrée ne doit pas être noire, il n'y aura que les femmes de chambre et les valets de chambre. »

Sans doute le grand maître s'était renseigné depuis le 16, car ce jour même le prince d'Eckmühl écrivait : « J'ai vu le grand maître des cérémonies, son avis était que la voiture devait être drapée et les domestiques en noir. Je lui ai montré l'almanach impérial sur le deuil des particuliers qui porte : *Que l'on ne drape plus.*

« Alors qu'il aurait dû être pour nous la loi et les prophètes dans cette circonstance, il n'a pu me donner aucune décision ; il prendra des informations et il m'écrira ce soir. »

Il nous semble entrevoir quelque chose comme un sourire d'étonnement sur les lèvres du Maréchal. Certes, sur un point de droit militaire, lui n'hésiterait pas, et, en homme bien élevé, il pense certainement, sans le dire, que chacun devrait savoir son métier.

irons-nous dîner ? Est-ce à Saint-Cloud, à la Malmaison ? personne n'en sait rien. A tout évènement, dis à celui de mes aides de camp qui vient aujourd'hui de passer par la Malmaison ; si nous étions partis pour Saint-Cloud, il devrait m'y rejoindre. »

Le trait de cette lettre qui nous frappe est une soumission parfaite à la discipline. Jamais nul ne fut moins courtisan que le maréchal, et, sans l'ombre d'un murmure, il se résigne à l'ennui suprême, quand on a soi-même le droit d'avoir une volonté, de dépendre entièrement du caprice d'un autre. Il termine ainsi ce billet : « Je te conjure de ne point te tourmenter, de laisser dormir ta petite imagination qui a autant d'influence sur tes nerfs que tes nerfs en ont sur elle. Embrasse les petites mains et les petits pieds de Paul. Je le charge, lui, d'embrasser sa petite maman du meilleur de mon cœur et d'être toujours aussi aimable pour lui faire supporter l'absence du meilleur de ses amis. »

En vérité, il pourrait à bon droit ajouter : *Et du plus aimable.*

De Péronne, écrasé de fatigue, après des accidents de voiture, nous le trouvons disant à sa femme : « Qu'il a voyagé avec son oncle depuis Paris et croit inutile de lui expliquer que son intention était de pouvoir parler d'elle. »

Tous les sentiments affectueux n'ont cessé d'habiter ce cœur si étrangement méconnu. De Saint-

Cloud, bien des années plus tard, le maréchal écrivait : « Je n'ai pas eu de nouvelles du duc d'Istrie, il est vraisemblable que je serai toute cette semaine de service. Il a été si complaisant pour moi lorsque je l'ai prié de me remplacer, que, quoiqu'il m'en coûte d'être loin de toi, je ferai sa semaine avec bien du plaisir. Il paraît qu'il y aura deux ou trois parties de chasse. »

On sait que la chasse était l'une des façons de s'isoler en s'entraînant que choisissait de préférence l'empereur, et, de Saint-Cloud, le maréchal écrit : « Hier, auparavant le déjeuner, Sa Majesté, que j'ai accompagnée, a fait six lieues au galop. Je me suis bien trouvé de cet exercice. Aujourd'hui on chasse à courre le cerf : nous en ferons vraisemblablement une vingtaine. Je supporte beaucoup mieux cet exercice que je ne l'eusse cru. »

Le 28 juin, encore de Saint-Cloud, le maréchal écrit : « Le Noir a dû aller chez le Dr Galle, il te demandera le jour où tu désires qu'il vienne. J'espère qu'en suivant exactement ses prescriptions la santé te sera rendue. Si tu pouvais te faire une idée de ce que je souffre lorsque je te vois souffrante et tous les traits annonçant un état de dépérissement, tu mettrais, mon Aimée, plus de prix à conserver une existence qui est indispensable à la mienne. »

Le 5 avril, en partant pour Compiègne, il s'excuse de ne pouvoir donner longuement de ses nouvelles

et ajoutait : « J'ai oublié de prendre une carte d'*Espagne,* dis à Le Noir de me l'envoyer à Compiègne par l'estafette qui part de chez le duc de Bassano; s'il trouvait une occasion, je désirerais qu'il m'envoyât l'*Allemagne* de Chaussard. »

L'amour, on le voit, ne fait tort à aucune des études du maréchal, non plus que ses constants travaux ne parvenaient à empiéter sur les devoirs qu'il se plaisait à se reconnaître envers sa femme.

Nous avons réuni ici plusieurs lettres d'époques différentes parce qu'elles formaient un ensemble qui nous a paru offrir plus d'intérêt que si nous les eussions placées à leur date respective. Nous revenons maintenant aux années de printemps de cette heureuse union, et nous trouvons d'abord Louis Davout écrivant de Péronne, à cinq heures du matin, de longues recommandations à propos d'un vieux vin de Bourgogne qu'il s'agit d'installer à Savigny, après quoi il ajoute : « On pourrait me prendre pour un ivrogne à tous ces détails, mais ma petite Aimée *sçaura* que si j'insiste ainsi, c'est pour lui conserver un vin qui sera excellent pour elle : je ne veux point que tu en boives d'autres que celui-là. »

Rien de ce qui pouvait être utile ou même agréable à autrui ne semblait de peu d'importance à l'esprit du maréchal.

Une autre fois, sachant sa seconde fille malade, il s'écrie : « Je me fais une idée, ma chère Aimée,

de ce que l'on souffre en voyant souffrir ses enfants; peut-être, toi, ne te fais-tu pas l'idée de ce que je souffre sachant un de nos enfants malade et craignant pour ta santé. »

Le maréchal, cependant, détestait les douleurs inutiles : sa nature gaie, vivace et bienveillante, était naturellement portée à l'espérance. Il ne voulait pas user sa force à rêver noir et cherche à prémunir sa femme contre la pente qui l'entraîne vers les sombres prévisions. Il lui écrit dans les premiers temps de leur union. « J'ai ri de bon cœur de tes remercîments pour les *honneurs involontaires* qui t'ont été rendus. Je partage ta grande colère! Tâche donc de gouverner ton imagination pendant le jour pour ne point faire de rêves désagréables. Mon image doit se peindre à toi couleur de rose la nuit comme le jour, sans cela mes intentions ne seraient pas remplies. »

Le cœur du maréchal avait tant de feu, de désir du *meilleur*, que dans sa jeunesse il ne doute jamais d'autrui. Il juge de ses camarades d'après lui-même, et en pense donc du bien; mais il est temps de lui laisser entièrement la parole.

Paris, le 6 février.

Eh bien! ma chère Aimée, Savigny te fait déjà oublier ton Louis!

Aujourd'hui, à midi, tu n'étais pas de retour à Paris

et tu ne m'y as pas envoyé de tes nouvelles! Veux-tu donc me faire regretter ou jalouser cette acquisition? Pour te punir, je finis ma lettre par ces reproches.

Je me porte bien. Je t'embrasse de tout mon cœur.

L.

Paris, le 10 messidor.

. . . .

Tu me fais recommander de t'écrire une jolie lettre, ma chère Aimée... Tu dois cependant bien savoir que notre estime, notre amour sont à des degrés que nul style ne peut rendre; ainsi ma missive sera à mille lieues au-dessous de mes pensées et de son sujet, par la raison que mon esprit n'est pas en proportion de mon cœur, qui est tout de feu lorsque l'autre est froid. Je t'avouerai d'ailleurs, ma belle amie, que, eussé-je le talent de rendre ce que je sens, je n'en ferais pas usage loin de toi, et cela en bon politique qui ne se soucierait pas de t'accoutumer, par de jolies lettres, à son absence...

Paris, le 29.

. . . .

Ma chère Aimée, hier la manœuvre nous a empêchés d'aller à la Malmaison, aujourd'hui j'irai et j'en reviendrai; ainsi ce soir je t'embrasserai; envoie-moi la calèche à Villejuif pour les huit heures, et ton petit Louis, vers les dix heures, te serrera dans ses bras.

J'ai acheté un sac pour la Seine, que je t'apporterai.

Samedi, Bessières, Songis et quelques autres cama-

rades viendront passer la journée : j'organiserai la chasse et la pêche.

Embrasse ta mère et le petit Louis de la part du meilleur de tes amis...

L. DAVOUT.

Ostende, 14 frimaire.

A MADAME LECLERC.

J'ai reçu avec bien du plaisir de vos nouvelles, ma chère maman, je partage vos embarras et j'attends avec bien de l'impatience l'arrivée du premier Consul pour lui rappeler ce qu'il m'a promis.

Desessart jouit d'une parfaite santé et remplit ses devoirs à la satisfaction de ses chefs ; il s'adonne à son état.

Ma petite Aimée a de temps à autre des airs de tristesse et des attaques de nerfs qui me donnent beaucoup d'inquiétude, je vous la recommande bien vivement et vous remercie de tous les soins que vous prenez d'elle. La complaisance que vous avez de rester avec elle me pénètre de reconnaissance.

Je vous embrasse, ma bonne maman, de tout mon cœur, ainsi que Clairette.

Votre affectionné fils,

L. DAVOUT.

Beaucoup de gendres écrivent-ils ainsi à leur belle-mère ?

Bruges, le 14 pluviôse.

. . . .

. . . . . Ce qui m'aide un peu à prendre patience, c'est que j'ai eu de tes nouvelles indirectement du 10 au soir. Je sais que tu as vu le Consul, tu l'as un peu trompé en lui disant que j'étais encore convalescent, je suis en très bonne santé ; j'ai le maximum de la santé ; ainsi sois sans inquiétude. Je m'attends à bien des questions pour savoir d'où je sais ces particularités. Je suis avec toi en intention, en esprit. Mon corps est resté à Bruges, j'ai envoyé le reste à Paris. Ce sont des espions qui ne te quittent pas et qui toutes les nuits me font de fidèles rapports ; oui, ma petite Aimée, toutes les nuits ils me parlent de toi...

Au quartier général à Arras, le 1er prairial.

Je suis arrivé ici, ma bonne petite Aimée, à sept heures du soir en parfaite santé, mais bien tourmenté de l'état où je t'ai laissée. Auparavant de te connaître, je ne pouvais pas ajouter foi à la possibilité d'un attachement vif et sincère, je croyais que ces sentiments n'existaient que dans les romans, aujourd'hui j'éprouve que j'étais dans l'*erreur*. Plus je te vois, plus mes sentiments pour ma petite Aimée augmentent ; plus je te découvre d'excellentes qualités, plus tu deviens nécessaire à mon bonheur. Par toutes ces considérations, je te conjure, ma bonne amie, de ménager ta santé et de faire diversion à tes trop justes chagrins. Annonce-moi que tu prends sur toi, et que les craintes

que j'ai sont sans fondement, et ton bon *sposo* goûtera, non un plaisir, il ne pourra en éprouver éloigné de toi, mais une consolation qui lui est nécessaire.

Je te quitte pour prendre un peu de repos. Reçois, ma bonne amie, les tendres caresses de ton bon et affectionné mari.

L. Davout.

Bruges, 2 frimaire.

Ce soir aurai-je de tes nouvelles? Je crains bien que non. La Seine coule à Saint-Cloud, et c'est une eau perfide pour la mémoire; lorsqu'on en boit, on oublie même le bon Louis...

Fais arranger dans le parc l'allée de tilleuls, c'est-à-dire laisse les deux ou trois principales branches sur chaque tronc.

Fais faire encore plusieurs de ces caisses pour mettre les perdreaux et faisans qui tous les jours éclosent.

Prie Hulin de te faire faire de suite un petit pont volant : voilà les grandes chaleurs et je veux que tu abrèges ton passage pour aller dans le parc.

Aujourd'hui le Consul ne nous a pas laissé un quart d'heure; nous sommes rentrés à huit heures, et il ne pouvait y avoir que le besoin de causer un moment avec ma petite Aimée qui ait pu faire taire celui du sommeil.

J'embrasse tout le monde, Aimée par-dessus tout, et lui jure amour et attachement sans bornes tant que j'existerai...

Bruges, 4 frimaire.

. . . .

Je te conjure, ma petite Aimée, de ne point rester plus longtemps dans ta campagne, la saison est trop avancée. Le premier Consul est fixé, il paraît, à Paris jusqu'à l'époque de son départ pour Ostende. C'est une raison de plus pour sortir de ta campagne le plus tôt possible. Tu irais quelquefois passer les soirées chez Mme Bonaparte, et chez Mmes Bessières, Duroc, etc.

Fais-moi donc une description de tout ce que tu fais faire à Savigny.

Dans un quart d'heure je pars pour Gand, après-demain je serai de retour à Ostende.

. . . .

Tu me pries de te dire ce que tu devras faire cet hiver, lorsque tu recevras des invitations des deuxième et troisième Consuls. Si elles t'amusent, réponds-y; si elles t'ennuient, fais comme moi, ne te gêne pas par trop. Tu as cent mille excuses : ta grossesse, et toutes sortes d'indispositions que ton état entraîne. Tu vas chez le premier Consul, chez Mme Bonaparte par inclination, par reconnaissance, par tous les sentiments possibles, et chez les autres aucun de ces sentiments ne t'y mène. Les conseils de ton bon *sposo* sont toujours dictés par des sentiments estimables et dont il n'aura jamais à rougir.....

Ainsi, c'est assez t'en dire : va passer les soirées chez les personnes qui te conviendront, et va chez Mme Bonaparte toutes les fois que tu pourras penser n'être

pas importune. Voilà tout ce que je recommande; et quant au reste, rappelle-toi ma conduite à Paris.

Il me tarde bien de voir arriver le premier Consul ici; je crois qu'il sera content de tout ce qu'il verra; qu'il me le témoigne, c'est la récompense que j'ambitionne. Je lui parlerai des intérêts de ta mère.

. . . .

De Viry part pour Paris mercredi ; il ira vraisemblablement te donner de mes nouvelles, accueille-le bien, c'est un excellent homme et qui a cherché à nous être le plus utile possible...

Ostende, le 28 nivôse.

..... Beaupré ne reçoit point de tes nouvelles; il paraît qu'il ne t'en donne pas non plus souvent des siennes; il se porte bien et est toujours bon comme à son ordinaire. Seulement, lorsque je suis quelques jours sans lui faire des plaisanteries ou des niches, il est triste, s'imaginant que je ne l'aime plus...

Leclerc l'aîné t'a-t-il accompagné à ta campagne? Fais-lui mille amitiés de ma part. J'espère qu'il aura bien pris ma réponse. Elle a été dictée par l'amitié, la franchise et même l'attachement.

. . . .

J'ai vu avec plaisir qu'enfin les graines que je t'ai envoyées t'étaient parvenues; j'espère que Boissy en sera content, il en aura vraisemblablement de trop, qu'il en donne de ma part au jardinier du général Bessières.

Tu ne verras pas cette année ton Savigny dans le beau moment, mais il sera encore bien agréable, lors-

qu'il te sera possible d'y aller. Je suppose que ce sera dans le courant de juin; s'il fait aujourd'hui à Savigny le temps d'Ostende, rien ne t'empêchera de remplir la glacière : il gèle depuis deux jours à porter hommes et bêtes...

..... Je vais faire mon possible pour te trouver quelques centaines de beaux oignons de jacinthe. Pourquoi ne m'as-tu pas exprimé plus tôt ce désir? Tu m'aurais procuré plus tôt le plaisir de m'occuper de choses qui te sont agréables...

J'ai reçu ta lettre du 30 et celle que tu m'envoies de cette vieille demoiselle; tu peux lui répondre, ce qui est vrai, que je n'ai pu lui offrir 300,000 francs comptant, ne les ayant point, mais bien l'intérêt de 300,000 francs, jusqu'à l'époque du remboursement que je me proposais de faire le plus tôt possible, étant dans l'intention, pour pouvoir acquérir une maison à Paris, de vendre Savigny à quelqu'un qui m'en proposât du bénéfice; au surplus, c'est une affaire terminée; par réflexion je garde Savigny et je renonce à acquérir une maison à Paris; elle me connaît bien peu si, dans ses projets de vente, elle avait statué sur des facilités de ma part pour conclure des marchés de fournitures; je n'ai pas l'habitude de me mêler de ces sortes d'affaires[1]. Tu peux ajouter que je n'aurai jamais d'autre fortune que celle que le premier Consul me fera. Voilà, ma chère Aimée, le canevas de la

[1] La guerre ne saurait enrichir les hommes honnêtes. Nous avons été touchée de trouver ces lignes dans une lettre du duc de Tarente adressée en 1809 au maréchal Davout : « Le Vice-Roi me laissant sans argent, je n'ai pu payer une estafette et je dois me servir de la poste. »

réponse. Ton jugement et ton intelligence feront le reste...

Les idées du maréchal n'ont jamais changé. Bien des années après la mort de mon père, le comte de Rambuteau me racontait que son beau-père, le duc de Narbonne, causant un jour avec l'empereur qu'impatientait la prétendue attitude royale du maréchal Davout en Pologne, ayant répondu à ses emportements par les propres mots que voici : « Mais alors pourquoi le comblez-vous?... Aucun de vos généraux n'a d'aussi immenses dotations..., une telle existence !... » L'empereur, qui marchait de long en large dans son cabinet, s'arrêta en haussant les épaules pour dire presque avec humeur : « Il faut bien lui donner à celui-là, puisqu'il ne prend rien ! » Nous ajouterons que ces *attitudes royales* n'étaient pas *les siennes*. Le 8 avril 1812, le prince d'Eckmühl écrivait à sa femme : « J'ai trouvé dans tous les villages polonais que j'ai traversés les maires avec les bannières et la population dehors, J'ai écrit au préfet de Posen pour lui observer que de tels honneurs ne se rendent qu'à l'empereur et au roi de Rome, et que je le prie à Posen et ailleurs d'empêcher ces inconvenances. »

Le 2.

..... Que ces distractions de Mme Bonaparte ne t'empêchent pas d'aller lui rendre tes devoirs le plus sou-

vent possible. On est souvent bien injuste à l'égard des personnes qui sont dans sa position. Si une migraine ou quelque préoccupation ou distraction mettent en apparence quelques prévenances de moins dans leur accueil, on s'en affecte et on oublie les accueils précédents. Ce n'est pas pour toi, ma chère Aimée, que je fais cette réflexion ; non, ce n'est point à toi pour qui la reconnaissance n'a jamais été une charge, mais bien un sentiment délicieux, que cela peut s'appliquer. — Je me rappelle, d'ailleurs, que vingt fois tu m'as dit que quand bien même on parviendrait à la prévenir à ton égard, tu ne lui en serais pas moins attachée par la reconnaissance que tu lui portes; tu sais que j'ai une pareille dette. — La réflexion générale a été faite, je te le jure, sans but, parce qu'elle est venue au bout de ma plume au sujet de l'air de préoccupation que tu avais trouvé à Mme Bonaparte. — Prie-la d'agréer mes hommages respectueux.

. . . .

Tu as eu tort de te contenter de garder le silence sur les sots propos de cette vieille demoiselle; tu pouvais l'assurer qu'elle pouvait se dispenser de faire le voyage de son pays, attendu que je ne passais de marché avec personne. — Je n'aurai d'autre fortune que celle que me fera le premier Consul, je conserverai toujours cette résolution, ainsi que mon caractère.

. . . .

Le 2, Ostende.

. . . .

Je n'ai point eu de tes nouvelles, ma petite Aimée,

depuis ta méchante lettre du 30; mais m'étant promis de ne plus revenir sur les réflexions qu'elle m'a fait faire et que je t'ai transmises, je serai de parole. J'ai fait voir mes camps à Mme la marquise de Gallo et à son mari. J'aurais bien voulu être plus aimable, mais cette maudite lettre que je venais de recevoir arrêtait sur mes lèvres toutes les gentillesses et amabilités. — Mme de Gallo suit son mari partout; je ne serais pas fâché que cette mode-là prenne un peu chez les habitants de Savigny.

Adieu, méchante *sposacchia*, tu ne mériterais pas que je t'envoie mille baisers; mais mon amour et mon attachement l'emportent. Je te les envoie de bien bon cœur... Ton bon et fidèle *sposo*.

Le 3 germinal.

. . . .

Ne reste pas trop longtemps à Savigny, retourne à Paris, va voir Mme Bonaparte pour connaître la réponse du premier Consul et présente-lui mes hommages respectueux. J'espère, ma bien bonne amie, que le premier Consul prendra sous son étoile le gros petit lourdaud que tu portes : tu pourras retourner vers le 15 passer encore sept à huit jours à Savigny et revenir à Paris pour y rester non-seulement pour tes couches, mais un mois, six semaines après.

Les détails que tu me donnes sur les plantations du parc et de la forêt m'ont fait bien plaisir. Ordonne au garde de bien remarquer cette année les places qui ont besoin d'être fournies et de prendre note de la quantité de plants qui seront nécessaires : ton récit ne fait

qu'ajouter au désir que j'ai d'aller admirer ton ouvrage, et en même temps notre tout petit Louis et sa jolie petite maman.

Dunkerque, ce 19 prairial.

. . . .
. . . .

..... Je ne t'eusse pas envoyé, ma bien bonne amie, les deux lettres du prince Joseph et de Mme Campan, si je n'avais pas été certain qu'elles produiraient sur toi l'effet que j'ai éprouvé, et, dans le fait, comme tu le remarques fort bien, rien n'est plus consolant que la part que l'on prend à nos chagrins et à nos malheurs.

Je vois avec peine que le sirop antiscorbutique n'a pas produit tout l'effet que j'en attendais. Je me figurais ta santé bien meilleure, et ce n'est qu'avec beaucoup de peine que je me vois détrompé. Consulte, je t'en conjure, et suis le régime que l'on te prescrira; celui de la distraction est surtout celui que je te recommande : il est inutile de te rappeler que ma santé, mon bonheur dépendent du tien et de ta santé.....

. . . .

Dunkerque, ce 21 prairial.

. . . .

J'ai vu avec peine, ma chère Aimée, que tu as rejeté ma proposition d'employer l'argent du bien d'Italie à t'acheter des diamants. Je serai meilleur que toi : je retirerai ma condition, à laquelle je consentais à faire faire le portrait de notre pauvre petite Joséphine. Je

vais m'occuper de le faire faire et je te l'enverrai dans la persuasion où je suis que tu tiendras tes promesses de ne point faire usage de ce portrait pour nourrir ta douleur et manquer à tes résolutions de me donner la plus forte preuve d'attachement en cherchant à surmonter tes trop justes chagrins...

. . . .

..... En prenant près du général Dumas des renseignements sur le parc d'Auny que tu as été voir, il s'est trouvé qu'il appartient à un de ses amis, Charles Lameth, et qu'il a beaucoup contribué à tous les embellissements que tu trouves si beaux...

. . . .

Le 22 prairial, Dunkerque.

Je vais encore revenir sur tes lettres des 17 et 18, ma bien bonne Aimée, ce courrier ne m'en ayant point apporté de toi. Celui de demain m'en donnera deux. Toutes tes réflexions sur le refus de la proposition ne m'étonnent point, la sagesse t'en a encore dicté quelques-unes; mais la mélancolie, les chagrins ont dicté les autres. Pourquoi la parure te serait-elle insupportable? Pourquoi me dis-tu que tu ne seras rendue au bonheur qu'à mon retour et après avoir mis au monde un enfant bien portant et qui par la suite puisse nous consoler des pertes affreuses que nous avons faites? Un violent chagrin perce trop, ma bonne amie, dans toutes ces réflexions; ta santé en souffrira, tu n'emploies ton esprit, ton imagination qu'à te forger des idées qui ne font que t'entretenir dans ta tristesse. Cette réflexion que tu ne mériterais pas d'avoir des en-

fants si tu les regrettais moins, est de cette nature. Il faut regretter les enfants, mais il ne faut point se nourrir de larmes; c'est le moyen de détruire sa santé et de n'avoir jamais des enfants bien portants. Ma bonne Aimée, je t'en conjure, chasse ces idées lorsqu'elles te viennent; aie recours de suite au régime des promenades, des distractions; ce n'est que par ce moyen que j'ai pu te faire supporter l'existence les premiers jours de notre malheur. Si je t'eusse laissée t'y livrer, je ne sais point ce qui en serait résulté; tu m'as avoué depuis que j'avais pris le bon moyen, tu m'as juré de t'en servir après mon départ. Ton attachement a scellé tes serments, tiens-les entièrement. Ma bien bonne amie, pense à ton bon mari lorsque tu broies du noir; songe que tu lui fais alors beaucoup de peine, et que si tu ne t'abandonnes pas à tes chagrins, tu lui donnes la plus forte preuve d'attachement.

Dunkerque, ce 4 messidor.

. . . .

Je reçois à l'instant, ma bien bonne Aimée, deux lettres de toi : une du 29 prairial et l'autre du 18 messidor. Ta santé continue à s'améliorer, mes inquiétudes diminuent. Je ne puis que te recommander le régime des promenades, c'est le seul bon pour la santé, et les distractions.

Aujourd'hui, ma petite amie, j'ai fait charger à la poste le triste cadeau que par ta persévérance tu m'as arraché; mais si j'avais moins compté sur tes promesses, tu ne l'eusses pas obtenu. Je me bornerai à te rappeler que, sur l'attachement que tu me portes, tu as

juré de ne point te servir de ce portrait pour nourrir ta trop juste douleur. Le portrait est à l'adresse de Lavalette à qui j'ai écrit pour le prier de le remettre à la personne qui le lui réclamera porteur d'une de tes lettres...

. . . .

Dunkerque, le 15 messidor.

. . . .

..... J'éprouve ici, ma petite Aimée, toute ton impatience. Je demande vingt fois par jour s'il est arrivé des courriers et s'il y a des lettres pour moi. Aujourd'hui il n'y en a pas eu, et je n'ai pas été très gai; cependant je ne t'ai pas accusée : ton attachement m'est trop connu. Demain je serai plus heureux, je vais me mettre dans mon lit avec cette espérance.

Ambleteuse, le 18 messidor.

Je reçois, ma bien bonne Aimée, tes lettres des 13 et 14. Je maudis la chaleur puisqu'elle t'est si contraire; je vais écrire pour que l'on t'envoie de l'eau de Cologne.

Tu me recommandes, ma bonne et excellente Aimée, de ne point t'écrire laconiquement; tu ne peux pas douter du plaisir que j'ai à m'entretenir avec toi; il n'y a que la nécessité qui me force à cette privation. Je l'éprouve, cette nécessité, dans ce moment. Je suis obligé d'aller passer une inspection et de finir pour ne point perdre le courrier d'aujourd'hui; mais demain je

me dédommagerai et te répondrai bien en détail. Aujourd'hui je t'envoie mille baisers et l'assurance d'un attachement très vif et que tu mérites si bien.

Ton bon et fidèle *sposo*,

L. DAVOUT.

Ambleteuse, ce 25 messidor.

. . . .

Il paraît que tu ne pourras conserver ton cheval, ou au moins espérer en tirer du service; je regrette cet accident; mais il n'est point irréparable; ou on pourra trouver à appareiller l'autre, ou on en trouvera une paire aussi belle; ce ne sont que des pertes d'argent; celles-là ne sont point de celles qui nous affectent...

J'ai appris avec bien du plaisir l'arrivée de Julie et l'espérance que tu me donnes qu'elle se propose de passer quelque temps avec toi. La vue de notre petite nièce t'a été agréable. Je n'en suis pas étonné, ne t'ayant jamais connu un caractère de jalousie et d'envie. Ceux qui se consolent de leur malheur par celui des autres, ou qui en désirent aux autres, sont bien malheureusement nés.

J'espère tout de ta résignation et de ton courage. Croyons qu'enfin le sort cessera de nous persécuter. Cette idée m'aide à voir arriver l'heure de tes couches avec beaucoup moins d'inquiétude. — Je ferai tout ce que je pourrai de mon côté pour aller fortifier ton courage dans cet instant critique, de ton côté tu feras des démarches; aussi je ne doute pas de leur succès.

. . . .

Dunkerque, ce 11 thermidor.

Je te prie, ma petite Aimée, de te contenter pour aujourd'hui de mes mille baisers et des caresses à discrétion que j'envoie à Joséphine. — Outre le voyage d'Ostende ici, j'y ai eu, depuis mon arrivée, tant d'occupation que l'heure du courrier m'est arrivée sans qu'il m'ait été possible de trouver plus d'une minute.

En passant à Furnes j'ai vu un amateur de fleurs qui m'a promis de t'adresser incessamment des marcottes d'une cinquantaine d'espèces différentes d'œillets. — Tu recevras cet envoi sous dix à douze jours avec une instruction pour les élever.

Je t'embrasse.

Il tuo sposo fedel e amoroso.

. . . .

Ce 8 fructidor.

Je reçois à l'instant ta lettre du 5 fructidor et celle du 24 août, ma petite Aimée : la dernière me prouve que ta mémoire ou plutôt ces petites prévenances et souvenirs te sont plus familiers qu'à moi, ce n'est que le jour même que j'ai su que c'était ta fête, parce qu'on est venu me parler de la mienne. Alors je me suis rappelé, ma bonne et excellente Louise, la bien-aimée. J'ai beaucoup regretté de n'être pas avec elle pour sa fête; tu sais au surplus, ma bonne amie, que nos jours de fêtes sont ceux où nous sommes réunis. La petite révolution que tu viens d'éprouver me fait espérer que tu as encore neuf jours par-devant toi;

ainsi j'ai quelque espérance de me trouver près de toi pour cette époque. Si je n'ai pas encore fait ma demande, ma petite Aimée, ne crois point que ce soit par des calculs d'intérêt; je ferai cette demande lorsque l'honneur me le permettra; je n'ai pas d'autre intérêt que celui-là qui puisse balancer mon vif désir de te donner dans tous les temps, et surtout dans les circonstances où tu te trouves, mes soins, mes caresses et toutes les preuves de mon vif attachement.

Je suis très sensible au bouquet de notre petite cousine, mon amitié pour elle est basée sur la satisfaction qu'elle te donne.

Je te quitte, ma petite Aimée; peut-être que demain j'aurai de bonnes nouvelles à t'annoncer, j'entends par là celles de la permission.

. . . .

Boulogne, ce 10 fructidor.

Je t'ai donné jusqu'ici, ma petite Aimée, des espérances que je ne partageais pas beaucoup. Aujourd'hui, contre mon attente, elles se réalisent. Je t'annonce que j'aurai le plaisir de t'embrasser dans sept à huit jours au plus tard, peut-être plus tôt. Ainsi ne m'écris plus à Ambleteuse; jusqu'à mon départ je te donnerai de mes nouvelles très exactement. Je ne pourrai rester avec toi que huit à dix jours, je crois devoir t'en prévenir d'avance. — Il est vraisemblable que j'arriverai trop tard pour te donner mes soins dans le moment de tes couches; mais cette nouvelle de mon arrivée te donnera quelques forces pour ce pénible instant. En attendant que je puisse te faire mille caresses,

reçois mille baisers et l'assurance de mon amour et de ma fidélité...

Bruges, le 15 vendémiaire.

Je reçois, ma bien bonne Aimée, ta première lettre depuis ton retour à Savigny. Je te souhaite un plus beau temps que celui que nous avons depuis deux jours. Il y a aujourd'hui huit jours que je suis parti de Bruges pour visiter toute la ligne : j'ai poussé jusqu'à Boulogne où j'ai vu Soult en bien bonne santé... Je plains nos perdreaux, au train que les paysans y vont ; fais venir chez toi le nouveau brigadier, parle-lui de ces abus, c'est le seul remède que j'y voie, car d'en écrire au général Moncey, cela n'en vaut pas la peine... Je ne puis te donner du positif, ma chère Aimée, avant l'arrivée du ministre : je suis aussi impatient que toi...

Bruges, 17 vendémiaire.

. . . .

Je te conseille toujours le séjour de Paris, tu y auras plus d'occupations et surtout plus de distractions qu'à Savigny ; et, je t'en conjure, va rendre un peu plus souvent tes devoirs à Mme Bonaparte ; surmonte ta timidité, ton propre caractère, et n'écoute que ton inclination et ta reconnaissance. Tu sçais que tu aimes ses accueils et elle ne t'en fait jamais que de bons.

Le ministre de la guerre va venir nous voir ces jours-ci, à ce que l'on nous assure ; ainsi je pourrai t'écrire du positif. Crois que je désire autant que toi nous voir ;

il m'est plus pénible qu'il ne m'est permis de le dire de ne point te serrer dans mes bras. . . . .
. . . .

— Je viens d'apprendre que Beaumont arrive ces jours-ci avec sa femme. Il paraît qu'une ou deux de mes cousines viendront, elles sont toutes d'un joli caractère, et particulièrement *Hélène Davout*[1]. Je serai fort aise qu'elle te tienne compagnie, car elle n'engendre point mélancolie. Retiens-la le plus que tu pourras, sous ce rapport surtout. Beaumont est dans les plus grandes inquiétudes sur Hector; il y a tout à craindre qu'il ne le perde...

Adieu, ma bonne *sposa*, mon aimable amie. Je t'embrasse de tout mon cœur, et tu sçais que c'est ce qu'il y a de meilleur chez moi.

Ostende, ce 26 vendémiaire.

Je reçois à l'instant tes lettres des 21 et 22, et ma petite Aimée m'écrit toujours de Savigny. Tu ne me réponds jamais à toutes les exhortations que je te fais d'aller à Paris, et d'aller rendre plus souvent tes devoirs à Mme Bonaparte : la reconnaissance, tes obligations, tout te le prescrit; je ne reconnais là ni le cœur, ni l'esprit, ni le jugement de ma petite Aimée. Il faut que tu aies de fortes raisons à m'alléguer pour que tu puisses te justifier à mes yeux ; enfin, je t'en conjure, explique-toi de la manière la plus franche et sans aucune espèce de détours ni de réserve. Ce n'est point par politique que je te fais toutes ces recommanda-

[1] Devenue comtesse de Coutard.

tions : je ne te pardonnerais point de me prêter ces motifs. Ma petite Aimée doit assez connaître le fond du cœur de son petit Louis pour sçavoir qu'il n'a d'autre passion, d'autre ambition, que celle d'être utile au premier Consul ; j'y emploie tous mes moyens, et j'ai un dévouement trop réel pour penser à moi. Du jour où il ne voudrait plus m'employer, je croirais qu'il a trouvé mieux, je m'en féliciterais, et mon cœur, mes vœux pour lui seraient toujours les mêmes. Il doit le sçavoir, ou bien il ne connaîtrait des hommes que les mauvais. Pour conclusion, ma bonne Aimée, ce n'est point pour mes intérêts que je te prêche depuis si longtemps d'observer ce que te prescrit la reconnaissance et tes devoirs, c'est pour que tu ne mérites pas des reproches que l'honnêteté de Mme Bonaparte ne lui permettrait pas de te faire ; mais ta conscience y suppléerait, et beaucoup d'autres personnes moins indulgentes. Tes embarras pécuniaires, que tu me communiques dans ta lettre du 21, sont les véritables motifs. Cache ceux-là et emploie tout ton esprit à en trouver d'autres, les moins mauvais possibles. Je vais chercher à y remédier. J'écris par ce courrier à Hulin de t'avancer 5 à 6,000 fr., que je lui ferai remettre dans les premiers jours de frimaire. Il ne me refusera pas ce service et j'ai la certitude de pouvoir remplir ma promesse à l'époque indiquée.

Ostende, le 3 brumaire.

Tu as bien mal saisi ma lettre à Hulin ; au reste tu étais dans un mauvais moment. Ce n'est pas une nouvelle dette que je contracte, puisqu'au 1er frimaire je

touche 25,000 fr. et que sur cette somme, de suite je lui aurais fait passer les 6,000 fr.; Hulin ne fait pas valoir son argent à la semaine. Ce secours était indépendant de mes appointements, que j'ai écrit à Chatelas, ainsi que je te l'ai annoncé, de mettre à ta disposition. Je désire que tu profites de ma lettre à Hulin, cela t'enlèvera bien des moments de tristesse. . . . . .

. . . .

Comment se porte Mme Bonaparte? L'as-tu priée de parler pour qu'on te laisse Dermide? C'était l'intention du premier Consul. Je désire d'autant plus qu'elle se réalise que Dermide y gagnerait et que cela éviterait à ma petite Aimée bien des quarts d'heure de tristesse.

Donne-moi souvent de tes nouvelles, elles me sont nécessaires. Je me fais souvent remettre le courrier, malgré qu'il n'arrive qu'entre une heure et deux heures du matin. Une lettre de mon Aimée est le réveil le plus agréable que l'on puisse me donner. . . . .

. . . .

Ostende, 4 brumaire.

J'ai répondu à ta lettre du 29 : je n'ai point voulu la relire aussi souvent que les autres, de crainte qu'elle ne me communiquât ta tristesse, et je n'ai pas besoin de cette maladie, ce n'est point avec une pareille recette que l'on supporte l'absence de ce que l'on a de plus cher.

. . . .

Je te prie de recevoir les 6,000 fr. d'Hulin et de ne point regarder cela comme une dette. Sois tranquille, j'aurai de l'ordre, ne serait-ce que pour ne pas donner du chagrin à ma petite Aimée. Pour elle, je suis bien

capable de faire cet effort. Je rembourserai Hulin de cette somme dans les premiers jours de frimaire, et même d'une partie de ce que je lui dois. . . . .
. . . .

Ostende, 6 brumaire, an XII.

Je compte les heures depuis le départ du courrier du Consul qui doit remettre ma lettre à ma petite Aimée ; malheureusement il ne va pas en droite ligne et passe par Boulogne. Ainsi tu ne l'auras pas avant le 8 ; et si jusqu'à ce moment tu allais rester dans le même état de prévention sur la façon de penser de ton petit Louis ? Est-il possible que quelques francs aient pu t'affecter au point de ne plus songer à l'attachement, à l'amour inaltérable de ton excellent mari ? Quelle preuve puis-je donc t'en donner?...

Loin de toi, malgré mes occupations, il faut que je trouve le temps de m'entretenir avec toi ; à la fréquence de mes lettres, tu dois voir que cela m'est nécessaire pour supporter notre absence. Fais attention à la manière dont je t'écris, c'est ma conversation et toute ma conduite. Une chose m'affecte, je la laisse voir et n'y pense plus. J'ai cru voir que tu faisais trop attention à des babioles, que tu te faisais des fantômes, que tu en avais parlé, alors j'ai cru que l'inconvénient commençait là, je t'en ai écrit — comme je t'en aurais parlé ; — souvent dans le premier moment tu te fâchais, mais c'était l'affaire d'une seconde de part et d'autre.

Aimée, je t'écrirais des sottises, que cela ne doit te fâcher qu'un moment, parce que cela ne tient ni au cœur ni à la tête. C'est l'affaire d'un mouvement de

nerfs ; ce mouvement rapide passé, il n'est plus question que du langage que peuvent me dicter mes sentiments pour toi. Le style doit t'en être assez connu ; — voilà assez de métaphysique de sentiment, je ne te fais pas l'injure de croire que tous ces raisonnements t'étaient nécessaires pour apprécier l'âme de ton petit Louis, elle est toute de feu pour mon Aimée, et les mille baisers que je t'envoie t'assurent de cet élément.

An XII, 8 brumaire, 1 h. du matin. Ostende.

. . . .

Je reçois, ma chère Aimée, à l'instant une lettre de Beaupré qui a été un coup de foudre pour moi. Comment t'ai-je offensé ? Je te la renvoie, explique-moi-la. Si quelques-unes de mes phrases t'ont si vivement affectée, as-tu pu croire que j'avais eu cette intention ? Ta santé est mauvaise... tu es changée... tes chagrins sont à leur comble... et je suis en partie la cause de tout cela... Peux-tu le croire, Aimée?... Ton bon *sposo* doit-il se disculper de pareils faits? S'il t'a causé des chagrins, c'est bien involontairement, et j'en ai de bien réels par la lettre de Beaupré; je ne lui en veux cependant pas, je sais apprécier ses motifs. Mais ma lettre n'arrivera jamais aussi vite que je le désirerais. Ma bien bonne Aimée, ne sois pas si prompte à accuser ton petit Louis, crois qu'il ne te méconnaîtra jamais....

Plus je relis la lettre de Beaupré, moins je la conçois, et plus elle m'afflige. Écris-moi bien vite qu'il y a malentendu, que tu n'as plus de chagrin, et sur-

tout que ce soit la vérité, que ta santé est bonne...

Ma bien bonne Aimée, c'est moi qui suis bien affecté; mais je suis juste, je ne t'accuse point. Ton cœur, toutes tes rares et précieuses qualités ne me sortent jamais de l'idée. Aussi, je ne prendrai jamais en mal une seule de tes phrases... Reçois mille baisers de ton Louis, ils sont ceux du plus sincère amour, du plus vif attachement et de la plus parfaite estime, car tu lui as inspiré tous ces sentiments. Écris-moi donc bien vite... J'ai besoin, plus que tu ne le penses, d'avoir une prompte réponse à cette lettre. . . . .

. . . .

— Je te recommande un peu de force d'âme, de regarder ton petit ventre toutes les fois que le chagrin te gagnera. Un cri du petit Louis en sortira et te dira : « Petite maman, songe que tes larmes, tes chagrins me font du mal et détruisent mon tempérament. » Tu es trop bonne mère pour ne pas te rendre à d'aussi fortes raisons.

Ostende, 9 brumaire, an XII.

Point de nouvelles de ma petite Aimée aujourd'hui, mais comme je ne doute point de l'attachement qu'elle me porte, j'aime à croire que mon exactitude à lui donner des miennes sera utile à lui faire ajouter foi à mon amour.

Tu devais aller à Saint-Cloud le 4 au soir et y passer deux jours, voilà les causes de ton silence; je voudrais que tu fusses assez intelligente pour, même dans ce pays, trouver le moyen de me donner de tes nouvelles; mais si les obstacles sont au-dessus de tes forces, je ne

te gronderai pas à cause de la sensibilité. Je ferai mon possible pour me contenter de la question *intentionnelle;* cependant, ce ne sera pas sans t'observer que cette question, suivant nos plus célèbres jurisconsultes, a beaucoup d'inconvénient et, suivant tous les amants, elle est insoutenable : je l'éprouve. . . . .
. . . .

Ne m'oublie pas auprès de Mme Bonaparte et de toutes ces dames.

Ostende, 11 brumaire.

Je reçois à l'instant ta lettre du 7, ma bien bonne amie ; l'histoire de cet habit rouge me fait encore frissonner; tu me connais assez pour croire que ce n'est point par intérêt. Pour moi, je sçais bien que je n'ai de salut que dans le premier Consul; je n'en veux point chercher d'autre ; mais l'impression que m'a fait ton récit n'a été que pour le Consul. Que deviendrait ma patrie, s'il venait à nous manquer ? Mon imagination ne me fournit dans cette hypothèse que les plus affreux spectacles et l'avenir le plus funeste.

Il est toujours sauvé par des circonstances extraordinaires. Malgré ce que le Consul dit de la prétendue folie de cet homme, je n'en crois pas un mot d'après toutes les circonstances de ton récit.

On nous a dit Duroc malade, le courrier que j'ai questionné ne sçavait rien; j'en conclus que cette nouvelle n'est point fondée; j'en suis d'autant plus satisfait que je le regarde comme un homme bien important pour le premier Consul et qui ne serait point du tout facile à remplacer. . . . .

. . . .

Parle-moi donc de Mme Bonaparte, du premier Consul ; cet homme à habit rouge m'a frappé ; ton récit m'a fait trembler pour le Consul ; je n'ai d'espoir que dans le bon génie de la France qui nous l'a toujours conservé jusqu'ici.

Bessières a tort de se plaindre de mon silence, il me doit deux réponses, mais on ne compte pas avec ses amis. Non, il n'y a jamais eu de refroidissement, et il ne peut pas y en avoir, car il y a même zèle, même dévouement pour le Consul ; aussi n'ai-je jamais cru à un mot de tout ce que l'on t'a dit ; et si je t'ai grondée, c'est d'avoir eu l'air d'y ajouter foi. . . . . .

. . . .

Demain je prierai Beaupré de rester avec toi jusqu'à ton retour de Savigny. Rien ne presse encore ici. J'attends cette complaisance de son amitié pour nous deux ; annonce-lui ma prière.

Embrasse ta mère et Clairette.

Desessart est le chef d'état-major de notre beau-frère futur ; il mange moins souvent chez moi depuis ce temps. Il partage son temps entre ses deux beaux-frères.

Alexandre reçoit des billets doux de toi, il ne me les montre pas ; mais, plein de confiance dans ta fidélité, dans ton amour et dans mon attachement, je n'en ai pas conçu d'inquiétude. Écris-moi toujours longuement et souvent, et reçois mille baisers, ils ne sont pas à la température actuelle qui est très froide.

Ton fidèle *sposo*.

Ostende, 14 brumaire.

. . . .

Est-ce qu'il te serait impossible d'avoir l'homme que j'ai vu à Montgobert, en qualité de concierge?... Il me semble que, indépendamment de l'homme de Pontoise, celui-là ne serait pas de trop, et tu pourrais compter sur sa *fidélité*, sa *surveillance* et son *attachement*. Sa surveillance surtout ne pourrait que t'être très avantageuse et engager bien du monde à être fidèle ; réfléchis là-dessus et mets toute ton intelligence à te le procurer ; tu es capable de faire des choses plus difficiles.

On m'a annoncé la mort de l'enfant de Mme Bacciochi : je la plains, elle ressentira avec son caractère et son cœur bien vivement cette perte. Je pense que tu auras été lui porter des paroles de consolation.

Cache à Bourguignon tes projets de changement, si tu ne veux pas qu'il fasse comme Lemoine.

Tu ne me parles pas de Mme Bonaparte. Tu ne me donnes pas de détails sur tes visites de Saint-Cloud. As-tu été caressée ? Bien courtisée? Ta petite coquetterie est-elle contente ? Je ne t'en trouve pas trop, aussi suis-je sans inquiétude. Écris-moi des in-folio et plutôt deux fois qu'une.

Ostende, 15 brumaire, an XII.

. . . .

Tu ignorais encore, ma petite Aimée, le 12, le départ du premier Consul ; il est probable que, lorsque tu

l'auras su, tu seras allée tenir compagnie à Mme Bonaparte. Parle-moi donc d'elle. Dans toutes mes lettres, je te fais cette recommandation inutilement, ce qui m'étonne d'autant plus que je connais l'attachement et la reconnaissance que tu lui portes. Prie-la d'agréer mes hommages respectueux : je n'oublierai jamais que je lui dois ma petite Aimée...

... Sois tranquille, au surplus, ma bonne Aimée, il y a ici de l'ordre. Laforêt, qui est à la tête de tout, y en met, ainsi que de la probité, j'en suis très content. Je ne te ferai point de dettes, mais bien des économies que j'emploierai à orner un des beaux ouvrages de la nature, ma petite femme; malgré ce que cette phrase peut avoir de poétique, elle ne rend pas ce que je pense.

. . . .

Ostende, le 18 brumaire.

Toute cette nuit, ma bien bonne Aimée, j'ai pensé que, à pareille époque, il y a deux ans, j'ai uni mon sort au tien; ce sera toujours avec un nouveau plaisir que je m'arrêterai sur ces idées, parce que j'apprécie au-delà de toute expression ce cadeau du premier Consul et de sa femme. Quelques réflexions tristes sont venues empoisonner cet anniversaire ; tu ne les devines que trop, et ta lettre du 13 qui m'arrive a ajouté à l'effet que ces dernières réflexions m'avaient produit : ton attaque de nerfs, ce départ de Dermide auquel je m'intéresse comme s'il était mon propre enfant, départ qu'il est impossible d'empêcher, le premier Consul n'étant pas ici, et, en outre, s'il ne l'a pas fait malgré son désir, c'est qu'il n'y a point vu de possibilité; il ne

pouvait pas employer son autorité, car, s'il l'eût fait, il eût perdu de réputation sa propre sœur en lui ôtant son propre enfant. Dermide est aimé de sa mère, il faut espérer qu'elle saura le conserver. Cependant je ne laisserai pas ignorer au premier Consul tes réflexions qui annoncent ta belle âme.

Malgré mes recommandations, tu ne me dis jamais rien de Mme Bonaparte.

Revenons au 18 Brumaire : je fêterai toujours cette époque comme bon Français, et ce jour ayant, en outre, fait mon bonheur particulier en me donnant une charmante compagne dont les belles et excellentes qualités ne sont point inférieures au physique. Ce ne sont point là, ma petite Aimée, des compliments. Si ton Louis te dit des choses agréables, c'est qu'il les pense. Te sera-t-il venu, à toi, l'idée de penser à l'anniversaire de notre mariage? Je te laisse à tes remords, si tu ne l'as pas fait.

. . . .

Ostende, 20 brumaire, an XII.

. . . .

Je n'attends le premier Consul que dans trois à quatre jours, je lui parlerai de ta bonne mère.

Mme de Borghèse est-elle partie?

On dit Lucien marié.

Tes lettres sont très et trop laconiques...

. . . .

Tu es bien certaine d'avoir mon assentiment dans toutes les bonnes actions que tu fais; elles sont trop

dans mon cœur, et si je t'aime autant, c'est qu'elles te sont naturelles et que tu n'en fais que de celles-là. Voilà précisément pourquoi je te garantis, ma vie durant, mon attachement, mon amour et ma fidélité, et que je t'envoie — lorsque je ne puis te les donner — mille baisers...

... Présente mes hommages à Mme Bonaparte et parle-moi d'elle un peu plus souvent, sinon je t'appellerai une ingrate...

... J'écris à Beaumont pour les arbustes. Pardonne-moi, ma bonne amie, si je ne suis pas de ton avis pour faire planter l'allée du fer à cheval en arbres verts; je n'ai jamais vu employer cette espèce d'arbres en bordure d'allée, le coup d'œil ne doit pas en être agréable, et en outre cela ne procure point d'ombrage. « Mais, me diras-tu, que peut-on mettre dans ce terrain sablonneux et pierreux? » Des *acacias*, comme ceux du garde, quitte à faire les trous un peu plus profonds. Pèse mes observations dans ta sagesse. Puisque nous sommes sur l'article des plantations, tu peux et tu devrais faire planter aussi de bouleaux, de merisiers et de peupliers les bords de la rivière et de la petite boile [1], les platanes qu'on y a mis l'année dernière n'ayant pas réussi, et, pour finir ce chapitre de plantations, en faire faire une en quinconces à droite, et, à gauche du grand canal, en ormes et en peupliers, comme celui qui est devant la porte. Au bout de seize ou dix-huit ans, on coupe les peupliers pour laisser profiter les ormes...

. . . .

[1] Ce mot est employé dans le pays pour désigner un canal de dégagement.

Ostende, ce 24 brumaire.

Ma petite Aimée, je reçois ta lettre du 18 brumaire avec tes observations. Tout ce que je puis faire de mieux, c'est de me contenter de te déclarer que je n'ai jamais eu l'intention de te faire de la peine et que tu auras toujours tort de t'affecter de quelques expressions; à coup sûr tu y prêteras un sens qu'elles n'ont pas ou qui n'est pas le mien. Quand bien même tu me prouverais, la grammaire en main, que telle phrase ne peut être entendue que de telle façon, alors je te répondrais : « Je me suis trompé, ou ne sçais pas le français. » Que cette déclaration, je t'en conjure, te serve donc toujours de règle, et cela nous évitera à l'un et à l'autre bien des petits moments désagréables. Il est inutile de te dire que, lorsque je te sais affectée, je ne suis point dans la joie, et qu'en outre je prends *beaucoup de part aux malhonnêtetés* qu'on te fait. Crois que je n'avais pas besoin de cette conduite pour mépriser la personne dont tu te plains avec justice et que, lorsque je t'assure *que je t'aime par-dessus tout,* je ne sais point si cette *préférence te flatte beaucoup,* mais je suis bien convaincu *que tu la mérites* par toutes tes excellentes qualités. Ma bonne amie, cette réflexion de ta part qui tient de l'ironie est bien déplacée et a bien affecté ton petit Louis; il a fallu qu'il se répète souvent : « Aimée n'a jamais l'intention de me faire de la peine; — ainsi je l'ai mal comprise dans cette circonstance. »

Pourquoi restes-tu donc si longtemps à ta campagne? va donc voir plus souvent Mme Bonaparte, ma bonne amie, par devoir et par reconnaissance! Heureusement

qu'elle a un grand fonds de bonté, sans cela elle serait indisposée contre toi. Sors donc de Savigny, la saison est trop avancée pour rester à la campagne. — Aurais-tu éprouvé quelque désagrément dans tes dernières visites? Je ne le pense pas, mais donne-moi des détails.....

... Envoie-moi copie de l'arrêté du préfet qui a fait louer et verser les fonds de la location de la foire, demande-la à M. Petit, je me propose d'en écrire au préfet aussitôt que j'aurai reçu son arrêté; il ne faut pas remettre mes réclamations à l'année prochaine de crainte que ce que l'on a fait cette année ne fasse planche... Il faut attaquer les abus dès leur origine.....

. . . .

Ostende, ce 24 brumaire, an XII.

. . . .

J'ai reçu cette nuit, ma petite Aimée, la plus jolie lettre, la plus spirituelle, la plus agréable, la plus, etc., de toutes celles dont ton attachement m'a gratifié, car c'était la plus longue. Crois que j'aurai toujours le temps de lire tes in-folio. Le temps pris sur mon sommeil ne sera pas perdu, il sera bien employé lorsqu'il le sera à m'entretenir avec toi.

Avoue que nous sympathisons bien! Le 18 brumaire, à cent trente lieues de distance nous avons eu les mêmes idées, fait les mêmes réflexions, et nous nous les communiquions en même temps.

. . . .

Dans ma première je te parlerai de l'arrêté du pré-

fet, auquel je ne puis pas croire, car il est violateur des propriétés.

Ostende, le 29 brumaire.

J'ai reçu, ma bien bonne Aimée, ce matin, une petite lettre de toi, c'est avec peine que j'y ai vu que tu habitais encore Savigny : tu ne peux y engendrer que de la mélancolie. Maintenant que ton nouveau concierge doit y être établi, quitte cette campagne trop humide et malsaine dans cette saison, et reviens te fixer à Paris; au moins tu ne seras pas des quinze jours et plus sans te montrer[1]. Tu es trop belle pour craindre le grand jour, et j'ai trop de confiance dans ta *fierté*, dans tes principes, dans ton amour pour ton petit Louis, pour avoir des inquiétudes.

Avoue que Mme Bonaparte est bien bonne, si elle ne trouve point mauvais tes longues absences; dans toutes mes lettres, ma bien bonne Aimée, je t'ai prêché la même morale, et j'ai remarqué que tu as toujours éludé de m'y répondre; déclare-moi tes raisons, sinon je te répute une petite sauvage. — Sous bien des rapports, je dois désirer que tu te montres un peu plus. — Le premier Consul me sçaurait gré d'abandonner momentanément pour lui et mon pays une aussi belle femme, et, si on te connaissait, on pourrait ajouter une aussi excellente femme sous tous les rapports.

Le premier Consul, comme les nouvelles te l'auront appris, n'est point venu à Ostende où je l'attendais avec bien de l'impatience; mais j'espère qu'il quittera

[1] Comment parler de la jalousie du maréchal?

Paris exprès pour nous, ce qui nous dédommagera.

Donne-moi de tes nouvelles souvent, et des in-folio; je ne les redoute point, je déchiffre d'autant plus vite les tiens que je devine tes sentiments; ils ne sont point plus affectueux, plus vifs que ceux que ton bon *sposo* t'a voués pour la vie.....

. . . .

Ta lettre du 26 était plus aimable que celle du 27. L'eau[1] d'*Orge* est de temps à autre bonne; celle de *Seine* assez souvent mauvaise; prouve-moi que ma remarque n'est pas sans exception. — Mes hommages respectueux à Mme Bonaparte.

. . . .

Ostende, 9 frimaire, an XII (1803).

J'ai reçu, ma petite Aimée, tes lettres des 2, 3 et 4 frimaire. Tous ces petits détours que ton adresse prend pour m'inviter à empêcher un conscrit *désigné par le sort pour l'armée active* de rejoindre l'armée ne sont point capables de me faire commettre une pareille inconséquence. Si on se relâche sur les lois de la conscription, il n'y aura bientôt plus d'armée française, et si nous avions jamais une guerre continentale, le gouvernement serait obligé d'avoir recours à des levées en masse et autres moyens extraordinaires qui soulèveraient les esprits sans rien produire. Je ne puis donc entrer dans ta commisération[2].....

[1] Nom de la rivière qui traverse le parc de Savigny.

[2] L'amour passionné du maréchal pour sa charmante femme ne l'entraînait jamais à lui laisser prendre d'influence sur les affaires

Il y a eu parade, bal et cercle le 5 aux Tuileries, et la petite Aimée qui y était invitée ne s'y est point trouvée. Tu ne fais donc aucun cas de toutes mes recommandations à cet égard : je ne veux point te gronder dans la crainte de te donner du chagrin, des larmes, et par suite une attaque de nerfs; mais réfléchis à ce que tes devoirs, ta reconnaissance te prescrivent, et j'ajouterai même ton propre goût, car vingt fois tu m'as dit, écrit, que tu avais bien du plaisir à

de service. Nous ne résistons pas, pour prouver à quel point le duc d'Auerstaëdt savait rester maître, à citer une charmante anecdote racontée par M. le maréchal Baraguey-d'Hillier à un de mes amis, qui était son parent.

Avant la campagne d'Autriche, la maréchale, pendant une trêve, étant venue joindre son mari à l'armée, le corps d'officiers réclama l'honneur de lui être présenté. Une heure fut indiquée par le duc d'Auerstaëdt, et les salles du palais habité par lui se remplirent en quelques secondes. Le maréchal parut aussitôt et excusa la maréchale qui n'était pas tout à fait prête. Il ne quittait pas des yeux la porte qui conduisait aux appartements intérieurs. Enfin, après une demi-heure d'attente, la maréchale parut coiffée d'un casque de velours noir à plumes, en amazone de satin blanc, et belle à désarmer les plus irrités. Très-jeune alors, un peu enivrée de ce que son miroir venait de lui dire, elle entra la tête haute, pensant sans doute — et que les beautés non coupables d'un tel crime lui jettent la pierre! — qu'elle faisait grand honneur à la belliqueuse assistance en lui permettant d'admirer son incontestable splendeur.

L'attitude avait une nuance de fierté, hélas! bien naturelle, mais qui n'échappa point au regard observateur de son mari. S'élançant donc au-devant d'elle et la conduisant par la main en face des officiers, comme pour la leur présenter, d'une voix ferme et haute il lui dit : « Madame la Maréchale, les officiers du corps d'armée que je commande ont bien voulu nous faire l'honneur de demander à vous présenter leurs hommages. Je vous prie de vous souvenir, dans l'accueil que vous ferez à ces Messieurs, que, si vous êtes maréchale et duchesse, c'est à leur vaillance sur maints champs de bataille que vous le devez! »

aller voir Mme Bonaparte, mais que tu n'y allais pas très souvent dans la crainte d'être importune.....

Ostende, 10 frimaire, an XII.

. . . .

Laisse, ma bonne amie, à toutes les intrigantes méprisées de tout le monde le soin d'aller tourmenter les hommes en place pour les surprendre et obtenir des places qui devraient être données à des gens tout autres que ceux à qui elles s'intéressent; elles sacrifient leur réputation et leur honneur à ce métier. — Ma bonne Aimée n'a pas besoin de mes leçons; *sa fierté, ses principes et son attachement pour son petit Louis* sont plus que suffisants pour la maintenir dans la bonne voie, mais, si je me suis étendu sur cet article, c'est pour la complimenter et lui rappeler ma manière d'être et de voir.

Crois, ma bonne Aimée, qu'il n'y a point d'autre motif et que je sçais t'apprécier ; oui, je sçais tout ce que vaut la meilleure et la plus estimable des femmes; j'en ai beaucoup connu, et je les donnerais toutes pour le petit doigt de ma petite Aimée. Je l'embrasse du meilleur de mon cœur.

Ostende, le 11 frimaire.

Le premier Consul t'a demandé le 7 où j'étais pour sçavoir si je te rendais des comptes; la petite Aimée a satisfait à sa curiosité en lui répondant que j'étais à Gand, car le 5 j'ai écrit au premier Consul de cet en-

droit ; il a reçu ma lettre le 7, où je lui annonçais mon départ le même jour 5. — Pour les autres plaisanteries des jolies femmes de Gand, je regrette qu'il te les ait faites, puisque cela t'a fait passer quelques mauvais quarts d'heure dans la nuit qui a suivi.

Pourquoi ma petite Aimée n'a-t-elle pas eu le courage de lui demander s'il ne trouverait pas mauvais qu'elle aille surprendre son mari pour s'assurer de sa fidélité ? — Peut-être que le premier Consul te l'aurait accordé, et tu aurais donné là une surprise bien agréable à ton bon *sposo* dont il t'aurait sçu bon gré.

Il paraît qu'il ne tardera pas à venir ici ; je remets à cette époque à le prier de terminer l'affaire de notre bonne mère à qui j'écrirai sans faute sous deux à trois jours.

Tu es donc décidée à venir te fixer à Paris, alors Beaupré pourra venir nous rejoindre. Dis-lui de m'apporter :

1° Mon atlas de DANVILLE (première géographie du monde). Suivant toute apparence, il le trouvera. Si décidément il m'avait été volé, il m'en apporterait un autre qu'il achèterait. C'est une affaire de 120 à 150 francs.

2° Les *Hommes illustres de Plutarque*. Il demandera à Lagarde où l'on peut se procurer la meilleure édition et la dernière, et le prix.

. . . .

J'ai donné à Oudinot des nouvelles de sa petite, ce qui l'a infiniment flatté. Les petites attentions produisent toujours cet effet, je t'en remercie.

Donne tes ordres pour que les perdreaux rouges continuent toujours à se fixer dans mon parc. Qu'ils y

trouvent avantage, intérêt et tranquillité. N'oublie pas non plus les moyens à prendre pour y renfermer les lièvres, animal très *coureur* et *ingrat*. Aussi n'est-ce pas pour rien que l'on cite la *mémoire* du *lièvre*.

J'ai reçu ce matin une lettre de Bessières qui m'a fait plaisir en ce que j'ai vu qu'il n'y avait chez lui que de la paresse et qu'il n'oubliait pas quelqu'un qu'il doit aimer, ne serait-ce qu'à cause de son dévouement au premier Consul.

Mes hommages respectueux à Mmes Bonaparte, Murat, Louis, etc...

Bruges, le 8 pluviôse, an XII.

. . . .

Ma bien bonne Aimée, je t'ai tenu ma promesse, et malgré le beau soleil je suis revenu en voiture, bien triste et bien chagrin de te tourner le dos. — Je m'étais trop habitué à te voir, je m'aperçois bien que tu me manques, il est nécessaire que je prenne sur moi; ton voyage que je dois attribuer du reste à ma bonne étoile, m'a confirmé dans l'opinion que j'ai, qu'il n'est pas possible de faire et remplir convenablement son état à l'armée, ayant sa femme avec soi. — J'ai besoin, ma bien bonne Aimée, de me faire souvent cette réflexion pour supporter notre séparation.

. . . .

..... Je n'ai point reçu la lettre dont t'a parlé le général Bessières. Peut-être que le courrier de demain me l'apportera. Je l'attends avec bien de l'impatience, pour les détails exacts qu'elle doit renfermer; je n'aime pas trop arrêter mes idées sur tous les dangers aux-

quels la fureur des Anglais et des Bourbons expose le premier Consul ; il n'y a que l'expédition qui y mettra une fin. Aussi, est-ce une des principales raisons qui me la font désirer bien vivement et bien promptement[1]...

Ostende, le 27 pluviôse, an XII.

..... Je m'abstiens de te faire des réflexions sur les deux derniers courriers qui ne m'ont point apporté de tes nouvelles. J'ai plus d'inquiétude que d'envie de te faire des reproches. J'en ai fait à Bessières dont je n'ai pas reçu de lettres ; malgré ce qu'il t'a dit, il a rêvé m'avoir donné des détails, mais ce n'est pas la même chose, surtout dans des circonstances pareilles. Quoi qu'il en soit, le complot de ces misérables brigands est découvert, et j'espère qu'on en finira avec eux. J'ai passé deux bien mauvaises nuits ; notre Consul échappera à tous les complots des méchants, et il vivra assez pour consolider le bonheur de la France...

. . . .

[1] Paris, le 18 ventôse, an XII, à 9 h. du soir.

Georges vient d'être arrêté à 7 h. du soir sur la place de l'Odéon. Ce brigand a tiré quatre coups de pistolet qui heureusement n'ont blessé qu'un homme. Il a été pris vivant et sans avoir aucun mal. Il était déguisé en fort de la halle et allait à un rendez-vous pour avoir des renseignements sur la possibilité de franchir les murailles des barrières, qui, comme vous savez, sont investies à cinquante pas de distance. Des brigands s'y sont présentés et ont été pris ou fusillés. Nous gardons le blocus encore quelques jours pour quatre ou cinq brigands d'une certaine importance.

Cette nouvelle est déjà sçue dans Paris et fait sur le peuple un plaisir touchant.

Faites-la passer à Marmont et Monnet.

Signé : BONAPARTE.

..... L'indignation contre Moreau est aussi forte que l'étonnement a été considérable. La société de Pichegru et de Georges était bien propre à produire cet effet.

. . . .

Ostende, le 1er ventôse, an XII.

Mon excellente, ma bonne Aimée, c'est en te regardant que le premier Consul s'est servi de cette expression; aussi le grand service qu'il m'a rendu en m'unissant à toi, je l'apprécie, et il est pour beaucoup dans la reconnaissance que je lui dois. Pour en revenir à ma bonne Aimée qui se tourmentait d'être depuis quatre jours sans lettres de moi, je le lui avais annoncé à raison de mon voyage pour Flessingues; le jour où tu t'affligeais de mon silence, ayant oublié le motif, la poste aura dû te consoler.

Duroc m'a donné des détails sur cet horrible complot, il a excité l'indignation de l'armée et le courrier en porte l'expression au premier Consul; si Moreau, après sa trahison, y conservait des partisans, ils conserveront et concentreront leurs sentiments vu l'universalité des opinions.

Ostende, le 3 ventôse, an XII (1803.)

. . . .

Je suis fâché que tu aies été faire part à D..... des réceptions froides que tu as eues et de la petite anecdote de l'annonce d'un général de la garde remplacé, du grand empressement que Mme Bonaparte avait mis

à demander si c'était moi. Je ne vois point ce qui aurait pu donner lieu à mécontentement de la part de Mme B. contre moi. Si elle est susceptible de prendre des fausses impressions, tant pis lorsqu'elles tombent sur des personnes dévouées sans réserve à son mari. J'ai un dévouement trop réel pour me regarder dans tout ceci.

Aussi, toutes ces petites choses ne me font nulle impression, mais il y a de l'inconvénient, ma petite Aimée, à aller faire part de cela à d'autres que ton mari, et surtout à des personnes telles que D***. Je suis certain que tu approuves ma réflexion.

Comme je ne verrai jamais dans Mme Bonaparte que l'épouse du premier Consul en dépit des sentiments qu'on pourrait lui donner, je lui porterai toujours le respect qu'on lui doit et serais très fâché pour elle de la voir prêter l'oreille à ce que la jalousie peut débiter contre les hommes qui sont le plus fidèles à son mari et à sa gloire ; ainsi, lorsque l'occasion s'en présentera, présente mes hommages respectueux. . . . .
. . . .

Le 4 ventôse, an XII.

. . . .

Très certainement je ne prendrai plus sur moi de demander au premier Consul de l'argent. Il m'a trop comblé pour que je ne craigne pas d'être importun, et mon dévouement est trop désintéressé pour que je ne préférasse pas vendre plutôt Savigny que de donner lieu à soupçonner que le motif vil de l'argent y entre pour quelque chose.

La réception du premier Consul à l'Opéra où tu étais ne m'étonne pas; mais je ne voudrais pas le voir aller si souvent aux spectacles. Ce reste de brigands, de chouans que la police n'a encore pu saisir me donne des craintes dont je ne suis pas le maître. Mon Aimée, que deviendrait notre pauvre patrie? Brisons sur ces noires réflexions. Parlons du tout petit Louis, tu l'as tout à fait oublié dans ta dernière où la date t'a échappé aussi.

Tu ne m'as pas parlé de l'Atlas de Danville; l'as-tu retrouvé? Peut-être l'ai-je laissé dans ma chambre à Saint-Cloud ou à la Malmaison. . . . .

. . . .

Il paraît qu'Alexandre est bien mal logé et de manière à n'avoir pas souvent les visites de ses médecins. S'il veut consentir à ne point sortir, et à exécuter fidèlement le traitement qu'on lui prescrira, offre-lui de venir chez toi, pourvu cependant qu'il ne te gêne pas trop. Enfin, fais là-dessus ce que tu voudras, et tu peux être certaine de mon approbation. Il m'a écrit, mais il ne me donne pas son adresse.

Mes hommages respectueux à Mme Bonaparte, et mille baisers pour la petite Aimée, sous la condition d'en donner quelques-uns au petit Louis. Voilà le refrain de ton bon *sposo*, dont le mot d'ordre sera toujours amour et fidélité, lorsqu'il voudra exprimer ses sentiments à sa petite Aimée . . . .

. . . .

Duroc m'a annoncé l'arrestation de Pichegru : cette nouvelle nous a causé ici une joie qui ne peut se rendre . . . .

. . . .

Je connais trop les hommes pour les juger sur les rapports des autres, souvent dictés par l'erreur et même par les petites passions. Ce que m'a écrit le général Rochambeau de Lenoir n'a pu en conséquence déterminer mon jugement sur lui, puisque je ne le connais pas, et que je n'aime pas à juger d'après autrui. . . . .

. . . .

Ostende, le 20 ventôse, an XII.

. . . .

Ma petite Aimée, brûle ton petit papier, raie de ton dictionnaire ce vilain *vous,* car toutes les jolies choses que renferment tes deux dernières pages n'ont pu empêcher le mal que m'a fait le *vous*. Lorque je te prouve que l'on peut écrire laconiquement sur du grand papier, c'est que je ne puis faire autrement; j'aime à croire que tu n'en douteras jamais.

Pourquoi en me mandant que tu n'as d'autre moment agréable que celui que te donne la lecture de mes lettres, ajoutes-tu : « *Je ne veux pas t'en dire davantage ?* » Cette restriction me ferait croire que tu as quelques peines auxquelles je serais étranger. Communique-les-moi, ma bonne amie, je les diminuerai en les partageant. . . . .

. . . .

Ne mène pas une vie aussi retirée, fais des visites, et on te les rendra.

. . . .

Nous avons eu aujourd'hui un *Te Deum;* j'y ai assisté avec plaisir, et j'espère qu'enfin le premier Consul est

hors de toutes les horribles conspirations, car bientôt nous irons détruire le foyer où elles se sont toutes fabriquées.

J'ai écrit deux fois à Bessières, il est bien paresseux, je suis encore à attendre ses réponses. . .

Dunkerque, le 7 germinal, an XII.

. . . .

Je n'ai pu te faire des remercîments, ma petite Aimée, sur l'heureuse nouvelle de l'arrestation de Georges, attendu que le premier Consul et Duroc avaient pris les devants, et que leurs lettres m'étaient parvenues trois jours auparavant la tienne. Il n'y avait donc de ta part qu'une excellente intention. Or, comme je n'en ai jamais douté, j'ai pensé qu'il était inutile de te faire des remercîments pour une chose si naturelle. Je ne sçais cependant point si cette justification te sera bien agréable. Eh bien ! je t'envoie mille baisers, indépendamment de ceux que je te donnerai en te quittant . . . .
. . . .

Le 9 germinal, an XII.

. . . .

Il y avait bien longtemps, ma chère Aimée, que je n'avais reçu de lettre aussi aimable de toi que celle du 6. Tu te rappelles que c'est par leur longueur que je juge et j'apprécie leur mérite; je ne t'imiterai pas ce soir pour avoir le temps de te donner signe de vie. Je

serai fidèle à ma résolution de ne pas t'entretenir de Savigny; lorsque je te donne une idée, tu te tourmentes pour la mettre à exécution, et ta santé en souffre. Ainsi je garderai le silence sur ce qui est relatif aux eaux à faire venir dans le potager. D'ailleurs, à quoi bon? Toutes tes résolutions sont tellement marquées au coin de la sagesse que, bien loin de faire mieux, je ne pourrais que faire plus mal. . . . .
. . . .

Le 11 germinal, an XII.

. . . J'ai tiré, ma petite Aimée, une lettre de change de mille francs sur toi au profit de ce pauvre M. d'Auvergne. J'ai appris qu'il était dans la misère la plus grande. Que cet acte de bienfaisance, ma bonne amie, ne soit qu'entre nous deux : la personne que M. d'Auvergne chargera de toucher près de toi cette somme te remettra une invitation de moi sur une de mes têtes de lettres imprimées, le papier est de moitié au-dessus celui-ci. Je t'enverrai cette somme, et elle t'arrivera auparavant qu'on ne te la réclame . . . .
. . . .

Le 12 germinal, an XII.

Ta lettre du 8, ma petite Aimée, m'a fait rire aux larmes. Je t'avoue que je ne suis pas encore revenu de ton envoi de *carpes*, à moins qu'elles ne soient embaumées, la diligence qui les porte en sera infectée. Est-ce une envie de femme grosse que tu as eue? Ou as-tu oublié la distance qui nous sépare?. . . Quoi qu'il en soit, je

ne puis qu'être bien sensible à l'action, puisqu'elle me prouve que tu t'occupes souvent de moi. . .

Le 17 germinal, an XII.

J'ai des réparations, des excuses à te faire, ma petite Aimée, et des remercîments, et cela pour le même objet. Je me suis moqué de ton envoi de carpes : elles ont été renfermées dans une bourriche qui m'est parvenue ce matin. Si je l'avais osé, je t'aurais écrit qu'il n'y avait qu'une petite *bourrique* qui pût faire des envois pareils; alors je n'en aurais été que plus coupable, car le tout, en dépit de mes mauvaises plaisanteries, est arrivé en bon état, et a été trouvé aujourd'hui excellent. J'ai fait au surplus tes cadeaux aux généraux Oudinot et Friant; cependant, ma petite Aimée, malgré cet heureux coup d'essai, ne répète plus ces envois : la saison s'y oppose. . .

Le 20 germinal, an XII.

. . . .

Si tu n'as pas plus souvent de visites, ce n'est point parce que tu es abandonnée, mais bien parce que toi-même tu n'en fais pas beaucoup, et que dans le pays où tu es on court plus après les bals, les spectacles, les grandes et insipides assemblées qu'après la société d'une femme estimable, uniquement attachée à son devoir et chez laquelle on ne verrait que des occupations qui ne peuvent que faire rougir presque toutes les femmes qui s'occupent de tout, excepté de leur devoir. — Voilà, ma bien bonne amie, la cause de l'aban-

don où tu te trouves. Je ne puis que t'engager à sçavoir te suffire à toi-même et aller aux spectacles toutes les fois que ta santé n'en sera pas dérangée, et enfin à faire de temps en temps des visites aux personnes de ta société.

. . . .

. . . Tu serais bien aimable d'oser exprimer à Mme Bonaparte le vif désir que tu as que le premier Consul me permette de venir passer quelques jours avec toi à l'époque de tes couches, et la prier en même temps d'en parler au premier Consul. Elle ajoutera cette marque de bienveillance à toutes celles dont elle nous a déjà comblés. Tu lui feras toutes ces réflexions comme venant de toi, de mon côté je te promets de saisir la première occasion qui se présentera d'en faire la demande au premier Consul; mais, si auparavant j'apprenais par toi qu'il y consentira, je serais bien plus fort. Tu connais, ma bien bonne amie, toute ma timidité vis-à-vis de lui; elle ne provient que d'un dévouement qui me donne toujours la crainte de lui demander la moindre chose. Au surplus, il sçait que je n'ai pas cette timidité vis-à-vis de ses ennemis. . .

28 germinal, an XII.

. . . Toutes les raisons que tu me donnes, ma bonne amie, pour justifier tes accès de tristesse existent; mais, puisqu'il y a nécessité, pourquoi ne prends-tu pas mieux ton parti? Le premier Consul a jugé à propos de me donner un emploi qui forcément m'éloigne de toi : la reconnaissance que je lui dois, l'honneur, mon dévouement sans bornes pour lui

m'imposent l'obligation de faire ce qui dépendra de moi pour remplir ses intentions et mériter sa confiance. Ces mêmes motifs m'obligent à me séparer momentanément de ma petite Aimée : eh bien, je fais ce sacrifice et je suis raisonnable. Pourquoi toi, qui ne devrais pas me donner un conseil différent, t'abandonnes-tu aux plus tristes réflexions? Est-ce pour m'en occasionner? Tu y réussis, sachant bien que ta santé en souffre. J'ai l'espérance que, lorsque tu seras mère, tu trouveras dans ton enfant un bon antidote contre tes accès de tristesse.

Tu ne dois pas douter que je ne désire vivement avoir la permission du premier Consul d'aller à Paris pour l'époque de tes couches, et la meilleure preuve que je puisse t'en donner, c'est de t'annoncer que j'ai pris sur moi de prier le général Songis qui sera à Paris dans trois à quatre jours d'en faire la demande de ma part au premier Consul. Je suis convaincu qu'il me l'accordera, si des raisons majeures ne s'y opposent. Dans ce cas je te conjure d'être assez raisonnable pour ne pas aller compromettre ta santé en t'abandonnant aux tristes réflexions.

. . . .

Le 4 floréal, an XII.

Bien, ma petite Aimée, tu commences à te corriger, puisque tu sçais prévoir des idées agréables. Je t'assure que, si tu continues, je ne te dirai plus *que tu as la plus sotte imagination que je connaisse;* et moi, qui n'aime jamais prévoir des choses tristes, j'aime à croire que tu sçauras te conduire dans le chemin nouveau (pour toi) où tu entres.

Je partage ton impatience relativement à la réponse du premier Consul ; et j'aime à croire — par suite de mon caractère — qu'elle nous sera favorable ; mais, à tout évènement, je m'en réfère à ta réflexion précédente qui est de prendre avec résignation ce contretemps. Si le premier Consul ne me donne pas cette permission, c'est qu'il aura jugé ma présence ici nécessaire pour son service, et cette raison est une loi pour moi, sous tous les rapports. . . Je t'assure, ma petite Aimée, pour peu que tu continues, que je ferai de toi une petite Amazone. Comment, *tu ne veux pas douter de la fortune pour en obtenir plus souvent les faveurs !* Mais, tu connais le secret de notre état ! Ce sont ceux qui mettent cette théorie en pratique qui sont les braves par excellence ! . . .

Ostende, le 10 floréal.

. . . .

. . . Je suis bien aise d'apprendre que la petite biche est arrivée à bon port ; j'aurais préféré que tu l'envoies de suite à Mme Bonaparte pour le premier Consul, craignant les accidents, et que même elle ne saute pardessus la partie du mur de ton jardin où on a ouvert une porte. Autant que je puis me le rappeler, il n'est pas très élevé dans cette partie, et j'ai vu sauter à cette même biche à Flessingues un mur de jardin au moins aussi élevé que celui-là ; et, pour achever de te déterminer de l'envoyer de suite, je t'assure que je ne tiens pas à ce que le premier Consul sache que je lui ai envoyé cette misère, l'essentiel est qu'il l'ait et qu'elle puisse servir à son amusement ; le premier Consul doit

attendre de moi d'autres cadeaux : ce sont de belles et complètes victoires sur ses infernaux ennemis. Je ferai ce qui dépendra de moi pour les lui donner...

Ostende, 13 floréal, an XII.

... Tu m'annonces, par ta lettre du 10, que j'aurai dans deux jours ma permission. Je m'en repose sur ma chère petite Aimée pour faire faire les démarches pour qu'elle soit expédiée promptement, puisque tu sçais que je ne puis m'absenter de l'armée sans l'agrément du premier Consul. Songis m'a bien écrit ce qu'il t'a dit, mais, quelque positive que soit sa lettre, il est de mon devoir d'attendre un ordre officiel.

Le ministre de la guerre doit passer à quinze lieues d'ici sous deux à trois jours. Dans le cas où demain je ne recevrais pas la permission que tu m'annonces, je lui enverrais un de mes aides-de-camp pour la lui demander. Vraisemblablement il ne me la refusera pas, et de suite j'en profiterai : tous ces petits retards me contrarient autant que toi.

Hulin peut me rendre le service d'aller voir le ministre Dejean et les chefs de bureau que cela regarde pour empêcher que l'expédition n'éprouve un plus grand retard.

Puisque la petite biche t'amuse autant, garde-la, ma petite Aimée. — Mille choses affectueuses à ta bonne mère. Quant à mes mille baisers, je n'imiterai pas ta coquetterie, je te les envoie comme à l'ordinaire. . .

. . . .

Ostende, le 16 floréal, an XII.

. . . .

Ma petite Aimée, ta lettre du 11 que j'ai reçue ce matin et qui malheureusement sera la dernière, parce que tu as cru facilement ce que tu désirais vivement, ainsi que moi ; mais ma bonne amie, outre que sur la lettre de Songis je ne pouvais quitter momentanément l'armée, c'est que je me trouve obligé (quoique recevant à l'instant la permission du ministre de la guerre par le retour de l'aide-de-camp que je lui avais envoyé à Anvers), de rester ici jusqu'à l'arrivée d'une flottille que j'attends à chaque instant, et cela par l'ordre du premier Consul. — J'éprouve dans ce moment qu'il y a du mérite souvent à remplir ses devoirs, et, dans cette occasion, pour n'y pas manquer, j'éprouve infiniment de peine et de contrariété. J'espère que le vent deviendra favorable, et, si demain il l'est, je pourrai encore être à Paris au plus tard le 18.

Blackenberg, ce 17 floréal.

. . . .

Tu m'as malheureusement tenu parole, ma petite Aimée; le courrier d'aujourd'hui ne m'a pas apporté de tes nouvelles, et, pour comble de contrariété, les vents sont toujours contraires malgré mes vœux et mon impatience qui m'a fait venir au-devant de la flottille. Je resterai ici jusqu'à son arrivée, par ce moyen je gagnerai quelques heures pour mon départ pour Paris. — Il ne tient absolument qu'à cette circonstance. — J'invo-

que ta raison pour surmonter cette contrariété ; — crois que je désire aussi vivement que toi l'instant où je pourrai te réitérer de vive voix l'assurance de mon amour, de mon attachement. . .

Ostende, ce 7 prairial.

. . . .

. . . . . J'ai reçu, ma petite Aimée, tes lettres des 3 et 4. J'attends avec bien de l'impatience la réponse du premier Consul ; mais dans le cas où, contre mon désir et mon espérance, elle ne serait point favorable, je ne puis trop te recommander de te faire une raison. Il ne l'aura pas accordé parce qu'il aura jugé que le bien de son service exige que je ne m'absente pas ; alors c'est une loi pour moi, et il doit compter sur toutes espèces de sacrifices, même celui de m'éloigner quelque temps de ma petite Aimée.

La présence du Ministre et les occupations qu'elle me donne m'empêchent, ma petite Aimée, de m'entretenir longuement avec toi ; dans deux jours il nous quitte et je m'en dédommagerai. . . . .
. . . .

Ostende, 22 prairial, an XII (1803).

. . . .

. . . . . J'ai été si occupé de courir les divisions et de les faire voir à Bernadotte, qui va en Hanovre et qui en se rendant à son armée est venu voir celle-ci et celle de Boulogne, que je n'ai pu trouver un seul moment à

te donner. Ma crainte est que ces deux mots que j'envoie à la poste n'y arrivent trop tard [1]. . . . .
. . . .

Amiens, 6 messidor.

Tous les maris ont reçu des lettres de leur *sposacchia*; ton petit Louis seul ignore ce que fait la sienne. Cependant j'ai pris la précaution de t'envoyer par Hulin le moyen le plus prompt de me donner de tes nouvelles. Je ne veux point te gronder davantage, aimant à croire d'ailleurs qu'il n'y a rien de ta faute.

Nous ne partons qu'après-demain ; le premier Consul a été accueilli ici comme à Rouen.

Notre voyage n'a pas été tout à fait aussi heureux pour tout le monde : la voiture où étaient MM. de Talhouët et de Rémusat a versé ; il y a quelques contusions, mais heureusement que des saignées ont remédié à tout.

Demain je te donnerai des détails sur le pays, le voyage, les illuminations.

Tout à toi,

Ton *sposo*, L. D.

Amiens, lundi.

Je viens de recevoir, ma bonne petite Aimée, ton n° I, comme j'arrivais de parcourir la cathédrale

[1] Nous avons donné ces lignes parce qu'elles prouvent l'esprit de bonne camaraderie qui animait Davout à l'endroit de Bernadotte; il ne s'est éloigné de cet ambitieux que lorsqu'il a pu pressentir en lui un envieux, puis enfin un ennemi de la France. On trouvera à l'appendice, lettre B, une série de pièces signées de Bernadotte et du prince de Suède, qui démentent plus d'un faux rapport.

d'Amiens et ses clochers; elle m'a fait oublier mes fatigues.

Sois tranquille, je ne rougirai pas des petites larmes que notre séparation me fera aussi verser; je sens que j'aurais trop souvent à rougir, si l'occasion s'en présentait.

J'ai bien reconnu ma petite Aimée aux soins qu'elle se donne de mettre à exécution mes idées. Je désirais peupler le parc de lièvres, dans la supposition où il prendrait l'idée au premier Consul de venir chasser à Savigny, pour lui procurer un plaisir qui est bon pour sa santé et qui renouvelle son sang; eh bien! ma petite Aimée profite de mon absence pour me donner à mon retour l'agréable suprise de voir le parc peuplé de lièvres : je t'embrasse mille et mille fois pour tes attentions. . .

. . . .

. . . . . Mme Bonaparte est sensible à ton souvenir; adresse-moi tes lettres pour elle; je les lui remettrai. Sachant qu'Isabey ne t'avait pas remis son portrait, elle m'a promis de le faire faire par Guérin; tu peux l'en remercier. — A propos de portrait, je regrette bien de ne pas avoir celui de ma petite bonne amie; il ne me quitterait ni jour ni nuit et il me dédommagerait un peu d'une séparation qui m'est beaucoup plus pénible que tu ne te l'imagines. . . . .

. . . .

9-10 messidor.

Depuis deux à trois jours je suis sans nouvelles de ma bien bonne Aimée, et il m'a été impossible depuis mon départ d'Amiens de lui donner des miennes. Je n'ai

de ce côté rien à désirer, les fatigues me font le plus grand bien. Je n'aurais rien à souhaiter si, en arrivant chaque soir je trouvais mon Aimée; mais il faut de la résignation. Je ne m'étendrai pas sur notre voyage, je te donnerai ces détails à notre premier séjour.

Mme Bonaparte nous a quittés à Amiens; nous la rejoindrons à Dunkerque.

Je t'embrasse du meilleur de mon cœur.

Je recommande à Alexandre de dire à la personne qui devait m'envoyer des notes et une brochure sur la capitulation des Hanovriens, de lui dire que je n'ai encore rien reçu et que je les attends avec impatience.

Lille, ce 18 messidor, an XII.

J'ai reçu hier soir, ma bien bonne Aimée, ta lettre du 14; crois que si les miennes sont si courtes, je n'en suis pas moins fâché que toi; j'aurais autant de plaisir à causer avec toi longtemps que tu en aurais à m'entendre.

Je désire que les chevaux du Holstein n'arrivent qu'au commencement du mois prochain, pour qu'Estève donne mes appointements de thermidor. Je ne vois que ce moyen d'avoir de l'argent : à l'égard des chevaux de la garde, tâche de t'en défaire au prix le plus avantageux; tu peux faire vendre aussi une partie des chevaux de basse-cour.

Tu devrais, ma bonne amie, te faire faire une moustiquaire; Alexandre et Bonneville qui ont été en Égypte pourront t'expliquer ce que j'entends et à quel usage cela sert : c'est le seul préservatif que je connaisse pour se mettre à l'abri de ces perfides cousins.

Engage fortement Alexandre à aller aux boues de Saint-Amand; il en est encore temps; elles lui ont fait du bien l'année dernière.

Je ne puis deviner les causes des retards que tu éprouves à recevoir mes lettres, et qu'elles te parviennent plusieurs le même jour; je les remets cependant à différents courriers.

Il faudrait, ma petite Aimée, toujours se répéter pour te faire la description des réceptions que le premier Consul reçoit partout où il passe : de jour en jour il doit acquérir la conviction qu'il possède le cœur de tous les Français.

La maladie de Pierre vient bien à contre-temps; il faut qu'elle soit conséquente pour avoir résisté jusqu'ici à tous les soins qu'on lui donne. Quant à Bourguignon, il paraît que ce n'est plus rien, puisque tu ne m'en parles pas dans tes dernières lettres.

Prie Hulin d'acheter deux à trois bateaux, un pour le grand canal, l'autre pour l'Élysée et le troisième pour la rivière, et de faire faire un petit bac pour passer les fossés vis-à-vis le château.

. . . .

Les labours faits, il faut que l'on s'occupe de transporter les terres qui sont sur le bord du canal de l'Élysée dans le grand trou.

Envoie-moi par la première occasion une paire de pièges à taupes, et recommande au garde de leur faire la guerre; — tous ces détails m'amusent.

As-tu fait arranger l'orangerie?

Toutes les grilles de fer sont-elles posées?

N'oublie point de recommander à ton concierge de préparer quelques grillages en bois pour mettre sur la

rivière au bout du parc, lorsque l'Orge sera prise. — Il faudra faire remplir aussi la glacière.

N'oublie pas non plus de me conserver ton amour, ton attachement et ta fidélité ; je suis convaincu que je te fais là des recommandations inutiles. . .

Adieu, ma petite Aimée, ton fidèle *sposo* t'envoie mille baisers. . . . .
. . . .

Lille, ce 19 messidor.

Nous partons demain, ma bien bonne Aimée, pour Ostende. Mme Bonaparte ira à Gand où nous la rejoindrons dans sept ou huit jours. Il est impossible de rien concevoir au-delà de l'enthousiasme des habitants de ces pays-ci pour le Consul ; lorsqu'il sort et qu'il paraît en public, c'est à qui exprimera sa joie. Le premier Consul jouit en outre d'une excellente santé; ainsi tu peux penser que rien ne manque à ma satisfaction que ma petite Aimée. Tu ne peux pas désirer plus fortement que moi notre retour à Paris. Pour te faire passer ton temps, je t'engage de nouveau à te distraire et à inviter les autres dames qui se réunissent ces jours-ci chez Mme Bessières; engage-les à venir chez toi, va toi-même les voir.

Depuis deux jours je suis sans lettres de toi ; je serai probablement plus heureux ce soir [1].

(1) Ces détails rapides sur le voyage de Napoléon nous semblent plus instructifs que l'histoire, tant ils permettent de saisir sur le fait même la mobilité éternelle des peuples, toujours épris de pompe et de pouvoir. Nous ajouterons que le général Davout nous semble étrangement maître de ses impressions *pour un farouche jaloux.*

Ostende, ce 21 messidor.

Nous ne nous sommes pas aperçus, ma bien bonne Aimée, que nous voyagions en pays conquis, le premier Consul y recevant le même accueil qu'en France. Mais ce qui me peine, c'est que, en pays conquis comme en France, j'y acquiers la preuve que ma petite Aimée ne change pas et est toujours très industrieuse à se tourmenter; il me semble même qu'elle a empiré depuis notre séparation; car auparavant elle ne doutait pas de la véracité des journaux, et maintenant elle y puise des sujets d'inquiétude. Le journal des *Débats* annonce une contre-vérité, et ma petite Aimée en tire des conclusions qui la chagrinent et qui me produiraient le même effet si c'était la vérité. Console-toi, ma bonne amie, ni journalistes, ni personne ne peuvent publier ce que le Consul fera; si, de Bruxelles, il retournera à Paris, ou s'il continuera son voyage. Au surplus, il voyage utilement; partout où il passe, il sème l'enthousiasme, et il avance, dans les pays conquis, de vingt-cinq ans l'époque où tous les intérêts se confondront avec les nôtres. Je parle à ma petite Aimée d'affaires, lorsque je suis tourmenté du désir de la revoir...

. . . . ,. .

Bruges, ce 21 messidor.

. . . .

..... Tu me fais des reproches non mérités, ma bonne amie; je t'écris tous les jours, il est vrai brièvement

ment ; je n'entre point dans les détails de notre voyage. Ce serait toujours à recommencer : les marques du plus vif enthousiasme que la présence du Consul excite partout, quelques bals où nous allons un quart d'heure, de grandes réunions de femmes auxquelles je ne fais pas attention, ma petite Aimée n'en faisant pas partie ; — ensuite, pendant le voyage, la vue de la mer, des canaux, etc. Tous ces détails, ma bonne amie, ne t'ôteraient point ta tristesse, puisqu'ils ne pourraient en ôter le motif qui est notre absence et la faiblesse de tes nerfs. — Réellement ta lettre m'a fait mal, j'ai cherché un prétexte pour ne pas monter ce soir à cheval avec le Consul, pour que l'on ne s'aperçoive pas de ma tristesse et pour avoir le temps de t'écrire.

Nous avons rejoint ici Mme Bonaparte, qui m'a demandé de tes nouvelles ; alors je n'en avais pas reçu.

. . . .

Même date : Bruges, 22 messidor.

. . . .

. . . Je t'ai quittée un moment, ma bien bonne amie, sans pouvoir faire changer mes idées ; j'éprouve une partie de ton mal, je suis triste, je me représente ma petite Aimée pleurant, mais pleurant à cent lieues de moi sans pouvoir la soulager par mes caresses, mes soins...

Je n'ai point voulu, ma bonne amie, relever en détail l'injustice de tes reproches ; j'ignore ce que les autres écrivent ; ce qu'il y a de certain, c'est que je ne laisse pas passer une seule occasion de te donner de mes

nouvelles. — Au surplus, les autres peuvent faire des détails plaisants, ils ne laissent rien dont l'absence les mette dans le cas d'éprouver toujours un sentiment intérieur de mélancolie. Je n'ai réellement connu la force de l'attachement que je te porte que depuis notre séparation. Je vis dans l'espoir de t'embrasser peut-être plus tôt que nous ne nous en flattions.

Mille amitiés à Desessart et à Beaupré, Alexandre, etc. Je t'embrasse du meilleur de mon cœur, il est tout de feu pour sa petite Aimée : ce feu ne s'éteindra qu'avec moi...

. . . .

Bruges, ce 24 messidor.

. . . .

. . . Nous sommes revenus à une heure de Flessingues, ma bien bonne amie; depuis mon départ de Bruges deux courriers sont arrivés; aucun ne m'a apporté de tes nouvelles; tout calcul fait, j'en ai reçu deux par quatre jours et presque toutes étaient très laconiques ; et moi je t'en ai écrit sur cinq jours quatre, et tout me prouve que tu les as reçues toutes. Ce n'est point par récrimination, mais par la peine que j'éprouve de voir arriver un courrier sans une lettre de toi.

De Bruges à Flessingues nous avons parcouru un superbe pays, quant à l'agriculture; pour les mœurs et coutumes des habitants, ils sont Hollandais. Les maisons sont des petites bonbonnières bien soignées, les rues d'une propreté extraordinaire. Le Consul a été de Flessingues à Middlebourg. Là, on est tout à fait Hol-

landais; une description ne saurait rendre le coup d'œil qu'offre ce pays : il faut le voir; et j'espère par la suite te procurer ce plaisir. C'en sera un alors pour moi qui serai avec ma petite Aimée; loin d'elle je ne saurais jouir de rien.

Nous partons ce soir pour Gand où on restera quelques jours; de là à Anvers et ensuite à Bruxelles; mais à Anvers toutes les courses fatigantes finissent, et je suppose qu'à Bruxelles nous serons aux trois quarts et peut-être plus de notre voyage. . .

Bruges, le 25 messidor.

. . . .

. . . Nous ne partons que demain pour Gand, ma bien bonne Aimée, et le courrier, à qui j'ai remis ce matin une lettre pour toi, se trouvant encore ici, je le charge de ma réponse à la tienne du 23 que je reçois à l'instant. Pourquoi ma petite Aimée va-t-elle me prêter des intentions, des finesses dont je suis à cent lieues ? Tu me prouves que tu es capable de toutes ces ruses. Quant à moi, j'avoue que jamais elles ne me viendraient à l'idée; mais je te pardonne toutes tes suppositions en faveur de la proposition de ton portrait : je l'accepte, et je voudrais déjà le posséder. Sois convaincue qu'il me procurera des distractions qui me seront plus agréables que celles des jolies femmes dont tu me parles. Ma bonne Aimée, ne perds pas un moment pour me faire ce cadeau. Tu le feras placer dans un médaillon que je porterai sur mon sein et qui ne me quittera ni jour ni nuit : ce témoin me mettra à l'abri de toutes les séductions. . .

Je te félicite du parti que tu as pris de venir visiter toutes les veuves : je sais que, réunies, elles n'engendrent point mélancolie. Présente mes hommages à Mme Louis. — Je te recommande de bien danser, de te faire le plus possible des sujets de distraction : c'est le seul moyen de te rétablir et de me présenter ma petite Aimée aussi bien portante que je le désire. Je t'embrasse un million de fois. . .

P. S. — On parle d'inviter Mme Louis à faire le voyage de Bruxelles. Tu ne dois pas douter, ma bonne amie, du plaisir que j'aurais à t'embrasser; mais je t'aime trop pour toi, pour t'engager à faire ce voyage. Rien de moins amusant que toutes ces cérémonies : ma petite Aimée s'ennuierait à la mort. En résumé, ne viens pas si on t'en priait. Tu aimes la danse, tu serais comme Tantale. Le bal commence, on reste un quart d'heure, et le Consul lève la séance, ayant des affaires plus importantes. . .

Gand, ce 27 messidor. Samedi.

Je t'ai adressé hier, ma bonne amie, une brochure qui te mettra au fait de tout ce qui a été fait ici pour l'arrivée du premier Consul. — Tout le monde trouve cela charmant ; moi, je ne puis faire attention à rien loin de ma petite Aimée, ne m'occupant que d'elle : je n'outre rien. J'ai peut-être tort de te faire part de ces sentiments lorsque tu me montres tant d'injustice, tous les jours je t'écris et longuement ; moi, je ne reçois que deux lettres de toi par cinq jours ; voilà l'exacte proportion ; et tes lettres encore sont très laconiques ; et cependant c'est moi que tu accuses de laconisme et

d'écrire rarement. Aimée! il n'y a pas de bonne foi! Toi, tu ne peux excuser ton laconisme et la rareté de tes lettres étant toujours maîtresse de ton temps. Je ne veux point trop m'arrêter sur ces idées, elles me sont trop pénibles, et puis tu m'as désarmé par la proposition de ton portrait. Cependant, je te le demande promptement : sans cela je te déclare la guerrre...

. . . .

. . . Tu me parles de l'amabilité de Mme de Gallo pour toi, de son invitation pour dimanche; tu me demandes ce que j'en pense. — Mes réflexions arriveront probablement trop tard, puisque nous sommes à samedi, à une heure après midi. J'ignore à quelle heure le courrier partira; quoi qu'il en soit, voici mes réflexions : Je n'aime point les liaisons d'*ambassadeurs*, d'*ambassadrices*. Elles ne peuvent me convenir dans ma place, elles conviennent encore moins à mon caractère; cependant je n'entends point te prier de renoncer à toutes ces invitations, mais seulement de savoir apprécier toutes ces prévenances de Mme de Gallo. Quant à ses réflexions sur les contrariétés que tu devais éprouver au sujet du mariage de Mme Leclerc, en ta place je lui aurais répondu que je n'en éprouvais aucune, cela ne pouvant regarder que Mme Leclerc, et je t'engage beaucoup à penser et à agir ainsi. Toute autre pensée est peu raisonnable, Mme Leclerc étant maîtresse de ses actions; ce qui en résultera, c'est que l'alliance que tu avais avec elle s'évanouira. C'est ce qui arrive dans la société. Au surplus, Mme Bonaparte m'avait annoncé ce projet de mariage; il est bon puisqu'il convient à la famille. Il vaut beaucoup mieux qu'elle se marie suivant la volonté de sa famille qu'à sa tête.

Il paraît que nous ne partirons que lundi de Gand pour Anvers, de là pour Bruxelles. Il pourrait bien se faire que, de cet endroit, le Consul se décide à revenir à Paris, je le désire, puisque j'embrasserais sous peu ma petite Aimée.

Mme Bonaparte vient d'entrer ; je lui ai donné de tes nouvelles ; elle m'a parlé du mariage de Paulette ; je suis convenu que, lorsque le Consul m'en parlera, je demanderai, au nom de la famille, qu'il emploie l'autorité, s'il le fallait, pour Dermide. — Tout ceci entre toi et moi. Je connais tes soucis à cet égard, l'attachement que tu portais à ton malheureux frère, tous ces motifs me feront agir et faire ce qui dépendra de moi pour qu'on le laisse en France. Mais tout ceci entre toi et moi.

. . . .

Gand, ce 28 messidor. Dimanche.

. . . .

Point de nouvelles de ma petite Aimée aujourd'hui. Elle veut toujours que la proportion de deux à cinq dont je lui ai parlé dans mes lettres, soit exacte, et son *sposo* qu'elle accusait de laconisme, et en outre d'écrire rarement, lui donne de ses nouvelles six sur cinq. Cependant, le *sposo* a plus d'occupations qu'Aimée ; si je prononçais sur le plus ou moins de chaleur d'attachement d'après ces observations, crois-tu, ma bonne amie, que tu aurais gain de cause ? Que dirait-on, si l'on savait que c'est la *sposa* qui cependant gronde ? J'ai la meilleure envie de me fâcher à mon tour ; mais la proposition de ton portrait que j'attends avec impatience me désarme toujours.

Tu n'auras pas reçu, ma bonne amie, ma lettre sur l'invitation de Mme de Gallo à temps ; mais j'espère que ton bon sens et ton jugement rare feront usage pour la suite des réflexions qu'elle renfermait. Mets-toi toujours en garde, ma bonne Aimée, contre ton amour-propre. Oppose-lui toujours ton jugement et je ne serai nullement en peine du résultat. Relis ma lettre d'hier attentivement....

. . . .

..... Va voir Mme Bessières, ramène-la chez toi. Je suis convaincu que, lorsque vous vous connaîtrez, vous vous aimerez.

Nous partons demain pour Anvers. — Nous revenons du *Te Deum* et de la messe. J'espère t'annoncer de Bruxelles notre prochain retour. Je le désire au moins aussi vivement que toi.

Réponds-moi promptement pour l'article du linge. Cette acquisition nous servirait pour Paris ; tout celui que nous y avons serait envoyé à la campagne. J'imagine au moins que ce sont là tes intentions. Je reconnais trop ta maîtrise *intra muros*, pour avoir des prétentions sur cet objet. . .

. . . .

. . . .

Je ne conçois rien à tes dernières lettres, ma chère Aimée. Celle que j'ai reçue hier m'a vivement affecté : moi te traiter en vieille mariée ! Ceci est plaisanterie, ou j'allais dire mauvaise foi. Il est faux que tu aies pu rester quatre jours sans recevoir de mes nouvelles. — Tous les jours j'ai remis à des courriers des lettres, et des lettres beaucoup plus longues que les tiennes; mais moi je n'ai reçu de celles-ci que trois sur quatre jours, et encore les trois quarts m'ont fait de la peine

à leur lecture : dans les unes, tu me parlais de tes accès de tristesse; dans les autres, tu me cherchais de véritables querelles *d'Anglais*. Tu me cites l'exemple de Cafarelli qui écrit quelquefois trois fois le même jour; mais Cafarelli reste toujours avec Mme Bonaparte, et moi je cours toujours avec le Consul. Bessières, Duroc sont dans le même cas que moi. Informe-toi celui de nous trois qui écrit le plus souvent à sa femme. Mais voilà assez de justifications ; le rôle d'accusateur me conviendrait mieux! J'ai bien le droit de me plaindre de la rareté de tes lettres, de leur laconisme et souvent de leur contenu, puisque tu me fais des reproches injustes. — Jamais je n'ai plus vivement senti toute la force de l'attachement que je te porte. Par quelle fatalité est-ce le moment que tu choisis pour en douter? — Je te le déclare, sans ta charmante proposition de m'envoyer ton portrait, je me serais fâché tout de bon; à cette seule considération je t'ai pardonné, mais envoie-le moi le plus tôt possible.

. . . Mme Bonaparte est sensible à ton souvenir; mais, comme je te l'ai écrit, elle n'a pas encore reçu de lettres de toi.

Écris-moi le plus longuement et le plus souvent possible, tes lettres me sont nécessaires...

Nous sommes ici pour quelques jours : de là nous irons à Anvers. . .

Anvers, le 1er thermidor.

Hier je n'ai rien reçu de toi! M'oublierais-tu? Mon absence te serait-elle plus facile à supporter? Je ne veux point m'arrêter à ces tristes réflexions; mais, pour les

dissiper, écris-moi tous les jours de très longues lettres.

M. Talhouët ignore la maladie de Mme Lagrange. Que devient cette petite vérole volante? Mais toi, ma bonne amie, es-tu bien certaine d'avoir eu cette maladie contagieuse?... Si tu n'as pas eu cette maladie, pourquoi aller t'exposer à l'attraper? Dans cette supposition, je te conjure de te faire vacciner sans délai. . .

Anvers, le mardi.

. . . .

Il faut que tu me connaisses bien peu d'amour-propre pour la danse pour oser me comparer sous ce rapport à d'Hénon. — Tu m'avoueras au moins que, si je danse les contredanses aussi mal, je valse bien mieux que lui.

Tes craintes sur Flessingues étaient sans fondement; mais elles te sont pardonnables, puisque ton attachement te les dictait et que, en outre, tu n'es pas obligée d'entendre la moindre chose à la marine.

Nous sommes ici dans une très belle ville, à laquelle il ne faut demander que quelques années de paix pour être une des premières de l'Europe[1]. Les habitants ont accueilli le Consul comme s'ils étaient *Français* depuis un siècle. Cela est d'autant plus remarquable qu'ils n'ont jamais fait cette réception à aucun de leurs souverains. Lorsque Joseph II est venu les visiter, les fenêtres étaient fermées et personne n'était dans les rues.

[1] L'avenir a largement réalisé cette prévision, et tout ce passage est curieux.

Tu t'excuses singulièrement, ma petite Aimée, du laconisme que je reprochais à tes lettres. Tu préfères, dis-tu, que je profite de mes moments de libres pour t'écrire, plutôt que de les employer à te lire. Cette raison serait passable si je n'avais pas toujours beaucoup plus de moments à donner à te lire qu'à t'écrire. En voiture, par exemple, je ne peux que lire. Allons, ma petite Aimée, n'écoute que ma générosité, je ne veux pas te battre plus longtemps, dans l'espoir qu'à l'avenir tu m'occuperas beaucoup à te lire ; ce sont mes moments les meilleurs et ceux qui m'aident à me faire supporter notre absence : je te le répète, elle m'est beaucoup plus pénible que je ne l'aurais cru.

En me rendant compte de ta partie dans la vallée de Montmorency, de ta visite à l'Ermitage de Jean-Jacques, tu as eu l'attention de me parler de l'encrier dont il s'était servi pour écrire la *Nouvelle Héloïse;* il paraît que de l'usage qu'il a fait de cet encrier c'est là ce qui t'a le plus frappée : c'était dans l'ordre. — Quant à moi, j'éprouve pour Aimée des sentiments que ni Jean-Jacques, ni qui que ce soit ne parviendront jamais à rendre sur le papier. . . . .

. . . .

Je ne conçois point, ma petite Aimée, qu'avec les soupçons que tu as sur les voleurs de ton singe tu ne puisses parvenir à le retrouver. On doit connaître le nom des ouvriers qu'a employés le menuisier ; *par les voisins on peut tout découvrir*[1]. Lorsque je serai de retour, je m'en occuperai. . . . .

[1] *Par les voisins on peut tout découvrir.* Qu'il y a de science de l'humanité dans ces sept mots !

Anvers, le 1er complémentaire.

. . . .

Je reçois à l'instant, ma petite Aimée, ta charmante du 28; les deux jours qui vont s'écouler auparavant que je puisse recevoir ton portrait vont me paraître longs. Sois tranquille, il ne quittera pas le dehors du cœur qui a voué tout son intérieur à sa petite Aimée. Le courrier n'étant pas encore parti, j'ai voulu profiter de ce délai pour t'accuser réception de ta lettre que j'ai lue déjà vingt fois. Ce matin, en t'écrivant, je n'avais pas encore de tes nouvelles; aussi, ai-je été tenté de te gronder. Oui, ma bonne amie, tu possèdes toutes mes affections, et *je mérite en retour tous les sentiments tendres et délicats de ma petite femme.* Mais où as-tu trouvé que *tu aimais autant que moi,* mais que *tu ne savais pas si bien t'exprimer?* Je te réponds que tu as tort. Tu rends parfaitement tes idées, rien n'est mieux écrit que ta dernière lettre; c'est le sentiment, l'esprit et le cœur sous la dictée desquels tu m'as écrit.

Tout en regrettant le motif qui a empêché la soirée de dimanche d'avoir lieu, je suis, comme mes lettres précédentes te le prouveront, fort ravi du résultat. Tu as été charmante chez Mme Leclerc, tu as fort bien fait d'y aller et de lui répondre sur ses questions comme tu le dis. — J'attendais cela de ton jugement. . . . . .
. . . .

Bruxelles, le 7 thermidor.

. . . . . Comme nous ne pourrons retourner à Savigny qu'après la fête du Consul, apporte à Paris tout

ce qu'il faut pour t'habiller. Je voudrais te voir la robe que tu es après à broder, mais je crains qu'elle ne soit pas achevée; fais pour le mieux.

Je renvoie demain ou après Jean avec mes chevaux à Savigny ; malgré le voyage et les grandes courses que je leur ai fait faire, ils ne sont point fatigués. — Jean est impayable pour l'intelligence et le soin qu'il a des chevaux.

Il paraît, par ce que m'a dit Mme Bonaparte, que Mme Louis et quelques-unes de ces dames doivent aller passer quelque temps à Savigny; fais donc ton possible pour voir Mme Bessières auparavant notre retour. Va à Grignan et ramène-la à Savigny. Je te le répète, vous vous conviendrez lorsque vous vous connaîtrez ; et puis tu feras plaisir à ton petit Louis. . . . .

. . . .

M'enverras-tu une lettre pour Mme Bonaparte? Elle se porte bien ; elle me demande toujours de tes nouvelles. Elle prend bien tes intérêts ; car, m'ayant vu plaisanter un jour avec une femme, elle m'a menacé de te le dire. . .

Tu ne me dis rien du gros mouton.

Mes amitiés à Beaupré et à Desessart. *Io embracio al mio cuore, mia vita, mio toto, mio amore*... Me voilà au bout de mon italien, n'ayant personne pour m'aider; mais en bon français je t'assurerai que je serai toujours ton bon *sposo* et ton amant.

L. D.

Je viens de recevoir le portrait de ma petite Aimée; on ne peut pas dire que tu es flattée, car tu es dix fois mieux. Quoi qu'il en soit, provisoirement je m'en con-

tente et je le traiterai comme s'il était bien ressemblant; il a déjà été embrassé cent fois, mais sur ces cent fois quatre-vingt-dix sur les yeux, c'est ce qu'il y a de plus ressemblant. J'ai reçu aussi ta lettre *médiocrement aimable,* tu y fais des reproches à ton petit Louis, mais il n'y a fait nulle attention; il est tout entier au portrait de sa petite *sposa.*

Tout aujourd'hui nous avons été dans les réceptions ; ce soir au bal de la ville; je puis t'attester qu'à toutes les fêtes que partout on donne au Consul je ne suis qu'en corps, mon esprit est près de ma petite Aimée. . .

. Je vais écrire pour que l'on t'envoie des échantillons de linge et le prix au juste. Tu vois que j'entends raison, même lorsque tu te moques de moi et de mes marchés . . . .

. . . . . Le retour du Consul est encore incertain; cependant tout annonce que nous sommes au moins aux trois quarts de notre voyage; mais jamais la fin n'arrivera aussi tôt que je le désire. . . . .

. . . .

Bruxelles, ce samedi.

. . . .

Bruxelles, ce 9 thermidor.

. . . . . Hier, quatre lignes de ma petite Aimée; auaujourd'hui rien. . . Tu vois, ma bonne amie, que j'ai eu bien à souffrir ces jours-ci. . .

J'ai fait partir *** ce matin, il arrivera du 14 au 16, il te donnera des détails sur toutes les fêtes que je

serais très embarrassé de rendre, n'y étant qu'en corps, mon cœur et mon esprit étant près de ma petite Aimée. . .

Enfin nous partons demain pour Maëstricht ; et, depuis cette dernière ville, j'aurai de jour en jour la douce satisfaction de me rapprocher de ma petite femme. . .

. . . . . Fais attention, ma petite Aimée, au vif désir que je t'ai manifesté dans plusieurs lettres pour Mme Bessières. Comme toi, elle est sensible, bonne épouse, et je suis convaincu que vous serez bonnes amies, lorsque vous vous connaîtrez plus particulièrement.

Mme Bonaparte jouit toujours d'une très bonne santé. Mais quand lui écriras-tu ?

. . . .

Bruxelles, ce 10 thermidor.

Mes dernières lettres, ma bonne amie, auront dû te donner des assurances sur notre retour, nous serons décidément à Paris au plus tard le 25. En te donnant cette nouvelle, j'en ai *juré par notre amour :* tu connais la valeur de ce serment. Nous sommes restés un jour de plus à Bruxelles, mais demain, à quatre heures du matin, nous partons pour Maëstricht. . . . .

. . . .

. . . . . Je ne suis pas du tout de l'avis de la petite Aimée sur l'emploi qu'elle fait de son argent ; en le mettant à se donner ce qu'elle appelle des chiffons, elle m'eût fait bien plus de plaisir qu'en l'employant à me donner des *surprises*. J'ai cherché à deviner ce qu'elle me préparait, mais en vain. Pour en revenir

aux chiffons, ils sont nécessaires, ma bonne amie ; ne les néglige pas trop. Je sçais bien que ta figure, ta tournure n'en ont pas besoin, mais ils sont reçus dans la société, et, je t'en conjure, pense un peu plus à toi. . .

Oui, ma petite, je te promets mon portrait. Je n'ai pas attendu ta demande; depuis mon arrivée à Bruxelles, j'ai fait courir Laforest pour trouver un bon peintre; mais il n'a rien découvert de passable : à Paris, ce sera ma première occupation ; la deuxième, de te tourmenter pour obtenir un autre portrait de toi où tes formes soient mieux rendues. En attendant, je rends mes hommages mille fois par jour à celui que j'ai. . . .

. . . .

Amuse les veuves et mets-moi à leurs pieds; il n'y a pas d'inconvénient à une aussi grande distance. Tu sçais que je n'y vois pas de loin. Mes hommages à Mme Louis. . .

. . . . . Tu me demandes l'explication de mon italien. — C'est de la pure méchanceté. — Tu aurais dû au moins me deviner. Je te le rends en bon français : assurance d'amour, de fidélité, etc. . . L'italien rendant mieux ces sentiments, j'ai voulu faire usage de cette langue ; mais il paraît que je n'ai employé qu'un italien bourguignon, et tu ne connais pas encore ce patois. . .

Je t'embrasse mille fois et t'aime par-dessus tout : 25 thermidor, arrivez donc vite ! . . .

Liège, ce 14 thermidor.

Je revis, ma bien bonne petite Aimée, depuis que j'ai le visage tourné de ton côté; auparavant, il n'y avait

que mon imagination. Voilà encore une nuit de passée. — Dans dix jours je t'embrasserai. — Je compte maintenant les heures, les minutes, enfin je ne me reconnais pas. Je croyais n'être plus susceptible d'être remué aussi fortement par l'amour, il faut bien dire le mot. Aimée seule pouvait opérer cette métamorphose... Je serais fort embarrassé de dire quel est celui des deux sentiments, de l'estime et de l'amour que j'éprouve pour toi, qui l'emporte. . . . .

. . . .

... J'ai eu l'occasion de parler au consul de Dermide; il paraît désirer que tu t'en charges après le mariage de Mme Leclerc jusqu'à l'époque où on pourra le mettre dans une pension publique; nous parlerons de tout cela ensemble ; mais, je t'en conjure, que tout ceci ne soit que pour toi.

Demain nous partons pour Namur. . . . .

. . . .

Namur, le 15 thermidor.

. . . .

Je reçois, ma bien bonne Aimée, trois de tes lettres, entre autres celle du 13. Je ne suis pas encore remis des dangers que tu as courus, tu n'y as échappé que par miracle ; et ton pauvre cocher dont tu me faisais un si grand éloge dans toutes tes lettres ! Laisse-t-il des enfants dans la misère ou quelques autres proches parents ? Mais à quoi bon cette question? Connaissant le cœur de ma petite Aimée, il aura fait ce qui était convenable. Cet évènement ne fait qu'ajouter au désir que j'ai de te rejoindre... C'est définitivement le 23 que

nous serons à Saint-Cloud; ainsi viens à Paris le 22. Laforest y arrivera de bonne heure le 23 et t'instruira de l'heure où le Consul arrivera le 23 à Saint-Cloud, pour que je t'y trouve et qu'un quart d'heure après nous soyons en route pour Paris où il faudra rester quelques jours pour aller à Saint-Cloud le jour de la fête du Consul, qui arrive (la fête), le 26 du courant. Tu ferais bien à ce sujet de demander à Mme Louis si tu ne pourrais pas être utile à quelque chose dans la petite pièce qui lui sera sans doute donnée à ce sujet . . . .

. . . .

J'ai voulu me distraire un moment des dangers que tu as courus; le tableau m'en revient toujours. Ma bonne amie, ne va plus en calèche la nuit dans des chemins de traverse sans ton petit Louis. Il n'y a qu'avec lui que tu peux être à l'abri des dangers.

Avec quel plaisir je fais aujourd'hui dix-huit à vingt lieues de poste, le visage toujours tourné vers toi! Ce plaisir ira toujours *crescendo* jusqu'au moment où je te serrerai dans mes bras, ce sera celui où j'aurai éprouvé le plus de bonheur depuis que j'existe.

Namur, ce 16 thermidor.

Depuis ma lettre d'hier, ma bonne amie, plusieurs de ces messieurs m'ont donné à lire des récits de l'accident qui vous est arrivé, j'en avais la tête pleine en me couchant; aussi ma nuit a-t-elle été détestable. Parmi ces récits ce qui m'a le plus ému, ce sont les cris que tu poussais, cris qui ont attiré M. Agard, et il a reconnu que tu n'avais rien et que tes plaintes

étaient pour ton malheureux cocher. J'ai dit : « Je reconnais bien là la sensibilité de mon Aimée. » Oui, ce fait est exact. Combien de femmes auraient eu des attaques de nerfs, auraient poussé des cris sur des maux qu'elles n'avaient pas et n'auraient pas été touchées du malheur de ce cocher ! — Aussi, je te préfère à toutes celles que j'ai connues ; aussi je t'aime et t'estime avec passion. Que le 23 est long à arriver ! . . . .
. . . .

... Nous partons demain pour Givet. Il fait toujours une chaleur excessive. Je t'embrasse mille fois. Ton portrait m'est d'une grande utilité. Aussitôt que je suis seul je lui adresse de jolies choses, je le couvre de baisers ; j'ai l'air d'un fou, mais je suis amoureux, et fou est l'épithète que notre langue donne aux gens amoureux.

Dunkerque, 18 brumaire.

Je t'accuse, ma bien bonne Aimée, réception de tes lettres des 12, 13 et 14. Je vais répondre par ordre de date.

Il est très convenable que tu remercies le sous-préfet de l'envoi des œillets. Je vais faire les démarches nécessaires pour te procurer des oignons de jacinthe ainsi que des renoncules et des anémones de Hollande.

Cette petite lettre n'est rien, mais les riens trahissent plus encore que les grandes choses la nature et l'âme d'un homme... Nous avouons que qu'il nous plaît de voir le maréchal s'occuper de

fleurs de façon à prouver qu'il les aimait. Ma mère m'a souvent répété que la fleur et le parfum de l'oranger plaisaient particulièrement à mon père.

Au quartier général à Dunkerque, le 4 germinal.

A mon arrivée ici j'ai trouvé, ma petite Aimée, tes deux lettres des 1er et 2 du courant ; et, comme tu l'as bien présumé, j'ai été aussi étonné que toi du choix que l'on a fait de toi pour être près de Son Altesse Impériale la mère de l'Empereur; j'ajouterai même tout aussi fâché, puisque enfin on ne se fait pas le caractère ; et, par exemple, toutes les représentations des grandes sociétés non-seulement me contrarient, mais même me font mal. Un autre motif non moins important, celui de ta santé, celui de ton état de grossesse qui ne te permet pas d'être debout sans beaucoup souffrir. Voilà les sentiments que j'ai éprouvés, mon Aimée, à l'annonce de cette nouvelle, j'ajouterai même que d'autres motifs personnels sont venus se mêler à ces réflexions; par exemple, il m'arrivera très souvent en revenant des Tuileries de ne point trouver ma petite Aimée ; ses devoirs l'appelleront ailleurs ; il arrivera quelquefois que nous ne serons pas dans la même ville, enfin nous ne pourrons pas vivre bourgeoisement. Tu vois, ma bonne Aimée, qu'aucune des contrariétés ne m'échappe. Tu as dû préjuger mes sentiments, et cependant tu finis par me demander mon avis en m'annonçant que tu te soumettras à ma volonté, quelle qu'elle soit. Ce que tu feras sera bien fait, quelles qu'en soient les suites : voilà ma décision; maintenant je vais

te donner mon avis : nous sommes comblés des bienfaits et des faveurs de l'Empereur, donc, par reconnaissance, il faut faire ce qu'il désire, et il faut le faire avec une telle grâce que jamais il ne puisse se douter combien cela nous contrarie, et il faut remplir ta charge avec l'intention de montrer ta reconnaissance et, pour cela, faire ce qui dépendra de toi pour que toutes les personnes admises à faire leur cour sortent satisfaites des prévenances, des attentions qu'elles auront reçues. C'est une bonne manière de faire aimer la princesse et cela a son utilité pour l'Empereur; mais, ma petite Aimée, je sais que, une fois déterminée à accepter, ces recommandations te sont inutiles. Ton jugement, ton éloignement pour le caquetage me garantissent ton esprit de conduite. Enfin, je terminerai par une réflexion : c'est qu'il y aurait de l'égoïsme à refuser une charge parce qu'elle entraîne des assujettissements lorsque l'on tient de la même personne d'autres places éminentes, lucratives, et ni toi ni moi ne sommes égoïstes. Je termine ici toutes mes réflexions et je te donne mes commissions pour notre petite Joséphine, ce sont mille caresses, et pour sa bonne maman, à qui son bon *sposo* envoie mille baisers, l'assurance de son amour et de sa fidélité.

L. DAVOUT.

Nous n'avons pu renoncer à copier un seul mot de cette lettre, tant elle nous a paru empreinte de déférence et d'esprit de justice. Le maréchal ne veut rien imposer à sa femme qui soit de nature à lui déplaire ; cependant sa conscience et sa recon-

naissance le portent à accepter une faveur apparente (en réalité une lourde charge), qui va changer son existence et gêner ses goûts. L'amour de la vie intime, du chez soi, éloigne naturellement des représentations toujours quelque peu théâtrales des cours; mais ce noble esprit savait les accepter par gratitude, puis encore, par l'espérance de quelque bien à faire.

Quartier général à Dunkerque, le 7 germinal.

Je reçois ta lettre du 5, ma petite Aimée, je t'ai donné toute ma pensée dans ma réponse à ta lettre du 2. Toutes ces places ne sont ni dans tes goûts ni dans les miens, mais ma reconnaissance, mon dévouement à l'Empereur ne nous permettent point de consulter nos goûts, et dans cette circonstance, outre qu'il y aurait de l'ingratitude, ce serait encore montrer de l'égoïsme, puisque, comblés des bienfaits de Sa Majesté, nous n'aimerions que ce qui ne nous contrarie pas dans les charges que notre position nous impose; ainsi il faut remplir la charge avec grâce, c'est-à-dire de manière à ce que l'on ne puisse pas voir les sacrifices que cela te coûte, puisque depuis tous tes malheurs, et par caractère, la grande société ne t'est pas agréable. Dans cette circonstance, les bontés dont tu as toujours été comblée de la part de la mère de l'Empereur te rendront moins désagréables les assujettissements de ta place; mais en voilà assez, surtout après ma lettre du 4, où je suis entré dans tous les détails.

Tu as donc été deux jours sans m'écrire, n'ayant pas de lettre de toi ni du 3 ni du 4. Tu m'annonces que notre petite Joséphine souffre des dents, je crains bien que les froids qui existent depuis quelques jours ne contribuent pour beaucoup à ses souffrances. Je l'embrasse de tout mon cœur, ainsi que sa belle maman.

Au quartier général à Dunkerque, le 8 germinal.

J'ai reçu ta lettre du 3, ma petite Aimée ; après toutes les réflexions contenues dans les miennes du 4 et du 5 je n'ai rien à t'ajouter : nous devons tant à l'Empereur, à l'Impératrice, puisque c'est elle qui a fait notre mariage, qu'il me semble que nous devons tout accepter avec reconnaissance ; je n'ai donc aucune observation juste à faire à l'Empereur. Je sais bien que ta santé, tes goûts, les miens, sont en opposition ; mais, ma petite Aimée, ce sont des raisons dictées par l'égoïsme ; nous devons tout à Leurs Majestés, et, lorsque je dispose de ta santé, tu ne doutes pas que c'est un sacrifice personnel que je fais. Dans cette circonstance, la bienveillance dont Madame, mère de l'Empereur, t'a toujours honorée mettra de l'agrément dans le service dont tu es chargée.

Je te conjure, ma petite Aimée, d'être raisonnable ; si tu ne l'es pas, je t'aime trop pour t'en faire jamais des reproches, mais j'ai dû, puisque tu m'as demandé mon avis, te le donner ; d'ailleurs n'as-tu pas annoncé que tu allais écrire pour me consulter ?

. . . .

Que de sagesse et de bonté dans ces pages ! Le

maréchal ne veut rien demander à sa femme qui puisse lui déplaire, il cherche seulement à lui faire vouloir ce qu'il juge être le meilleur, sauf à braver le blâme, pour le détourner d'elle, si elle refuse en alléguant le désir de son mari de la trouver au foyer quand il revient chez lui.

Au quartier général à Dunkerque, le 10 germinal, an XIII (1804).

. . . .

Ta lettre du 6 m'a beaucoup affecté; et quels conseils puis-je te donner, ma bonne petite Aimée, lorsque tu me déclares que ta santé va se détruire et que tu mourras de chagrin si je ne vois pas jour à obtenir ta démission; que tu n'as pas cessé les larmes depuis le 1er au soir que tu sais ta nomination? Puisqu'il y va de ta santé, ma bonne amie, je ne puis que te recommander de remercier. Dans mes lettres du 4 et du 6, j'ai cherché à te prouver que non-seulement tu devais accepter, mais qu'il le fallait faire avec grâce et reconnaissance. Les bienfaits dont j'ai été comblé par l'Empereur imposent l'obligation de ce qu'il désire; j'ajoutais que raisonner autrement, c'était être égoïste. Je ne te répéterai point mes raisons, les ayant suffisamment développées; tu dois assez me connaître pour savoir que, dans l'avis que je t'ai donné, je n'ai pas eu d'autres motifs que ceux que je t'ai exposés. Ce n'est point par un calcul personnel que je t'ai donné ce conseil; jamais je ne te sacrifierai par de pareilles considérations. Ce serait la première fois que j'aurais pensé à moi. Non, la seule reconnaissance, le seul dévouement en-

vers Sa Majesté m'ont fait parler ainsi; mais, ma bonne amie, lorsque à ces grandes considérations tu m'opposes ce langage, je n'ai plus à objecter.

Fais ce que tu voudras, et je te jure de ne jamais te faire le plus petit reproche : en voilà bien assez, ma petite Aimée...

« *Ce serait la première fois que j'aurais pensé à moi.* » Quelle belle justice le maréchal se rend à lui-même par cette simple parole, et qui sait si la démission de la maréchale, *dont il accepta la responsabilité,* n'a pas été le point de départ de ses déplaisances et des injustices de l'Empereur?

Dunkerque, le 13 germinal, an XIII.

. . . .

Ma petite Aimée, ta lettre du 10 cherche à me tranquilliser sur ma petite Joséphine, et précisément l'affectation, que tu apportes à me dire que maintenant elle va bien, me donne à penser qu'il y a beaucoup d'espérance, il est vrai, mais qu'elle est encore malade. D'un autre côté, le colonel Dorsenne m'écrit que tu te portes assez bien et que ma fille sera sous peu de jours rétablie. Dis-moi, ma bonne amie, toujours toute la vérité. Tu vois qu'il y a des inconvénients à la dissimuler, puisqu'elle perce toujours par quelque côté inattendu, et alors elle est bien plus inquiétante. Ta santé, ma petite Aimée, a été attaquée et par les inquiétudes que t'a données ta Joséphine et par la manière dont tu as pris ta nomination. Au premier

moment de libre, je t'écrirai longuement sur cet article, et j'espère qu'alors tu verras moins en noir, et qu'il ne sera plus question ou de donner ta démission ou de vendre Savigny ; je te prouverai que tu peux garder l'un et l'autre, que tu peux rester huit jours à Paris ou à Trianon pour y faire ton service et aller passer quinze jours à Savigny. Madame se prêtera à ces arrangements lorsqu'elle verra qu'ils sont nécessaires à tes affaires et à ta santé. Puisque l'Empereur sans une insinuation préalable t'a désignée, c'est qu'il le voulait ; il avait ses raisons, et c'est parce que je les ai pressenties que je t'ai conseillé de ne point refuser, car si dans tout cela il n'avait été question que de mes intérêts, je t'aurais dit : « Refuse », mais j'ai cru voir que Sa Majesté ne voulait que des personnes sûres dans l'intérieur de la maison de sa mère pour éviter ou rendre plus difficiles toutes les tracasseries de famille dont il n'a été que trop tourmenté. Cette idée est le seul motif de mes conseils. Au surplus, je t'écrirai, je te le répète, plus en détail au premier moment que j'aurai de libre. . . . .
. . . .

Dunkerque, le 14 germinal, an XIII.

Je reçois ta lettre du 12, ma petite Aimée ; ta plaisanterie sur ta santé dont je fais le sacrifice me fait de la peine. Ce sacrifice me coûterait la mienne. Demain je te gronderai sur cette vilaine réflexion. Aujourd'hui je ne te parlerai que de l'espérance que j'ai du parfait rétablissement de notre petite Joséphine. Hier j'en doutais, mais, puisque tu continues à me tranquilliser, je me rends. . . . .
. . . .

Dunkerque, le 15 germinal, an XIII.

Je n'ai rien reçu de toi aujourd'hui, ma petite Aimée. Je te conjure d'envoyer tous les jours tes lettres à la grande poste ; elles me parviendront alors régulièrement et presque toujours vingt-quatre heures plus tôt. Je ne veux point trop me tourmenter et sur ta santé et sur celle de notre Joséphine. Je préfère attribuer ce retard à l'inexactitude des facteurs et de la portière. Il y a plusieurs jours que je te promets une longue conversation sur ta position : je suis obligé de la remettre, faute de temps pour la faire ; j'espère demain en trouver assez pour remplir ma promesse. Je t'annonce d'avance que je serai toujours de la même opinion : refuser, si ta santé en est attaquée, et accepter si cette raison n'existe pas, et accepter avec grâce.

J'ai reçu il y a quelques jours l'annonce que le collège électoral du département de l'Yonne, dont Sa Majesté m'a conféré la présidence, était convoqué pour le 6 floréal, c'est-à-dire dans vingt jours ; il m'eût été très agréable de me rendre à Auxerre, puisque cela m'eût procuré l'occasion d'embrasser ma petite Aimée ; et vraisemblablement j'eusse été assez heureux pour obtenir d'elle de m'accompagner dans cette mission qui m'eût été doublement agréable, étant avec ma petite Aimée, et allant au milieu de mes compatriotes dont j'ai toujours reçu des marques de bienveillance et d'estime ; mais le ministre de la guerre ne m'ayant pas envoyé des ordres pour m'absenter, j'ai été obligé de prévenir le ministre de l'intérieur pour que l'on désigne un autre président, et, en outre, je t'avouerai, ma petite Aimée, que ce voyage eût été trop dispendieux

pour nos finances; tu vois que je suis bien raisonnable puisque je sçais faire un grand sacrifice, celui de t'embrasser pour ne pas ajouter à nos dettes. . . . .
. . . .

Dunkerque, ce 16 germinal.

Si cette lettre te trouve à Savigny, ma petite Aimée, je te renouvelle ma prière : quelque utile que puisse y être ta présence, de n'y rester qu'autant que tu pourras t'y distraire et t'y bien porter. Après mes devoirs et le service de mon souverain, je ne tiens qu'à toi dans le monde, ma bien bonne amie ; il me sera aussi indifférent d'habiter Savigny qu'un autre endroit, pourvu que nous soyons réunis et que je te voie bien portante. Voilà mon unique désir; ainsi, néglige les ouvrages que nous y faisons faire pour ne t'occuper que de ta santé. Si j'éprouve une satisfaction lorsque tu m'annonces que le fruit que tu portes est très remuant, je ne m'en réjouis que parce que cela me donne la preuve de ta bonne santé. Après tous les malheurs que nous avons éprouvés, je ne veux point m'occuper d'enfants, ni croire que nous pourrons avoir le bonheur d'en élever d'assez grands pour nous en faire des amis. Je ne veux m'occuper que du bonheur de posséder une amie, une femme qui mérite toute ma tendresse et mon attachement par ses belles et rares qualités. Je sens et j'apprécie, ma petite Aimée, ce bonheur; ma conduite t'en donnera toujours la preuve. Mille fois je t'ai donné ces assurances, mille fois j'aimerai encore à te les renouveler. . . . .
. . . .

Dunkerque.

. . . .

Tu sais ou tu ne sais pas que Sa Majesté a ordonné à M. Denon de faire peindre en pied, et de grandeur naturelle, tous les maréchaux de l'empire, et de faire placer ces portraits, le 1er messidor, dans sa galerie des Tuileries. M. Gautherot est chargé du mien ; j'ai désiré différer, mais il n'y a pas eu moyen, il doit en conséquence venir à Dunkerque, il a dû passer plusieurs fois chez toi sans pouvoir te joindre pour te demander si tu n'aurais pas un portrait de moi ressemblant ; alors il eût fait le mien sur celui-là, mais il paraît pour la ressemblance préférer faire le voyage. . . . .

. . . .

Ce temps doux ne peut que favoriser la dentition de notre petite Joséphine...

Ma mère m'assure, dans une lettre que je viens de recevoir, que si ma fille tient de moi elle sera très facile à élever, que rien n'était plus doux, plus gentil, que ton bon *sposo* pendant son sevrage : il paraît que j'ai toujours eu un bon caractère. . . . .

. . . .

Cette dernière phrase est vraiment curieuse à recueillir !

Dunkerque, le 17 germinal, an XIII.

... Si les chevaux que je dois recevoir du Hanovre sont en état de te servir de suite, je te les enverrai comme tu le désires avec un de mes bons palefreniers.

Puisque les chevaux alezans te conviennent, je suis fort aise que tu te sois déterminée à les acheter, malgré leur prix; c'est la première fantaisie que tu te permets, j'aurais voulu avoir toujours été aussi raisonnable que toi.

La visite des princes Louis et Borghèse à Savigny dont tu n'as eu connaissance que par ton concierge, est de la dernière malhonnêteté, surtout en réfléchissant sur la conversation de la princesse Borghèse, qui non-seulement me fait parler, mais, même l'Empereur. Les procédés sont de tous les rangs. Ces princes devaient au moins t'en faire prévenir ; mais, puisque le prince Borghèse trouve au-dessous de lui les procédés de tous les temps et de tous les pays, je te prie de ne faire aucune attention à tout ce qui te sera écrit ou dit sur cette terre. Si par la suite j'ai l'occasion de pouvoir seulement soupçonner que l'Empereur verrait avec plaisir que je m'en défisse, alors sans regret je m'empresserai de la céder à la princesse Borghèse, je te conjurerai de faire ce sacrifice ; il faut attendre pour cela le retour de Sa Majesté ; mais nous ferons fort bien de suspendre jusqu'à cette époque non-seulement la construction de la basse-cour, mais toute espèce de réparations, hors celles indispensablement nécessaires. Tu vois, ma petite Aimée, que je suis raisonnable ; je l'eusse été bien davantage si on y avait mis les procédés d'usage : en voilà assez sur ce chapitre.

J'espère que la bienveillance dont tu as toujours été honorée de la part de Madame allégera les contrariétés que tu as éprouvées de la maladie de ta fille et de notre pénible position du côté des finances qui t'impose l'obligation de l'économie et, par conséquent, d'aller habiter la campagne.

Je ne t'ai rien répondu sur tes plaintes de *** parce que je suis bien convaincu que par tes bons procédés, ton jugement, tu la ramèneras, quels que soient son caractère et ses prétentions. . . . .
. . . .

Dunkerque, le 20 germinal, an XIII.

Je reçois à l'instant tes lettres des 17 et 18, ma petite Aimée. Le même courrier m'a apporté le *Moniteur* du 18, qui m'annonce qu'il faut que je sois rendu à Auxerre, le 6 du mois prochain, pour y présider le collège électoral. Ainsi, ma petite Aimée, je serai au plus tard le 1er à Paris. J'espère que tu obtiendras de Madame la permission de m'accompagner. Continue de m'écrire ici. Demain je te ferai part de mon itinéraire et de mes dispositions pour ma présidence où il faudra représenter, bon gré mal gré. — Je compte beaucoup sur ma petite femme pour cette représentation nécessaire pour remplir les vues de l'Empereur. Je me borne ce soir à t'annoncer cette nouvelle ; demain nous nous entretiendrons des moyens d'exécution. Je ne prendrai avec moi qu'Alexandre et Bonneville.
. . . .

Calais, ce 22 germinal, an XIII.

Par ma dernière lettre je t'annonçais, ma petite Aimée, mon arrivée pour le 1er au plus tard. Tu peux bien croire que je ferai mon possible pour accélérer ce moment. — Je désire bien que tu accèdes à mes pressantes sollicitations de m'accompagner à Auxerre ; nous

profiterions de ce moment pour aller voir ma famille. J'ai pris ici, près de M. Petit (qui a présidé l'année dernière), des informations sur les ressources que l'on trouvait à Auxerre pour traiter. Il m'a donné des renseignements suffisants et satisfaisants. — Nous n'aurons à emporter ni linge ni argenterie. — On traitera à tant par tête, c'est à assez bon compte. Le préfet m'a déjà offert la préfecture ; ainsi ce serait là où nous irions descendre. — Je compte amener Laforest et Ozane; toi, tu ferais bien d'emmener, bien entendu, ta femme de chambre et aussi Péqueux, plus Geoffroy, Jean. — Laverne resterait pour panser et avoir soin des chevaux. Voici d'autres préparatifs indispensables : il faudrait, le 28 ou le 29 de ce mois, envoyer à Auxerre Jean avec ta belle voiture de Bruxelles. — Je prévois ton objection sur les chevaux, ceux que tu viens d'acheter étant trop jeunes et les noirs trop laids; mais Beaumont peut nous rendre le service de nous prêter deux de ses chevaux qui conduiraient la voiture à petites journées. S'ils partent le 28, il n'y a que quarante-cinq lieues de poste qu'ils peuvent facilement faire en six jours. — Le général Hulin aurait la complaisance de procurer une feuille de route à Jean pour les barrières. — Beaumont, pendant l'absence de ses chevaux, prendrait nos noirs. Tu vois que j'arrange et lève les difficultés facilement ; mais aussi je connais la complaisance de mon beau-frère et je juge de lui par moi. Tu ferais mettre dans la voiture quelques paquets de linge, de robes à ton usage . . . .

. . . .

Voilà tous mes détails relatifs au voyage. Voici mon itinéraire. Je serai à Paris le 1er ; nous irons le lendemain à Savigny, et nous partirons le 4 de grand matin

pour Auxerre dans ta dormeuse. Nous y serons rendus le 5 dans la nuit ou de très grand matin. Le 6 l'assemblée commence, elle durera cinq ou six jours au plus; le 12 ou le 13 nous irions à Ravières; le 15 à Annoux; le 17 à Vignes; le 18 ou le 19, nous reviendrions à Paris où je passerais avec toi quelques jours; je compte, comme tu le vois, sur la bienveillance et les bontés dont t'honore Madame, puisque je ne mets pas en doute qu'elle te donnera la permission de venir avec moi à Auxerre. . . . .

. . . .

Le 28 avril, Ostende.

Puisque ton parti est pris de continuer à habiter l'Orangerie, je me propose de bien profiter de l'occasion pour entretenir l'Empereur un moment de ce petit intérêt particulier, mais qui est pour moi d'une grande importance, puisque la réussite de ma demande doit contribuer à ton bonheur et t'éviter beaucoup de tourments.

Tous tes détails sur notre Joséphine sont pour moi du plus grand intérêt; les moments de bonheur qu'elle te fait passer ajoutent à la tendresse que je porte à notre enfant. . . . .

. . . .

Le détail dans lequel tu entres de tes bienfaits m'est bien agréable. Je te remercie de les faire tomber plus particulièrement sur les parents des conscrits : c'est ainsi que doit agir la femme d'un chef militaire. . . .

. . . .

Dans tes projets d'arrangement de Savigny, je te prie

de mettre à la tête celui de bien faire arranger ta chambre et de la bien faire meubler, etc. Il faut que l'on y travaille pendant tes couches. Donne, je t'en conjure, tes ordres en conséquence. — Je donne pour cette dépense et je promets sous trois mois d'acquitter 15,000 francs. — Cela est indépendant de ce que je t'ai promis : je te conjure, ma bien bonne Aimée, d'exécuter ce projet. . . . .

. . . .

Dunkerque, le 11 prairial.

Henry est arrivé hier soir; il m'a remis, ma petite Aimée, ta toute petite lettre du 6, qui ne me disait pas tout ce que je désirais sçavoir sur ta santé; mais les mille questions que j'ai adressées à Henry qui m'a fait autant de réponses, m'ont un peu dédommagé et tranquillisé sur ta santé.

J'ai reçu hier deux lettres qui produiront sur toi le même effet, c'est-à-dire qu'elles te toucheront jusqu'aux larmes. Je te les envoie. L'une est du prince Joseph, l'autre de Mme Campan. J'ai été extrêmement sensible à la lettre pleine de sensibilité et de bienveillance du prince Joseph. L'éloge que fait Mme Campan de ma bonne petite Aimée m'a touché, et j'ai vu avec bien du plaisir que l'on t'appréciait : ces éloges sont plus flatteurs que toutes les cajoleries et fadeurs des sociétés.

Henry ignorait le jour de ton départ de Saint-Maur; ainsi j'espère que tu y seras restée quelques jours de plus que tu n'en avais l'intention. Je te conjure, ma petite Aimée, de ne pas faire un long séjour dans ta maison de Paris. Il est inutile de te répéter mes motifs.

Vas à Pontoise, à Saint-Leu, si la princesse Louis y est; enfin, ne reste pas dans un séjour où tout te rappelle des malheurs. . . . .

Dunkerque, 14 prairial.

Je reçois tes lettres du 10 et 11, ma petite Aimée; je redoutais ton arrivée à Paris, comme mes précédentes lettres te l'auront prouvé; tout t'y rappelant notre malheur, le premier moment surtout me donnait beaucoup d'inquiétude : il faut si peu de chose dans l'état où tu es pour altérer ta santé! Mais mes craintes sont un peu diminuées, puisque je vois que tu opposes à tous tes accès de tristesse les réflexions que doit te dicter l'attachement que nous nous portons et qui *te* et *nous* fait une loi de ménager notre santé. Le remède, ma bien bonne Aimée, que tu as employé pour provoquer le sommeil, dans toute autre circonstance m'eût fait rire : une femme, lire les campagnes de Louis XIV pour s'endormir! celà peut paraître plaisant; peut-être as-tu voulu dire le *Siècle de Louis XIV!*

Puisque, toute réflexion faite et après avoir attendu le temps que je t'avais demandé pour prendre ton parti, tu as persisté dans ta résolution de remercier Madame, je te tiendrai ma promesse de ne jamais te faire la moindre réflexion à cet égard.

Je ne te sollicite point, ma bonne amie, d'aller à Savigny; je désire même que tu n'y ailles jamais seule : ce séjour serait plus que triste, si tu n'avais point quelque société. . . . .

Boulogne, ce 17 prairial.

Je pars ce soir pour Dunkerque, et demain soir je serai à Ostende. Je désire, plus que je ne l'espère, y trouver des nouvelles de Joséphine et de sa belle petite maman. Celle-ci a-t-elle été un peu raisonnable, lorsqu'elle aura appris que son bon Louis, pour suivre les avis de Marchet, lui avait caché son départ, et qu'elle avait reçu — sans s'en douter — ses adieux? Ce quart d'heure de dissimulation m'a été bien pénible, et j'ai été obligé de mettre toute ma science à me contrefaire pour que tu ne puisses point lire sur ma figure le chagrin que j'éprouvais. — Je ne puis trop te recommander notre petite Joséphine; puisque tu as voulu absolument nourrir, tu te dois entièrement à elle, et surtout ne pas nuire à ta santé, chose qui arriverait, si tu te laissais aller aux chagrins, et si ta petite imagination te dominait. . . . .

. . . .

J'ai vu le prince Joseph, qui m'a beaucoup demandé de tes nouvelles. Il est très aimé ici comme partout, et il le sera toujours partout où il ira. . . . .

. . . .

. . . Fais dire à Hulin qu'il ne m'a pas tenu parole, et que je n'ai pas encore reçu de ses nouvelles. Prie-le de renouveler mon abonnement à tous les journaux auxquels il a déjà eu la complaisance de m'abonner. Il n'a pas un moment à perdre, parce que, autant que je puis croire, mon abonnement finit ce mois-ci. . . . .

. . . .

Dunkerque, ce 24 prairial.

. . . .

. . . Je me suis privé, ma bien bonne Aimée, de ton portrait pour quelques jours pour condescendre au vif désir que tu m'as plusieurs fois manifesté de faire faire le portrait de notre pauvre petite sur celui que j'ai. Dans 5 à 6 jours il sera fait et je te le ferai passer; mais sous la condition que tu tiendras toutes tes promesses et que tu ne feras pas de ce portrait un aliment à tes douleurs.

Tu auras pu voir par les journaux que Sa Majesté venait de me donner une nouvelle preuve de sa bienveillance. Ce n'est point à la décoration que je suis attaché, mais à cette continuation de bienveillance et à cette manière inattendue de m'en donner des preuves. — Je serais bien heureux par mes services de lui donner des preuves de ma fidélité et de ma reconnaissance,

. . . .

. . . Embrasse ta mère de ma part, ainsi que ta sœur, et assure la première que, puisque son attachement pour moi est gradué sur celui que je te porte et sur le bonheur de notre union, assure-la, dis-je, qu'elle me conservera éternellement cet attachement. . . . .

. . . .

As-tu fait l'acquisition des orangers? Dans ce cas, pour leur transport à Savigny tu pourrais prier Fontaine de te procurer de ces voitures des Tuileries sur lesquelles on les transporte, et, avec tes chevaux, tu les ferais venir successivement à Savigny.

Où en est la basse-cour? Mes graines d'acacia ont-elles réussi? Les plantations de la forêt, du parc, ont-elles pris malgré la sécheresse? J'en doute.

Je t'embrasse de toute mon âme. . . . .
. . . .

Dunkerque, ce 25 prairial.

. . . .

. . . Puisque le général Charpentier t'a fait connaître qu'il avait 25,000 fr. à te remettre, il est vraisemblable qu'il aura trouvé de notre bien 50,000 fr., et qu'il l'aura laissé pour ce prix, suivant l'autorisation que je lui en avais donnée dans le temps. Ce qui me fait tirer cette conjecture, c'est que par sa dernière lettre il me mandait que n'en trouvant que 45,000 fr. il ne voulait pas sans une nouvelle autorisation de moi le donner pour ce prix. N'ayant pas encore fait réponse à cette lettre, il paraîtrait que les acheteurs se seraient ravisés et auraient offert ce que j'en voulais. Au surplus, si le bien a été donné pour 45,000 fr., ce serait une affaire finie, je n'en aurais pas moins d'obligation au général Charpentier qui, dans cette affaire comme dans toutes celles qui me concernent, fera comme si c'était pour lui. Si j'ai un ami dans le monde, c'est lui.

Je lui écris par ce courrier. Tu me pries, ma petite Aimée, de te mander ce que je veux que tu fasses de ces fonds.— Tu connais bien l'usage que j'eusse désiré que tu en fisses; si j'osais, je te renouvellerais ma demande, tu me comblerais de joie, ma petite Aimée, si tu me l'accordais. Je la renouvelle donc, et si ab-

solument tu ne veux point me faire ce plaisir, suis ton intention de déposer cet argent chez Raguédeau, bien entendu au même intérêt que l'autre.

Oui, ma bien bonne amie, je m'occupe comme te l'aura prouvé ma lettre d'hier de satisfaire le désir que tu m'as manifesté; tu devrais bien me prendre pour modèle, tu vois que je ne sçais rien te refuser. Puisse cette juste réflexion te faire changer de résolution sur l'emploi à faire du prix de notre bien d'Italie !

Ta lettre du 22 est encore bien mélancolique ; ta santé, en supposant même que tu me mandes toute la vérité à cet égard, n'est pas à beaucoup près satisfaisante. — Il faut qu'elle soit bien chancelante, puisque les orages la dérangent, quoique d'ailleurs tu ne craignes pas le tonnerre. . . . .

La lettre de consolation de l'impératrice lui a été dictée par un cœur excellent, auquel tout le monde rend hommage, et par cette bienveillance particulière qu'elle te porte. — Je conçois tes larmes d'attendrissement; il est doux de voir ses malheurs réellement partagés, et, en outre, nous n'oublierons jamais que c'est à Sa Majesté, en grande partie, que nous devons notre mariage.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de ta bonne mère; je compte lui écrire ces jours-ci : assure-la de tout mon attachement. Il est en proportion de celui qu'elle te porte et des soins qu'elle te prodigue. — Mille choses à Clairette. . . . .

Dunkerque, ce 30 prairial.

Ta première lettre de Savigny, ma bien bonne Aimée, ne me confirme que trop les craintes que je

t'ai manifestées. Il n'est pas possible que tu restes seule dans cette grande habitation, je me reproche bien de ne t'y avoir point fait une société dans les environs; mais quant à présent ma faute est sans remède. Le général Dumas tous les jours me dit combien il serait flatté que ses filles pussent te convenir, qu'elles s'arrangeraient pour que toujours une d'elles reste avec toi; je désire que tu profites de cette bonne volonté. Elles sont aimables, et au moins cela te fera une société, et, en vérité, tu ne peux pas compter pour telle ta pauvre sœur. Si tu n'acceptes pas cette proposition, alors je te conjurerai de ne pas rester plus de huit jours à ta campagne; quelque désagréable que soit pour toi ta maison de Paris, au moins tu trouveras dans cette ville de tes connaissances.

Tu me parles encore des 25,000 fr. Eh bien! puisque tu persistes à ne pas leur donner l'emploi que je désirais, sur les réflexions que tu me fais, au lieu de les placer chez M. Raguédeau, emploie-les à acquitter nos dettes et garde cependant devers toi 7 à 8,000 fr. — Toute réflexion faite, ce parti est le meilleur.

Je vois avec plaisir que tu es disposée à faire usage du régime de la promenade; cet exercice te distraira et, en te faisant faire de l'exercice, il te procurera le sommeil; ce régime vaut mieux que les ordonnances de Marchet. — Si tu pouvais y joindre la société d'une des demoiselles Dumas, la recette n'en serait que meilleure, et au moins en rentrant tu ne t'abandonnerais pas à des idées noires et tristes qui n'ont que trop d'influence sur ta santé; et malheureusement, une fois que ces sortes d'idées te travaillent, tu t'imagines que tes craintes sont autant de choses fondées. — Tu vois la guerre s'allumer, et de suite tu me vois avec mille

boulets de canon dans le corps, je ne pourrai pas venir à tes couches, etc., etc. Mais, ma bien bonne Aimée, il n'est pas un mot de cela ! J'ai toujours la plus forte espérance d'obtenir de l'Empereur d'aller t'assister dans ce pénible moment ; pourquoi donc toujours te tourmenter ? Tu oublies dans ces moments tes résolutions et tes promesses de soigner ta santé et pour cela de chasser toutes ces idées tristes qui, en te rappelant tes chagrins et t'y livrant, altèrent ta santé : ta lettre du 27 m'a été bien pénible, ma bonne amie. . . . . .
. . . .

Dunkerque, ce 1er messidor.

. . . .
. . . Mon oncle m'annonce t'avoir écrit et proposé une bonne nourrice d'Annoux que surveillerait la vieille femme de chambre de sa femme ; il désire plus qu'il n'espère voir sa demande accueillie ; je t'avoue, ma petite Aimée, que j'ai fort envie de l'appuyer ; Annoux est un pays de montagnes très sain et où j'ai prospéré. Julie et moi sommes les seuls des enfants de ma mère qui y ayons été nourris ; nous sommes les mieux portants ; je trouve, en outre, Champagne, où tu veux placer ton enfant à naître, bien voisin : tu ne pourras, ni moi, résister à la tentation de le voir très et trop souvent, ce qui aura tous les inconvénients que nous voulons éviter en mettant notre enfant en nourrice. Toutes ces raisons viennent à l'appui de la proposition de mon oncle ; je te prie de la peser dans ta sagesse, et ce que tu prononceras aura l'assentiment de ton bon *sposo*. — Je te promets de ne plus t'entretenir de cet

objet. . . . .
. . . .

La princesse Louis a-t-elle accompagné son mari aux bains de Saint-Amand ?

Donne-moi de tes nouvelles très en détail, et ensuite, si tu en as le temps et la force, des détails sur tes occupations, sur tes plantations, etc.

Adieu, ma bonne Aimée, je t'embrasse de toute mon âme, et, pour me servir d'une de tes expressions, reçois l'assurance d'une tendresse que tu mérites bien.

A toi pour la vie,

Ton bon et fidèle *sposo*.

Dunkerque, 2 messidor.

. . . .

J'ai reçu aujourd'hui une lettre du général Charpentier ; il m'annonce qu'il a vendu notre bien 50,000 fr., dont 25,000 fr. comptant, qu'il t'a envoyés pour remplir mes intentions, et les 25,000 autres francs ne seront payables que dans dix mois, terme nécessaire pour purger suivant les lois du pays les hypothèques. Charpentier a mis autant d'intérêt que s'il s'était agi des siens propres. Il m'annonce qu'il t'écrira incessamment; ta bonne mère m'a annoncé ton départ de Pontoise; il paraîtrait qu'elle n'ira te rejoindre que dans un mois; auparavant la réception de cette lettre, je lui avais écrit et l'avais invitée à t'aller rejoindre le plus tôt possible, vu que tu broyais du noir. Je désire vivement, connaissant combien tu attaches de prix à ses soins, qu'elle fasse ce que je désire.

— J'ai une idée à te proposer : rejette-la, si elle ne

te convient pas. Si tu t'es bornée à ne faire faire qu'une partie de la basse-cour cette année, cela a été dans la crainte de ne pouvoir subvenir à la dépense de la totalité ; eh bien, puisque tu t'obstines à ne pas employer pour ton usage le prix du bien d'Italie, ne pourrais-tu pas employer cet argent à la basse-cour et la faire construire en entier cette année? — Je sçais bien que cela te coûtera beaucoup plus; mais, d'ici cinq à six mois, je te promets d'y contribuer pour une somme de 10,000 fr. Alors, si tu veux adopter ma proposition, il faut pousser les travaux et les commander en conséquence. — Tu es la sagesse personnifiée, prononce sur ma proposition.

Élève-t-on des perdrix?. . . . .
. . . .

Le 2 messidor.

Maintenant je me réjouis de t'avoir laissée nourrir, c'est une occupation qui te fera supporter notre absence. Moi, de mon côté, j'emploierai pour remède le souvenir de tes excellentes qualités et mon dévouement à l'Empereur, qui me fait faire l'impossible pour qu'il soit content de son armée.

. . . .

Tes réflexions sur la jalousie et ses mauvais effets sont très judicieuses. Ceux qui sont jaloux du bonheur des autres sont des êtres bien malheureux, et les trois quarts des sottises qu'ils font dans leur vie sont inspirées par cette terrible passion. . . . .

. . . .

Beaupré et Desessart me demandent toujours de tes

nouvelles; s'ils me trouvent plus abordable, c'est que j'y vois maintenant moins d'inconvénient depuis que je leur ai fait prendre le pli que je voulais, et cela pour leur propre bien. . . . .

. . . .

Dunkerque, ce 7 messidor.

. . . .

Tu tires trop de conséquence, ma bonne Aimée, des articles que tu lis dans les journaux; ils ne te servent qu'à te tourmenter; ainsi, si tu étais raisonnable, tu renoncerais à cette lecture. Tu désires savoir à quel point tes craintes sont fondées; je te jure, ma petite Aimée, que l'Empereur seul pourrait te satisfaire. . .

. . . .

J'espère, ma petite Aimée, qu'il ne me sera plus nécessaire de t'assurer que je m'opposerai à ton projet de faire tes couches à Savigny. Tu n'auras jamais mon consentement pour cette folie; ta santé m'est trop précieuse pour que j'adhère à des idées pareilles. . . . .

. . . .

Mets à exécution mon idée de faire augmenter près du garde le nombre des petites cabanes où sont tes faisans; tu as la pierre et le bois, la main-d'œuvre ne doit pas être conséquente.

Les levriers arabes, comment vont-ils?

Les acacias mis au bas du panorama ont-ils réussi dans cette mauvaise terre?

Tes allées sont-elles nettoyées? Laverne a-t-il transporté toutes les pierres que j'ai laissées dans le parc, et le bois de corde près du panorama?

Les boutures de peupliers du Canada ont-elles réussi ?

Jean a-t-il été voir le petit poulain arabe? Vient-il bien ?

Je te fais mille questions, ma petite Aimée, autant pour te donner des prétextes de promenade que par curiosité . . . .

Le 8 messidor.

Ma sévérité dans les commencements, ma chère Aimée, pour ton frère était de l'amitié; elle lui était nécessaire ; maintenant qu'il n'en a plus besoin, je ne fais paraître que le seul sentiment que j'éprouvais, qui est celui de l'amitié et de l'attachement.

Hulin m'écrit le 6, qu'auparavant son départ, il ira te demander tes commissions pour moi ; il sera accompagné de son beau-père et de sa femme ; celle-ci sans l'arrivée de son père serait restée avec toi, et cela par goût et par attachement; mais enfin, ajoute Hulin, elle fera ce que vous désirez. — Eh ! bien, ma bonne amie, s'il en est encore temps, et que cette lettre trouve la bonne Mme Hulin chez toi, dis-lui que je désire qu'elle te donne une bien grande preuve d'amitié en restant avec toi. Si je ne comptais pas autant sur l'amitié de son mari, je ne ferais point cette demande qui pour tout autre serait indiscrète. — Hulin m'est très attaché ; mais je lui rends ce sentiment, et ce ne sera jamais qu'aux personnes pour qui j'ai une grande amitié que je demanderai ces sortes de services.

Fais agréer à l'excellente Mme Hulin mes hommages et mon attachement.

. . . .

Dunkerque, ce 13 messidor.

. . . .

Le surcroît de science, ma bien bonne amie, que tu veux acquérir ne te sera pas nécessaire pour fixer mon attachement; il t'est acquis et est basé sur tes excellentes qualités. La mort seule y mettra un terme; mais j'approuve tes lectures, puisqu'elles t'intéressent et qu'elles te sont un sujet de distraction...

Ambleteuse, ce 15 messidor.

. . . .

... Malgré toutes les raisons que tu me donnes, ma petite Aimée, dans ta lettre du 10 pour vouloir faire tes couches à Savigny, malgré l'étonnement que t'a donné ma répugnance pour cette résolution, j'y persiste, et tu me feras infiniment de peine de tenir à ce projet. Ton accoucheur ne pourrait pas venir tous les jours et surtout dans les moments où il serait le plus utile ; il te le promettrait qu'il ne tiendrait pas parole; il ne sera pas toujours le maître de disposer de cinq heures de temps : il faut cela au moins pour aller te voir et revenir. La raison que tu donnes pour l'enfant n'est point sans réplique...

. . . .

... Le général Oudinot, qui se rapproche de nous, connaissant ta discrétion, me mande que Madame, mère de l'Empereur, a dû faire l'honneur à Mme de Beaumont d'aller dîner chez elle. Ce courrier ne m'ayant point apporté de tes nouvelles, je présume que tu auras été chez ta belle-sœur...

Ambleteuse, le 16 messidor.

... Je vois avec le plus vif plaisir que tu commences à être visitée; mon beau-frère m'annonce que sa femme va t'aller voir, il parle aussi de la visite de M[me] la maréchale Soult et de M[me] Dumas; il paraît que la dernière ignorait que tu fusses à Savigny; au moins c'est ce qu'elle a assuré à Beaumont. J'ai vu hier le maréchal Soult qui m'a appris l'arrivée de sa femme à Paris et la reprise de son service près de Son Altesse Impériale Madame. Il paraîtrait, par ce que m'a dit le maréchal Soult, que Madame n'aurait point encore donné connaissance à l'Empereur de ta démission, dans l'espérance de pouvoir te conserver. Au surplus, il est probable que sa femme t'en parlera. Je te prie de ne point faire connaître notre conversation. Je t'avais promis, ma bonne Aimée, de ne jamais t'entretenir du parti que tu as pris de remercier; pour ne pas manquer tout à fait à mes engagements, je ne t'exprimerai point d'opinion, t'ayant laissée libre de faire ce que bon te semblera, ta santé m'étant plus chère que les convenances.

Je ne croyais pas, ma petite Aimée, qu'il pût se trouver quelques circonstances où il fût, sinon permis, au moins excusable de battre sa moitié. Cependant, tu prends tellement le parti du pauvre faisan qui, se voyant frustré dans ses espérances de se reproduire, est entré en fureur contre sa femme et s'est porté à des extrémités telles que la pauvre malheureuse eût succombé sans tes secours et ton intervention, tu prends tellement, dis-je, le parti du faisan que l'on pourrait

croire que tu approuves sa brusquerie. Je ne partage pas ton indulgence, ma petite Aimée, pour le faisan : les maris doivent, dans des circonstances pareilles, consoler leurs femmes, toujours plus sensibles et parconséquent plus affligées de ces malheurs. . . . . .

. . . .

Adresse-moi à l'avenir tes lettres par *Marquise,* département du *Pas-de-Calais : au maréchal commandant* le corps de droite de *l'armée des côtes de l'Océan :* telle est, ma bonne amie, la désignation nouvelle du corps d'armée que je commande. Ne va point laisser fermenter ton imagination ; la dénomination de *camp de Bruges* était inexacte, puisque nous n'y avons pas de troupes ; ce motif est ce qui a occasionné le changement de dénomination. . . . .

. . . .

. . . . . Je ne te parle pas de tes couches, j'espère être près de toi : tu connais ma poltronnerie pour ces sortes d'évènements . . . .

Ostende, 19 messidor.

Ma bien bonne Aimée, je suis très inquiet, n'ayant pas encore reçu de tes nouvelles aujourd'hui, et jamais cependant tu ne m'as laissé deux courriers sans en recevoir, surtout dans la situation où tu te trouves ; — chaque instant peut amener des accidents de lait dans les premiers jours. — Ma petite Joséphine a aussi sa part dans mes inquiétudes.

Je me bornerai à t'exprimer mon pénible état. Je chercherai, j'espère, demain à avoir recours à mon caractère peu enclin heureusement à se forger des in-

quiétudes. Je t'embrasse, ainsi que ma Joséphine, de tout mon cœur. Pourquoi ta bonne mère n'a-t-elle pas suppléé à ton silence ? Aurait-elle craint de m'apprendre de mauvaises nouvelles ? Mais chassons ces réflexions, elles sont trop tristes, et elles affligent trop le cœur.

De ton bon et fidèle *sposo*.

Ostende, 20 messidor.

Je me propose de te faire un jour une querelle avec Joséphine pour ta recommandation d'avoir une voiture *pour toi et moi seulement*. — Certes, tu ne te ressouvenais plus de notre petite dans ce moment. C'est dans son intention que j'ai recommandé que l'on puisse tenir trois dans le fond.

Ostende, 22 messidor.

. . . Sois convaincue que je ne démentirai point ton langage à Joséphine ; toute fille qu'elle est, j'aurais beaucoup de plaisir à la voir, ainsi que tu le lui as assuré. — J'ajouterai qu'elle m'est aussi chère qu'un *garçon* . . . .

. . . .

Tu te trompes, ma petite Aimée, en m'annonçant qu'on t'a remis mes dernières lettres *décachetées;* on *sçait* bien que je ne t'entretiens jamais que de notre ménage et de mon attachement. Ce langage n'a rien qui puisse piquer la curiosité, il n'est intéressant que pour nous et insipide pour les étrangers ; au surplus,

je ne sache pas avoir écrit de ma vie une lettre qui ne puisse être montrée, et je t'avoue même que je ne mets pas grand soin à cacheter mes lettres. C'est peut-être ce qui t'aura fait supposer qu'elles avaient été décachetées.

Washington dit la même chose à peu près dans les mêmes termes; il affirme, lui aussi, n'avoir jamais écrit une parole qui ne pût être lue par tous.

Ambleteuse, ce 23 messidor.

. . . .

. . . Il paraît certain que LL. Majestés seront pour la fin du mois à Fontainebleau. Beaumont me mande que l'impératrice en partira pour aller prendre les eaux de Plombières. Si cette nouvelle est vraie, il te sera bien difficile de lui présenter tes hommages auparavant son départ, à moins que tu ne te sentes assez de forces pour entreprendre le voyage de Fontainebleau, après avoir demandé la permission à Sa Majesté.

J'ai reçu aujourd'hui l'ordre du Portugal, je vais demander à l'Empereur son agrément pour le porter.

. . . .

Dunkerque, ce 24 messidor.

. . . Le meilleur moyen, ma bonne Aimée, de détruire les lapins est de faire retourner tous les terriers; trois ou quatre hommes de journée pendant deux à

trois jours feront cette besogne, le garde se chargeant de leur montrer les terriers. — Le garde pourra faire la chasse, soit à coups de fusils, soit avec des panneaux à ceux qui échapperont. Le nombre n'en sera pas grand; profite, ma petite Aimée, de ce conseil. Il m'a été donné par le *grand veneur* avec qui je suis venu ici : je le crois si bon que je t'engage à le mettre à exécution de suite pour te débarrasser de ces vilains animaux qui bouleversent ton parc et qui attaquent sans ménagement tes jolies plantations. — Je les condamne pour ce dernier délit tous à mort. . . . .

Ostende, 25 messidor.

. . . .

. . . J'ai appris avec peine que ta mère était ajournée pour sa pension. Puisqu'elle est gênée, ma petite Aimée, prête-lui ce qu'elle peut désirer. — Force à cet égard les scrupules qu'elle te montrera. Elle ne peut pas nous faire de plus grand plaisir que de nous offrir des occasions de l'obliger. — Je sçais comme toi que l'empereur serait très mécontent d'apprendre ces nouvelles difficultés, mais il ne faut pas les lui faire connaître. . . . .

. . . .

L'ordonnateur d'Aure vient de me réclamer les 5,000 francs qu'il m'avait prêtés auparavant son départ pour Saint-Domingue. Je m'acquitterai sous huit ou dix jours; ainsi je n'aurai plus d'autre dette que celle de Charpentier. Tu vois que je commence à devenir rangé. — Un officier qui est près de l'Empereur doit éviter toute espèce de reproche de conduite.

Je me félicite du parti que tu as pris de prier M. Corvisart de te donner ses soins; il rétablira ta santé, et notre Joséphine s'élèvera bien.

Mille amitiés à ta mère et à Clairette. — Des caresses et des baisers à discrétion à mes jolies et belles Joséphine et Aimée. — Joséphine est-elle baptisée? — Tu ne m'as pas encore annoncé l'arrivée de Laverne; il m'a bien promis que tu serais satisfaite de son service. — Je t'embrasse.

Je pense que l'Empereur sera plus tôt à Fontainebleau que l'on ne te l'a dit. Il a dû y arriver le jour même où tu m'écrivais; ton intention étant, ma petite Aimée, d'aller présenter tes hommages et tes compliments à Madame sur son rétablissement, je te prierai d'y joindre les miens et mon respect. . .

Ambleteuse, ce 28 messidor.

. . . .

Depuis douze à quinze jours, nous ne pouvons nous plaindre de la chaleur. Je me réjouis de ce temps, sachant qu'il t'incommode beaucoup moins que les grandes chaleurs; il ne faut pas moins que ce puissant motif, puisque tu sçais que les chaleurs ne me sont point contraires.

J'ignore. . .

Il me serait très difficile, ma bonne amie, d'achever cette phrase; on est venu m'interrompre au commencement, et il m'est impossible de me rappeler ce que je voulais te dire, ces sortes de choses arrivent souvent, même en conversation. . . . .
. . . .

Ostende, le 29 messidor.

. . . .

J'aimerais beaucoup mieux, ma petite Aimée, que Joséphine te ressemble qu'à moi, et je suis convaincu que, lorsqu'elle sera en état d'apprécier la beauté, elle fera le même vœu. — J'espère qu'il se réalisera pour le bien que je lui veux. Il me semble que l'on s'attache bien facilement à sa femme lorsqu'elle est jeune et jolie : je l'éprouve.

Puisque tu as été voir la cérémonie du 26, il faut que ta santé commence à se rétablir. J'espère que sous peu elle le sera tout à fait.

Maintenant j'espère le prochain départ de l'Empereur; il est attendu ici avec bien de l'impatience, il y sera accueilli avec autant d'amour que partout. Lorsque tu verras l'Impératrice, mets mes hommages respectueux à ses pieds. . . . .

. . . .

Ayant appris que ce bon et respectable M. d'Auvergne était dans la misère et poursuivi par des créanciers, je viens de lui adresser encore sur toi un billet de 1,000 francs que tu paieras à la personne qui, de sa part, te remettra ma lettre. — Je suis sûr, ma petite Aimée, que tu ne trouveras pas mauvais que je dispose de ton argent pour un pareil motif. Je t'embrasse. . .

. . . .

Ambleteuse, ce 30 messidor.

Il m'a été impossible, ma petite Aimée, de te donner hier de mes nouvelles; l'arrivée de la flottille batave,

qui est entrée ici après un combat des plus forts et des plus honorables pour l'amiral Verhuel[1], m'a employé toute la journée; aujourd'hui j'ai été occupé jusqu'à midi. Je profite d'un moment de libre pour t'accuser la réception de tes lettres des 25, 26 et 27. — Je vois avec bien de la peine que Julie te parle déjà de son départ. . .

Ce 1er thermidor, Ambleteuse.

Ta lettre du 28 m'arrive à l'instant, ma bien bonne Aimée. La satisfaction que tu me témoignes m'est aussi très agréable, puisqu'elle m'est une preuve de ta bonne santé. J'ai toujours remarqué que lorsque ton imagination travaillait tu souffrais des nerfs, tu avais des attaques de tristesse, de mélancolie qui te donnent des malaises, des digestions pénibles et des maux que tu me communiquais par tes lettres : je te fais aimer la vie par l'attachement que je te porte, et, si tu n'es pas parfaitement heureuse, tu ne seras pas malheureuse, puisque tu fais mon bonheur. Je transcris littéralement, ma bonne amie, ta dernière phrase. Voici ma traduction : *Je serais parfaitement heureuse si mon attachement suffisait à ton bonheur.* Il me semble, ma bonne amie, que je laisse mon parfait bonheur entre tes mains; je n'étendrai pas davantage ces réflexions. . . . .
. . . .

Je ne doute pas que tu ne conserves ton beau cheval par les derniers bulletins; s'ils sont de toi, ils doivent me faire rougir, car ils contiennent des termes

[1] Avec quelle simplicité le maréchal parle de cette terrible course navale, que nous avons racontée d'après le général de Trobriand !

techniques que je ne comprends pas : ceci est un aveu que je fais, à ma honte, à ma petite femme. Je suis d'autant plus blâmable dans mon ignorance que j'ai été officier de cavalerie et que le *parfait maréchal* a toujours été mis au nombre des livres que je devais lire et apprendre par cœur. Toutes ces réflexions viennent sur le mot *œdème:* tu as le talent et la mémoire par excellence; tu parles métier avec un architecte, tu saisis le sens des mots techniques dont tu te rappelles et fais usage dans l'occasion; quelquefois un artiste vétérinaire est appelé dans tes écuries par un malheur arrivé à ton cheval, voilà d'autres mots techniques; le sens non-seulement ne t'échappe pas, mais les mots eux-mêmes. — J'ai toujours, comme tu le vois, de nouveaux motifs de t'admirer et de t'aimer. Je n'ai qu'un vœu à former: c'est que tu fasses circuler un peu de ta bonne *cervelle* dans tes *nerfs*. — Alors, ma petite Aimée, je serai parfaitement heureux, puisque eux seuls dérangent ta santé. . . . .

. . . .

Ambleteuse, ce 7 thermidor.

. . . .

Tu as mieux supporté que je ne l'espérais ton voyage de Saint-Cloud; la manière toute bonne dont a daigné t'accueillir Sa Majesté l'Impératrice t'a donné de la force pour ton retour; tu auras sans doute profité de cette circonstance pour aller présenter tes devoirs à Madame et lui offrir tes compliments respectueux sur son rétablissement.

J'eusse bien désiré, ma petite Aimée, qu'il n'eût pas

été question de mon passage, sachant combien tu es ingénieuse à te tourmenter et surtout lorsque l'on t'en donne des motifs. Les dangers sont passés, pour mieux dire sans irriter ma fortune, on ne peut pas croire que j'en ai couru. Je te conjure, ma petite Aimée, de ne jamais t'en méfier. Elle pourrait en prendre de l'humeur. Je ne sçais point si c'est parce qu'elle est femme, mais j'ai réellement la plus grande foï et confiance dans cette déesse, je lui serai aussi fidèle dans les sentiments que je lui porte que dans l'amour que je t'ai voué. Tu ne peux pas être jalouse de cette rivalité, puisque mes sentiments pour toi ne peuvent être diminués par ce partage idéal. . . . .

Ambleteuse, ce 8 thermidor.

. . . .

Je redoutais ta course de neuf lieues, ma bonne Aimée, pour ta santé. Ta lettre du 5 me tranquillise, puisque le lendemain tu te trouvais à peu près remise de ta journée. Je vois avec peine le départ de Julie et de sa petite; cette société va te manquer et te laissera isolée de manière à me faire craindre que tu n'éprouves de fréquents accès de tristesse. . .

Je ne pense point comme toi, ma bien bonne Aimée; malgré ce qu'on a eu la bonté de te dire, je juge par ton récit que l'on a été mécontent de ta démission; mais j'allais oublier ma promesse et t'entretenir d'un objet sur lequel je t'ai juré de ne jamais te dire ou t'écrire une phrase. . .

Sois tranquille sur ma santé, elle est excellente; nous sommes dans un pays très sain, où nos malades d'Ostende se rétablissent.

Ostende, 9 thermidor.

Il paraît, ma petite Aimée, que, le 7, ou le sommeil ou de grandes occupations t'ont empêchée de t'entretenir avec ton petit Louis. Te connaissant extrêmement sensible, je ne me permettrai pas de te faire des reproches. Il te suffira d'ailleurs de connaître tout le prix que je mets à avoir régulièrement de tes nouvelles pour que tu m'écrives toutes les fois qu'il y aura possibilité. Je te recommande d'envoyer à la grande poste auparavant deux heures tes missives ; c'est le seul moyen d'avoir la certitude qu'elles partent le même jour. — La petite poste est trop irrégulière pour s'y fier. . .

J'espère avoir le plaisir et le bonheur de voir l'Empereur sous trois jours. Je pars après-demain pour aller à Dunkerque au-devant de lui.

Rétablis-toi bien vite, ma petite Aimée, pour être en état de venir m'embrasser d'ici à un mois : bien entendu, avec permission. . . . .

. . . .

As-tu écrit à la princesse Borghèse? Je lui ai annoncé la naissance de ta petite; j'ignore si elle a reçu ma lettre[1]. . .

Ta mère me mande qu'elle vient d'en recevoir une d'elle, très aimable.

[1] Cette enfant qui venait de naître était le troisième enfant de la maréchale et portait le nom de Joséphine, comme sa sœur morte ; de là pourrait naître une sorte de confusion pour le lecteur.

Ambleteuse, ce 16 thermidor.

Depuis le 28, ma bien bonne Aimée, je n'ai pas cessé de te donner de mes nouvelles; quelquefois j'ai été forcé au laconisme, mais tous les jours tu as eu de mes nouvelles; si tu ne les as pas reçues, tu ne peux l'attribuer qu'à ton messager. Les raisons qui m'ont empêché de t'écrire le 28 n'existent plus, et je vois avec plaisir que je ne serai plus dans le cas de payer d'exemple; tu peux donc être sans inquiétude; tu dois aussi être très tranquille alors même que je cours des dangers, si tu ne veux pas offenser et indisposer cette déesse de la Fortune qui s'est toujours plu à me combler; la plus grande preuve de ses faveurs, c'est de m'avoir fait échoir en partage une excellente femme; aussi, après ma femme et notre Empereur, j'ai la plus grande foi à cette déesse.

Nous différons un peu d'opinion, ma petite Aimée; tu te ménages, surtout pour ne pas nuire à l'enfant que tu portes; et moi je tiens beaucoup plus que tu te ménages pour toi, que pour un enfant qui n'existe pas, et qui, de sitôt, ne doit pas nous offrir un trop grand intérêt. Les deux malheurs que nous avons éprouvés doivent nous rendre raisonnables; souvent tu m'as fait des promesses; mais si souvent tu les as oubliées que je ne puis plus y compter. Dans une de tes dernières lettres, en supposant que je ne pourrais pas venir, tu ne crains pas de me prédire que tu ne pourras pas supporter mon absence dans cette circonstance. Certainement, ce serait une grande contrariété pour nous deux; mais si la nécessité, si l'honneur m'empêchait

de pouvoir m'absenter quelque temps de l'armée, au lieu de t'abandonner au désespoir, il faudrait avoir recours à ton jugement; il est si bon ! Par quelle fatalité faut-il donc que tu ne t'en serves pas dans ces sortes d'occasions ? Tu devrais, ma petite Aimée, t'en servir pour combattre ton excessive sensibilité. Il n'y a que sur ce chapitre si important pour notre bonheur où je ne t'ai jamais reconnu ni raison ni jugement. Tu connais ma sensibilité, tu en as eu et vu mille preuves; mais je l'ai toujours tempérée par mes réflexions. Malheureusement toutes celles que renferme cette lettre te seront inutiles. Aussi je ne les étendrai pas davantage. . . . .

. . . .

L'arrivée de l'Empereur va me faire ajourner la plupart de mes réponses par le surcroît d'occupations que cela me donnera; mais j'aurai soin que tu ne t'en aperçoives pas et de t'envoyer aussi régulièrement mes mille baisers et l'assurance de l'amour et de la fidélité

De ton bon *sposo.*

Ostende, le 12 thermidor.

J'ai reçu, ma petite Aimée, ta lettre du 9 et celle de M. de Varock qui y était jointe, je pense comme toi que c'est un homme bien importun ; j'ajouterai même que je le crois un peu tartufe, et que tous les éloges qu'il te fait sont bien calculés pour faire impression sur ta sensibilité. Il n'est point du tout délicat de sa part de te rappeler la perte de ton malheureux frère, à la mémoire de qui tu es si attachée; mais, comme je partage tes sentiments, il m'est suffisant qu'il s'agisse d'obliger un de ses parents auquel il eût rendu service

de son vivant, pour que je regarde comme un devoir de faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir une place à M. de Varock. — Aussi, je t'envoie ma signature en blanc pour que tu fasses faire la lettre de recommandation dans les termes qui te paraîtront le plus convenables. — En voilà assez sur ce chapitre. . . . .

. . . .

Je n'ai point eu de tes nouvelles aujourd'hui, ma petite Aimée, je patienterai jusqu'à demain; tu m'as accoutumé à prendre ce parti. Je te fais cette réflexion sans vouloir te faire un reproche, mais seulement dans l'intention de te prouver que je compte les jours où je ne reçois point de tes lettres.

Demain je m'acquitterai d'une commission dont je me suis chargé près de toi; la nature dont elle est te surprendra de ma part, puisqu'il s'agit de prendre des renseignements pour un mariage qu'on désire; je te donnerai les raisons qui me déterminent à consentir à cette complaisance.

Pour ne pas t'empêcher de dormir en cherchant à deviner l'objet de ma commission, je te dirai qu'il est question d'une des demoiselles Ben.... qu'un colonel de l'armée que je commande aurait le désir d'épouser, dans l'espérance que par là il aurait la protection de l'Empereur qu'il suppose dans l'intention d'établir ces demoiselles; demain, j'entrerai dans les détails. Pour ce soir je t'envoie des caresses et des baisers à discrétion que tu partageras avec ma Joséphine.

Pour la vie ton bon et fidèle *sposo*.

. . . .

— La maladie de ton fermier ne doit pas te donner

d'inquiétude : avec un peu de précaution il est facile d'empêcher une maladie — même plus contagieuse — de se propager de la ferme au château. Mais la meilleure de toutes les garanties est le moral ; j'ai toujours vu que la crainte ne guérissait jamais ; elle donne souvent des maladies que n'attrapent jamais ceux qui ne se tourmentent pas d'un mal souvent idéal. Ces réflexions, je te l'avouerai, ma petite Aimée, sont un peu turques; mais je m'en suis toujours si bien trouvé dans la pratique que je les recommande à tout ce qui m'intéresse.

. . . . . Je ne puis point te donner de conseil sur la femme de charge que tu désires prendre. Cet article, étant de la justice *intra muros,* est exclusivement de ta compétence ; — tu ne peux pas croire que j'irai jamais te contrarier et trouver mauvais ces sortes de choses. Tu auras sans doute pris des renseignements sûrs sur la conduite de la sœur de Mlle Causette, employée dans ce moment chez une lingère. Souvent, chez ces demoiselles, il s'en trouve de la vilaine espèce et qui ne sont pas faites pour entrer à ton service. Ces réflexions ne te seront pas échappées, et, sans doute que tu auras fait prendre les renseignements les plus détaillés et les plus sûrs sur la conduite et le caractère des demoiselles Causette. . . . .

. . . .

Je n'eusse jamais cru qu'à Savigny on connût le scorbut. Cette maladie, bien traitée, n'est ni longue, ni dangereuse.—J'espère que Saintard sera bientôt rétabli.

Tous les autres désastres, ma bonne amie, ne me touchent pas infiniment; ma pitié ne peut s'étendre sur des animaux, lorsqu'il faut que je l'étouffe par état sur des hommes.

J'espère, ma bien bonne Aimée, que par tes premières lettres tu m'annonceras une réponse favorable à la demande que tu as soumise à Sa Majesté l'Impératrice; de mon côté je ne puis la seconder par écrit. Je suis obligé d'attendre l'arrivée de l'Empereur.

La pitié du maréchal s'étendait jusqu'aux bêtes, quoi qu'il en dise; il fait ici parade de dureté, pour n'en point perdre l'habitude; puis encore, pour ranimer le courage de sa femme.

Ambleteuse, ce 16 thermidor.

Sa Majesté est ici depuis huit jours, à notre grande satisfaction. Il nous passe en revue dans une heure. Je ne sais pas si je trouverai l'occasion aujourd'hui de lui parler, mais sois certaine que je saisirai la première qui se présentera ; j'aurais trop d'inquiétude, te connaissant, si je ne me trouvais pas près de toi dans le pénible moment de tes couches, pour ne pas désirer aussi fortement que toi d'aller à Paris pour cette époque. Quoique tu ne manques pas de courage, tu es si peu raisonnable que si, dans cet instant, un de tes accès de tristesse allait te prendre, il pourrait en résulter les plus funestes suites. Je désirerais, ma bien bonne amie, qu'il me fût possible de te changer sous ce rapport. Que de chagrins, que de tourments, nous nous éviterions ! Alors notre bonheur serait, je ne dis pas sans nuage, il n'en a jamais existé dans notre ménage, mais il serait parfait.

Pardonne, ma bien bonne Aimée, si je traite aussi

souvent ce chapitre ; mais tu m'y obliges par le contenu de tes lettres.

Lorsque tu seras à Savigny engages-y Mme Gamot, ses sœurs, les autres personnes de ta connaissance; enfin emploies-y tous les moyens de distraction. Écris-moi souvent; tes lettres me sont nécessaires, et, puisque cette idée de l'attachement de ton mari te fait plaisir, dis-toi sans cesse qu'il t'aime par-dessus tout, que son bonheur dépend du tien, qu'il sçait apprécier toutes tes excellentes qualités : toutes ces réflexions ne pourront que calmer tes douleurs et te prouver que tu n'es pas morte au bonheur.

Donne-moi des détails sur Savigny, sur les semences d'acacia, sur les plantations de la forêt et du parc, sur la basse-cour, etc., etc. . . . .

. . . .

J'embrasse ta bonne mère et Clairette. Pour toi, ma bien bonne Aimée, je t'envoie mille baisers et l'assurance de mon amour éternel . . . .

. . . .

Dunkerque, ce 18 thermidor.

. . . .

L'Empereur arrive demain ici ; je vais partir de suite pour aller à sa rencontre, je ferai mon possible pour trouver toujours le moment de te donner baisers et caresses.

Fais-moi le plaisir de faire adresser de suite par le taupier qui nous a vendu les nôtres douze paires de pièges. Le nom du taupier ne me revient pas, mais il a été cuisinier de ton oncle Verville; fais-moi le plaisir

de faire adresser de suite par la diligence ces douze paires de pièges à M. Emmery, maire de Dunkerque; tu y feras joindre l'ouvrage de Cadet de Vaux sur les taupes et la manière de se servir de ces pièges. Tu paieras ces pièges et cette brochure. Fais faire cette commission par Pecqueux auparavant ton départ pour la campagne. . . . .
. . . .

Ostende, le 19 thermidor.

L'Empereur n'arrive décidément que cette nuit, ce qui m'a déterminé hier soir à revenir l'attendre ici. Tu vois, ma petite Aimée, que l'on était mal informé en annonçant qu'il ne viendrait pas à Ostende auparavant quinze à vingt jours. C'est toujours avec un nouveau plaisir que je remarque que personne, même ceux qui sont près de lui, ne savent ce qu'il fera, vingt-quatre heures d'avance. Cette bonne habitude importe à notre sûreté qui dépend de la sienne . . . .
. . . .

Ostende, le 26 thermidor.

. . . J'ai l'agrément de l'Empereur pour aller à Boulogne jouir de la belle et imposante cérémonie qu'on y prépare. . . . .
. . . .

Tu ne dois pas douter que je n'attende avec impatience le jour où je recevrai ton portrait et celui de Joséphine. Je serais au comble de la joie si ma petite Aimée en était le porteur. . .

J'ai reçu, ma bonne amie, la décoration que tu m'as envoyée ; je l'ai trouvée charmante ; mon intention est d'en donner une à tous les généraux et à tous les colonels de l'armée. Je te prie, en conséquence, de m'en envoyer quarante. Fais ton prix. J'imagine qu'en faveur de la quantité on sera raisonnable. Bien entendu que je te rembourserai cette dépense ; j'en donnerai une à Desessart, à Beaupré et à Alexandre.

. . . .

Ambleteuse, ce 22 thermidor.

. . . .

Nous ne nous sommes pas encore entretenus du parrain et de la marraine que nous désirions donner à l'enfant ; je n'ai point de vues. Je ferai là-dessus ce que tu désireras. Je veux, cependant, te donner mon avis : comme ces sortes de choses sont de véritables charges pour des princes, je ne pense point que nous devions nous adresser à qui que ce soit qu'à des personnes de nos familles : une personne de la tienne et l'autre de la mienne, voilà ce qui me paraît le mieux. Très certainement, si tu t'adressais à quelque princesse ou prince, par complaisance ils ne te refuseraient pas ; mais je me mets à leur place, ce serait par pure complaisance : eh bien ! par délicatesse, il ne faut point leur donner cette gêne.

Voilà, ma bien bonne Aimée, mon opinion. Je ferai, au surplus, tout ce que tu désireras ; si tu adoptes mes idées, désigne toi-même qui tu désires, et je ferai les démarches. . .

Boulogne, ce 29 thermidor.

J'ai vu hier la fête la plus imposante et la plus belle : l'Empereur de son trône distribuant deux mille décorations, en présence de cent mille braves, pouvant lire sur toutes les figures la joie et l'amour que sa présence inspirait. Tout ce que j'ai vu ici est superbe.

Ostende, 4 fructidor.

... Il se passe peu de courriers sans que j'abuse de ta complaisance; les derniers, je te demandais des décorations; aujourd'hui, je te prierai de m'envoyer, tous les cinq à six jours, par la diligence, une caisse de tes bons fruits arrangés de manière à ce qu'ils se conservent et que la route ne les endommage pas. Si Lavalette voulait ou pouvait m'envoyer tes caisses par les courriers de la malle, ce serait le moyen le plus prompt, sinon tu auras recours à la diligence de Paris à Bruges que ton maître d'hôtel connaît. Tu peux m'envoyer poires, raisins, melons, pêches, prunes, abricots, etc. Je calcule que le port ne reviendra pas aussi cher que si j'achetais des fruits dans le pays, et j'aurai l'avantage d'en avoir de bons, et ici ils sont très rares et très mauvais.

. . . .

Voilà assez parler d'affaires, ma petite Aimée; j'attends, pour t'indiquer l'époque où tu pourras venir me rejoindre, l'arrivée du ministre de la guerre qui doit partir pour venir de nos côtés dans les premiers jours de vendémiaire. Je ne perdrai pas un instant, je désire

trop ta présence. Que fait Beaupré? Je lui donne le conseil de se servir du *furet,* qu'Évrard me mande avoir remis à mon concierge, pour prendre des lapins. Ce moyen est bien plus sûr que son fusil; plus il en détruira, plus il rendra de service au parc.

J'ai reçu une lettre de Julie, qui est très inquiète de son mari dont elle était sans nouvelles depuis trois semaines. Elle désirait que je lui en donne, je n'ai pu la satisfaire; elle se plaignait de ton silence; écris-lui si tu le juges convenable.

Tous ces messieurs se portent bien; et, pour me faire plaisir, ils me parlent souvent de toi.

Adieu, ma bien bonne, ma bien jolie, ma bien belle, ma bien aimable, ma bien estimable, je pourrais mettre des pages de bien. . . Adieu, ma petite femme, je t'embrasse autant que je t'aime et t'estime. Rappelle-moi au souvenir de notre tout petit Louis.

Je te recommande de beaucoup voir Mme Dumas; cela fera plaisir à son mari, qui nous est bien utile. . .

. . . .

Te voilà donc retournée dans ta solitude. N'y engendre pas mélancolie, vois et attires-y de ta société, et reviens à Paris le plus tôt que tu pourras.

Le ministre de la guerre ne commence pas vite sa tournée. Ma bien bonne Aimée, quand te verrai-je? Jamais aussitôt que je le désirerais. . . . .

. . . .

Ambletense, ce 6 fructidor.

. . . .

J'ai eu aujourd'hui la visite de la princesse Louis

qui va rejoindre le prince à Saint-Amand : elle m'a fait l'honneur de déjeuner chez moi. Tu peux bien croire, ma petite Aimée, que les questions qu'elle m'a faites sur toi, ta santé, ont reçu des réponses très longues, très détaillées, m'étant aperçu surtout que ce chapitre ne lui déplaisait pas.

Tu as fort bien fait de faire venir près de toi la petite Opportune; elle mérite ton intérêt; sa société te sera agréable.

M[lle] Auguy était avec la princesse; elle jouit d'une bonne santé.

L'heure du courrier de Marquise est passée, je vais essayer de profiter de celui de Boulogne. Je te quitte pour y envoyer cette lettre; reçois auparavant mille baisers de ton bon et fidèle *sposo*.

L. Davout.

Ostende, 8 fructidor, an XII.

J'ai reçu ta lettre du 4 fructidor; je cesserai, ma bien bonne Aimée, de te parler du désir que j'ai de te voir, je suis trop bon père pour ne pas me rendre aux raisons que tu me donnes; s'il arrivait quelque malheur à notre Joséphine, je me le reprocherais éternellement. Je dois t'avouer, cependant, que j'aurais cru que, en confiant la nourrice et l'enfant à ta mère et à la garde, tu aurais pu, si tu avais été un être raisonnable, t'absenter sans inquiétude. Mais, puisque tu penses autrement, n'en parlons plus; je me contenterai non-seulement de désirer l'arrivée du 18 brumaire, mais qu'il me soit permis d'aller à Paris pour cette époque, car il pourrait se faire que l'Empereur me jugeât plus utile à

son armée qu'à Paris, et dans ce cas il faudrait renoncer à nous voir ou au moins en ajourner l'époque, à moins que tu ne changes d'opinion et que tu ne juges pouvoir confier à ta mère ton enfant. Si je me suis un peu étendu sur ce chapitre, c'est parce que je ne dois plus t'en parler.

J'embrasse ma petite Joséphine de tout mon cœur et envoie mille baisers à sa maman.

Ostende, le 10 fructidor.

Je reçois tes lettres des 5 et 6 ; la dernière, ma petite Aimée, m'a donné un peu de la tristesse que tu as éprouvée cette journée; j'ai été ici, à la même époque et pour les mêmes raisons, assez triste, je n'ai point voulu recevoir de musique, etc., et, pour me dissiper, je n'avais pas comme toi notre petite Joséphine.

Je n'approuve point, ma bonne amie, ton intention de faire tirer une copie de mon portrait; il n'y a que moi qui aie le droit de faire ces sortes de cadeaux, et je te déclare que je ne consentirai point à ce qu'une autre que toi ait mon portrait. Ce n'est point par politique que je tiens ce langage. Ta complaisance, j'aime à le croire, est dans cette occasion de la pure politique.

. . . .

Ostende, le 14 fructidor.

Lorsque tu liras cette lettre, ma bonne amie, le général Dumas t'aura déjà appris la mort de Dermide. J'attends de ton attachement pour moi et de ta tendresse pour notre Joséphine de véritables et puissants

motifs de consolation. Je regrette surtout, dans cette circonstance, notre séparation, car, quelque discours que je tienne, je sçais que, lorsqu'ils ne sont que sur le papier, j'ai tout à redouter de ton excessive sensibilité. Hâte-toi de me rassurer en m'annonçant que dans cette circonstance ton attachement pour moi a encore eu le dessus et que tu seras raisonnable : ton bon et bien aimant mari t'en supplie.

Écris à la princesse de Borghèse.

Adieu, ma chère Aimée, je t'embrasse comme je t'aime.

L. Davout.

La lettre ci-jointe pour ta mère est du cardinal Fesch. Je t'invite de la faire venir à Savigny sous quelque prétexte, et charge-toi de lui annoncer cette triste nouvelle.

. . . .

Embrasse bien Joséphine la dormeuse ; c'est de bien bonne heure qu'elle imite sa belle maman, puisqu'elle dort au lieu de te donner ses commissions pour son papa ; et toi, lorsque tu lui écris, le sommeil te gagne : il n'y a pas une grande différence.

Je suis sûr, ma petite Aimée, que tu ne t'exposeras plus à mes petites méchancetés. Quoi qu'il en soit, je ne t'en donne pas moins mille baisers et l'assurance de mon amour et de ma fidélité.

. . . .

Bruges, le 18 fructidor.

. . . .

Venant à Bruges tous les deux mois passer vingt-quatre heures, je n'y suis jamais sans avoir tout mon

temps pris. Il faut que cette expression soit bien exacte pour me priver du plaisir de m'entretenir avec ma bonne Aimée. Je te charge d'embrasser Joséphine et de faire agréer à sa belle maman l'assurance de mon inviolable amour.

. . . .

Bruges, le 19 fructidor.

J'ai reçu tes lettres des 14 et 15, ma petite Aimée; je devrais croire que ma réponse ne te parviendrait pas à temps, mais à tout évènement je la risque. Par toutes mes sollicitations, tu peux apprécier le plaisir que m'a fait l'annonce que tu viens de prendre la résolution de demander par l'impératrice la permission de venir, et d'en profiter aussitôt que tu l'auras reçue. Mais je ne puis te cacher que toutes ces réflexions, que tes précédentes lettres et même celles-ci m'ont fait naître, me font presque désirer que tu ne reçoives pas la permission. Tes inquiétudes sur notre Joséphine te feraient mal, et ajoute celles que j'aurais pour toi dans ce pays-ci, à raison de la saison où nous sommes qui occasionne beaucoup de fièvres; ce dernier motif n'est que trop fondé, et j'aurais à me reprocher le plus petit malaise que tu éprouverais ici, puisque c'est à mes pressantes sollicitations que tu serais venue; ainsi, ajourne ton voyage à l'époque du retour du général Dumas; alors la mauvaise saison sera passée, et il aurait la complaisance de faire la route avec toi. Il m'a fallu une grande force de raison, ma petite Aimée, pour te faire cette invitation, mais juge par là de la force de mes motifs.

Je ne communiquerai pas à ce pauvre Beaupré toutes tes réflexions sur le peu de ressources qu'il offre en route. Au lieu de gronder sa méchante nièce, il aurait la bonté de s'affliger de ses reproches ; je te réserverai le plaisir de donner toi-même les décorations que tu m'annonces.

Je viens de recevoir une lettre de Beaumont qui m'annonce que sa femme est accouchée d'une fille et que l'impératrice a la complaisance d'être marraine ; je vais le complimenter.

J'envoie mille caresses à notre petite Joséphine, en proportion de sa gaieté et de son amabilité pour sa belle maman que j'embrasse de tout mon cœur, qui sera toujours pour elle aussi amoureux que fidèle...

Bruges, le 20 fructidor.

Je n'ai point eu de lettré de toi, ma petite Aimée, et, ignorant si tu n'es pas déjà en route, je me bornerai à te prier de prendre en grande considération ma lettre d'hier où je te supplie d'ajourner ton voyage, dans le cas où tu aurais reçu la permission de le faire. Tu me donnerais trop d'inquiétudes ici tant que la mauvaise saison durera. Nous en avons pour un mois. La fièvre attaque ceux qui ne sont pas acclimatés et même ceux de nos soldats qui sont ici depuis un an ; elle pourrait te prendre, et je me reprocherais éternellement d'en être l'auteur par les vives sollicitations que je t'ai faites de venir me joindre. Je préfère ta santé à ma satisfaction et à mon bonheur...

Sois sans inquiétude, je jouis de la meilleure santé, et, comme tu le sçais, je suis acclimaté et ai payé mon tribut au climat de ce pays.

J'embrasse ma petite Joséphine et sa belle-maman.

Dans le cas où cette lettre te trouverait, je te donne le conseil lorsque tu reviendras de faire venir à petites journées ta berline avec tes deux derniers chevaux noirs. Prie Hulin de te procurer deux feuilles de route pour les barrières : 1° pour toi, et 2° pour ta berline.

. . . .

Bruges, ce 26 fructidor.

Le général Dumas arrive à l'instant, ma petite Aimée, et il me donne de tes nouvelles du 24. Quelque désir que j'avais de t'embrasser, pour ma propre tranquillité j'ai préféré le voir venir seul; la chaleur est trop forte pour voyager, et, en outre, tant que cette saison durera, j'aurais toujours eu des inquiétudes sur toi. Celles que tu te ferais sur moi seraient sans fondement, étant très acclimaté; la fièvre n'attaque que nos jeunes soldats: heureusement qu'aucun n'en meurt. Aussi la joie n'est-elle point bannie de nos camps.

Te croyant en route, j'ai ces derniers jours fait la faute de ne point t'écrire depuis le 21 ; je me le reproche, et je désire que cette lettre t'arrive aussi vite que ma pensée pour dissiper tes inquiétudes.

J'ai évité, ma petite Aimée, de te parler du nouveau malheur qui vient de t'arriver. Ne sachant pas si le général Dumas avait reçu ma lettre, je ne voulais point courir la chance de t'apprendre cette nouvelle sans auparavant t'y sçavoir préparée. Le général m'a beaucoup entretenu de tout le chagrin que tu en as eu, ainsi que ma belle-mère ; mais je sçais aussi que tu as sçu apprécier tes puissants motifs de consola-

tion : ta petite Joséphine, et l'attachement et le cœur de ton bon Louis : ta mère a les mêmes, donne-lui-en l'assurance de ma part. L'attachement, les soins qu'elle te prodigue m'ont vivement touché, j'en suis très reconnaissant.

Je te prie de faire dire à Sandos de ne pas perdre une minute pour me faire les uniformes semblables à ceux qu'ont commandés vraisemblablement les trois autres généraux de la garde. Il se procurera les renseignements nécessaires près de leurs tailleurs. Tu peux voir, ma petite Aimée, par cette recommandation que je n'ai pas perdu l'espoir d'être à Paris pour le 18 brumaire.

. . . .

Bruges, ce 27 fructidor.

Le général Dumas reçoit à l'instant, par la poste, ma petite Aimée, la permission si désirée. Un courrier l'a apportée à Paris lorsqu'il y était. Le secrétaire de Maret l'a cru parti et la lui a envoyée ici. Certes, il y a du guignon ; et si nous étions dans un siècle où il fût question de tirer des augures, on en conclurait que les dieux s'opposent à ton voyage et qu'ils l'ont manifesté par tous ces contre-temps qui sont d'eux, puisqu'ils sont les auteurs de tout...

Quoi qu'il en soit, je t'envoie la permission en te rappelant toutes mes observations qui tendent à te détourner de faire ce voyage ; la saison des fièvres n'est pas encore passée...

Tu feras là-dessus ce qui te conviendra ; il est inutile de t'assurer qu'il m'a fallu des efforts de raison pour me déterminer à te donner les conseils qui m'ont valu tes reproches. . . . .

Dunkerque, le 2 vendémiaire.

. . . .

J'imagine que tu auras eu l'attention en remerciant l'impératrice de lui faire connaître que tu n'as pu profiter de ses bontés et venir me voir.

Le mauvais temps dont tu te plains et qui retarde tes travaux existe ici depuis plus de huit jours; je présume cependant qu'il va se remettre au beau; mais je m'abonnerais à le voir durer encore quelque temps sous la condition que la quinzaine du couronnement sera superbe.

. . . .

Je compte voir Desessart ces jours-ci; je lui ferai des reproches sur sa paresse; sa santé est très bonne et j'en suis très content. Tu peux m'en croire, car tu sçais que je ne le gâte pas. Il a beaucoup gagné depuis un an.

. . . .

1804. Ostende, 3 vendémiaire.

. . . .

Je regrette ma lettre du 1er vendémiaire; mais tu seras assez bonne pour oublier tous mes reproches en faveur du motif, et, dans le fait, tu ne peux trouver mauvais le quart d'heure d'humeur que j'ai eu en voyant que tu ne venais pas. Je t'avouerai qu'après même ta lettre du 30 j'avais conçu quelque espérance basée sur l'arrivée de Breteuil. Aussi, ce matin, ai-je encore été bien contrarié ; mais la lecture de ta lettre m'a prouvé

toute la peine et les combats que tu as éprouvés en prenant cette résolution; et je me suis reproché d'y avoir ajouté par ma vilaine épître du 1er. Il ne me reste plus qu'à désirer d'être appelé à Paris pour l'époque du couronnement . . . .

. . . .

Tu me parles de l'organisation de ton ménage; nous aurons besoin pendant tout l'an XIII de la plus grande économie, le traitement extraordinaire que j'avais étant réduit à 25,000 fr. pour l'année, somme que j'avais par chaque deux mois : je vais me trouver très embarrassé pour payer les voitures commandées à Bruxelles, mais, ayant encore du temps par-devant moi, j'espère que je pourrai me tirer d'affaire. Au surplus, je ne veux point changer de caractère, c'est-à-dire m'inquiéter de l'avenir : que puis-je redouter avec ma petite Aimée et la bienveillance de l'Empereur que je chercherai toujours à mériter, et avec un caractère qui se contente de tout, qui ne jalouse rien de ce qui est au-dessus, et qui n'aime point le luxe? Ce sont aussi tes qualités.

Fais achever le plus promptement possible ton portrait et celui de Joséphine, et envoie-moi ce charmant cadeau par la première occasion : il me dédommagera de ton absence . . . .

. . . .

Bruges, le 6 vendémiaire.

J'ai beaucoup engagé, ma petite Aimée, mon oncle (le père d'Auguste) de venir à Paris pour l'époque du couronnement en lui offrant un logement chez nous. J'ai fait la même invitation à mes cousins De Vignes,

en leur donnant l'assurance que tu partagerais mon désir.

Bien entendu que, pour remplir nos promesses, ni Alexandre ni Falcou n'occuperont leurs logements. — J'ai pensé qu'il te serait agréable de faire la connaissance de ma famille. J'ignore, au surplus, s'ils se rendront à mes offres.

Demain je me propose de m'entretenir longuement avec ma bonne Aimée. Pour aujourd'hui, je suis arrivé très tard ici : l'heure de la poste et du sommeil me force de t'envoyer mille baisers, ce qui est notre signal de finir et cacheter la lettre . . . .

. . . .

— Comment ferons-nous s'il y a obligation à avoir pour le 18 brumaire des berlines? Prends donc des renseignements auprès de Mmes Soult, Bessières et Mortier — tant pour cet article que pour ce qui te concerne, ainsi que pour mes uniformes ; presse Sandos de les terminer pour le commencement de brumaire . . .

. . . .

Bruges, le 11 vendémiaire.

. . . .

Je mérite tous les reproches, j'aurais été encore bien plus affecté si tu m'avais montré moins de sensibilité; mais, ma bien bonne amie, tes réflexions, mes lettres suivantes auront dissipé tes chagrins ; et tu ne songeras plus qu'à l'attachement et à l'amour de ton bon *sposo* qui espère bien que le lendemain, malgré ta résolution, tu lui auras donné de tes nouvelles, et surtout avec notre style ordinaire, c'est-à-dire avec les *tu* et *toi*.

Comment as-tu pu avoir le courage de m'écrire quatre grandes pages de *vous* et de reproches ! Au moins, tu aurais pu finir comme moi par quelques regrets !

Nous pouvons regarder tout ceci comme un de ces nuages qui s'élèvent dans les ménages les plus unis et les meilleurs ; comme le nôtre est de ce nombre, nous n'aurons jamais que de très légers nuages, et surtout qui se dissiperont aussi promptement que possible. Ainsi, qu'il ne soit plus question de ma vilaine lettre du 1er, que tu as très bien fait de me renvoyer et que je me suis empressé de jeter au feu.

Ce qui m'a fait le plus de peine, c'est ce que tu me dis sur ta santé. Depuis un mois tu souffres : ménage-toi, c'est la meilleure preuve d'attachement que tu puisses me donner : je désire voir arriver le 18 brumaire, dans l'espérance où je suis que j'aurai l'ordre de l'Empereur de venir à Paris, pour assurer ma bien bonne et excellente femme de tout l'amour de son mari, qui sçait apprécier le trésor qu'il a dans sa petite Aimée, qu'il aimerait par *amour-propre,* si on pouvait aimer de cette manière lorsque l'on aime par *amour!* . . . . . .

. . . .

Bruges, le 13 vendémiaire.

Ta lettre du 8, ma petite Aimée, est des plus aimables, elle était vivement attendue ; je t'assure que celle du 6 vendémiaire m'a été aussi pénible que l'a été pour toi la mienne du 1er ; mais il ne doit plus être question de ce petit nuage.

Je félicite notre Joséphine d'être belle comme le jour, *malgré qu'elle me ressemble.*

J'espère que la réponse de Chadelas aura été satisfaisante et que tu pourras toucher mon traitement comme maréchal de l'Empire depuis ma nomination : cette ressource te mettrait au-dessus de tes affaires. L'extrême réduction que j'ai éprouvée pour mon traitement m'oblige à de grandes économies. Aussi m'en suis-je occupé. — J'ai vu avec plaisir que l'Empereur avait ordonné toutes ces économies, car il était bien important qu'il prévînt les embarras où ses finances auraient pu le jeter. Il n'y a que ce moyen, et, malgré qu'il pèse sur moi, je l'ai vu, je te le répète, employé avec plaisir.

Charge Pecqueux de s'assurer si Sandoz travaille à mes uniformes.

. . . .

Le 14 vendémiaire.

Je te prie, ma bien bonne petite Aimée, de me donner le plus souvent possible des nouvelles d'Hulin que tu m'annonces être très malade. Je serais très affecté si l'Empereur venait à le perdre; il ne serait pas remplacé facilement. En outre, je suis attaché à Hulin par toutes ses bonnes qualités. Envoie tous les jours savoir de ses nouvelles de ma part. . . . .

. . . .

Je suis de ton avis pour les impôts. Nous en payons mal à propos. J'aurais bien désiré dans le temps avoir quelques jours à donner pour éplucher cette affaire, mais j'ai toujours été sipeu à la campagne que, lorsque je m'y trouvais, je préférais musarder : c'est une occupation délicieuse lorsque l'on peut s'y livrer après des

occupations qui ne sont pas toujours agréables.... J'espère que Saintard, qui est très intelligent, les débrouillera, et que cette année il ne nous laissera pas payer pour des terres que nous ne possédons pas. . . . . .

. . . .

Bruges, le 15 vendémiaire.

. . . .

Voici, ma petite Aimée, l'extrait d'une lettre de Paris (le 12) :

« J'ai été dimanche voir Mme Davout à votre beau « Savigny. *En arrivant, je l'ai trouvée bien triste, parce « qu'elle avait reçu quelques reproches de vous; mais deux « lettres qui lui sont parvenues de vous le soir l'ont rendue « heureuse; il est impossible de rien voir de plus beau que « votre petite Joséphine. Vous ne reconnaîtriez plus votre « terre, tant elle prend une face nouvelle*, etc. »

Il me semble inutile, après cette citation qui est la preuve *que quelquefois tu oublies mes recommandations et tes propres résolutions*, de te faire des réflexions.

Quelle nécessité, ma bonne amie, d'aller mettre *dans la confidence de tes motifs de tristesse et de joie un étranger?.... Dans cette occasion,* j'avoue qu'il ne peut en résulter un grand inconvénient. Mais tes réflexions te suffiront, à toi surtout qui n'as pas le besoin de *l'indiscrétion. Il est aussi inutile de te recommander de ne pas laisser connaître à la personne qu'elle a été cause que la petite Aimée a été un peu grondée : tu peux juger,* d'ailleurs, qu'il n'y a nulle mauvaise intention dans sa citation.

. . . .

Malgré les invitations que j'ai envoyées à des personnes de ma famille de venir pour le 18 brumaire, j'ignore encore si j'aurai ou non la permission d'y venir. Je l'espère, parce que je le désire. Si mes espérances ne se réalisaient pas, tu aurais le dédommagement de venir me rejoindre après le couronnement. Il est inutile de t'observer que je partagerais ce dédommagement.

. . . .

Ne perds pas un instant, ma bonne amie, pour commander mon petit uniforme. Il est nécessaire que Sandoz le fasse suivant les proportions prescrites par la lettre du ministre pour les maréchaux d'Empire. Demain je t'enverrai copie de la lettre pour qu'il s'y conforme.

Pourquoi, ma petite Aimée, ne te fais-tu pas faire, comme toutes ces dames, deux habits de cour? Un peut se tacher, se déchirer, et alors tu ne pourrais plus sortir. Je t'invite donc fortement d'en commander un second : nous économiserons sur d'autres articles. Quant à la berline, je ne sais pas comment nous ferons, puisque tu n'as pas commandé celle de Bruxelles.

. . . .

Quelle sagesse dans cette volonté de tenir secrets les incidents de la vie intime, et qu'un tel conseil devrait donc être répandu !

Dunkerque, ce 22 vendémiaire.

As-tu présenté mes respectueux devoirs à Sa Majesté

l'impératrice? J'imagine que tu auras été satisfaite de sa santé, ayant toujours remarqué que ses voyages lui étaient favorables.

M. Dumas a écrit au général que la princesse Louis était en mal d'enfant. J'espère qu'à cette heure elle nous aura donné encore un Napoléon.

Ce n'est qu'au troisième qu'on lui permettra de faire des princesses.

Tu me mandes bien que Joséphine a posé pour achever son portrait; mais toi, auras-tu cette complaisance? Songe que j'exige que l'adjudant-général Hervo me le rapporte.

. . . .

Dunkerque, ce 23 vendémiaire.

Le courrier d'aujourd'hui ne m'a point donné de tes nouvelles, ma petite Aimée; mais il m'a annoncé un évènement que je regarde comme très heureux pour la tranquillité de notre pays : celui de la naissance d'un second prince. La princesse Louis est plus adroite que toi; mais il est vrai que ta maladresse n'a pas autant de conséquence. J'ai pris la liberté d'adresser mes félicitations respectueuses à l'impératrice et au connétable.

On t'enverra de Bruges sous quelques jours cinq à six cents griffes de renoncules ou anémones, et cent oignons, jacinthes et tubéreuses. Marque-moi si cette quantité est suffisante.

. . . .

Bruges, ce 27 vendémiaire.

La personne, ma petite Aimée, qui t'a fait ce rapport que j'allais prendre mon quartier général à Dunkerque, est plus savante que moi. Je suis un peu ambulant et presque toujours vingt-quatre heures d'avance j'ignore où j'irai. Je me porte où je crois ma présence utile. Ainsi, mon quartier-général est tantôt à Ostende, tantôt à Bruges, tantôt à Dunkerque, et même dans quelques autres endroits. Tes petites accusations de méfiance sont donc mal fondées, ainsi que la recommandation de t'aimer autant que tu m'aimes ; crois que je te porte le maximum de ce sentiment.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de mon oncle (le père d'Auguste Davout) qui m'annonce qu'il accepte avec bien du plaisir notre invitation dans l'espérance et le désir de faire la connaissance de ma femme dont tout le monde chante les louanges ; il ne me dit point quand il compte arriver à Paris. Je présume que ce sera pour le commencement du mois prochain. . . . . .

. . . .

J'ai appris avec bien du plaisir que Mme Campan continuait à être très contente d'Opportune et qu'elle avait mérité quatre prix ou accessits. C'est le sûr moyen de mériter toute notre tendresse et de trouver toujours en nous ses véritables père et mère. Je lui recommande d'avoir bien des attentions pour ma petite Aimée. Embrasse-la de ma part.

Es-tu dans l'intention d'aller rendre ta visite à Julie auparavant ton départ pour la campagne?

Maintenant, es-tu habituée à donner les titres de

Princesses, « d'Altesses Impériales » ? Je dois le croire, à en juger par tes lettres.

N'oublie pas de presser Fontaine de te faire un plan pour la basse-cour, pour que tu puisses y faire travailler de suite. En poussant l'ouvrage, il pourra être achevé auparavant la mauvaise saison.

Le pont de tes fossés doit tirer à sa fin. A-t-on débarrassé les allées du parc des bourrées et des pierres qui les obstruaient? . . . .

On sent ici le maréchal désireux, non-seulement de s'associer à la vie de sa femme, mais de lui préparer des distractions propres à détourner sa pensée des dangers qui l'attendent.

1804. Le 3 brumaire.

. . . .

Le général Dumas me fait connaître son arrivée à Paris ; il m'annonce qu'il n'y a pas de doute que je serai appelé pour le couronnement, mais peu de temps auparavant.

Puisque le couronnement a été retardé, il serait peut-être possible que Sandos eût le temps de me faire faire le petit uniforme ; mais, comme il m'en faut un, commande-le en lui disant de se presser le plus possible. . . . .

. . . .

Le petit uniforme vient d'être arrêté ainsi qu'il suit : l'habit bleu comme il est prescrit par le règlement du 1er vendémiaire an XI pour le petit uniforme des géné-

raux de division, à l'exception que la broderie sera d'un tiers plus large. Il y aura sur les épaulettes deux bâtons de maréchal croisés, en place d'étoiles.

Le chapeau, uni ou brodé, sera garni d'un plumet blanc.

L'écharpe sera en réseaux d'or.

Les boutons porteront pour empreinte une couronne, moitié chêne, moitié olivier, avec les deux bâtons de maréchal croisés et liés par le ruban de la Légion d'honneur.

Quand les maréchaux commanderont les armées, ils porteront de plus le baudrier blanc en sautoir, affecté aux généraux en chef. On ajoutera, dans les trophées, les bâtons de maréchal; l'épée de commandement sera pareille à celle du général en chef.

Les bottes seront à la française.

Le harnachement du cheval sera le même que celui déterminé pour les généraux de division. Il y sera ajouté un rang de torsades en or.

Décret pour le grand uniforme.

L'habillement des maréchaux de l'Empire sera en gros bleu, en soie, velours ou drap, brodé sur toutes les coutures, du dessin affecté aux officiers généraux, mais un tiers plus large. Veste et culottes blanches, brodées de même, bas blancs, manteau de même couleur que l'habit et de la même longueur, avec collet à revers blancs, brodés d'or comme l'habit, écharpe en étoffe d'or à laquelle l'épée sera attachée. Chapeau relevé par devant, orné de plumes blanches flottantes, cravate de dentelle.

Ils porteront un bâton de 5 décimètres de longueur, de couleur bleue, semé d'aigles d'or, et de 4 centimètres de diamètre.

. . . .

Bruges.

. . . .

. . . Le général Oudinot vient de me remettre, ma petite Aimée, ta lettre du 2 et de me donner de tes nouvelles. Je lui ai fait trente-six questions sur mon *intendant* qu'il a trouvée au milieu des maçons, des ouvriers et de tous les détails d'une ferme. Je crains, ma bien bonne amie, que toutes les peines que tu te donnes pour embellir et arranger une demeure que tu crois plaire à ton *sposo* ne finissent par altérer ta santé... Je trouve que tu en fais trop, et certainement, si tu venais à tomber malade, tu aurais manqué ton but, car je détesterais alors autant Savigny que je l'aime maintenant, à raison des souvenirs qu'il m'offrira lorsque je pourrai tranquillement l'habiter avec ma charmante Aimée; tout me retracera les soins qu'elle s'est donnés pour faire plaisir à son Louis.

. . . .

. . . . Oudinot m'a remis une lettre de ta bonne mère. En attendant que je lui réponde, ce que je ferai ces jours-ci, dis-lui que je n'ai point trop compris ce qu'elle entend par les conseils qu'elle me demandera sur une lettre qui lui est annoncée et que doit lui écrire une dame de compagnie de la princesse Borghèse... Ta mère ajoute qu'elle ne m'en dira pas davantage et que je dois deviner ce dont il est ques-

tion. Avec de pareilles données, il est facile de ne pas attraper le secret. Quoi qu'il en soit, j'imagine qu'ici il est question de réclamer la fortune du petit Dermide, les mères devant hériter de leurs enfants. Mon avis n'est point que ta mère doive faire à cet égard la plus petite réclamation; elle doit laisser la princesse de Borghèse faire ce qu'elle jugera convenable à cet égard, et très certainement on ne peut pas mettre en doute qu'elle ne le fera. S'il en était autrement, il faudrait s'abstenir de toutes réclamations qui ne pourraient qu'affecter l'Empereur. Au surplus, puisque ta mère doit me consulter, j'attendrai qu'elle me mette un peu plus au courant. Je suis, du reste, tranquille; étant avec ta mère, tu lui représenteras qu'elle ne doit rien faire sans conseils; et je lui donnerai mon avis aussitôt qu'elle me l'aura demandé.

. . . .

Le 8 brumaire.

. . . .

Il paraît, ma petite Aimée, que tu as mal compris ma lettre où je te mande, pour éviter un double emploi, de ne point toucher en argent mes fourrages que je touche en nature ici, c'est un article de 500 fr. dont je te tiendrai compte, et il n'y a rien autre de diminué sur le traitement que tu touchais chaque mois à Paris. Quant au traitement de maréchal de l'Empire, il remplace le traitement que j'avais ici l'année dernière et qui est supprimé. Tu as donc tort de dire que je t'ôte un peu les moyens de réorganiser ton ménage, puisqu'il te reste tous ceux que tu as eus l'année der-

nière, hormis les 500 fr. de fourrage dont je te tiendrai compte.

C'est précisément parce que je sais que nos embarras de finances influent beaucoup sur ta santé que je me suis travaillé et que je compte avec moi maintenant pour ne pas avoir de dettes et donner des chagrins à ma petite Aimée, puisque je n'ai pu parvenir à lui donner mon caractère d'insouciance sur l'avenir. Vingt fois je t'ai dit que nous ne devions point nous inquiéter tant que ce serait l'Empereur. Après lui, je ne veux point faire de calculs.

Je te recommande de nouveau mon petit uniforme de maréchal de l'Empire.

J'ai écrit au maréchal Soult pour connaître les livrées que nous devions porter ; il me répond que le maréchal Mortier prend l'écarlate, le maréchal Bessières garde celle que nous avions. Si nous sommes les maîtres, informe-t'en près du maréchal Duroc, et mande-moi celle que tu désires que nous donnions à nos domestiques.

...... Écris à mon oncle Davout à *Annoux, par Avallon, département de l'Yonne*, pour lui faire connaître que, ayant accepté notre invitation commune, tu l'attends, et que tu espères qu'il ne manquera pas à ses promesses, que tu le désires d'autant plus que depuis longtemps tu désires faire la connaissance de toute ma famille, et que notre séparation est seule la cause que tu n'as pas pu avoir ce plaisir, et que tu regrettes que mes cousins de Vignes ne puissent pas venir.

As-tu remercié le sous-préfet de Furnes pour l'envoi de ses œillets? Ces jours-ci, je t'expédierai renoncules, jacinthes et tubéreuses.

Je t'embrasse, *al mio cuore*...

Le 9 brumairé.

Je n'ai point eu de lettres de toi aujourd'hui; mais j'en ai eu une pleine de bienveillance de l'impératrice, en réponse à celle que j'ai eu l'honneur de lui écrire sur la naissance du second prince; le connétable, vis-à-vis de qui j'avais pris la même liberté, a eu aussi la même bonté . . . .
. . . .
. . . .

Le 11 brumaire.

. . . .
. . . J'avais appris par les journaux l'arrivée de la princesse Borghèse; je ne puis qu'approuver l'intention où tu es d'aller lui rendre tes devoirs aussitôt qu'elle sera de retour de Montgobert : je te prie de lui présenter nos hommages respectueux. . . . .

. . . Je ne te parlerai pas du retardement du couronnement; il me contrarie aussi fortement que toi par les mêmes motifs : l'un et l'autre, il faut avoir recours à notre raison. . . . .
. . . .

Bruges, 15 brumaire.

. . . .
L'impératrice aura été bonne et bienveillante comme à son ordinaire. Elle t'aura bien assuré qu'elle n'avait

jamais vu une aussi jolie et extraordinaire enfant : toi et moi, bien disposés, nous le croirons. Mais je me félicite par-dessus tout de sa bonne santé que partage sa belle petite maman.

. . . Il y a très longtemps que je n'ai eu des nouvelles de ma mère. Alexandre m'a dit qu'il la croyait malade; il est depuis un mois sans lettre d'elle. En as-tu ? Demande-lui-en.

Adieu, ma bonne petite Aimée. Reçois mes mille baisers, et donne mille caresses à ma Joséphine. . . . . . .

. . . .

Le 17 brumaire.

Tes lettres des 13 et 14 me font regretter, et particulièrement la dernière, que ma petite Aimée ait eu le temps de m'écrire, puisque cet instant a été pour elle une occasion de se livrer à la tristesse; ce n'est point par des raisons que l'on peut combattre cette maladie, car, chez toi, un accès de tristesse est une maladie réelle; tu y chercherais des remèdes, si tu te faisais une idée de la peine et du chagrin que tu me donnes; mais j'éloigne toutes ces vilaines réflexions pour ne penser qu'à l'époque que ce jour me rappelle, époque qui me rappellera celle de mon bonheur; en jetant les yeux sur la date de la lettre, tu verras que c'est à pareil jour que, il y a trois ans, j'ai uni mon sort au tien. Ce jour est aussi celui du bonheur de ma patrie. Que de motifs, ma petite Aimée, de me livrer à des réflexions agréables! J'en suis réduit à cette espèce de jouissance : il faut encore quelques semaines de patience.

Ajourne jusqu'à mon arrivée la commande du petit

uniforme. Quant à la ceinture, je préfère la moins chère. . . . .

Je vais chercher à me procurer deux à quatre chevaux de voiture; je n'en demanderai que de noirs, les bais étant trop difficiles à appareiller. J'espère en trouver ici à 60 louis la paire; je les enverrai de suite à Paris. . . . .
. . . .

1805

Le Maréchal passa quelque temps à Paris, en 1805, et nous trouvons un billet qui montre qu'en dépit du soin exigé par Napoléon, on se trompait en 1805 comme on se trompera toujours en tout temps. Voici la preuve d'une singulière erreur : « Ce n'est, ma chère Aimée, que par une sottise du secrétaire du grand chambellan que ton billet d'invitation indiquait une autre entrée que celle portée sur mon billet. Cette même erreur a été commise, à ce que m'a assuré le grand chambellan, à l'égard de toutes les femmes; il m'a cité entre autres Madame la comtesse de Ségur. »

On s'est tellement complu à représenter le maréchal Davout comme un brutal mal élevé, que nous ne saurions renoncer à faire remarquer que sa

courtoisie ne se dément jamais, même dans les billets les plus rapides et les plus intimes. Il nous semble de plus ici rassurer adroitement la susceptilité nerveuse, toujours en éveil, de sa chère compagne.

Claü, ce 24, à deux heures après midi.

. . . .

J'ai toujours le cœur bien gros, ma petite Aimée, et je t'assure que, quoique mon corps s'éloigne de toi à chaque instant, mon esprit et mon âme sont avec tout ce que j'aime, avec l'être qui mérite par ses qualités mon amour et toutes mes affections. Je te les conserverai toutes et sans réserve. . . . .

. . . Au nom de notre amour, prends du repos, soigne ta santé, fais venir Corvisart auparavant d'aller à Savigny et suis ce qu'il te prescrira. . . . .

. . . .

J'ai été obligé d'aller avec tes chevaux jusqu'ici, le maître de poste de Bondy n'ayant pu m'en donner. . .

(*La fin de cette lettre a été déchirée.*)

A Châlons, ce 25 fructidor.

Je suis toujours aussi chagrin de notre séparation, et depuis mon départ de Paris je n'ai point cessé de m'entretenir avec Alexandre de tout ce que j'aime, et cela avec bien de la satisfaction, puisque c'est avec quelqu'un qui sait apprécier mon excellente femme. Je te

recommande, ma petite Aimée, de consulter Corvisart. C'est un moyen de me donner de nouvelles preuves de ton attachement; je sçais bien que tu m'en donnes tous les jours assez pour qu'il ne me reste point de doutes à cet égard, mais je sais aussi qu'il faut te tourmenter pour te faire prendre soin de toi.

Mille choses tendres à nos deux mères, à Hélène, à Opportune. J'envoie des caresses à notre petite Joséphine... Mes regrets de l'avoir quittée augmentent en raison du chemin qui m'éloigne de tout ce que j'aime... Espérons que ce ne sera pas pour longtemps.

Je t'embrasse et t'aime au-delà de toute expression.

Bar, ce 29 fructidor.

Hier, c'était la journée du retard des chevaux de poste. Aujourd'hui, ma petite Aimée, c'est un contretemps d'un autre genre. Je suis ici depuis deux heures (il est huit heures) à attendre mon beau-frère qui est en partie de chasse depuis deux jours. Ayant pris par Bar pour voir ton frère, j'ai voulu être conséquent. Je resterai ici encore deux heures. J'ai visité, en l'attendant, la maison qui lui est destinée; le jardin est charmant, j'ai admiré des citronniers, des orangers que je désirerais bien voir figurer à Savigny. J'ai vu aussi un petit chevreuil que te destine ton frère : il ne te l'enverra que lorsqu'il aura une compagne à y joindre. J'ai été faire visite à la femme et au père du général Oudinot, et je suis rentré ici attendant ton frère et le dîner avec une impatience égale. Voilà, ma petite Aimée, le compte de ma journée d'aujourd'hui. Je t'ai donné de Châlons celui d'hier, tu dois m'en savoir gré. Il a fallu que je

lutte contre une forte envie de dormir; mais celle de t'être agréable a eu le dessus. Je ne sçais trop ce que je t'ai écrit; mais je me rappelle que je te conjurais d'aller le plus tôt possible à l'Orangerie. . . . .

Spire, ce 2 vendémiaire.

. . . .

Montesquiou m'a fait ta commission et m'a annoncé que tu étais rouge de colère du mauvais usage que vraisemblablement ton cocher a fait de l'argent que je lui ai donné pour lui témoigner ma satisfaction de ses bons services près de toi. J'espère que ce sera la dernière faute qu'il commettra, sinon il n'aurait plus de ces sortes de témoignages de ma part.

Ma petite Joséphine jouissait aussi d'une bonne santé, sa mère allait aussi bien que son état le permettait. Elle devait s'établir jeudi à l'Orangerie : voilà, malgré toutes mes questions, les seuls renseignements que j'aie pu obtenir de ces messieurs. Heureusement qu'ils roulent sur les deux choses qui m'intéressent le plus. . . . .
. . . .

Manheim, le 7 vendémiaire.

J'éprouverai bien des contrariétés, ma chère Aimée; il faut que je m'abonne à être quelquefois des semaines sans recevoir de tes nouvelles, et souvent je n'aurai aucune occasion de t'en donner : tu peux avoir la certitude que je n'en manquerai aucune. Je profite d'un courrier pour faire mettre cette lettre à la poste de

Strasbourg : je te conjure donc, ma petite Aimée, de ne pas trop t'inquiéter, lorsque tu seras quelque temps sans recevoir de mes nouvelles ; ne doute pas de ma bonne étoile, elle ne m'abandonnera pas dans cette courte campagne : si elle a lieu, elle me fournira, je l'espère, des occasions de mériter toutes les faveurs dont m'a comblé notre souverain.

J'ai trouvé ici une si belle occasion de faire une des belles et nombreuses collections de tableaux que je ne l'ai pas négligée. Il y en a deux cents, sur quoi cent quatre-vingt originaux et presque tous des plus grands maîtres.

Pour cent mille écus on n'a pas formé cette galerie, je l'ai pour 30,000 francs. Je l'ai prise, on l'emballe et je te l'envoie. C'est le cadeau de tes couches, ma bonne Aimée. Je sçais que les tableaux et les diamants sont les cadeaux qui te sont le plus agréables. Je t'enverrai par la première occasion le catalogue ; il y a aussi une collection de figures en bronze et même quelques sujets qui sont compris dans ce marché, ainsi que deux petits sujets en marbre dont un antique très-renommé.

Dans trois ou quatre jours, le tout sera emballé et partira pour Paris à ton adresse. Ozanne ira avec la voiture, tu me le renverras aussitôt qu'il sera arrivé.

Mille caresses à ma petite Joséphine.

On m'apporte une lettre de toi : tu me demandes mon avis sur ta lettre à Mme Campan, elle est parfaitement écrite, et je m'en veux d'avoir eu la prétention de te laisser des notes. Je reconnais que l'on a raison de donner aux femmes sur nous la supériorité du talent d'écrire : cette lettre en est pour moi une preuve.

Je te conjure, ma petite Aimée, de ne point aller à avigny auparavant ton parfait rétablissement.

Ozanne est arrivé hier avec mes chevaux, ils sont en très-bon état.

Tu me remercieras du cadeau. Notre payeur, qui est un amateur extrêmement fort, m'a dit que jamais on ne trouverait à faire une pareille acquisition... Dans les bronzes, il a des motifs de la plus grande beauté [1]. Le temps me presse, je désire que mes intentions soient remplies et que cet envoi te soit agréable : tu pourras en peupler Savigny; s'entend dans le haut, le bas est trop humide.

Ménage-toi, ma petite Aimée. . . . .

Cette lettre est visiblement gênée, le maréchal se contredit. Il parle de semaines sans nouvelles, puis d'une courte campagne : à tout prix, en se vantant de son étoile, il veut rassurer la jeune accouchée, puis, en rendant service à Mme la princesse *** qui avait besoin d'argent, il compte sur la diversion de ce cadeau, sur la préoccupation de bien caser tant d'objets divers pour distraire sa chère Aimée des tristesses de l'absence.

Le 23 vendémiaire, Dachau, près de Munich.

Je reçois aujourd'hui, ma petite Aimée, *dix* lettres de toi sous les dates suivantes : 1er vendémiaire, 2, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du même mois; et, en même temps,

[1] J'ai racheté la plupart de ces bronzes, dont plusieurs sont fort intéressants et ont été par moi donnés au musée d'Auxerre.

je trouve le temps et une occasion de te donner de mes nouvelles.

Ta dernière me fait beaucoup de plaisir, puisqu'elle me prouve que tu commences à te reposer sur ma bonne fortune. Au surplus, si cela continue, elle ne sera pas mise souvent à l'épreuve dans cette campagne. L'Empereur détruit son ennemi par ses belles manœuvres. Aussi jamais guerre n'aura été menée plus vivement, plus promptement terminée, et jamais général n'aura dû autant ses grands succès qu'à son seul génie : il ne laisse presque rien à faire à ses généraux et à ses braves troupes. . . . .

. . . .

Je vois avec bien du plaisir la santé de notre mère se rétablir : l'attachement qu'elle te porte et dont elle te donne des preuves par ses soins m'a donné pour elle un véritable sentiment d'enfant. Je lui écrirai par la première occasion. En attendant, embrasse-la de ma part.

. . . .

. . . .

Notre souverain vient de surpasser encore les prodiges de sa campagne de Marengo ; par ses sçavantes combinaisons, il laisse peu à faire au courage de ses troupes et au dévouement de ses généraux. Dans trois semaines cette guerre sera terminée, et l'Autriche contrainte à subir nos lois. Elle l'a voulu, et de sitôt elle ne pourra nous faire redouter ses perfidies. . . . .

. . . .

1805. Ce 26 brumaire.

Je te donne de mes nouvelles lorsque la chose est en mon pouvoir ; à moins d'être injuste, tu ne peux

pas, ma bonne amie, m'accuser[1]. Au surplus, il est vraisemblable que nous touchons à la paix continentale, et, dans le fait, il n'existe plus que des combattants français, les Autrichiens ont été pris, tués ou blessés, et le peu qu'il en reste ne veut plus se battre. Quant aux Russes, ils se regarderaient comme très heureux de se retirer sains et saufs, car l'heure de leur destruction a sonné, et cela sans effusion de sang; sous ce rapport rien n'est si miraculeux que cette campagne extraordinaire : aussi la gloire en appartient-elle exclusivement à notre grand Empereur; il répare les sottises sans laisser le temps aux ennemis d'en profiter. Je n'avais pas besoin pour l'admirer de cette campagne; mais, si je l'admirais, je le vénère maintenant.

Ozanne est avec moi depuis huit jours : c'est un trésor pour sa fidélité, son attachement et son intelligence.

Le ministre Maret, ma bien bonne Aimée, vient de me prévenir qu'il faisait partir un courrier extraordinaire pour Paris; j'en profite pour te rassurer sur ma santé : elle est excellente.

Je n'ai pas eu autant d'occasions que je l'eusse désiré dans cette mémorable campagne pour mériter toutes les faveurs et les marques de bienveillance dont j'ai été

[1] Les détails de la guerre pesaient sur le maréchal Davout, chargé de l'organisation des subsistances. Nous donnons pour le prouver, à la lettre C de l'Appendice, une lettre du prince de Hohenlohe qui avait sans doute confié à son émissaire une missive très secrète pour le maréchal : le ton de la réponse de ce dernier nous renseignant sur la teneur de cette communication, nous donnerons deux autres lettres du prince, datées de 1806, de nature à prouver que les vertes paroles du commandant en chef français étaient loin d'avoir blessé le seigneur suzerain, dont l'accent de respect nous semble infiniment plus prononcé en 1806 qu'en 1805.

comblé par mon souverain, et tout annonce qu'il ne s'offrira plus d'occasions, puisque la paix est inévitable, l'ennemi étant sans moyens de nous faire la guerre.

Le courrier part, je t'embrasse mille fois et t'assure de l'attachement et de la fidélité

De ton bon *sposo*.

Le général Oudinot a été légèrement blessé.

Beaumont est toujours un peu malade, mais c'est peu de chose. Dans quelques jours il sera tout à fait rétabli.

Mille amitiés à ta bonne mère.

Ce 28 brumaire.

1805. Brünn, ce 13 frimaire.

Ma bien bonne petite Aimée,

Les Russes ont proposé à notre Empereur victorieux des conditions de paix que, vaincu, on n'eût pas osé lui faire. Il a été obligé, à la veille où l'on espérait la paix, de tirer le glaive; les Russes nous ont attaqués, lorsque nous nous ébranlions pour leur livrer bataille.

La victoire a été fidèle à notre souverain : jamais il n'en a remporté une plus complète; toute l'armée russe a été détruite, son artillerie est tombée en notre pouvoir; ils se sont battus avec acharnement, ils ont laissé sur le champ de bataille 15,000 des leurs; on leur a fait autant de prisonniers, le reste de ces troupes s'est dispersé, on les ramasse sans combattre. Ainsi, il n'existe plus d'obstacle à la paix.

La division Friant s'est supérieurement battue ; le général Friant a eu quatre chevaux tués ou blessés, sans avoir reçu pour lui la plus légère contusion. La division Cafarelli s'est distinguée. Cafarelli jouit d'une bonne santé.

J'ai eu dans cette journée mon bonheur ordinaire. Je l'ai communiqué à Beaupré et à Alexandre. Desessart n'était point à cette bataille, ayant depuis quelque temps une mission. Il jouit aussi d'une bonne santé.

Tu peux rassurer Mmes Soult et Bessières ; leurs maris se portent bien, et ont eu dans cette glorieuse journée une grande part de gloire.

Je rentrerai ces jours-ci à Vienne, je te donnerai à mon arrivée de mes nouvelles. Mille caresses à notre petite Joséphine ; mille assurances d'attachement à ta bonne mère.

. . . .

BATAILLE D'AUSTERLITZ, GAGNÉE EN PERSONNE PAR SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE NAPOLÉON.

« *Rois, peuples, en un jour tout se vit dispersé.* »

(RACINE, dans *Athalie.*)

Écrit de la main du maréchal Davout.

Après la capitulation d'Ulm, la Grande Armée, poursuivant sa marche victorieuse, avait passé successivement le Lech, l'Inn, l'Alha, la Salha, l'Ens et était arrivée devant la position de Saint-Polten, dernière ressource pour la capitale de l'Autriche, et où l'armée austro-russe aurait pu tenter un dernier effort. Mais déjà les Russes s'étaient séparés des Autrichiens ; ils avaient passé le Danube à Lintz et à Crems, et prenaient le chemin de la Moravie tandis que les restes du corps de Kienmayer se retiraient en Hongrie.

La route de Vienne était ouverte, rien ne pouvait retarder la

marche des troupes sur cette capitale que des propositions de paix faites par l'Autriche. Ces propositions eurent effectivement lieu : M. le comte Gyulai fut envoyé à Lintz auprès de l'Empereur, mais, suivant l'usage, ne le croyant pas suffisamment autorisé, l'armée continua ses mouvements. Un corps de troupes fut porté sur la rive gauche du Danube, l'armée passa ce fleuve à Vienne et la ville fut occupée.

Le corps de la rive gauche rencontra les Russes à Diernstein et les battit; l'ennemi hâta sa retraite en Moravie, mais on l'atteignit à Hollabrun où il fut également battu.

L'Empereur arriva à Brünn le 2 frimaire. L'armée russe s'était retirée sous Olmutz, voulant profiter de l'appui de cette place pour attendre les renforts qui étaient sur le point d'arriver.

Nos avant-postes furent poussés jusqu'à Wischau, à moitié chemin de Brünn à Olmutz.

Nous nous bornons à copier le début de ces longues et belles pages déposées au ministère de la guerre, afin de démontrer, une fois de plus, les constantes préoccupations littéraires « *de cet homme sans goût et sans délicatesse, ignorant et mal élevé*... » selon un académicien auquel nous souhaitons charitablement d'écrire désormais l'histoire comme le maréchal Davout écrivait ses rapports.

Ce 20 juillet, à Œttingen.

Je t'ai toujours dit la vérité, ma petite Aimée, lors même que je te donnais des espérances sur mon prochain retour qui ont toujours été déçues, puisque moi-même je partageais ces espérances. Aujourd'hui, je te la dirai encore, c'est-à-dire que je t'exprimerai ce que je pense, alors même que je sais que tu en seras affectée

et affligée ; mais je préfère ce parti à celui de te tromper sciemment.

Je te dirai donc que tout annonce que nous resterons encore longtemps dans ce pays, les Autrichiens et les Russes éludant l'exécution des traités; notre seule présence ici les obligera à les exécuter. . . . .

. . . .

Voyant que nous resterons peut-être encore quelques mois dans ces pays, je mande à Alexandre de venir me rejoindre et je le charge de donner le même ordre à l'aide-de-camp Montesquiou. J'écris aussi à Laforest pour qu'il me rejoigne avec les quatre juments hongroises de selle que j'ai envoyées à Savigny. . . . .

. . . .

Si, voyant mon séjour en Allemagne se prolonger encore pour un temps indéterminé et qui peut être long, tu prenais, ma petite Aimée, le parti do supplier l'Impératrice de demander à l'Empereur son agrément pour venir me rejoindre, alors Alexandre, ainsi que je le lui ai écrit dans cette hypothèse, attendrait ton départ pour t'accompagner. Dans la crainte de te faire de la peine, je ne te fais pas cette proposition, quel que soit le désir que j'en aie; mais cette idée pourrait te venir, parce que les raisons qui t'ont empêchée de te rendre à mes premières demandes n'existent plus, notre petite Joséphine ayant percé sa première dent heureusement; et peut-être à l'époque où tu recevras cette lettre en ayant encore fait d'autres, et les travaux de la basse-cour étant terminés, ce qui reste à faire pouvant ou s'ajourner ou se faire en ton absence, et les espérances que tu pouvais avoir sur ma prochaine arrivée n'existant plus, tous ces motifs peuvent te donner

l'idée de venir voir ton bon Louis, et j'ai voulu te faciliter le voyage : telles sont les raisons qui m'ont fait autoriser Alexandre à t'attendre. Il faudrait passer par Strasbourg et suivre l'itinéraire que j'ai donné à Alexandre. Quelques dames ont employé en Allemagne des chevaux de réquisition; mais cette manière est indigne de ta façon de penser; il est préférable de dépenser vingt-cinq à trente louis de plus.

Il ne me reste plus, ma bien bonne petite Aimée, d'autre chose à te dire sur ton voyage, dans l'hypothèse où tu prendrais ce parti, que de te prier de m'en prévenir et de m'indiquer le jour de ton arrivée, afin que j'aille le plus loin possible à ta rencontre.

J'ai disposé aussi de deux de mes chevaux arabes, les deux que j'ai envoyés en février à Savigny, pour les maréchaux Bernadotte et Mortier. Je te manderai ces jours-ci où il faudra les envoyer.

1805. Munich, ce 22 février.

. . . .

La santé de notre petite doit te rassurer et te permettre de la quitter d'autant plus que tu en auras des nouvelles tous les jours. Vas à Paris; les spectacles, les visites te dissiperont et feront du bien à ta santé. Lorsque tu y verras la princesse Louis, remercie-la de son intérêt. Mets à ses pieds mes respectueux hommages; je te donne la même commission pour l'Impératrice qui continue à te traiter avec bienveillance.

Je suis ici avec le ministre de la guerre que je quitterai dans quelques jours pour rejoindre mon corps d'armée qui continue sa marche sur la France. Le ministre m'a fait la guerre ce matin sur ce que je por-

tais ton portrait[1], que c'était un moyen de l'abîmer, que la chaleur de mon corps devait produire cet effet. Malgré ces justes observations, je continuerai à le porter, préférant, lorsqu'il sera abîmé, en faire faire un autre. Ce portrait est le témoin de la tendresse que je te porte, et, si un jour il parle, il t'assurera que ton mari sait apprécier la meilleure et la plus aimable des femmes et que son seul désir est de faire ton bonheur.

. . . .

[1] Cette miniature se trouve aujourd'hui à Auxerre, dans la salle d'Eckmühl.

ANNÉE 1806

BATAILLE D'AUERSTAËDT

ANNÉE 1806

BATAILLE D'AUERSTAËDT

Champagne, le 19, à huit heures et demie du soir.

Aujourd'hui, ma petite Aimée, j'ai eu pour la millième fois la preuve que tu t'alarmes mal à propos; mais toutes mes réflexions n'ayant pu corriger ton imagination, je te les épargnerai ce soir et je viens au fait. Notre petite est on ne peut mieux portante. L'orage ne lui a absolument rien fait : elle tette, elle dort parfaitement et elle digère de même; ce sont les seules occupations que l'on ait le droit d'exiger de son âge. Elle était, à mon arrivée, au sein de sa nourrice et n'a jamais voulu le quitter pour recevoir mes embrassements. Malgré son indifférence, je lui en ai donné plusieurs de ta part et de la mienne.

Mme Petit avait eu la complaisance de t'écrire hier soir; il paraît que c'est au commissionnaire qu'il faut s'en prendre : je lui fais parler et j'espère qu'il sera plus exact à l'avenir[1].

[1] La maréchale, ayant vu mourir ses deux premiers enfants, avait résolu, sur l'avis des médecins qui conseillaient le grand air, de faire nourrir sa fille Joséphine, devenue depuis la comtesse Vigier, dans sa ferme de Champagne, sous la surveillance dévouée de Mme Petit, femme de tête et de cœur dont le mari tenait à bail cette ferme, distante d'environ deux lieues du château de Savigny.

Je te quitte pour continuer ma route qui a été fort heureuse en dépit de toutes tes craintes et de tes doutes injurieux contre ma bonne fortune ; mais je lui suis si fidèle, si dévoué, que, je l'espère, elle ne fera nulle attention à ta conduite à son égard. Sur ce, je t'embrasse, ma petite Aimée, de tout mon cœur. Ton bon et fidèle *sposo*,

L. DAVOUT.

Cette lettre gaie et vaillante, spirituelle et tendrement railleuse, donne, ce semble, une idée charmante du vaillant soldat qui se détournait de son chemin pour aller embrasser son enfant, et qui cherchait à remonter sa jeune femme par un accent de joyeuse et tendre confiance.

Hall. ce 3 avril 1806.

Alexandre m'assure que tu es très-contente de l'attelage des chevaux entiers. Je suis satisfait, ma bonne Aimée, d'avoir été dans cette circonstance plus heureux que dans mon choix et dans l'envoi des schalls et des robes turcs où tu n'as eu lieu d'être contente que de l'intention [1].

Je regrette beaucoup Laforest pour la tenue de ma maison ; heureusement qu'elle n'est point considérable et que tout annonce que nous ne tarderons pas à ren-

[1] Un morceau d'une de ces étoffes, fond noir à raies or, rouges et vertes, compose un charmant reliquaire de souvenirs, à cette heure encore.

trer en France........ Si le motif de ta pénurie d'argent te donne de la satisfaction, ma bonne amie, crois-tu que je sois insensible à l'idée de posséder une femme qui apprécie la probité et qui, bien loin, comme tant d'autres, de tourmenter son mari, pour, aux dépens de sa réputation, lui procurer des diamants et tous les autres objets de luxe, l'encourage, au contraire, à toujours mériter l'estime de son souverain, et à préférer une réputation de probité à tous les trésors possibles ? Tu fais encore plus, mon amie, tu préfères de faire des sacrifices et de vivre de privations à l'idée d'avoir une fortune qui pourrait faire rougir ton mari. Tes sentiments ajouteraient, si cela était possible, à l'attachement que je te porte.

En te parlant de l'attelage de chevaux entiers, j'ai oublié de te dire que je pense que tu leur ôterais de leur tournure et beauté si tu leur faisais couper la queue : au surplus, ils sont à toi; suis ton idée.

J'ai reçu, ma bien bonne amie, les lettres que tu as chargé Alexandre (à qui j'écrirai ces jours-ci) de me renvoyer. Il y en a une renfermant une délibération du conseil municipal d'Auxerre qui m'est très honorable. Je vais y répondre pour les prier d'ajourner l'effet de leur reconnaissance, de leur estime, jusqu'à l'époque où je ne serai plus [1].

J'espère bien que cet ajournement sera long. Ma réponse ne sera point dictée par un vain orgueil. Le

[1] La ville d'Auxerre a élevé une statue au maréchal Davout longtemps après sa mort, puisque l'inauguration de cette statue n'a eu lieu que le 28 juillet 1867. Pendant que nous sommes en Bourgogne, nous prendrons la liberté de renvoyer le lecteur à la lettre D de l'Appendice ; il y trouvera un excellent et double portrait du maréchal prince d'Eckmühl, fait à Auxerre.

Dumas, Duplessis, Thierriat, Vautier, Martin, Bertrand, Lesseré, Gauthier, Malvin, Leclerc, Hay, Duru, Noirot, Marion, Robin, Deschamps, et Ducrot, *Secrétaire.*

M. le maire a dit :

Messieurs, nous avons admiré avec toute la France les prodiges inouïs par lesquels notre invincible Empereur a terminé en trois mois dans une seule campagne à jamais mémorable une guerre dont l'appareil menaçant semblait devoir embraser l'Europe entière. Parmi les illustres guerriers qui ont partagé la gloire du héros qui les menait à la victoire, nous distinguons, avec une orgueilleuse satisfaction, M. le maréchal Davout, que nous tenons à honneur de regarder comme notre compatriote. Si la ville d'Auxerre n'a point eu l'avantage de lui donner la naissance, elle a eu celui de le compter parmi les élèves de cette célèbre École militaire dans laquelle il a reçu l'éducation distinguée dont il recueille aujourd'hui les fruits précieux et honorables. C'est au sortir de ce second berceau de son enfance que M. le maréchal Davout, à peine adolescent, s'est élancé dans la carrière militaire qu'il a parcourue si glorieusement. En 1792, lors de l'invasion du territoire français par les phalanges ennemies, M. le maréchal Davout vole à la défense de la patrie, à la tête d'un des bataillons de l'Yonne dont il venait d'être nommé lieutenant-colonel; il parvint rapidement, de grade en grade, à celui de général, dont il se montra digne par des succès multipliés dans nos armées d'Allemagne et d'Italie; il suivit en cette qualité l'immortel Napoléon à la conquête de l'Égypte, et, devenu dès

lors son fidèle compagnon d'armes, il partagea ses triomphes et ses fatigues, sa bonne et sa mauvaise fortune, et, à son retour en France, il le seconda dans l'exécution de l'heureux projet de sauver la patrie. Après la restauration de la France, M. le maréchal Davout suivit encore à Marengo le vainqueur de Lodi et cueillit de nouveaux lauriers à cette fameuse bataille où il commandait en chef la cavalerie. Enfin, lorsque les vœux du peuple français portèrent au trône impérial le grand homme auquel nous devons notre bonheur et notre gloire, M. le maréchal Davout fut comblé par lui d'honneurs et de dignités qu'il avait mérités à tant de titres; il ne regarda néanmoins ces bienfaits que comme une nouvelle obligation de redoubler de zèle et de dévouement pour le service de la patrie. Il s'en est montré un des plus fermes appuis dans cette dernière campagne, et notamment à la bataille d'Austerlitz, au succès de laquelle il a fortement contribué par une manœuvre profondément savante et exécutée avec autant de hardiesse que d'habileté; ce combat, qui a consommé l'entière destruction de nos ennemis, suffirait seul pour immortaliser le héros intrépide qui le commandait en personne et les braves chefs qui le dirigeaient sous ses ordres. Le récit de tous ses exploits a porté l'enthousiasme dans les cœurs de tous les bons Français, et plusieurs citoyens recommandables de notre ville, persuadés que le conseil municipal s'occuperait dans sa session actuelle de rendre un témoignage éclatant à la gloire dont s'est couvert le maréchal Davout, ont manifesté le désir de la voir consacrer par un monument authentique et durable. Tout nous engage à accueillir ce vœu; vous vous rappellerez avec reconnaissance les marques de bienveillance et

d'attachement qu'a données à cette ville M. le maréchal Davout lorsqu'il vint, il y a quelques mois, présider le collège électoral du département. Il remplit cette honorable mission avec une dignité et une aménité qui lui gagnèrent tous les cœurs; il dirigea les opérations avec une douceur et un esprit de conciliation dont tous les électeurs furent également satisfaits; il finit par manifester avec le plus sincère dévoûment son désir d'être utile à ce département et à la ville en particulier.

D'après cet exposé, messieurs, je propose au conseil, pour répondre au désir prononcé de ses concitoyens, d'arrêter que le buste en marbre de M. le maréchal d'empire Davout sera placé dans la salle des séances du conseil municipal avec une inscription où seront relatées les dates de sa naissance et les principales actions de sa vie.

La matière mise en délibération, le conseil arrête par acclamation, à l'unanimité, ce qui suit : « Le buste « en marbre de M. le maréchal d'empire Davout, sera « placé dans la salle de l'Hôtel de ville, destinée aux « séances du conseil municipal, avec une inscription « où seront relatées les dates de sa naissance et les « principales actions de sa vie. »

La présente délibération sera adressée à M. le préfet, à l'effet d'en ordonner l'exécution.

M. le maire est chargé de transmettre à M. le maréchal Davout une copie de la présente délibération avec la plus pressante invitation d'agréer le vœu du conseil et des citoyens de la ville d'Auxerre.

Le Maire, Président, — *Signé :* Robinet-Pontagny.

Le Secrétaire, Membre du Conseil, — *Signé :* P. Ducrot-St-Cyr.

BIBLIOTHÈQUE D'AUXERRE, COLLECTION DES AUTOGRAPHES.

Oetting, le 15 avril 1806.

Monsieur le maire,

Votre lettre du 21 février vient seulement de me parvenir de Paris; je m'empresse de vous en accuser réception, ainsi que de la délibération qui me concerne en vous exprimant, ainsi qu'aux membres du conseil municipal, toute ma reconnaissance et combien je suis vivement touché et flatté de tout ce que contient d'honorable pour moi cette délibération. Je vous prierai aussi de leur faire connaître que, toute modestie à part, je dois refuser le témoignage éclatant qu'ils veulent me donner de leur estime et de leur affection, étant encore bien loin d'en avoir mérité de cette nature.

Le but de toute ma conduite sera toujours de chercher à mériter la bienveillance et l'estime de mon souverain, le suffrage et l'affection de mes compatriotes. Puissé-je réussir! Puisse ma mémoire leur être chère! Puissent mon dévouement et ma fidélité sans bornes pour notre auguste empereur Napoléon le Grand, mon amour pour la belle gloire de ma patrie, être cités à la jeunesse de l'Yonne : voilà mon ambition et les souvenirs que je veux laisser de moi.

Je désire aussi vivement, Monsieur le maire, seconder votre vœu et parvenir à faire rétablir cette école d'Auxerre, heureux si je réussis à acquitter une obligation que j'ai contractée à une époque qui me sera tou-

jours bien chère, celle où j'ai reçu tant de marques d'affection de mes compatriotes, à l'époque où j'ai reçu l'honorable mission d'aller présider le collège électoral du département. Ce succès me flatterait d'autant plus que je n'oublierai jamais l'éducation que j'ai reçue dans cette école, qu'il me serait bien agréable de contribuer à faire rétablir pour la jeunesse de l'Yonne.

Veuillez, Monsieur le maire, faire connaître au conseil municipal ma reconnaissance et en même temps mon désir de ne voir donner aucune suite à leur délibération. La franchise de mon caractère doit vous garantir la sincérité de cette demande.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le maire, de vouloir bien accepter l'assurance de mon estime et de toute l'envie que j'ai de vous en donner des preuves.

Le maréchal L. DAVOUT.

Nous ferons suivre cette intéressante correspondance d'une lettre, également adressée à Auxerre, et que nous devons encore à la gracieuse obligeance de M. Challe; datée de 1806, elle est écrite à M. Bonneville, attaché à titre de commissaire des guerres à l'état-major du maréchal Davout. Nous ne saurions lui trouver de meilleure introduction que les lignes du docte président de la Société des sciences de l'Yonne : « Vous ne jugerez peut-être pas indigne d'intérêt cette lettre conservée avec vénération dans la famille Bonneville. Elle montre combien l'illustre chef, que des misérables ont

accusé de dureté envers ses inférieurs, était bon et affectueux envers eux dans les circonstances où le service ne devait pas en souffrir. »

Oetting, le 28 avril 1806.

Je vois avec plaisir, mon cher Bonneville, votre union avec votre cousine, et j'espère qu'aucune circonstance imprévue n'empêchera la célébration de votre mariage.

Je ne puis vous envoyer le nouveau congé que vous me demandez ; il serait de valeur nulle sans l'attache du ministre de la guerre qui n'en accorde à personne, pas même à des officiers estropiés. Mais ce que je puis faire, c'est de fermer les yeux sur votre absence ; l'ordonnateur en fera autant et cela reviendra au même pour vous.

Aucun des officiers à qui l'Empereur a accordé la décoration en même temps qu'à vous ne l'a encore reçue. Il est probable qu'elles ne seront distribuées qu'à la grande fête que l'Empereur veut donner à son armée.

Je vous salue affectueusement.

Le maréchal L. DAVOUT.

Naumbourg, ce 16 octobre.

Ma bien bonne petite Aimée[1], depuis neuf jours il m'a

[1] Nous ne résistons pas à copier quelques lignes d'une lettre du général Grouchy à son père ; cette lettre nous semble tellement différente d'esprit et de style de celle du maréchal Davout à sa femme, que cette simple citation équivaut à un jugement. « Dans l'im-

été impossible de t'écrire, faute de communications. Crois que, sachant apprécier les inquiétudes que mon silence t'aura données, j'ai été moi-même très tourmenté. J'espère qu'à l'avenir je serai plus heureux; peut-être que, malgré mon silence, tu auras eu connaissance auparavant cette lettre des rapports sur les opérations de l'armée qui auront dissipé tes inquiétudes sur ton Louis, en même temps que tu auras éprouvé une grande joie de voir qu'une belle occasion s'était offerte de chercher à mériter les marques d'estime et de bienveillance de mon souverain.

Le 14, le roi de Prusse, le duc de Brunswick, les maréchaux Meyendorff, Kalkreuth, enfin tout ce qu'il

possibilité de vous écrire, cher papa, d'abord à raison de ma santé qui a été affreuse à l'ouverture de la campagne, et ensuite à cause des mouvements rapides et non interrompus de la division, j'ai chargé ma femme de vous faire part de tout ce que j'ai fait et de vous transmettre copie des affaires auxquelles ma division a eu la principale part. Je suis bien certain de l'intérêt avec lequel vous les aurez lus, mais toutefois je me réserve à vous en donner de vive voix les détails quand je vous rejoindrai; Dieu veuille que ce soit bientôt! Telle est ma pensée la plus ordinaire, même au milieu des succès et des jouissances attachées à l'obtention de la gloire militaire; mon affaire de Prentzlow vous fera sûrement plaisir, c'est un des faits d'armes les plus hardis et les plus brillants. » (*Mémoires du maréchal de Grouchy*, t. II, pp. 255 et 256.)

Si M. de Grouchy savait estimer ses hauts faits, le passage suivant, cueilli dans le même volume, page 269, montrera qu'il n'en dédaignait pas la récompense : « Les résultats dont pourra être pour moi cette campagne n'équivaudront peut-être pas aux sacrifices, aux souffrances et à l'altération de santé qu'elle me coûte. Jusqu'à présent aucunes décorations, aucunes récompenses n'ont été accordées à mes services; il est vrai qu'aucuns généraux de division n'en ont encore obtenu, etc., etc. »

On voit que la satisfaction d'avoir *fait son devoir* ne suffisait pas à M. de Grouchy; les hautes et intimes joies des grandes âmes, qui trouvent dans leur conscience la récompense la plus enviée, n'étaient visiblement point à sa portée.

restait à l'armée prussienne des anciens compagnons de gloire du grand Frédéric avec 80,000 hommes, l'élite de l'armée prussienne a marché sur moi qui leur ai évité une partie du chemin. Aussi, dès les sept heures du matin, la bataille a commencé, elle a été très disputée, et très longue et sanglante; mais enfin, malgré l'extrême inégalité des forces (le corps d'armée n'était fort que de 25,000 hommes), à quatre heures du soir la bataille était gagnée, presque toute l'artillerie de l'ennemi en notre pouvoir, beaucoup de généraux ennemis tués, parmi lesquels se trouve le duc de Brunswick. Ce succès inespéré est dû au bonheur qui accompagne les armes de notre souverain et au courage de ses soldats; le terreur est dans l'armée prussienne; aussi cette guerre peut-elle être regardée comme finie. Pour mettre le comble à ta satisfaction, je t'envoie copie de la lettre que m'a écrite l'Empereur et l'annonce que je n'ai pas été blessé dans cette glorieuse et sanglante journée. Toi, ma petite Aimée, dont l'existence est employée à ajouter à la considération de ton mari, qui as vécu de privations pour payer mes dettes et empêcher par là qu'on ne puisse croire que mes affaires étaient dérangées, tu ressentiras, j'en suis certain, une vive joie d'apprendre que j'ai eu le bonheur de remplir les intentions de l'Empereur et d'acquérir quelques titres à son estime et à sa bienveillance.

Tous les généraux, officiers et soldats se sont couverts de gloire : Friant, Desessart, Alexandre, Beaupré, tous se sont fort bien comportés et ont échappé aux dangers. Beaupré a eu deux chevaux tués sous lui. J'ai à regretter le général de Billy; le colonel Bourke a été blessé à la main ; mais ce ne sera rien.

J'ai reçu tes lettres des 28 septembre et 1er octobre; les petites gentillesses de notre Joséphine m'ont vivement ému; assure-la qu'elle ne s'occupe pas d'un mauvais père. Je lui envoie mille caresses.

Cette campagne sera encore plus courte que l'autre, et les dangers sont passés. Ainsi, plus d'inquiétude, ma petite Aimée, tu verras plus tôt que nous ne pouvions l'espérer ton mari, empressé à te donner des preuves de son vif attachement et à ne rien négliger pour faire le bonheur de la femme la plus estimable, la plus sensible et la plus belle et aimable.

Reçois mille baisers de ton amoureux et fidèle *sposo.*

L. Davout.

Mille amitiés à nos cousins et à tout ce qui nous appartient.

LETTRE DE L'EMPEREUR.

Mon cousin, je vous fais compliment de tout mon cœur sur votre belle conduite. Je regrette les braves que vous avez perdus, mais ils sont morts au champ d'honneur.

Témoignez toute ma satisfaction à tout votre corps d'armée et à vos généraux. Ils ont acquis pour jamais des droits à mon estime et à ma reconnaissance. Donnez-moi de vos nouvelles et faites reposer quelques moments votre corps d'armée à Naumbourg. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Signé : Napoléon.

A Vienne, le 16 octobre, à sept heures du matin.

Ma chère Aimée, ton mari n'aura peut-être pas eu le temps de t'écrire : il se porte à merveille, tu verras par le bulletin que son corps d'armée a soutenu pendant la journée 80,000 ennemis et qu'il s'est couvert de gloire. Je suis bien aise d'être à portée de te donner d'aussi bonnes nouvelles et de te prouver l'assurance de ma tendre amitié.

HORTENSE.

Mayence, ce lundi 20.

L'adresse porte : la Reine de Hollande à Madame la maréchale Davout, à Paris.

Cette lettre, dont le maréchal, au commencement de novembre 1806, prie sa femme de remercier la reine, certainement écrite par une bonne et aimable femme, a trait à la bataille d'Auerstaëdt.

Madame,

Je m'empresse de vous donner connaissance d'une note que je viens de recevoir du quartier-général, sur la victoire de Iéna. M. le maréchal Davout en est revenu, suivant son usage, avec une belle branche de lauriers que vous pourrez ajouter, Madame, à sa collection précédente.

Je vous prie, Madame, d'agréer mes félicitations et l'hommage de mon respect.

Ch. Mau. TALLEYRAND,
Prince de Bénévent.

Mayence, 20 octobre 1806.

NOTE SUR LA BATAILLE DE IÉNA.

Iéna, le 15 octobre 1806, cinq heures du matin.

La bataille de Iéna, qui s'est donnée le 14, sera une des plus célèbres de l'histoire. Les Prussiens étaient au nombre de 150,000 hommes. Ils ont perdu 200 pièces d'artillerie, 30 drapeaux, 28,000 prisonniers; le duc de Brunswick, le général Rüchel ont été tués; le prince Henri de Prusse cruellement blessé; un grand nombre de généraux et d'officiers de distinction ont été blessés; comparativement, la perte de l'armée française a été beaucoup moindre. Cependant, aux ambulances de Iéna, nous avons 1,200 blessés, et à celles de Naumbourg, 1,500. Il n'y a pas d'autre général tué que le général de Billy, excellent militaire. La cavalerie française s'est couverte de gloire.

Le maréchal Davout, placé aux débouchés de Koesen, en avant de Naumbourg, a empêché l'ennemi de déboucher. Il s'est battu toute la journée et a mis en déroute plus de 60,000 hommes commandés par Moellendorf, Kalkreutch et par le roi en personne. Ce corps d'armée s'est fait le plus grand honneur. Au reste tout le monde a rivalisé de zèle et de courage. Les corps des maréchaux Lannes, Soult, Ney et Augereau ont pris part à l'action avec une égale intrépidité.

La reine de Prusse a été poursuivie par un escadron de hussards. Elle a été obligée de rentrer à Weimar et en est repartie trois heures avant que nos postes arrivassent. Elle a suivi une route sur laquelle nous avons beaucoup de troupes; il est possible qu'elle ait été prise.

Les divisions de cuirassiers et de dragons n'ont pu arriver qu'à la fin de la journée. Elles ont enfoncé plusieurs bataillons d'infanterie prussienne qu'elles ont faits prisonniers, le grand-duc de Berg se trouvant toujours à leur tête.

Nos troupes sont entrées le soir à Weimar en poursuivant l'arrière-garde ennemie du côté de la gauche. Du côté de la droite, le maréchal Davout a poursuivi l'ennemi jusqu'à Neustadt; il a, ce matin, son quartier-général à Eckartsberg. On croit que l'ennemi cherche à se rallier du côté de Frankenhausen pour tâcher de gagner Magdebourg.

L'ennemi doit avoir éprouvé une perte effroyable que l'on ne connaîtra que plus tard. Six de leurs généraux sont prisonniers avec un grand nombre de colonels..

Vitenberg-sur-l'Elbe, le 22 octobre 1806.

Ma chère Aimée, reçois mes félicitations sur l'éclatante victoire que vient de remporter le maréchal Davout le 14 octobre sur l'armée prussienne. Cette victoire est dans le genre de celles de notre Empereur; elle est vraiment transcendante; l'Empereur lui en a témoigné sa satisfaction et il la mérite bien. Par cette victoire il obtient une réputation qui le met de niveau avec les généraux qui ont la première place. Dans peu, ma chère amie, la paix sera faite. Sous trois ou quatre jours nous serons à Berlin, où je crois que l'Empereur signera la paix. Adieu, ma chère Aimée, je t'embrasse de tout mon cœur.

Ton frère,

LECLERC-DESESSART.

Ici nous devons interrompre encore un moment la correspondance du maréchal, pour reproduire la plus intéressante partie des documents par nous réunis sur cette célèbre bataille d'Auerstaëdt. Détails familiers, rapports officiels, on comprendra, je l'espère, le soin jaloux avec lequel je recueille tout témoignage authentique concernant mon père. La fille d'un illustre maréchal, jadis l'ami du maréchal Davout, m'écrivait de Caylus le plaisir qu'elle avait eu à entendre le capitaine Ravaisson raconter avec le feu et la précision de la jeunesse, en dépit de ses quatre-vingt-quatre ans, la bataille d'Auerstaëdt, à laquelle il assistait ; nous craindrions d'altérer le texte en l'analysant, nous copions donc fidèlement :

« M. Ravaisson, après avoir parlé de l'appel infructueux à Bernadotte, nous faisait un tableau saisissant de ces bataillons que le maréchal formait en carré et qu'il parcourait successivement en les encourageant à une résistance héroïque jusqu'à ce qu'il ait vu le moment arrivé de les déployer pour poursuivre, la baïonnette dans les reins, l'armée, trois fois plus nombreuse et vaillamment commandée, qui venait de les assaillir sans les entamer.

« M. Ravaisson a vu un biscaïen enlever au maréchal son chapeau et une touffe de cheveux. On lui a rapporté son chapeau, cela n'a pas fait d'autre mouvement que cela. M. Ravaisson raconte ensuite l'envoi de M. de Trobriand à l'Empereur pour lui ap-

prendre la bataille et l'entrevue du maréchal avec l'Empereur, il a tout vu... »

Naturellement, ces premières communications éveillèrent ma curiosité filiale, et, en réponse à mes questions, la gracieuse fille du maréchal duc de R... voulut bien m'envoyer une lettre de l'excellent M. Ravaisson, à moi adressée, et que je copie textuellement :

« L'historien du *Consulat et de l'Empire* n'a rien omis pour faire connaître à la postérité que le maréchal Davout a été un grand homme de guerre. Aujourd'hui, âgé de quatre-vingt-quatre ans, je suis sans doute le seul officier *vivant* qui a le mieux connu et vu le grand capitaine! Le 14 octobre 1806 j'ai reçu à Auerstaëdt, et à côté de lui, le baptême du feu. Quelle bataille, grand Dieu! et quel fait d'armes appartenant *seul* au maréchal! Je le vois encore lorsqu'un biscaïen lui traverse son chapeau au milieu de la cocarde, lui enlève une touffe de cheveux sans entamer le crâne, conserver son grand sang-froid et électriser son corps d'armée composé de vingt-six mille hommes, contre la plus belle armée prussienne composée de quatre-vingt mille... Je servais alors dans le 12ᵉ régiment de chasseurs à cheval, et à partir de cette mémorable époque jusqu'à Wagram (1809) mon régiment ne quitta plus l'illustre maréchal, et, comme un des soldats lettrés du régiment, je fus attaché à son état-major

pendant son séjour à Varsovie (environ deux ans). Presque toujours je faisais partie de son escorte, de sorte que j'étais à même de connaître parfaitement, en temps de paix comme en temps de guerre, les faits et les habitudes du grand capitaine, qui joignait, au sens le plus droit, une sévérité inflexible et une rare justice. Jamais chef d'armée n'a connu mieux que lui le prix d'une bonne administration et d'une sévère discipline, et c'est par ces deux grands moyens qu'il préparait et remportait les victoires qui sont déjà consignées, avec la plus grande exactitude, dans l'histoire, *mais dont j'ai été moi-même le témoin.* »

Ayant remercié directement le capitaine Ravaisson, il voulut bien me répondre et me dire :

« Que je serais heureux de vous offrir en personne mes hommages et de vous dire de vive voix, sur le compte de votre illustre père, beaucoup de faits inédits ! Je vous dirais que, six ans après Auerstaëdt, je le voyais à la bataille la plus sanglante qui ait été livrée depuis l'invention de la poudre, à la Moskowa !!!... Dans cet horrible duel où il fut blessé, *au grand regret de toute la grande armée,* croiriez-vous, Madame, que, dans cette circonstance, me trouvant auprès de Murat, je vis votre illustre père qui, malgré d'affreuses souffrances, continua à se tenir à la tête de son *grand* corps d'armée qu'il commandait si bien ! Quels

prodiges de valeur encore *et dont j'ai été le témoin!!!*...

« Je termine, madame la marquise, en vous assurant que votre illustre père, par ses talents, sa grande âme et son rare courage, est mis pour *toujours* au premier rang des grands *capitaines* et au nombre des hommes les plus complets que la nature ait jamais formés! »

Ai-je besoin de m'excuser de donner entièrement cette lettre datée de Caylus, le 10 mars 1870? Le chef d'armée, dont un des anciens soldats parle ainsi à quatre-vingt-quatre ans, savait se creuser un profond sillon de respect et d'amour dans les âmes dignes de comprendre la vraie grandeur, et ce témoignage est loin d'être isolé.

Il y a cinq ou six ans, ayant eu le bonheur de rendre un léger service à une noble femme qui a la passion de la reconnaissance, Mme G. de B... me raconta comment, parlant de moi selon son cœur à un de ses parents qui avait servi sous les ordres du maréchal Davout, il lui répondit simplement : « Elle est bien *sa* fille! » Aucune louange ne m'a jamais été, et à double titre, aussi précieuse ni aussi douce.

Nous continuerons ces citations par le rapport de l'aide de camp envoyé au prince de Ponte-Corvo; je tiens ce document de cet aide de camp même, mon vieil ami le général de Trobriand, qui me le

remit peu de mois après m'avoir adressé la lettre qui suit ce rapport.

RAPPORT DU CAPITAINE TROBRIAND, PARTI DU CHAMP DE BATAILLE D'AUERSTAEDT, A TROIS HEURES ET DEMIE DU SOIR, ET ENVOYÉ EN MISSION AU 1er CORPS D'ARMÉE.

Monsieur le maréchal,

Conformément aux ordres que vous m'avez donnés, je me suis rendu en toute hâte auprès du maréchal prince de Ponte-Corvo, quoique mon cheval fût très fatigué et que j'eusse quelque incertitude sur le point où je pourrais rencontrer le prince; je l'ai trouvé à 4 heures 7 minutes sur les hauteurs de la rive gauche de la Saal, à peu près à une lieue et demie du point d'où j'étais parti : c'était au même endroit où je l'avais vu le matin en revenant du quartier-général de l'Empereur. Son Excellence était à cheval, avec une partie de son état-major et un piquet de cavalerie et d'escorte; mais toutes ses troupes au repos. Je lui ai dit que je venais de votre part, pour l'informer que l'ennemi était en pleine retraite : on voyait ses mouvements du point où j'avais atteint M. le maréchal; je le fis remarquer à Son Excellence qui n'en doutait pas. J'ajoutais que le corps d'armée avait tellement souffert en soutenant depuis le matin huit heures l'effort de toute l'armée prussienne commandée par le roi en personne, que la moitié de vos hommes étaient hors de combat; qu'en conséquence, vous l'invitiez à vous seconder dans *la poursuite de vos succès;* que sans cela vous seriez dans l'impossibilité de continuer seul vos avantages avec des

troupes harassées et avec quinze cents chevaux réduits par la mitraille à moins d'un tiers. M. le maréchal m'accueillit assez mal : il me demanda d'abord *quels étaient les braves qui avaient payé leur dette à la patrie;* et lorsque je lui eus indiqué les noms des plus connus d'entre eux, il me dit : « Retournez près de votre maréchal, et dites-lui que je suis là et qu'il soit sans crainte. Partez. »

Je crois inutile de vous répéter la réplique un peu vive peut-être que je fis à la dernière phrase de M. le maréchal, tant elle me causa de surprise et de peine. Tel est, du reste, le récit exact de la mission que vous m'avez confiée.

La réponse du prince et le ton dont elle fut prononcée ne me permettant pas d'insister davantage, je me suis empressé de revenir près de Votre Excellence.

Je suis, avec le plus profond respect,

Monsieur le maréchal,

Votre tout dévoué.

Signé : TROBRIAND.

LE GÉNÉRAL DE TROBRIAND.

Ce 12 octobre 1861.
13, rue Saint-Gréco, Brest.

Madame la marquise,

J'apprends avec plaisir que vous êtes revenue à Paris, et m'empresse de dicter à ma fille deux circonstances de la vie du maréchal Davout, dont je sais que vous désirez connaître les particularités. Personne ne

pourrait mieux que moi citer ces faits, et en certifier l'exactitude, ayant, à l'époque où ils se sont passés, l'honneur de servir sous les ordres du maréchal en qualité d'aide de camp.

Le maréchal Davout, à la bataille d'Auerstaedt, n'ayant à opposer à une formidable cavalerie prussienne de 10,000 chevaux que celle de son corps d'armée, composée seulement de 1,600 chevaux, fut obligé d'établir ses bataillons en carrés. Il se portait avec son état-major vers chacun des bataillons attaqués où sa présence était bien nécessaire. C'est dans cette circonstance qu'il dit à ses soldats :

« Le grand Frédéric a dit que c'étaient les gros « bataillons qui remportaient les victoires : il en a « menti. Ce sont les plus entêtés, et vous le serez « comme votre maréchal. »

Ces paroles électrisèrent nos braves et les animèrent d'une ardeur indescriptible.

A la bataille de Déphenn, le maréchal Davout, après avoir enfoncé la gauche de l'armée ennemie, me donna l'ordre d'aller l'annoncer à l'Empereur, afin de savoir s'il devait poursuivre ses avantages. Il me fit escorter par cinquante chevaux du 2e de chasseurs. En me rendant à Déphenn, je passai près du corps d'armée du maréchal Ney, qui me fit appeler et me dit : Où allez-vous?

— Je vais annoncer à l'Empereur que l'aile gauche des Prussiens est enfoncée par mon maréchal.

— Votre maréchal, me dit-il, enfonce toujours tout[1].

Il me tourna le dos, s'en allant au galop.

[1] Le général passe ici sous silence la verte réponse que lui arracha son amour pour son maréchal; nous l'avons donnée ailleurs.

Tels sont les faits comme ils se sont passés, sans y rien ajouter. Je conçois, madame la marquise, votre avidité à recueillir les incidents de la vie de votre illustre père. Ils me sont présents comme au premier jour, et mon attachement pour lui me suivra jusqu'au tombeau.

Veuillez me permettre de vous assurer du mien, et agréez l'assurance de mon profond respect.

Signé : le général de TROBRIAND.

LE MARÉCHAL MARMONT AU MARÉCHAL DAVOUT [1].

J'envoie, mon cher Davout, à Sa Majesté, un rapport sur les apparences qui font croire que le prince Charles est ici, et le compte de ce que j'ai le projet de faire. Je ne puis mieux vous instruire qu'en vous envoyant copie de ma lettre à l'Empereur. J'ignore ce que vous faites et quelle est votre position. Mais, si les circonstances vous permettent de détacher une division pour venir à mon secours et de m'envoyer quelques munitions, je crois que vous ferez une chose utile. *Je sens combien cette demande est délicate ; mais vous êtes trop bon Français, mon cher Davout, pour qu'aucun intérêt de gloire personnelle puisse un instant influer sur votre résolution. Que ce soit vous ou moi qui battions le prince Charles, la*

[1] Le maréchal duc de Raguse a écrit des mémoires où il se montre non-seulement injuste, mais dénigrant, mais haineux de parti pris, à l'endroit du maréchal prince d'Eckmühl. Nous répondrons uniquement à ses allégations par la publication de la singulière lettre que voici, en laquelle, tout *doucettement*, il demande qu'on lui cède à l'amiable une seule petite victoire !

Le vrai, très souvent, n'est pas vraisemblable !

chose importante est qu'il soit battu, que les armes de Sa Majesté triomphent, et que la grande armée reçoive un nouveau lustre.

Mille amitiés.

A. MARMONT.

Au quartier général à Leoben, le 21 brumaire, à sept heures du matin.

P. S. — J'ai eu le bonheur, dans différentes petites affaires que j'ai eues en venant ici, de faire un millier de prisonniers, dont un colonel, deux lieutenants-colonels, un major et trente et un officiers.

Au quartier de Leoben, le 21.

Sire,

J'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le bruit de l'approche du prince Charles avec son armée circulait dans le pays. Je viens de recevoir des rapports qui paraissent me confirmer sa présence. Afin d'en avoir la certitude absolue, j'ai envoyé le colonel Duvaux, mon aide de camp, avec 150 chevaux, pour faire quelques prisonniers à quelque prix que ce soit. Aussitôt que je les aurai questionnés, j'adresserai à Votre Majesté un second officier pour l'en informer.

Voici jusqu'ici les renseignements qui viennent de me parvenir. Mes patrouilles de cavalerie avaient été avant-hier 19 à Saint-Lorentzen ; elles n'y ont trouvé aucun ennemi.

Hier, 20, la reconnaissance poussée sur Knittelfeld

a trouvé, à 1 heure après-midi, les Autrichiens à Saint-Lorentzen; après plusieurs charges jusqu'à Kraubach, elle s'est replacée à son poste en arrière de Kanbaz, après avoir vu les Autrichiens retourner à Saint-Lorentzen. Ils étaient environ 110 chevaux; leur uniforme est tout à la fois celui de Blankeirteiz que nous avons eu devant nous et celui de *Meszaros* qui est à l'armée d'Italie. Le maître de poste de Kraubach a dit à mon aide de camp qu'une patrouille de 50 hussards est venue hier matin à Kraubach à 6 heures, que ces hussards lui ont dit être de l'armée du prince Charles; qu'il y avait de l'infanterie à Indenbourg et Knittelfeld et qu'il venait d'autres troupes par la route de Salzbourg.

Ce même maître de poste a vu le 18 brumaire, à onze heures du matin, un courrier venant, à ce qu'il croit, du côté de Travoch, porteur d'une dépêche adressée au prince Charles à Leoben. Ce courrier a pris la route de Indenbourg.

Le bourgmestre de Kraubach a fait aussi le même rapport sur les Autrichiens et a dit avoir parlé à des paysans de la montagne qui ont vu l'avant-dernière nuit des feux de bivouac autour de Knittelfeld et de Indenbourg.

Maintenant, Sire, j'aurai l'honneur de faire connaître à Votre Majesté quelle est au juste ma position et lui rendre compte de ce que j'ai projet de faire.

J'ai ici sept bataillons: j'ai seulement huit pièces de canon avec peu de munitions. Le reste de mes troupes est occupé à monter mon artillerie; il faut la journée d'aujourd'hui et celle de demain pour monter les quatorze bouches à feu restantes avec un approvisionnement. Je ne parle pas du parc, attendu qu'il est douteux qu'il arrive.

Ces faits établis, il est clair que je n'aurai de moyens organisés que demain soir et que je ne serai libre de mes mouvements qu'à cet instant.

Si donc, comme la chose est probable, le prince Charles est occupé à réunir ses moyens, il y a apparence qu'il ne sera pas en état de combattre avant après-demain 23. J'aurai alors mon artillerie et quelques munitions.

Alors, je me retire de Leoben, dont le poste en avant n'est pas tenable, puisqu'il y a une grande route qui va de Indenbourg à Traffayach, et qui aboutit ainsi en arrière de moi ; que cette même route coupe au village de Travoch le chemin de Leoben à Rottenmann, et, par conséquent, présente une communication par laquelle l'ennemi pourrait nous tourner, et qu'enfin j'ai la rivière à dos.

En arrière de Leoben, la position est meilleure ; mais celle, à ce qu'il me semble, qu'il est convenable d'occuper, est celle de Bruck, où se trouve la réunion de toutes les grandes routes et j'ai à dos la communication qui mène à Maria Zell et, par conséquent, qui me rapproche de l'armée ; là, si l'ennemi veut me passer sur le corps, je peux l'arrêter mieux qu'ici et recevoir des secours à temps ; et si l'ennemi veut seulement aller en Hongrie en suivant le chemin qui traverse les montagnes, en allant de Knittelfeld à Gratz, je suis bien placé pous me trouver à son débouché.

Quant à mon parc, ne pouvant l'avoir en entier, je ferai vider les sacs de tous les soldats des six bataillons qui sont à Eisenaerten. Je les ferai emplir de toutes les munitions qui pourront être arrivées et le ferai rétrograder, lui donnerai 200 hommes d'escorte et ordonnerai de rompre après son passage les ponts de l'Ens.

Voilà donc, Sire, ce que je compte faire, si l'ennemi m'en laisse le temps.

Si, au contraire, demain je dois être attaqué, comme la position de Leoben est encore plus mauvaise pour moi lorsque la communication avec Crenartz m'est nécessaire, j'évacue Leoben, et je me rapproche de mes moyens et prends position en arrière de Traffayach, de manière à défendre par une seule route tous les chemins par lesquels l'ennemi peut venir à moi; et là j'attends l'ennemi, je le combats avec avantage et l'attaque à mon tour lorsque mes moyens seront assez complets pour me permettre de m'éloigner.

Si j'avais eu quelques milliers d'hommes de plus, j'aurais essayé de l'attaquer moi-même à Knittelfeld aujourd'hui, attendu qu'il ne doit pas encore être réuni, et que son mouvement n'est pas prêt immédiatement, puisque les reconnaissances que j'ai à sept lieues de la route de Rottenmann n'ont rien rencontré, mais j'ai trop peu de 9,000 hommes d'infanterie pour augmenter la distance qui me sépare de l'armée, et le pays aussi m'offre de trop grandes difficultés à cause des six ponts qu'il faudrait passer sur la Muhz en me retirant si je venais à être battu, et qui pourraient être coupés soit par des partis, soit par des paysans, et qu'ainsi il faudrait occuper pendant le combat.

J'instruirai le maréchal Davout de ce que je viens d'apprendre et de mes projets en le priant, si les circonstances le lui permettent, de m'envoyer une division.

J'espère, Sire, que les évènements qui se préparent seront glorieux pour les armes de Votre Majesté et que je justifierai en ce moment ses bontés. Nous sommes

tous au comble du bonheur et pleins de joie et d'espérance [1].

A SON ALTESSE LE PRINCE DE PONTE-CORVO, COMMANDANT LE 1er CORPS DE LA GRANDE ARMÉE.

Hall, le 1er octobre 1806.

Monseigneur,

La division que je commande, ayant levé son camp près de Querfurt à deux heures du matin, s'est portée sur Hall où elle est arrivée à dix heures. Pendant sa marche, ses éclaireurs ont ramassé un certain nombre de soldats prussiens fugitifs égarés depuis la bataille de Weimar. A une lieue de Hall, on a rencontré quelques partis de cavalerie ennemie qui se sont repliés à notre approche, mais qui bientôt ont été soutenus par plusieurs escadrons. L'avant-garde de ma division s'est avancée vers la ville pour la reconnaître, et on a trouvé que le pont qui y conduit était occupé par l'ennemi. De nouvelles forces ont été aussitôt rassemblées, de manière que ce pont était défendu par deux mille hommes environ et plusieurs pièces de canon. Dans le même temps on a vu tout à coup les hauteurs qui dominent la ville de Hall, sur la rive droite de la Saala, couvertes de troupes, et on a jugé que c'était l'armée aux ordres du prince de Wurtemberg. En effet, ce

[1] Pour permettre au lecteur d'apprécier le caractère de Marmont, nous croyons devoir placer en regard de ce rapport daté de Leoben celui qu'un général, dont la destinée n'a pas été sans analogie avec la sienne, adressa à Bernadotte après l'affaire de Hall.

prince occupait depuis deux jours cette position importante avec un corps d'environ trente mille hommes. D'après vos ordres, monsieur le maréchal, j'ai fait mes dispositions d'attaque pendant que l'ennemi faisait jouer sur nous son artillerie, à laquelle nous ne pouvions répondre que faiblement, attendu le petit nombre de nos bouches à feu. Le 32e régiment de ligne a été mis en bataille à droite de la route et un bataillon du 9e d'infanterie légère était placé en colonne sur cette route. L'enlèvement d'un pont est une des opérations les plus difficiles de la guerre. Celui de la Saala était chargé d'infanterie protégée par le canon, mais j'avais dans ces braves bataillons une confiance que l'évènement a glorieusement justifiée. L'ordre de la charge est donné ; ils s'avancent avec la plus étonnante intrépidité et trouvent une pluie de mitraille et de balles; cette audace extraordinaire épouvante l'ennemi malgré la position presque inexpugnable qu'il occupe. Le 32e régiment, conduit par le colonel Darricau, et le 2e bataillon du 9e, conduit par le colonel Meunier, se précipitent au même instant sur le pont, renversent la colonne ennemie, s'emparent de son artillerie et se font jour à la baïonnette jusqu'à la porte de la ville. Le terrain est couvert de morts et les Prussiens sont poursuivis de rue en rue jusqu'à la porte opposée de la place. Il n'y a jamais eu d'attaque plus impétueuse et de succès plus rapide. Ce pont, défendu par des Français, aurait été le tombeau d'une armée entière, mais attaqué par eux il a été emporté de vive force dans une demi-heure. Un grand nombre de prisonniers de guerre, parmi lesquels se trouvent un officier général et plusieurs officiers supérieurs, est resté entre nos mains.

Maîtres de la ville, de nouvelles difficultés se sont présentées à nous. Le prince de Wurtemberg avait fait dresser des batteries en face des portes par lesquelles il nous fallait passer et de nombreux bataillons ajoutaient à cet obstacle le feu le plus violent. Le terrain les favorisait; celui que nous occupions se trouvait commandé par les hauteurs qui touchent la ville et qui étaient couronnées de troupes. Pendant que cette nouvelle action se passait, et était soutenue de deux côtés avec beaucoup de chaleur, le 96e régiment, conduit par son colonel Barrois, arrive au pas de course, impatient de prendre part à un combat dont le début avait été aussi brillant. Le feu devient plus terrible; tout ce qui se présente pour tenter le passage des portes est accueilli par le canon tirant à mitraille et la mousqueterie. Cette position devenait à chaque instant plus meurtrière.

Pour vaincre cet obstacle que la supériorité de l'ennemi semblait rendre insurmontable, nous nous sommes ouvert des issues à droite et à gauche des portes; des colonnes ont été rapidement dirigées sur les points où elles ont agi sur les flancs de l'ennemi. Par un élan audacieux, les colonnes principales qui combattaient aux portes se sont élancées au dehors, et ce choc simultané a dégagé l'enceinte de la ville. Les colonels Barrois et Darricau ont mérité dans cette occasion beaucoup d'éloges; ce dernier a eu deux chevaux tués sous lui. Les chefs de bataillon Moulin, Loyard et Bouge se sont égalements conduits avec une grande valeur. Le premier a été blessé. Le général de brigade Legendre a reçu quatre coups de feu dans ses habits; le général Rouhier a eu un cheval tué sous lui.

Le prince de Wurtemberg, voyant ses troupes culbu-

tées sur tous les points, a abandonné l'espoir de rentrer dans la ville, et notre succès a été assuré. La division s'est déployée dans la plaine, et le 1er bataillon du 9e régiment qui était resté en position sur la rive gauche de la Saala est arrivé pour prendre sa place dans la ligne. L'ennemi, de son côté, s'est reformé devant nous à une demi-lieue de la ville, et il n'a pas été sans doute peu étonné de voir combien le corps par lequel il avait été battu lui était inférieur en nombre. Il a fait quelques mouvements de cavalerie, mais l'admirable contenance de notre infanterie a déconcerté toutes ses tentatives, et il a continué sa retraite. Nos bataillons, alternativement formés en colonne et en ligne, l'ont suivi vivement et ont chassé son arrière-garde de tous les villages où elle prenait position pour protéger le gros de son armée en désordre. Il était alors trois heures, et la bataille était complètement gagnée. Les régiments qui composent la 2e division sont arrivés en ce moment, et ont concouru avec nous à la poursuite de l'ennemi qui s'est retiré du côté de Dessau. Le général Pactode est arrivé avec sa brigade avec beaucoup de vivacité sur le champ de bataille. Le général de division Rivaud a paru peu de temps après; mais c'est au général à vous rendre compte de ce qui concerne sa division. Les 2e et 4e de hussards ont fourni plusieurs charges près du village de Sewendorff, et ils ont été appuyés par le 1er bataillon du 96e. Le chef de bataillon Loyard a très-bien conduit.

Nous avons fait quatre à cinq mille prisonniers de guerre, pris une trentaine de bouches à feu. Les Prussiens ont perdu en outre beaucoup de monde tué ou blessé. Les prisonniers ont rapporté que des régiments ont été presque entièrement détruits. Notre perte en tués

ou blessés est de quatre à cinq cents hommes. Tous ces braves sont à regretter, mais c'est à l'impétuosité de nos attaques et à la vivacité soutenue de nos opérations que nous devons de n'avoir pas fait une plus grande perte. Tout est extraordinaire dans cette journée où j'ai appris à estimer encore davantage ma brave division. Aucun soldat blessé ou mourant n'a témoigné de regrets; plusieurs criaient encore: *Vive l'empereur!* insensibles à leurs blessures. Le zèle des officiers de tous grades a constamment égalé leur bravoure; la plus noble émulation et le même désir de vaincre régnaient dans tous les rangs.

J'aurai l'honneur de vous adresser un rapport particulier pour motiver les demandes de grades et de récompenses que je vous prierai de présenter à l'empereur pour les officiers et les soldats qui se sont fait remarquer par des traits d'éclat.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

Votre très humble serviteur,

DUPONT.

Nota. — Ce rapport m'a été donné par le général de Trobriand, aide-de-camp de mon père.

RÉCIT DE LA BATAILLE D'AUERSTAEDT, EXTRAIT DES MÉMOIRES DU GÉNÉRAL COMTE RAPP

Les Prussiens de Hohenlohe campaient derrière les hauteurs de Iéna : il y en avait à perte de vue; ils se prolongeaient par-delà Weimar. Napoléon les reconnut dans la soirée du 13 et fixa l'attaque au lendemain; il

expédia dans la nuit les ordres de mouvements pour les divers corps. Quant à Davout, il faut qu'il marche sur Apolda afin de tomber sur les derrières de cette armée; qu'il tienne la route qui lui conviendra, je le laisse le maître pourvu qu'il prenne part à la bataille. Si Bernadotte est à portée, il faut qu'il l'appuie. Berthier, donnez des instructions en conséquence.

Il était dix heures du soir; toutes les dispositions étaient faites, et cependant le général ennemi se flattait encore que nous ne pourrions déboucher. Mais la pioche fit justice des obstacles; on creusa le roc, on ouvrit des tranchées : l'armée s'écoula par toutes les issues. L'action commença; de la droite à la gauche, la mêlée devint terrible. Davout surtout se trouvait dans une position sous laquelle un homme moins tenace eût succombé. Bernadotte refusa de le soutenir; il défendit même à deux divisions de la cavalerie de réserve, qui pourtant n'étaient pas sous ses ordres, de prendre part à l'action. Il paradait autour d'Apolda pendant que vingt-six mille Français étaient aux prises avec soixante-dix mille hommes d'élite commandés par le duc de Brunswick et le roi de Prusse. Au reste, cette circonstance ne fit que rehausser la gloire de celui qu'elle aurait dû perdre. Le maréchal fit des dispositions si bien entendues; ses généraux, ses soldats déployèrent tant d'habileté et de courage, que Blücher avec ses douze mille chevaux n'eut pas même la satisfaction d'entamer une compagnie. Le roi, les gardes, toute l'armée se précipitaient sur nos troupes sans obtenir plus de succès. Au milieu de ce déluge de feux, elles conservaient toute la gaieté nationale. Un soldat que ses camarades appelaient *l'Empereur,* s'impatiente de l'obstination des Prussiens : « A moi, grenadiers! en

avant, s'écrie-t-il, allons, suivez l'Empereur! » Il se jette au plus épais de la mêlée, la troupe le suit et les gardes sont enfoncés. Il fut fait caporal, ses amis remarquaient qu'il ne lui manquait plus que le protectorat[1].

Le comte Rapp transcrit plus loin l'ordre adressé au maréchal Davout par l'Empereur, et ajoute : « Tous les corps étaient en marche sur la capitale et se disposaient à en prendre possession. Napoléon réserva cet honneur à celui qui avait le plus contribué à la victoire : c'était celui de Davout. »

Page 101, le général raconte la revue du 3me corps par l'Empereur et le discours qu'il adressa aux troupes. Ces paroles, rappelées au banquet d'adieu donné plus tard à Varsovie, étaient plus que flatteuses : « Vous m'avez rendu un service signalé dans cette circonstance mémorable : c'est surtout à la brillante conduite du 3me corps que sont dus les grands résultats que nous avons obtenus. Dites à vos soldats que j'ai été satisfait de leur courage, etc., etc. » Le maréchal, continue le comte Rapp, lui répondit que le 3me corps serait toujours digne de sa confiance, qu'il serait constamment pour lui ce que la 10me légion avait été pour César[2].

« M. Denon assistait à cette scène d'émotion, peut-

[1] *Mémoires du général Rapp,* pages 81, 82, 83.

[2] Les grands souvenirs de l'histoire hantaient l'esprit du maréchal, et s'échappaient de son cœur sous le coup de toute émotion.

être en consacrera-t-il le souvenir; mais, quel que soit son talent, il ne peindra jamais l'air de satisfaction et de bonté répandu dans les traits du souverain, ni le dévouement, la reconnaissance, dessinés sur toutes les figures, depuis celle du maréchal jusqu'à celle du dernier des soldats. »

Pendant que nous parlons de la bataille d'Auerstaëdt, nous ne résisterons pas à citer quelques vers d'un poète soldat, A. Thévenot :

... Écoutez! du côté de Naumbourg
On dirait qu'on entend comme un roulement sourd;
C'est le bruit du canon de Davout; — dès l'aurore
Ce bruit sourd retentit; est-ce le même encore?
Davout aura-t-il pu tenir le défilé?
Par Brunswick et le Roi n'est-il pas accablé?
Ses vingt mille soldats devant soixante mille
Ont-ils pu résister? — Oh! c'était difficile!
Sans doute; — mais Davout est un géant d'airain;
Il n'a pas reculé sur ce brûlant terrain;
Ses compagnons de gloire étaient des intrépides,
Sachant exécuter des mouvements rapides.
. . . .
Davout avait conquis son écusson ducal,
Il l'obtint. L'Empereur eut de la peine à croire
A ce fait éclatant qui doublait la victoire;
Son cœur en tressaillit. . . . .

Plus loin, en parlant du danger couru par le corps de Davout par suite de l'inqualifiable conduite de Bernadotte, M. Thévenot met en note : « La conduite de Bernadotte à Iéna a été telle que l'Empereur avait signé le décret pour le faire

[illegible] conseil de guerre, et il eût été in- [illegible] l'indignation était gé- [illegible] manqué faire perdre [illegible] de la princesse de [illegible] de Joseph, qu'au moment [illegible] de Neufchâtel, l'Empe- [illegible] tome II, p. 197.)

[illegible] », dessine [illegible] encore du [illegible] qui montrent [illegible] par la vanité. [illegible] de Dresde, il s'écrie :

> [illegible] l'hommage
> [illegible]
> [illegible] maréchaux
> [illegible] hauts ;
> [illegible]
> [illegible] de leur taille.

[illegible] vrais, adres- [illegible] de 1814 :

> [illegible] ses hauts faits ;
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible] pour [illegible] ! »

Puisque nous sommes en train de citer, nous voulons donner un second portrait de Davout qui nous paraît assez ressemblant; ce portrait est d'un autre poète, de M. Collot :

D'Averstadt[1], son émule, et non moins ferme appui,
Ceint d'un nouveau laurier, marche à côté de lui.
Modeste, mais instruit; calme, mais intrépide,
Et de la discipline observateur rigide,
Il la fit respecter en tout temps, en tous lieux,
Même dans les moments les plus licencieux;
En face du péril impassible, tenace,
Que de palmes obtint son admirable audace!
Elle brille à Memphis de son premier éclat;
Plus éclatante encor dans les champs d'Averstadt;
Et quand au jour d'Eylau tout parle de défaite,
Que l'Empereur lui-même ordonne la retraite,
A cet ordre suprême il ose résister;
Et, ferme comme un roc, bien loin de déserter
L'arène, où tout le jour il s'est chargé de gloire,
Seul il ose combattre et fixer la victoire.

Nous reviendrons maintenant, avec bonheur, à la correspondance du maréchal.

A Frederickfeld, près Berlin, ce 29 novembre 1806.

A chaque instant, ma petite Aimée, j'ai l'intention de m'entretenir longuement avec toi; mais il me sur-

[1] *La Chute de Napoléon*, poème par J.-P. Collot. Je ne sais pourquoi cette orthographe d'Averstadt. Le maréchal signait duc d'Auerstaëdt. Voir à l'Appendice, lettre D, quelques anecdotes relatives à Auerstaëdt.

vient toujours des occupations qui me forcent d'ajourner ce plaisir. Hier, par exemple, c'est une revue que l'Empereur a passée du 3e corps[1] dont tous les individus se rappelleront éternellement; il a fait de nombreuses promotions, a accordé des décorations à cinq cents militaires et a mis le comble à ses bienfaits par les éloges et les marques de sa satisfaction qu'il a données. Tu penses, ma petite Aimée, qu'il ne m'est pas resté une minute, je ne dis pas pour penser à toi, je désirais ta présence dans ce moment comme dans tous les autres, mais pour t'exprimer mes sentiments. Aujourd'hui je suis occupé à expédier toutes les nominations et j'ai eu de la peine à trouver un instant pour te parler de mon amour et de mon attachement, et pour te donner des nouvelles de ma santé qui est excellente.

Je te conjure de ne plus avoir des inquiétudes : les dangers de cette guerre sont finis depuis le 14. Chaque jour on ramasse les débris de cette jactancieuse armée prussienne. Hier, le maréchal Lannes et le prince Murat ont pris le prince de Hohenlohe avec quinze mille hommes qui étaient à peu près le reste de ces débris. L'Empereur ne fait que des campagnes miraculeuses; mais celle-ci surpasse encore toutes les autres en miracle : aussi aurons-nous des siècles de paix après cette paix dont les conditions sont dans nos mains.

Mille caresses à ma Joséphine. Je t'envoie mille baisers et l'assurance de mon amour et de ma fidélité.

Ton bon *sposo*,

L. DAVOUT.

[1] Chercher la description de cette revue par le général-comte Rapp.

Hélas! toutes les ivresses ôtent la clairvoyance, et on sent que le succès inouï de cette campagne a enivré le maréchal. Il croit l'avenir glorieux de la France pour jamais assuré ! Les revers le rendront plus clairvoyant, surtout plus prévoyant; mais, en dépit de l'aveuglement de cette fière exaltation, l'accent bouillant, tumultueux, vraiment français, de cette lettre nous charme, non moins que la grâce simple avec laquelle le héros d'Auerstaëdt sait dire à sa femme que sa présence est toujours désirée.

Est-il besoin que nous relevions un mot de génie trouvé au courant de la plume par le maréchal, et le lecteur ne l'aura-t-il pas salué au passage? « La *jactancieuse armée prussienne* » n'avait point alors écrasé la France; battue, sans cesser d'être *jactancieuse*, elle est mal venue à railler la vanité française : la *jactance* est autrement offensante que notre railleuse et gaie vanité.

Novembre 1806.

J'ai reçu, ma petite Aimée, tes lettres du 23 et du 24 octobre. Dans la dernière tu connaissais une partie des détails de la bataille du 14. Je suis extrêmement sensible à la manière tout aimable dont la reine de Hollande, en te donnant connaissance de cette bataille, t'a tranquillisée sur mon compte. Fais-lui mes respectueux remerciements, dis-lui que si cela a pu ajouter à l'intérêt, à l'estime dont elle m'honore, je me regar-

derai comme très heureux. Je remercierai aussi le prince de Bénévent de son attention à te tranquilliser. Tes réflexions, ma petite Aimée, les marques de satisfaction que j'ai reçues de mon souverain, me voilà bien récompensé, et au delà, d'avoir fait dans cette circonstance mon devoir[1]. Je me trouve bien heureux, ma petite Aimée, du bonheur que tu as éprouvé et du prix que tu attaches à porter mon nom. Crois que je ne négligerai rien pour qu'il ne te fasse jamais rougir.

Je t'ai tranquillisée aussitôt que la chose m'a été possible, non-seulement sur moi, mais aussi sur le compte de tout ce qui t'intéresse. Aucun de nos parents n'a été blessé, tu as eu raison de croire que je regretterais le général de Billy... le colonel Bourke a été blessé à la main : sa blessure prend une mauvaise tournure; cependant elle n'offre aucune apparence de danger.

Annonce-moi donc que notre petite Joséphine a une dent. Embrasse-la et caresse-la pour moi.

Je n'ai plus d'espérance pour la petite de Beaumont : j'éprouverai beaucoup d'embarras lorsque je le verrai, voulant lui cacher le nouveau malheur dont il est menacé : il sera ici demain ou après.

Je ne t'avais pas entretenue de la demande de mon beau-frère pour que je prenne son neveu pour un de mes aides de camp, parce que rien n'était fait ; mais,

[1] Le maréchal écrit simplement *qu'il a fait son devoir*. Oui, ajouterons-nous, mais en héros prêt à recommencer le lendemain et qui révèle naïvement la grandeur de son âme en s'occupant de tout et de tous sans un retour sur son éblouissant succès. Cette lettre, dans sa rapidité incorrecte, mais toujours affectueuse et courtoise, nous paraît suprêmement belle non-seulement parce qu'elle témoigne d'une modestie trop rare, mais encore d'une nature toujours prompte aux dévouements sublimes, toujours prompte enfin *à faire son devoir*.

voulant faire tout ce qui lui sera agréable, je le demanderai incessamment. Beaumont, en outre, a demandé pour son aide de camp Charles[1], dont je suis sans nouvelles depuis sa blessure, quelques démarches que j'aie faites pour en avoir.

Mille amitiés à ma cousine Hélène.

J'espère que l'accident de ton bon Geoffroy n'aura aucune suite.

Mes chevaux de Paris sont arrivés il y a deux jours seulement, bien fatigués, ayant fait toujours de grandes journées sans séjour; ils ont été, du reste, parfaitement soignés. Adieu, ma petite Aimée, je t'envoie mille baisers et l'assurance de mon amour et de ma fidélité; je te continuerai ces sentiments pour la vie[2].

[1] Charles Davout, frère du maréchal et de la comtesse Julie de Beaumont, père du duc d'Auerstaëdt actuel.

[2] En lisant cette lettre si belle et si simple, la pensée nous est venue de donner quelques lignes du 46e entretien de M. de Lamartine consacré à l'examen du grand ouvrage de M. Thiers, *le Consulat et l'Empire*. Lui aussi parle de la bataille d'Auerstaëdt : « Davout ne combat pas en lieutenant de Napoléon, mais en lieutenant de Léonidas à ces Thermopyles. Il résiste à cent mille hommes avec vingt mille, pour donner à Napoléon le temps d'accourir à une seconde victoire.....

« Napoléon, resté à Iéna, hésite à croire à ce second et complet triomphe de la fortune. Davout aurait mérité dans l'antiquité le nom de *Prussique* comme Scipion celui d'*Africain*. La campagne est à Napoléon, la victoire est à Davout; l'historien ici est juste. Ce général égale et souvent surpasse son maître; il ne lui manque que le commandement suprême qui attribue la gloire à celui pour qui meurent ou triomphent ses lieutenants. M. Thiers rétablit partout, dans le reste de cette histoire, l'équilibre et même la supériorité fréquente du génie des campagnes en faveur de Davout. »

Ayant remercié M. de Lamartine de ces belles paroles, il me répondit de suite la lettre que voici : « M. de Lamartine a été bien touché de la sensibilité de Mme la marquise de Blocqueville à sa mention du duc d'Eckmühl; ce n'était que faible justice. Les historiens sont bien heureux quand, en faisant une rétribution histo-

Avec quelle simplicité le maréchal parle de cette célèbre bataille d'Auerstaëdt qui sauva l'armée et qui fit dire à l'Empereur, la première fois qu'il revit

rique, ils font plaisir aux filles d'un héros. Le nom du duc d'Eckmühl en deviendra plus grandiose à l'esprit de M. de Lamartine. Le sentiment ne diminue rien, même la gloire. »

Nous faisons suivre ces lignes de plusieurs ordres de l'empereur Napoléon, qui nous semblent confirmer les jugements de M. de Lamartine.

L'EMPEREUR AU MARÉCHAL DAVOUT.

Mon cousin, je vous félicite de la prise de Custrin. J'attends avec impatience l'état des magasins que vous y avez trouvés. Sur un plan que j'ai, je vois qu'il y a un petit fortin sur la rive gauche de l'Oder formant tête de pont : faites-le rétablir; ayez là une bonne tête de pont qui nous rende maîtres de l'Oder et de la Wartha. Faites-moi connaître ce qu'il y a de fours et ce qu'on peut faire de pain. Voilà un bon appui pour l'armée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Signé : NAPOLÉON.

Paris, le 2 novembre 1806.

Les lettres de 1806 ont toutes un accent de joie intime et de confiance presque amicale. Le 5, l'Empereur, en rendant compte au maréchal Davout de la position de toute l'armée, est entraîné à dire: « Je vous laisse le maître d'avancer vos troupes sur Driesen et Mezeritz, sur le chemin de Posen. » Enfin, de Berlin, le 3 novembre, à cinq heures du matin, l'Empereur écrivait de ce style clair, net, rapide, qui n'oublie rien : « Mon cousin, ne consommez pas les vivres du siège de Custrin. Ces approvisionnements sont très difficiles à faire; Custrin est une place de première ligne. Portez, au contraire, tous vos soins à les conserver; continuez à tirer vos subsistances de Francfort et de Landsberg. Je donne ordre que tout ce qui appartient à votre corps d'armée, qui serait aux dépôts de Erfurt, Wittemberg, Spandau et autres dépôts en arrière, se rendent à Custrin. Si vous le jugez convenable, vous pouvez envoyer une bonne division d'infanterie à Landsberg. La division Beaumont est arrivée aujourd'hui; je la laisserai reposer deux jours; immédiatement après je vous l'enverrai. Le corps que commande le prince Jérôme sera réuni le 4 à Custrin, et appuiera

la maréchale pour la saluer duchesse d'Auerstaëdt : « Votre mari s'est tracé un chemin à l'immortalité... J'ai battu Mélas en Italie avec des forces bien supérieures en nombre, mais j'avais divisé ses corps. » Plus de cent fois j'ai entendu ma mère raconter cette anecdote avec un tendre orgueil : elle ajoutait que Napoléon, se retournant ensuite vers son entourage, avait discuté militairement les différents faits d'armes dont il venait de parler, mais son cœur à elle s'était refermé sur la parole qui lui était chère.

Francfort, le 7 novembre 1806.

Je reçois à l'instant ta lettre de Pontoise, ma petite Aïmée. Ce même courrier m'en apporte deux de ma mère qui m'annonce le nouveau malheur que vient d'éprouver Julie, dont le mari m'a rejoint une heure après la réception de cette lettre. Il m'a demandé si j'avais de vos nouvelles; je lui en ai donné de tout le monde en lui annonçant que sa petite était très-indisposée. Son premier mot a été de me parler de sa

ainsi votre droite; il se chargera de vous couvrir de tout ce qui pourrait déboucher de la Silésie. Il a plus de 3,000 hommes de cavalerie, bavarois et wurtembergeois. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Signé : NAPOLÉON.

Hélas! pourquoi les courtisans et les flatteurs ont-ils rendu Napoléon ombrageux, défiant d'un grand et généreux soldat, qui n'avait souci que de servir son pays! Les destinées de la France eussent été autres si cette noble confiance avait pu durer!

femme... Dans deux ou trois jours j'achèverai. Ce sont de bien mauvaises commissions.

Nous entrons en Pologne; les habitants nous ouvrent les bras; nous n'y trouvons que des amis, les ennemis, comme les nouvelles te l'auront appris, ayant été tous pris ou détruits.

Je n'ai pas de nouvelles de Charles. Seulement je sçais[1] que ses blessures sont sans danger. Fais passer à ma mère et à ma sœur les lettres ci-jointes et mettre à la poste celle pour le préfet.

Comme on sent le pauvre maréchal en peine d'avoir la mission d'affliger son beau-frère ! Il a moins de courage qu'une femme quand il s'agit d'imposer une douleur : « *Les plus forts sont les plus tendres,* » a justement dit Michelet.

A Mezzerith, ce 8 novembre 1806.

Je suis ici dans une propriété de M. de Lucchesini, que nous ménageons le plus possible. Très-certainement, ma petite Aimée, cet ambassadeur, sachant l'Empereur le 25 septembre à Paris, ne se serait pas attendu que les armées seraient en Pologne dans les premiers jours de novembre. Aussi cette campagne est-elle miraculeuse, même en comparaison des autres[2].

[1] Nous ne saurions passer sous silence la singularité de ce *je sçais*, toujours écrit avec un *ç*. Était-ce un hommage rendu au fameux « que sçais-je? » de Montaigne, dont le maréchal chérissait tant les œuvres et l'esprit?

[2] Le succès a décidément ses éblouissements; je ferai cependant remarquer à MM. les Prussiens le commencement de cette lettre: ils pourront y puiser un sujet de réflexions et de repentir.

Les Polonais nous reçoivent comme des libérateurs : il n'existe point d'armée ennemie pour comprimer leurs sentiments. Aussi ils s'y livrent avec enthousiasme.

Je n'ai point encore eu le temps d'écrire à mon oncle pour lui parler de la conduite distinguée d'Auguste et de Henry. J'ai demandé pour le premier le grade de lieutenant et la décoration. Quant à Henry, il n'a pas encore assez de grade pour faire la même demande.

J'écrirai ces jours-ci à ta mère et à Hélène. Excuse-moi sur mes occupations.

Mille amitiés à Hélène.

Ce 13 novembre 1806. Posen.

. . . .

Je suis très-flatté, ma petite Aimée, de l'impression qu'ont faite sur toi les éloges que l'Empereur a bien voulu donner à ma conduite ; je serai toujours électrisé et supérieur à moi-même toutes les fois qu'il sera question de mériter les faveurs dont il m'a comblé et enfin de le servir. J'aurai plus besoin que jamais de sa bienveillance, ceci n'est pas trop en faveur de mes collègues ; mais enfin c'est une vérité. Peu me pardonneront le bonheur que le 3e corps a eu de battre avec 25,000 hommes au plus, dont 1,000 seulement de cavalerie, l'armée du roi de Prusse, forte de 100,000 hommes, dont près de 20,000 de cavalerie, 200 bouches à feu, je n'en avais que 35 ; et enfin d'avoir enlevé la victoire à tout ce qui restait des anciens compagnons de gloire du grand Frédéric. Cet avantage a été acheté par

beaucoup de sang, puisque j'ai eu le tiers de mon corps d'armée mis hors de combat.

Si je me réjouis de cet évènement, je te le jure, quelque gloire que cela me donne, c'est plus parce qu'il a été utile à mon souverain que pour tout autre motif. Je m'en serais réjoui de bien bon cœur si cela était arrivé à un de mes camarades.

Mais brisons sur ces misères; je n'exciterai jamais par des jactances l'envie; jamais je ne me citerai, et, si malgré cela elle s'exerce sur moi, je la mépriserai. La bienveillance de mon souverain que j'aurai toujours, parce que je la mériterai par mon zèle, mon dévouement pour son service et sa personne, et l'attachement de ma petite Aimée, voilà plus qu'il ne m'en faut pour mépriser ces misères.

Adieu, ma petite Aimée; reçois mille baisers de ton amoureux et fidèle *sposo*.

L. DAVOUT.

Mille choses aimables à Hélène.

Nous jugeons devoir faire suivre cette lettre, où le maréchal pressent si justement les sentiments d'envie dont il est devenu l'objet, d'une autre lettre datée de Varsovie, le 30 octobre 1809; il y fait allusion à une fête qui lui fut donnée par les Polonais à l'occasion de l'anniversaire de la bataille d'Auerstaëdt. Cette fête est racontée par le général comte Zaluski dans son livre intitulé : « *Pologne et Polonais*. »

Il y a dans ces lignes tant de simplicité, de gran-

deur et de fine entente des mystères de jalousie de la race humaine, que nous n'insisterons pas davantage. Qui sait si les louanges enthousiastes de 1809 n'ont pas préparé les cruels ennuis de 1812 et de 1813?

Voici cette lettre :

Varsovie, le 30 octobre 1809.

. . . .

Tu es bien indulgente, bien prévenue en ma faveur, ma chère Aimée, pour trouver que je suis éloquent sur les champs de bataille et en parlant aux troupes. Je t'avoue que je ne partage point ton opinion, que je regarde que les légers services que ce corps d'armée a pu rendre doivent appartenir, après ce que l'on doit attribuer au courage et au bon esprit des troupes, après cette part, le reste, en grande partie, en est dû au bonheur. Je garantis ma bonne volonté, mon zèle et mon dévouement; il ne faut pas me supposer autre chose; quant à l'éloquence, permets-moi, ma chère Aimée, de rire de tes éloges. J'ai le mérite d'exprimer ce que je pense, sans y mettre la plus petite prétention. Je t'avoue que les réflexions que tu trouves fondées et qui ont donné lieu à tes éloges n'auraient jamais dû sortir de l'enceinte où elles ont été tenues. C'est à mon insçu, et à mon grand regret, qu'elles ont reçu cette publicité. Chaque général en chef, pour le bien du service de son souverain, peut et doit tenir un pareil langage; mais il n'en résulte aucun avantage de donner de la publicité à ces sortes de choses; elles indisposent même; mais enfin, c'est une chose faite, et

toutes ces réflexions ne diminueraient pas les mauvaises interprétations auxquelles elles auraient pu donner lieu : elles serviront à te prouver une chose dont tu dois déjà être convaincue, c'est que je n'entre pour rien dans ces articles de gazettes et que j'ai beaucoup plus l'envie de servir de mon mieux l'Empereur que de me voir cité dans des journaux, quand ce n'est pas dans des bulletins.

Posen.

Le général Beaumont, ma bien bonne Aimée, était avec moi lorsque j'ai reçu ta lettre du 28 ; il était très empressé d'en apprendre le contenu; puisque je lui avais déjà appris la maladie, j'ai lu ce que tu ne m'écrivais pas, n'ayant point voulu lui ôter aussi brusquement toute espérance. Dans nos conversations, je lui en ai laissé très peu, et je ne vois point d'inconvénient à lui apprendre son malheur. Il le sçaura ce soir.

La nouvelle de la prise de Magdebourg et des derniers débris de l'armée prussienne ne peut qu'accélérer la paix, puisque nous n'avons d'autres ennemis à combattre que les Russes qui n'ont point du tout l'envie de venir à notre rencontre.

Nous nous portons tous bien.

Posen, ce 15 novembre 1806.

Nous nous portons tous bien. Je n'ai point eu de tes nouvelles par la poste d'hier, ma bonne petite Aimée. Demain je pars pour m'approcher de Varsovie. La saison est belle. Ce qui me fâche, c'est que nous ne trou-

vons que des amis et nous n'avons plus d'espérance de donner une bataille comme celle du 14, faute de *combattants...*

On devine ici comment le maréchal cherche à rassurer sa femme.

Sempolwno, ce 21 novembre 1806.

Nous nous approchons tous les jours de Varsovie. On y entrera vraisemblablement sans tirer un coup de canon. Tes intentions ont été prévenues, aussitôt que j'ai eu connaissance du malheur que vient d'éprouver Julie. J'ai annoncé hier cette triste nouvelle à Beaumont. Sa division est toujours avec moi et il est de sa personne à quatre lieues d'ici.

Tu te plains, ma petite Aimée, du laconisme de mes lettres et tu me donnes dans celle où tu exprimes cette plainte beau jeu à récrimination, car il n'y avait qu'une page d'écriture, dix mots dans chaque ligne et douze à quinze lignes en tout. Ce sont tes occupations qui t'y ont obligée. Je te jure, ma petite Aimée, que j'ai tant de plaisir à m'entretenir avec toi que je n'y manque pas, lorsque je peux en trouver le temps.

Je conçois que tu désires notre retour. Les motifs que tu allègues, autres que ceux de ta tendresse, je ne les partage point. Il est préférable d'ajourner encore quelque temps le gain que les marchands de Paris se proposent de faire à l'époque de la rentrée de la grande armée, que d'être obligé, dans quelques années, à une nouvelle guerre, si, en se pressant trop de rentrer, on ne tirait pas le plus grand parti de nos succès.

Ces réflexions me sont dictées par l'intérêt que je porte à ma patrie, car, pour du plaisir dans ce pays et dans tous les autres, je te jure que je n'en éprouverai jamais un réel loin de toi.

L'intérêt politique et historique de cette lettre, qui donne la note du temps résonnant dans un grand esprit, n'a point à être indiqué ; mais la gracieuse raillerie avec laquelle le maréchal retourne à sa femme un reproche qu'elle nous semble mériter plus que lui, a bien son mérite de révélation puisqu'elle nous met à même de comprendre combien cette nature était complète.

Klodowa, ce 24 novembre.

Il m'en coûtera beaucoup de faire une demande de maison à l'Empereur. Cependant, par attachement pour toi, je surmonterai ma timidité à la première occasion : tu peux compter là-dessus. Chaque jour, je me fortifierai dans cette résolution et je profiterai de la bienveillance de l'Empereur et de sa bonté pour lui demander une nouvelle faveur, celle de me donner une maison à Paris et de procurer par là un peu de tranquillité à mon excellente Aimée.

J'ai appris avec peine la réduction que nous éprouvons sur nos appointements de la garde; je ne veux point cependant que cela te fasse ajouter à tes privations : je les trouve déjà trop fortes. Ainsi, je te dédommagerai en te faisant passer mes appointements. J'ai

trois mois d'arriérés que je ferai convertir en lettres sur la Trésorerie que je t'enverrai incessamment.

Beaumont se porte bien : il sçait son malheur ; je l'ai tranquillisé sur la santé de sa femme.

Mille caresses à ma Joséphine.

Dans trois à quatre jours, nous serons à Varsovie sans combat. Ainsi, tu peux te tranquilliser.

La demande que tu me fais, ma petite Aimée, de mon chapeau mis hors de combat, je ne suis plus en état d'y satisfaire, m'étant servi du galon pour un autre, et le reste du chapeau ayant été jeté là. Je t'assure, ma bonne amie, que je n'ai jamais tenu à ces choses ; mais si j'avais pu prévoir ton désir, je l'eusse conservé[1].

Le courage ne tient pas à montrer des chapeaux ou des habits percés : ceux qui n'ont rien ont eu plus de bonheur, mais non moins de mérite.

Je t'envoie mille baisers et l'assurance de mon amour et de ma fidélité.

Ton bon *sposo*.

Novembre 1806.

. . . .

Je te recommande de la fermeté. La femme d'un maréchal de France doit s'abonner à bien des contrariétés, surtout à celle d'être privée de la présence de son mari dans les moments où elle lui serait le plus

(1) Le maréchal se trompe ; le fidèle Jean, qui suivait toujours son maître, avait conservé ce chapeau pour le donner à la maréchale ; et je l'ai, moi, en 1875, donné au musée d'Auxerre où il se trouve aujourd'hui.

agréable et nécessaire. Au surplus, je te connais assez de courage personnel pour que ce stimulant soit inutile.

. . . .

Kutno, ce 25 novembre 1806.

J'ai vu aujourd'hui mon beau-frère, depuis que je lui ai annoncé son malheur. Je m'étais bien trompé, ma petite Aimée, en croyant, dans mes conversations ne lui avoir laissé aucune espérance. J'ai bien reconnu dans cette circonstance que c'est une chose à laquelle on ne renonce qu'à la dernière extrémité. Beaumont, à la réception de ma lettre, a été frappé comme s'il n'avait pas dû s'attendre à cette fâcheuse nouvelle.

Aujourd'hui, je l'ai trouvé triste et en pleurs, admirant le courage de sa femme : il a reçu seulement hier la lettre où Julie lui apprenait son malheur; il y avait quarante-huit heures qu'il l'avait appris de moi. Quittons un sujet aussi triste.

Je me travaille, ma petite Aimée, pour faire connaître à l'Empereur le besoin urgent que nous avons d'une habitation, puisque celle que nous habitons n'est plus tenable à cause des démolitions qui l'entourent.

Mon attachement pour toi me fera, je l'espère, surmonter ma timidité : j'en ai beaucoup pour faire ces sortes de demandes, et enfin, lorsque je m'y détermine, il faut que je me rappelle les bontés et la bienveillance de l'Empereur.

. . . .

Le 30 décembre, à Strzegoczyn, 1806.

Il y a des siècles, ma bien bonne Aimée, que je n'ai eu de tes nouvelles et que je n'ai pu t'en donner des miennes. L'espèce de pays où nous vivons, le défaut de communications, la grande activité des troupes, tous ces motifs ont occasionné mon silence; depuis aujourd'hui ils sont en partie détruits, puisque nous prenons nos quartiers d'hiver. L'Empereur a fait contre les Russes des manœuvres peut-être supérieures à tout ce qu'il a fait jusqu'à ce jour; il leur a pris toute leur artillerie, leurs bagages, et eût pris toute leur armée sans les mauvais chemins. Nous avons eu cinq à six combats, tous à notre avantage. Les Russes se retirent chez eux, et il leur faudra bien du temps pour se réorganiser; il est douteux qu'ils aient encore l'intention de nous faire la guerre. Tu peux donc à l'avenir être sans inquiétude, puisque d'ici au mois de mai il n'y aura aucun évènement de guerre et que tout annonce que, auparavant cette époque, la paix sera faite.

Je n'ai pu trouver un seul moment, ma bien bonne Aimée, pour entretenir l'Empereur de ta pénible position; mais, nos quartiers d'hiver bien établis, je lui demanderai la permission d'aller le voir pour lui parler de cet objet; connaissant la bienveillance qu'il nous porte, je suis sûr du succès.

LE MARÉCHAL DAVOUT

EN POLOGNE

LE MARÉCHAL DAVOUT

EN POLOGNE

Le 22 octobre 1861, mon vieil ami le baron Baude m'écrivait : « Ce qui se passe en Pologne est chose folle ; il n'y avait qu'un moyen de sauver ce malheureux pays, c'était d'en faire votre père roi en 1812. »

Peut-être !... Je me souviens cependant d'avoir écrit à M. Villemain en 1855, tout en le remerciant de quelques belles lignes sorties de sa plume à propos de mon père : « Que, fille très difficile à satisfaire, il y avait bien dans son livre une petite phrase sur la royauté de Pologne que je pensais injuste, mon père appartenant à ces vieilles races bourguignonnes qui ont toujours su mieux se battre pour le pays que plier par ambition devant le maître. »

J'avais mes raisons pour parler ainsi, on les trouvera plus loin. Je laisse la parole à M. Villemain, qui vint me dire dès le lendemain : « Qu'il tenait de M. de Narbonne, auquel il avait été attaché à titre de secré-

taire dans sa jeunesse : « que l'Empereur, troublé, agité des affaires de Pologne, lui parlait sans cesse de ce pays qui était sa pensée fixe du moment. Des amis sages et courageux, le maréchal Davout en tête, le pressaient de faire de la Pologne un État indépendant et assez fort pour opposer une barrière aux ambitions de la Russie. L'Empereur, déjà impatienté de la puissante organisation du corps d'armée du maréchal Davout, qu'il craignait ambitieux, se prit un jour à discuter ses secrètes impressions avec son spirituel confident, et, comme il lui racontait les instances de plusieurs de ses conseillers, il s'écria tout à coup : « Faire ce que l'on me demande, mais c'est me créer une série d'obstacles... César n'a fait de rois qu'après sa mort... et encore.. était-ce prudent? »

Au fond de cette étrange boutade, il y a une ombre de vérité. Une personne digne de foi et qui avait toute la confiance du prince d'Eckmühl m'a raconté comment le maréchal, en pressant sans cesse l'Empereur de reconstituer le royaume de Pologne, ne se lassait pas de répéter : « qu'une alliée valait mieux qu'une esclave ». Napoléon persistant dans ses résistances, le parti des flatteurs, peu ami de la franchise bourguignonne du maréchal Davout, redisait en toute occasion à l'Empereur que son lieutenant aspirait à une royauté indépendante. Napoléon, nous l'avons insinué déjà, trouvant le duc

d'Auerstaëdt tout-puissant sur ses troupes et commandant à un gouvernement mobile plutôt qu'à une armée, pris d'un accès d'humeur, nous ne voudrions pas dire de jalousie, écoutait volontiers les détracteurs du maréchal, et lui dit un jour tout à coup brusquement et devant témoins : « Eh bien! Davout, le bruit court que l'ambition vous gagne et que vous travaillez à devenir roi de ce pays? » Le duc d'Auerstaëdt, haussant légèrement les épaules, répondit sans se troubler : « Et vous ne l'avez pu croire, sire!... Poniatowski est là... tout dévoué à votre service, c'est à lui, je n'ai cessé de le dire à Votre Majesté, que revient le trône de Pologne! » — « Si je vous le donnais cependant? » — « Votre Majesté n'aurait pas le droit de me l'imposer! Elle peut m'envoyer commander un seul régiment au bout du monde et j'obéirai, mais, quand on a eu l'honneur de naître Français, on ne peut cesser d'être Français! D'ailleurs, Votre Majesté aurait tort, car, le jour où j'aurais accepté d'être roi de Pologne, je deviendrais entièrement, uniquement Polonais, et je serais contre Votre Majesté si les intérêts du peuple dont je serais le chef le voulaient ainsi! »

Depuis cette conversation, il ne fut plus question de cette royauté entre l'Empereur et mon père, qui ne cessa cependant pas, quand l'occasion s'en présentait, de rappeler à l'Empereur le grand service

que la Pologne avait rendu à l'Europe en repoussant les Turcs, afin de le décider à reconstituer un royaume polonais.

Malheureusement, Napoléon pensait, et il le disait à M. de Narbonne, que le duc d'Auerstaëdt parlait dans un intérêt personnel, tandis que lui ne voulait rien édifier de solide, de capable d'exister en dehors de la France : la politique égoïste est toujours mauvaise.

Le maréchal, par obéissance, eut donc à peser sur les volontés de liberté et d'indépendance des Polonais. L'Empereur était loin, lui était là, et c'est le maréchal que l'on accusait. Il avait de plus, nous l'avons dit, conseillé à l'Empereur de choisir le prince Poniatowski pour candidat, s'il se décidait à faire un roi de Pologne, et cette préférence avait blessé d'illustres familles qui se croyaient plus de droits que le descendant du favori de la grande Catherine. Les nullités seules n'ont ni envieux, ni calomniateurs, elles peuvent même, d'aventure, se voir exaltées et portées au pinacle, le louangeur de ces *pupazzi* sachant bien qu'il pourra à son gré les faire retomber dans le néant, d'où il lui a plu de les tirer.

Il y a heureusement des âmes au-dessus de si misérables calculs, et le maréchal Davout possédait une de ces âmes.

On le voit à Posen, le 14 novembre 1806, ac-

cueillir avec les plus grands égards M. Joseph Raminiski, woïvode de Gnessen, que le général Dombrowsky lui présentait comme le dernier représentant et sénateur de la grande Pologne.

J'ai ressenti une joie profonde à lire : *La Pologne et les Polonais*, livre écrit pour défendre sa patrie et ses compatriotes contre les erreurs des historiens français par le général comte Joseph Zaluski [1]. Après avoir observé, avec une nuance d'étonnement, que le comte Zaluski est à peu près le seul qui ait su correctement écrire sans *s* le nom du maréchal Davout, nous dirons qu'il défend fort souvent le duc d'Auerstaëdt contre M. Thiers, dont il relève les nombreuses erreurs, faciles à expliquer d'ailleurs, dans un aussi long travail. On sent qu'il aime le maréchal Davout à titre d'ami de la Pologne, et nous l'aimons, nous, à titre d'ami de la vérité et du prince d'Eckmühl.

Le général montre le maréchal Davout plus grand, plus habile politique que ne le fait M. Thiers. Son remarquable volume contient nombre de détails ignorés sur la vie du maréchal en Pologne, qui sont autant de précieux témoignages de la haute raison et de la mâle équité du grand homme de guerre. Voici, par exemple, le récit d'un dîner donné à Var-

[1] *La Pologne et les Polonais,* 1856. Librairie Dumineray, 52, rue de Richelieu.

sovie par le duc d'Auerstaëdt, à l'occasion de l'installation du nouveau gouvernement. A ce repas le maréchal porta le toast suivant, qui n'indique vraiment pas de mauvaise humeur : « Au bonheur des habitants du *grand-duché de Pologne !* Les bonnes lois et les bons princes sont la félicité des peuples. Ceux du *grand-duché de Pologne* peuvent compter sur un heureux avenir, puisqu'il leur est garanti par le code Napoléon et par les vertus du sage prince appelé à les gouverner. »

« Le maréchal Davout a nommé le général Dombrowski pour recevoir le roi de Saxe à l'entrée du duché de Varsovie et l'accompagner jusque dans la capitale. »

Le général comte Joseph Zaluski[1] continue ainsi :

« Hier, MM. les généraux et officiers supérieurs du 3e corps de la Grande armée qui se trouvent à Varsovie se sont réunis pour célébrer l'anniversaire de la mémorable journée de Iéna. Ils ont donné un dîner auquel ont été invités MM. les généraux et colonels de l'armée polonaise. S. E. M. le maréchal a adressé aux compagnons de ses travaux guerriers ce discours, qu'il n'a pas pu prononcer sans partager l'émotion de ceux qui l'entendaient :

« Il y a aujourd'hui *un an que, à pareille heure,*

[1] *La Pologne et les Polonais*, p. 134, 135, 136 et 137.

nous étions tous contents les uns des autres. Les généraux étaient satisfaits de la bravoure des officiers et soldats. Les officiers et soldats étaient contents de leurs généraux. Enfin, nous avions tous l'espérance que notre bien-aimé souverain serait satisfait de notre conduite. Cet espoir a été rempli. Notre Empereur, après son entrée dans la capitale de son ennemi, qui était tombée au pouvoir de ses armes ainsi que toute son armée quatorze jours après le défi de la guerre, réunit son 3ᵉ corps d'armée et lui adressa ces paroles mémorables : « Généraux, officiers, sous-officiers et soldats de mon 3ᵉ corps d'armée ! J'ai voulu vous réunir pour vous témoigner moi-même ma satisfaction de votre belle conduite dans la bataille du 14. J'ai perdu des braves, je les regrette comme mes propres enfants; mais, enfin, ils sont morts au champ de la gloire et en vrais soldats. Vous m'avez rendu, dans cette circonstance marquante, un service signalé. C'est à la brillante conduite du 3ᵉ corps que l'on doit les résultats que vous voyez. Soldats, j'ai été satisfait de votre courage, et vous, généraux, officiers et sous-officiers, vous avez acquis pour jamais des droits à ma reconnaissance et à mes bienfaits. » Telles furent les expressions de notre bien-aimé souverain. Pour nous en montrer dignes, nous dûmes prendre l'engagement d'être toujours pour lui ce qu'était la 10ᵉ légion pour César. Cette légion,

sans peur et sans reproche, était toujours brave, même dans les occasions les plus critiques et les plus périlleuses ; elle était toujours sans reproche, même au milieu des plus grandes fatigues. Il la laissait avec confiance au milieu de ses alliés pour y maintenir l'harmonie, lui conserver leur affection et être toujours un modèle de discipline et de bonne conduite. *Si je n'étais pas votre chef, je ferais des comparaisons*. Je me borne à ajouter qu'il ne faut rien négliger pour être toujours au niveau du modèle que nous nous sommes proposé, afin d'être toujours dignes de l'estime et de la bienveillance de notre immortel Empereur. Vive l'Empereur ! » — Ce cri a été répété par tous les convives avec le plus vif enthousiasme. Le repas a été terminé gaiement par des couplets en l'honneur de l'Empereur[1]. »

Le général Zaluski raconte ensuite la brillante fête offerte huit jours après à l'armée et à son chef par le prince Poniatowski ; mais, revenant en arrière, nous demanderons à faire remarquer combien les paroles du maréchal sont à la fois loyales et politiques, et quelle constante préoccupation non-seulement de l'histoire, mais de la philosophie qui en découle, habitait l'esprit de ce soldat, « *ignorant, vulgaire, de ce sabreur brutal* » que plusieurs nous ont inventé sans souci aucun de la vérité. L'un de ces

[1] *La Pologne et les Polonais*, p. 135. 136, 137.

malveillants a pour singulière excuse d'avoir cherché ses renseignements dans la bouche d'un traître; espérons que la fréquentation de l'Académie aura éveillé en lui quelque repentir et quelque amour pour la lumière, ce beau rayonnement de la vérité.

M. le comte Zaluski nous donne avec un juste enthousiasme ce texte d'un ordre du jour daté de Breslau, le 22 septembre 1809 : « Son Excellence le maréchal duc d'Auerstaëdt témoigne au 3e corps toute sa satisfaction pour le bon esprit et la bonne discipline que MM. les généraux et officiers, ainsi que les soldats, ont tenue pendant leur séjour dans le *grand-duché de Varsovie;* toutes les troupes y ont été un modèle de bonne conduite; elles ont conservé par ce moyen, à notre bien-aimé souverain, l'affection d'une nation brave, et *elles ont cimenté les liens d'intérêts qui doivent toujours exister entre les deux nations.* Les troupes, à leur départ, ont pu lire sur toutes les figures polonaises les regrets et l'estime qu'elles ont inspirés. — En quelques lieux que le service de notre souverain nous appelle, il est nécessaire d'y apporter le même esprit : des armées braves envahissent et conquièrent des pays ; mais ces mêmes armées, sans discipline, perdraient bientôt le fruit de leurs victoires en indisposant et en aigrissant les nations étrangères. Bravoure et discipline, telle est la base de la morale des armées. Il faut prouver aux

habitants de la Silésie que cette morale est le principe de la conduite des troupes qui viennent s'y établir; il faut qu'ils nous portent la même affection et que nous leur inspirions les mêmes sentiments que les *Polonais* ressentent pour nous. »

Nous avons respecté l'insistance du général polonais et souligné les mots qu'il a si justement soulignés. Cet ordre du jour affirme l'idée politique du maréchal : il jugeait l'existence de la Pologne nécessaire à l'équilibre de l'Europe et il aimait cette nation, que l'intérêt, autant que la sympathie, devait lier à la France. La noblesse des sentiments exprimés n'a pas besoin de commentaires, et, cependant, en lisant un tel ordre du jour, nous avons instinctivement compris qu'il a dû, par l'accent d'autorité morale, de certitude de soi-même qui le fait si remarquable, blesser d'autant plus l'Empereur qu'il était plus irréprochable, et proclamait davantage la supériorité de l'esprit dont il était une émanation naturelle.

Nous avons trouvé avec joie, dans le beau livre du général comte Zaluski, le récit d'une fête donnée à Varsovie, en l'absence du prince Poniatowski, par le général de division Louis Kamieniecki, le 14 octobre 1809, pour fêter l'anniversaire de la bataille de Iéna et d'Auerstaëdt. Nous donnons le toast porté par le général au nom de ses compatriotes, en rappelant le dicton qui prétend que le dernier mot

est le mot du cœur : « A la santé de Sa Majesté l'Empereur, notre grand protecteur et restaurateur! C'est dans cette journée mémorable qu'il a posé la pierre fondamentale de notre existence. La journée du 14 octobre sera toujours sacrée dans nos annales; elle ne cessera d'être précieuse et chère à nos cœurs et aux héros qui s'y sont distingués. A l'armée française qui, en combattant pour notre liberté, nous a montré le chemin de la gloire! Au héros qui a tant contribué à la victoire du 14, aux champs d'Auerstaëdt! Vive le duc d'Auerstaëdt! »

Dans tout le duché de Varsovie fut célébré cet anniversaire.

Le comte Zaluski, blessé de l'injustice de M. Thiers envers la légion polonaise qu'il nomme à peine; injustice qui va jusqu'à attribuer au général Montbrun, à Somo-Sierra, la superbe charge dont l'honneur ne revient qu'aux Polonais, combat, pièces en mains, ses assertions, et vraiment il *sait* en homme qui a *vu*. Il montre M. Thiers injuste envers le maréchal Davout à propos de la Pologne comme envers les Polonais, et relève avec indignation cette phrase : « Le maréchal Davout fut touché de l'enthousiasme de Posen et de ses environs et *céda lui-même à l'idée d'un rétablissement de la Pologne, idée assez populaire dans la masse de l'armée française, mais très peu parmi ses chefs.* »

Avec le général Zaluski nous répéterons que l'il-

lustre historien du *Consulat et de l'Empire* se trompe! Le maréchal considérait le rétablissement de la Pologne comme nécessaire à l'équilibre de l'Europe (nous l'avons dit déjà); mais, ayant parlé dans le désert, selon sa coutume le duc d'Auerstaëdt se tut sans charger l'Empereur et sans se vanter, à ses dépens, l'heure des désastres venus.

Le comte Zaluski répond à un autre jugement inexact de M. Thiers : « Je ne crois pas que le maréchal Davout, dont le bon sens et la franchise militaire nous sont connus, plus peut-être qu'à M. Thiers, eût écrit autre chose à l'Empereur et dit autre chose aux Polonais; j'ai lieu de croire que le maréchal ne mettait pas en doute *un instant* la possibilité de la restauration de la Pologne, lui qui, à la tête du 3e corps, composé de trois divisions seulement, avait résisté, à la journée d'Auerstaëdt, à la principale armée prussienne, commandée par son roi, et l'avait détruite; et je ne doute nullement moi-même que, si Napoléon avait suivi, en 1812, les avis du maréchal Davout, la retraite n'aurait pas eu lieu en hiver; et, en ce cas, je n'ai pas besoin de m'étendre sur les conséquences.

« Mais il y a une autre erreur de la part de M. Thiers, c'est que le maréchal Davout ne pouvait pas, et n'aurait jamais voulu dire à des Polonais : « que leur rétablissement était difficile après une

non-existence de quarante ans... » car la Pologne n'ayant été totalement envahie qu'en 1794 et définitivement partagée qu'en 1795, il en résulte qu'il *n'y avait que* douze ans qu'elle n'existait pas... Voilà donc une preuve *évidente* de l'inexactitude de M. Thiers, qui se pique et se vante de la plus grande précision[1]. »

Cette réponse est d'une netteté absolue et donne une haute idée du général Zaluski qui *sait bien ce dont il parle* et trouve des paroles philosophiques et profondes en toute simplicité. Sa défense de la noblesse polonaise, de ses tendances russes, conséquence de son patriotisme, est belle, sentie et terminée par ces mots d'une éternelle vérité : « Il est de la justice d'un écrivain étranger de ne pas s'ériger en juge sévère et, se contredisant, condamnant à droite et à gauche des hommes respectables et infortunés, sans approfondir l'histoire intime d'un pays éloigné, tandis qu'il est si difficile d'être juste pour ce qui arrive dans son propre pays[2]. »

Le général continue :

« M. Thiers donne lui-même le rapport suivant du maréchal Davout : « Ce maréchal, fort partisan du rétablissement de la Pologne, écrivait, en date du 1er décembre 1806 : « Les levées des hommes se « font très facilement, mais il manque de personnes

[1] *La Pologne et les Polonais,* pages 52 et 53.
[2] *Ibid.,* page 69.

« qui puissent diriger leur organisation et leur in-
« struction. Il manque aussi de fusils. L'esprit est « excellent à Varsovie. » On pourrait, à propos de l'illustre historien qui niait les sympathies pour la Pologne du maréchal Davout, citer à peu près le vers de *Phèdre* et dire : « On voit ses paroles l'une l'autre se détruire, etc. » Le général Zaluski marche, lui, ferme et droit et dit, page 118 : « Mais comme aucun des maréchaux ne pouvait, en cette guerre de 1806-1807, rivaliser de gloire avec le vainqueur d'Auerstaëdt, et qu'*aucun n'inspirait tant de confiance à la nation polonaise que le maréchal Davout,* c'est aussi à lui que fut destinée *la principauté de Lowicz,* autrefois terre des primats de Pologne, exerçant les droits de royauté pendant les interrègnes[1]. »

« Le maréchal avait dans son état-major les officiers supérieurs : Kobylanski, qui perdit une jambe en Russie à la bataille de Malo-Yaroslavietz, MM. Iendrzeiewicz, Malczewski, Szymanowski. »

Nous terminerons nos extraits de ce très intéressant volume par une anecdote de la retraite de Russie. « Un service insigne rendu au maréchal

[1] Il n'est pas inutile d'ajouter ici que les terres distribuées par l'Empereur à ses généraux français et polonais (ainsi Dombrowski) provenaient des domaines nationaux (anciennes starosties polonaises) reconquis sur le roi de Prusse, qui s'en était emparé dans les partages de Pologne en 1793 et 1795 : donc ces biens n'étaient rien d'usurpé.

Davout est peut-être complètement ignoré, car celui qui l'a rendu n'existe plus. Le lieutenant de lanciers polonais de la garde, Benoît Zielonki, allait en petit traîneau et crut apercevoir la figure à demi gelée du maréchal Davout, qu'il connaissait personnellement; c'était bien, en effet, le maréchal! le duc d'Auerstaëdt! l'ami des Polonais[1], lui-même! Il le fit placer dans son traîneau et l'enveloppa de sa pelisse. Si le maréchal était le protecteur des Polo-

[1] L'idée d'une reconstitution de la Pologne était dans tous les cœurs intelligents. Un soldat poète, M. Thévenot, que nous avons déjà cité, fait dire à l'Empereur par la voix de sa conscience :

> Organise en Pologne un royaume bien fort;
> N'as-tu pas des héros attendant récompense?
> Un Poniatowski, plus grand que l'on ne pense?
> Un Davout, un Murat que l'air napolitain
> Énerve et doit pousser vers un mauvais destin?
> Toi qui peux tout, fais donc! Ce peuple est grand et brave!
> Depuis plus de vingt ans il gémit d'être esclave!
> Il te tend ses deux mains, te disant : « Donnez-moi,
> Sire, une grande épée à la main d'un grand Roi. »
> Napoléon berça d'une vague espérance
> Ces pauvres Polonais, dévoués à la France.
>
> (*L'Épopée de l'Empire,* page 370.)

Nous avons dit ailleurs comment les études de Louis Davout avaient préparé le gouverneur de Varsovie à comprendre les rouages compliqués du gouvernement polonais. L'Empereur feignit de ne pas croire à la remarquable lucidité d'une note sur l'état de la Pologne qui lui fut adressée par le maréchal Davout, et, sauf le général comte Zaluski et le général Berthezène, à peu près tous les historiens, à commencer par M. Thiers, se sont montrés ignorants de l'esprit de sympathie et de bonne politique qui faisait souhaiter au duc d'Auerstaëdt une Pologne libre et assez forte pour pouvoir maintenir l'équilibre européen. Si le maréchal avait été écouté, aujourd'hui même les difficultés seraient moindres, non-seulement pour la France, mais pour l'Europe.

nais. Zielonki, sans être le sauveur de Davout, ne lui en rendit pas moins un grand service. »

Nous ajouterons encore quelques pages polonaises à ces notes : elles seront extraites d'une lettre par nous reçue à Rome, datée de Paris, le 26 décembre 1863 et signée d'un nom qui a glorieusement retenti en Espagne à la tête de l'invincible légion polonaise.

Le vaillant colonel qui enleva si héroïquement le passage de Somo-Sierra, Antoine Kra..., était sans doute le père ou l'oncle de cet « *Henri*, comte Kra... » dont voici les propres paroles :

« Sur votre illustre père, de glorieuse mémoire, le maréchal Davoust (ici nous retrouvons l'éternelle faute dans laquelle tombent tant d'écrivains !), je puis vous donner, madame la marquise, des renseignements très particuliers à cause de mon amitié avec le colonel Lagowski *qui le connaissait bien*. Il fut un des plus grands admirateurs de ses talents militaires, de sa rigide probité, et n'a jamais cessé d'avoir une espèce de culte pour sa mémoire.

« La grande majorité de la Pologne, honorant les grands talents militaires et la fermeté de caractère du maréchal Davoust, sans contredit *le plus grand des maréchaux français*, Davoust souvent l'égal et parfois supérieur à Napoléon lui-même, *voulait le faire roi de Pologne absolument*. L'Empereur en fut jaloux et protégeait le prince Joseph Poniatowski.

« . . . Les Polonais persistaient dans leur projet, ce qui vexait l'Empereur (nous copions textuellement). Le colonel Lagowski voulait, avec ses amis, secrètement, par une négociation, *offrir la couronne de Pologne à Davoust*. Un de ses amis, qui avait quelques connaissances à l'état-major de l'Empereur, lui conseilla de laisser tout cela aux temps plus propices, attendu qu'il s'exposait à être fusillé s'il persistait dans son projet.

« On voulait faire une insurrection contre la Russie, dans le midi de la Pologne, dans l'Ukraine, la Padolie; on voulait détacher les cosaques de la Russie, et, après avoir couronné Davoust comme roi de Pologne, prier Sa Majesté d'ordonner, sous peine de mort, au feu prince C... de faire sans délai *hommage à Davoust* et de ne plus la paralyser.

« Après que Napoléon eut donné une réponse extrêmement défavorable à la députation polonaise à l'égard du rétablissement du royaume de Pologne dans ses anciennes limites, le prince C..., dupé par l'empereur de Russie, combattit cette insurrection au point de faire beaucoup de mal à l'armée française[1].

« Si le projet du colonel Lagowski avait été exé-

[1] Je cite le texte, et je renvoie au beau livre du général comte Zaluski qui parle avec respect de la conduite patriotique du prince Adam C..., sans partager ses opinions. On peut aimer passionnément sa patrie et envisager d'une façon différente l'avenir que l'on rêve pour elle.

cuté, selon toutes les probabilités, Napoléon et son armée auraient été sauvés par Davoust. J'ai plusieurs fois rencontré dans des auberges et même des cabanes de la Pologne russe, en Lithuanie, le portrait de Davoust, devant lequel les paysans s'inclinaient comme devant leur roi. Les partisans de Davoust, voulant faire son nom populaire en Lithuanie et même dans le midi de la Pologne, ont distribué une grande quantité de ses portraits.

« Le colonel Lagowski, qui, pendant toute sa vie, conspirait contre la Russie et avait à cœur de *prolonger* en Pologne la dynastie de Davoust, protégea sous main cette idée dans les colonies militaires, où il trouva un certain succès. Quand les colonies militaires envoyèrent une députation de vingt-deux officiers au gouvernement national polonais, en 1831, *deux d'entre eux* voulaient proposer d'offrir la couronne polonaise à la postérité de Davoust, et, à défaut de fils, à une de ses filles[1], qui devait épouser un Polonais de son choix, devenir reine de Pologne et laisser des héritiers de ce grand nom, tant le conspirateur Lagowski avait travaillé cette idée. Quand Lagowski avait oublié cette idée, elle existait plus forte que jamais dans bien des recoins de l'ancienne Pologne. Quant à cette députation,

[1] Seule, la dernière fille du maréchal Davout, n'étant pas mariée, pouvait épouser un Polonais et devenir reine de Pologne, si ce singulier projet avait été adopté.

elle eut une fin malheureuse; un espion se glissa parmi elle ; dénoncée, en un instant tous les officiers furent fusillés par le gouvernement russe près de la ville de Kijow . . . .

« Napoléon a fait, en 1812, dans la campagne de Russie des fautes presque incroyables. Il n'a pas eu la moindre idée des côtés faibles de la Russie ni des grandes ressources de la Pologne. . . Ces fautes pouvaient être évitées en fondant une nationalité puissante, unie, nécessairement alliée de la France. »

Le comte K... a sans doute raison, mais il faut, en toutes choses, revenir à ce très sage vieux proverbe napolitain : « Les hommes s'agitent et Dieu les mène! » A quoi bon alors cette inutile dépense de force que l'on appelle le regret?

Nous ajouterons simplement que Napoléon, à l'heure de la plénitude de sa fortune et de son génie, *ne commandait* pas au maréchal Davout, *mais le tenait au courant* de ce qu'il comptait faire lui-même et croyait en son intuition, en sa volonté de lui venir en aide.

Ainsi l'Empereur, le 6 juin 1807, après avoir raconté l'attaque repoussée par le prince de Ponte-Corvo et le maréchal Soult, annonçait ses propres projets et terminait ainsi une page pleine de foi en l'habileté du maréchal : « Vous aurez choisi des positions à Osterode, qui en offre de si avantageuses pour retenir l'ennemi s'il avance jusque-là! Vous

êtes l'extrémité de ma droite ; jusques à cette heure mon intention est de pivoter sur vous; je compte sur le courage de votre corps d'armée et sur votre fermeté. »

De Donawerch, le 17 avril 1809, à sept heures du soir, après une longue lettre intime de renseignements, l'Empereur ajoute : « Mes chevaux ne sont pas encore arrivés. Si vous pouvez m'envoyer un ou deux des vôtres, sans trop vous gêner, faites-le. » Le 21 avril, à cinq heures et demie du matin, de Rohr, nous trouvons ces deux lignes pleines de confiance : « Mon cousin, je vous envoie une lettre que je reçois du colonel Guyon, donnez-lui des ordres et gardez-nous l'Eckmühl. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Toute la correspondance de 1809 témoigne encore de l'estime en laquelle Napoléon tenait le génie militaire du maréchal Davout ; il est vraiment *le second* sur lequel il s'appuie : le 26 avril il écrit : « Il est important que vous vous trouviez à la bataille qui doit avoir lieu entre Passau et Vienne. » Enfin, de Burghausen, le 1er mai 1809, après avoir parlé d'un parlementaire du prince Charles et de la réponse *qu'il fera quand il en aura le temps :* « Ces gens-là, dit-il, sont aussi vils dans l'adversité qu'arrogants et hauts à la moindre heure de prospérité... » Le *post-scriptum* est ainsi conçu : « Quand vous jugerez à propos de vous porter sur nous, portez-vous

sur Passau, et, s'il existe un corps à quelques journées de là, sur les confins de la Bohême, attaquez-le et battez-le. »

Le 6 juin, de Schönbrunn, Napoléon dit : « Comme vous le remarquez fort bien, c'est surtout de l'artillerie qu'il faut : vous ne sauriez en avoir trop. »

Nous reviendrons maintenant à la correspondance intime du maréchal.

Strzegoczin, ce 1er janvier 1807.

J'ai reçu, ma petite Aimée, ce matin, tes lettres du 9 et du 13 décembre. Ce début d'année est d'un bon augure ; ce premier jour de l'an, ma bien bonne amie, comme le dernier, je forme pour toi les mêmes vœux, je te porte le même attachement, et je me regarderai comme le plus heureux si je puis faire le bonheur de la femme qui mérite d'être heureuse à tant de titres. Crois, ma bien bonne Aimée, que les mêmes choses manquent à mon bonheur ; qu'éloigné de toi, ton Louis ne sera jamais parfaitement heureux. Les dernières défaites des Russes, les mesures prises par l'Empereur contre l'Angleterre doivent nous donner incessamment la paix ; ainsi je puis espérer t'aller embrasser bien auparavant l'époque de tes couches. Tu ne me dis rien de ta grossesse dans tes dernières lettres : souffrirais-tu moins ? Je le désire ; je ne me reprocherais plus autant mon voyage de Paris. Je vois l'intelligence de notre petite Joséphine se développer, par tout ce que tu me mandes. Je t'admire de t'occuper déjà de son éducation ; je mettrai tous mes soins à ne pas défaire ce que tu feras. Il

faudra que je m'étudie pour cela, car je serais bien porté à faire les mille caprices et volontés de notre petite bambine; je lui envoie mille caresses.

Je regrette bien le départ d'Hélène[1]; sa société te manque, et tu n'en éprouveras que plus de ces maudits accès de tristesse. . . . .
. . . .

L'Empereur est parti aujourd'hui pour Varsovie; je compte y aller sous peu de jours lui demander ce qui t'intéresse; je pense aussi que sous peu Beaupré et Desessart recevront de l'avancement; j'ai quelque raison de me flatter de cette espérance. Dans tous ces derniers combats contre les Russes, il n'y a que mon aide de camp Trobriand qui ait reçu une contusion qui n'aura pas de suite. . . . .
. . . .

Pultusk, ce 9 janvier.

Je suis toujours sans nouvelles de ma petite Aimée; j'envoie à Varsovie mes lettres; on ne m'en rapporte que des gazettes ou des lettres de service. J'ai eu aujourd'hui des nouvelles de Beaumont; sa santé est toujours très délabrée, il a la permission de se rendre en

[1] Le maréchal parle souvent dans ses lettres de sa cousine Hélène Davout de Valcourt dont il goûtait beaucoup l'esprit d'enjouement et la belle humeur. Plus tard, en Pologne, il lui constitua 100,000 francs de dot pour la marier au colonel de Coutard. Le général comte de Coutard, veuf sans enfants, a voulu abandonner le capital de cette rente de 5,000 francs aux descendants de celui qu'il se plaisait à appeler son bienfaiteur, prétendant : « *que aucuns neveux ne sauraient lui être plus chers que ces petits cousins-là.* »

France, il compte partir dans quinze jours. Dans cinq à six j'espère pouvoir aller à Varsovie : je me monterai bien la tête d'ici à cette époque pour avoir assez de courage pour entretenir l'Empereur de ta position et lui demander un logement, puisque tu es obligée de quitter le tien qui dans le fait n'est plus tenable. Il faut, ma petite Aimée, toute la bienveillance de Sa Majesté et le désir que j'ai de faire quelque chose qui puisse contribuer à ton bonheur et que tu désires, pour me décider à cette démarche. Enfin je la ferai et j'en désire le succès. . .

. . . .

Pultusk, le 28 janvier 1807.

J'ai reçu ce matin, ma bien bonne Aimée, tes lettres du 7 et du 14 janvier. Je voudrais te pouvoir guérir de tes inquiétudes, mais elles tiennent à des circonstances que je ne puis changer : aie toujours assez de confiance dans ma bonne fortune, qui se conduira envers moi de manière à ce qu'elles ne seront jamais fondées.

Ma santé non-seulement a résisté aux fatigues, mais elle s'est fortifiée et améliorée.

Si tu persistes toujours à rester à Savigny pendant cette mauvaise saison, tu devrais y faire venir Opportune ; elle serait d'une bien agréable société, et ce serait pour moi un grand sujet de satisfaction, puisque tu supporterais mieux ta retraite[1].

[1] Cette lettre montre clairement que la maréchale restait à Savigny de son plein gré, et peut-être malgré les affectueux désirs de son mari, qui aurait voulu la savoir entourée de moyens de distraction. Nous ne nous lassons pas de montrer comment ce jaloux, accusé d'enfermer sa femme en ogre de conte de fées, entendait la tyrannie conjugale.

A Ortelsbourg, ce 3 février 1807.

Ma bien bonne petite Aimée, la course que nous faisons est favorisée par le temps ; il fait un beau froid... Tout ce qui t'intéresse se porte bien, et, sous peu, notre course sera achevée et vraisemblablement sans que le 3me corps ait eu le bonheur d'y être de quelque utilité.

Heilsberg, ce 19 février 1807.

. . . J'ignore, ma petite Aimée, si les lettres que je t'ai écrites depuis la bataille du 8 te sont parvenues, mais dans tous les cas tes inquiétudes auront vraisemblablement été dissipées par les relations officielles. Elles doivent l'être pour longtemps ; nous prenons nos quartiers d'hiver, et cette fois l'ennemi ne viendra point nous troubler. Les deux mille hommes qu'il a laissés sur le champ de bataille et la terreur qui existe dans ses troupes sont mes garants. J'ai vu beaucoup de batailles, mais aucune aussi acharnée que celle-là. Notre Empereur s'est beaucoup trop exposé : cette réflexion fait frémir. Que deviendrait cette belle France si nous le perdions ?

Tout ce qui t'intéresse jouit d'une parfaite santé, à commencer par moi. Je ne te parle pas de la blessure que j'ai reçue, elle est totalement guérie. D'ailleurs, c'était si peu de chose, que cela ne peut pas s'appeler blessure.

Je n'ai point trouvé d'occasion, ma bien bonne amie, de parler à Sa Majesté sur l'article de la maison. Les occupations qu'a eues l'Empereur ne m'ont point per-

mis de l'entretenir d'une affaire particulière ; mais ce sera mon premier soin, aussitôt que les quartiers d'hiver seront définitivement établis. . . . .
. . . .

Ce 22 février 1807.

. . . .

Notre correspondance va être de nouveau suivie, puisque nos prenons nos quartiers d'hiver.

Je t'assure que les Russes n'auront pas cette fois l'envie de les venir troubler ; la grande et sanglante bataille du 8 les a dégoûtés de l'envie de nous combattre ; je dis *sanglante*, car elle a fait de l'impression même sur les individus de l'armée victorieuse [1]. Il est vrai que ces individus ne sont pas ce qu'il y a de mieux dans notre armée ; mais cela explique la grande terreur qui existe dans l'armée vaincue. Elle est telle que, obligée d'évacuer un pays qui n'offrait plus de subsistances pour les hommes et les chevaux et par conséquent de faire une retraite d'une trentaine de lieues devant une armée, — objet toujours délicat, — les Russes n'ont pas osé nous suivre....

Toutes ces réflexions, ma bien bonne amie, sont peut-être trop du métier ; mais la femme d'un militaire doit s'abonner à en entendre de pareilles. Elles ont d'ailleurs pour objet de te tranquilliser.

Demain je répondrai à toutes tes lettres : je ne veux

[1] Il est ici question de la bataille d'Eylau, livrée le 7 et le 8 février 1807. Le portrait placé en tête de ce volume représente le duc d'Auerstaëdt peint par Gros, dans son célèbre tableau de la bataille d'Eylau.

cependant point terminer celle-ci sans t'exprimer combien la manière dont tu prends ton parti sur ce que je n'avais point demandé à l'Empereur une habitation à Paris, celle où tu es étant inhabitable, m'est agréable : cela ajoute à la haute estime que je te porte. Voici les faits : j'ai toujours été dans l'intention de faire cette demande à l'Empereur ; j'en ai même parlé au major général à qui je dis souvent ce que je n'ose point exprimer, connaissant l'amitié qu'il me porte. Mais, ayant toujours vu l'Empereur occupé par de grands intérêts, quelque plaisir que j'eusse eu à demander une chose qui contribuerait à ton bonheur, j'ai toujours été arrêté par délicatesse et ai préféré attendre des circonstances plus favorables, c'est-à-dire des moments où l'Empereur serait moins occupé. . . .

. . . .

Ce 5 mars, Liebstadt.

Je reçois à l'instant ta lettre du 7, ma bien bonne amie, par la poste, et M. Maret qui vient d'arriver au qnartier général me fait passer celles des 12, 15 et 18 février. La dernière est bien alarmante pour ta santé comme pour celle de notre Joséphine : ce qui me donne le plus d'inquiétude, c'est que tu te laisses dominer par ce que ta position a de désagrément et que tu ne peux supporter l'isolement où te trouves, ainsi que notre absence ; sur ce dernier article, il n'y a que le temps pour remède. Quant aux deux premiers, tu peux y remédier, au moins en partie. Je conviens que tu ne peux plus habiter l'Orangerie qui est un bivouac et qui est encombrée par les démolitions ; mais, ma bien

bonne amie, ne peux-tu pas pour un an, coûte que coûte, louer un hôtel de Paris, y passer le reste de la mauvaise saison avec ta petite, aller dans les sociétés et chercher tous les moyens de distraction que ne peut t'offrir Savigny, quelque occupation que tu t'y fasses? Tu aurais près de toi notre petite Joséphine. Je ne doute point que, en suivant ce conseil, tu n'éprouvasses beaucoup moins de ces accès de tristesse, ce qui est une véritable maladie chez toi.

Réfléchis, ma bien bonne amie, à ce que je te mande, et suis, je t'en conjure, mon avis. Pendant ce temps nous serons réunis, Sa Majesté aura mis le comble à ses bontés en me donnant une habitation. Il sçait que je n'ai et n'aurai jamais d'autre fortune que celle qu'il me fera, et le bonheur dont tu es si digne te sera rendu; ton mari ne négligera rien pour te le faire trouver dans ton intérieur. Il peut se faire que toutes ces espérances se réalisent plus tôt que tu ne t'y attends, par exemple le chapitre de la maison. Je ne désespère point qu'une circonstance favorable ne se présente pour en faire la demande à l'Empereur; et, quelque répugnance que j'éprouve à me déterminer à cette démarche, l'attachement que je te porte doit te garantir que je sçaurai la surmonter lorsqu'une circonstance favorable se présentera. En te fixant à Paris, tu pourras rendre autant que tu le désires tes devoirs à l'Impératrice et aux princesses. Je suis fort sensible à ce qu'Elle t'a dit de moi; ne désirant rien tant que d'être utile et de consacrer mes jours à mon souverain, il m'est agréable de voir qu'il est satisfait de mes faibles services. Mets aux pieds de Sa Majesté l'assurance de mon respectueux hommage et dévouement.

L'ennemi nous laisse décidément en repos, la bataille

du 8 lui ôtera pour longtemps l'envie et les moyens de recommencer la lutte; ainsi n'aie plus d'inquiétude, ma petite Aimée; d'ailleurs ne dois-tu pas avoir les plus grandes espérances dans cette fortune dont je suis un des favoris? La plus grande preuve que je suis un de ses enfants gâtés, c'est de m'avoir uni avec une belle femme douée des plus rares qualités. Elle voudra me faire jouir longtemps de ce bonheur. . . . .

. . . .

Liebstadt, ce 7 mars 1807.

. . . .

Présumant ma mère près de toi, je te prie de lui remettre ma lettre : je la prie de se réunir à moi pour te déterminer à louer coûte que coûte un hôtel à Paris et à t'y fixer jusqu'après tes couches. Je te jure, ma petite Aimée, que tu me donnerais là une preuve d'attachement qui me serait encore plus précieuse que les mille que j'ai déjà reçues de toi.

Si tu te trouves une trop grande quantité de chevaux, tu peux t'en défaire. Je ne tiens point du tout à ce que tu conserves le dernier attelage que je viens de t'envoyer : je le crois très beau et bon; offre-le à l'Impératrice, si tu crois pouvoir te permettre de lui offrir un don quelconque. Enfin, fais là-dessus ce que tu jugeras convenable. . . . .

. . . .

Detterswald, ce 13 mars 1807.

Cette bataille du 8 a produit, à en juger par ta lettre, un effet que j'ai remarqué sur bien des figures trop ha-

bituées à faire des campagnes jusque-là peu meurtrières ; maintenant on n'est point satisfait d'une bataille, à moins que tout un pays, beaucoup de places fortes et cent mille prisonniers n'en soient le résultat. L'Empereur, ma bien bonne Aimée, nous a gâtés par tous ses prodiges ; dans cette journée, il avait assez bien manœuvré pour pouvoir espérer ce résultat ; mais les tempêtes, les plus grandes contrariétés et le destin en avaient autrement décidé. Cette bataille devait être gagnée après avoir été bien disputée ; mais le gain devait se borner au champ de bataille. Cependant ce n'est point peu de chose, car, plus le champ de bataille a été disputé, plus l'armée qui est forcée à l'abandonner après des pertes immenses, doit renoncer à l'espoir de vaincre à l'avenir. Chaque jour nous nous apercevons que les Russes ont perdu cet espoir et qu'ils ne se relèveront pas de sitôt des pertes majeures qu'ils y ont faites ; nous, au contraire, nous les réparons chaque jour. Jamais les Russes n'ont plus désiré la paix que depuis cette journée, et il est vraisemblable que leur empereur finira par céder à ce vœu. Ainsi il est présumable que ce sera la dernière bataille qui se donnera d'ici à longtemps. J'ai vu avec plaisir, ma bonne petite Aimée, que le bulletin n'avait pas fait mention de ma légère blessure, car tu n'aurais pas manqué de croire que l'on avait mis *légère* pour en imposer, et ton imagination bien ingénieuse à te tourmenter t'aurait fait supposer ton Louis blessé dangereusement : tu auras dû recevoir, peu de jours après ce bulletin, des lettres de moi qui t'auront rassurée. Depuis, je t'ai écrit que je t'envoyais la preuve de ma parfaite guérison : je me suis aperçu que la lettre ne renfermait que l'avis. Aujourd'hui je répare mon étourderie.

J'ai reçu, ainsi que toi, une lettre de Leclerc, où il me fait part de son projet de mariage qu'il me prie de communiquer à Sa Majesté. J'ai déjà eu l'occasion de lui en dire quelques mots à mon passage à Osterode. J'ai vu que l'Empereur portait toujours la plus grande bienveillance à la famille. Je n'ai point insisté sur cette conversation, parce que ce n'était point le temps. Je différerai donc jusqu'à l'époque de mes cantonnements définitifs, époque qui est très prochaine. Alors j'espère que j'aurai quelque chose de très agréable à annoncer à mon beau-frère.

Detterswald, le 25 mars 1807.

. . . .

Alexandre[1] se porte bien, et, si je ne l'ai pas nommé, c'est par erreur; il était à la grande bataille du 8 et y faisait sa contenance ordinaire, c'est-à-dire d'un grand calme et très brave.

Ce 27 mars, Detterswald.

Je reçois à l'instant, ma bien bonne petite Aimée, ta lettre du 9 mars. Toutes les occasions que j'ai de te donner de mes nouvelles, j'en profite, et c'est presque d'un jour l'un. Quelquefois j'ai ce bonheur plus souvent; mais je n'aurai pas celui d'éloigner de toi tous ces accès de tristesse, de mélancolie, qui te font beaucoup de mal; l'expérience ne m'a que trop appris que c'était sans remède. Toutes celles de tes lettres qui se ressen-

[1] Alexandre Davout, frère cadet du maréchal.

tent de cette maladie me font beaucoup de mal, celle du 9 en particulier. Le parti que tu prends de faire tes couches à l'Orangerie me fait infiniment de peine. Pourquoi donc, ma bonne amie, ne pas adopter l'idée et même la prière que je t'ai faite de louer un hôtel coûte que coûte ? Cela est très facile à Paris, surtout à l'époque où nous sommes. Il en est encore temps : je te conjure de me faire ce plaisir. Il ne faut point espérer que je trouverai l'occasion de faire connaître à l'Empereur notre situation. Je t'avouerai même que, quelque résolution que je prenne, je manque toujours de fermeté pour traiter ce chapitre, ne pouvant me faire à l'idée qu'il puisse supposer qu'il y a dans mon dévouement un intérêt particulier. Je te répète, ma petite Aimée, que le jour où tu m'apprendras que tu as pris le parti de louer un hôtel, tu m'ôteras beaucoup de tourment.

Je ne puis te donner le moindre conseil, ma bien bonne amie, sur le chapitre des nourrices. Ce que tu feras sera fort bien fait; consulte plutôt ta bonne mère que ton mari, dont tu connais d'ailleurs l'opinion à cet égard : mets-toi aussi dans la tête que je ne désire pas plus un héritier qu'un héritière. Je te jure que je t'exprime ma pensée. Lorsque je penserai différemment, je te le dirai. . . . .

Ce 14 avril, Detterswald.

Je viens de recevoir ta lettre du 29 mars, ma bien bonne Aimée. Il me semble que tu as une opinion beaucoup trop avantageuse et de ton Louis, et de la petite gloire de ton Louis, en lui disant qu'il con-

tribue d'une manière brillante et puissante à ta considération.

Il me semble que ta conduite est ce qui y contribue le plus sous tous les rapports. J'ai mille rivaux qui ont autant de titres que moi à donner de la considération à leurs femmes ; mais toutes les femmes n'en méritent pas une personnelle à raison de leur conduite, comme toi : il me semble que ceci est sans réplique. . . . . .

Osterode, le 25 avril.

. . . .

Je jouis par tes récits des petites gentillesses de notre Joséphine, parce qu'elles te font passer des moments heureux et aussi parce que, en apprenant que cette petite s'entretient à chaque instant d'un père qu'elle ne connaît pas, je dois en conclure que c'est ton grand sujet de conversation avec notre petite.

Il n'y a pas eu de mouvement comme tu as paru le croire ; nous sommes toujours au repos, rien n'annonce qu'il sera troublé ; il en a trop coûté aux Russes pour venir le troubler une fois, pour croire qu'ils s'exposent à une autre correction qui achèverait de ruiner leurs affaires, qui ne sont déjà pas des meilleures . . . . . .

Ce 27 avril, Osterode.

. . . .

. . . Cette parenté vient de mon grand-père qui a fait ce qu'on appelle un mariage de garnison, et qui, en prenant une femme par inclination, s'est allié à une famille où il y avait des mauvais sujets. Il a apporté

de son côté de la fortune, et il a épousé la misère : ce qui peut être assurément romanesque, mais n'est pas toujours raisonnable en résultat. Je préfère faire du bien à mes parents lorsqu'ils peuvent avoir besoin de moi et qu'ils n'ont contre eux que la pauvreté, qu'à tout autre; mais je préfère secourir des étrangers honnêtes à des parents qui pourraient, si la chose était possible, vous faire rougir de leur parenté par leur crapulerie et mauvaise conduite. . . . .

Osterode, ce 1er mai 1807.

Je soupçonne, ma petite Aimée, un peu de politique dans tout ce que tu me mandes, relativement au prétendu changement de ta figure, à ces cheveux blancs qu'on commence à te trouver; tu m'as déjà tenu un pareil langage lorsque j'étais à Ostende ; et, à mon retour, je t'ai trouvée tout aussi belle : il en sera de même cette fois; mais, quelque agréable que me soit ton physique, crois qu'il n'est pour rien dans l'amour que je te porte : ce vif attachement que tu m'as inspiré est basé sur tes excellentes et rares qualités. Aussi, quelque ravage que le temps fasse sur ta figure, mon attachement n'en sera pas moins le même. Ces raisons sont suffisantes pour te garantir la durée de l'attachement que je te porte. J'ajoute à ces réflexions que, lorsque ma petite Aimée commencera à grisonner, je serai un très vieux *barbon;* j'approche déjà de l'âge mûr : dans quelques jours, ton Louis aura trente-sept ans, et tu es encore une toute jeune femme. . . . .

Osterode, ce 5 mai.

. . . .

. . . Rien n'annonce que les grandes hostilités recommenceront de sitôt. La bataille d'Eylau a réellement mis pour longtemps les Russes hors de combat. Aussi, ils nous laissent faire très tranquillement les sièges des places qui nous restent à prendre, quelque intérêt d'ailleurs qu'ils aient à nous en empêcher. L'armée de l'Empereur est beaucoup plus nombreuse qu'auparavant notre entrée sur le territoire prussien; et tout cela, sans y comprendre soixante mille Polonais qui tous les jours s'affermissent et se rendent dignes de combattre dans nos rangs. Je te donne des détails qui doivent te tranquilliser et que la femme d'un général en chef peut aimer à connaître. . . . .

Osterode, ce 20 mai.

Il ne faut point t'inquiéter, ma petite Aimée, mais t'en rapporter à ce que je t'ai mandé. Il n'est pas question d'une bataille; les Russes en sont dégoûtés depuis celle d'Eylau. Ce qui le prouve, c'est qu'ils se bornent à des petites tentatives infructueuses dans l'espoir de retarder la prise de Dantzick, qu'une bataille seule pourrait sauver, bien entendu en la gagnant; mais il y aurait trop de chances contre eux, aussi ne s'y exposent-ils pas, et en outre, en cas de reprise d'hostilité, le passé doit suffisamment te tranquilliser sur mon compte, et, sans être ingrate, tu ne pourrais avoir de la méfiance envers cette fortune dont je suis un des favoris. Enfin,

pour ma propre tranquillité, et pour dissiper mes propres inquiétudes, il faut que je sois convaincu que tu es sans inquiétude... Je t'enverrai à la fin du mois 10,000 francs, et dans le courant de l'autre la moitié et peur-être les deux tiers de cette somme. Combien je désire avoir une occasion de faire connaître à Sa Majesté tes embarras ! J'ai déjà eu tant de preuves de sa bienveillance que je suis convaincu qu'il m'en donnera encore une nouvelle en me donnant le moyen de faire cesser tes privations et de te débarrasser de tous les tourments que te donnent les embarras d'argent.

La belle santé de ma petite Joséphine et ses gentillesses me font le plus vif plaisir ; je double mes caresses pour l'encourager à faire ce qui dépendra d'elle pour amuser sa bonne petite maman et lui faire oublier ce qu'a de pénible notre séparation.

Mille tendresses à ta bonne mère ; dis-lui que nous nous portons tous bien et l'embrassons. Ne m'oublie pas auprès de ta sœur.

Il y a quelque chose de touchant dans la façon dont le maréchal parle de s'adresser au maître qu'il sert si bien, afin de délivrer sa femme d'une gêne pénible : pour lui, certes, il ne demanderait pas !

Le commencement de cette lettre a un intérêt militaire, puis encore philosophique. Le maréchal croit en sa fortune, ce qui est une force et la moitié du succès déjà, quoiqu'il soit facile de voir qu'il insiste sur son bonheur plus qu'il ne le ferait à tout

autre moment, afin de calmer l'imagination de la maréchale.

Osterode, ce 28 mai 1807.

La prise de Dantzick et le peu ou point d'efforts que les Russes ont faits doivent te tranquilliser, ma petite Aimée, sur l'avenir, puisque notre armée par cette prise se trouve augmentée de trente à quarante mille hommes; ils ne font qu'ajouter à notre supériorité qui, sous tous les rapports, était déjà considérable, sur les Russes qui ne sont point d'ailleurs assez bons, — je ne dirai pas soldats, mais militaires, — pour lutter contre nous avec quelque espoir de succès, surtout nous, commandés par notre Empereur. Il n'y a point d'apparence que les grandes hostilités recommencent. Je te dis ce que je crois; mais, s'il en était autrement, ce que je viens de te marquer, et cette bonne fortune dont tu ne peux douter sans la plus inique ingratitude, doivent suffisamment te rassurer. Les résultats seraient la ruine totale de nos ennemis et peut-être pour ton Louis de nouvelles occasions de mériter l'estime et la bienveillance de son souverain.

Le laconisme de ta dernière lettre n'est pas bien rassurant, surtout sous le rapport de la santé de notre petite Joséphine. Rappelle-toi, ma bonne Aimée, ce que je t'ai mandé dans le temps sur une enfant du général de Billy qui, éprouvant de ces fréquentes crises de dents, a été tirée d'affaire par un dentiste célèbre, et cela par le procédé le plus simple, en aidant la nature, en enlevant la première peau qu'elle n'avait pas assez de force pour percer. Je t'ai envoyé dans le temps une note que ce pauvre général m'avait donnée.

Demain je t'enverrai 12,000 francs en traites. Je ne pourrai t'envoyer que cette somme, vu que mes fonds ne sont pas aussi considérables que je le supposais, mais à la fin de juin je t'enverrai de 5 à 6,000 francs, et d'ici à cette époque peut-être aurai-je trouvé une occasion de faire connaître à l'Empereur tes embarras pécuniaires[1].

J'envoie mille caresses à notre petite Joséphine, je la prie d'avoir égard à l'état de sa petite maman et de ne point la tourmenter pour être sur ses genoux. Assure ta mère de toute ma tendresse. . . . .

La justice rendue aux Russes, en tant que soldats, nous semble touchante et digne. Le maréchal écrit une page d'histoire, tout en cherchant à remonter le courage de sa femme, puis se prend à vivre de la vie de ce qu'il aime par la pensée.

Le 30 mai, le maréchal, en envoyant l'argent annoncé, écrit une lettre, qui a son intérêt quand on songe aux sommes qui passaient par les mains de ce chef d'armée, lequel calcule et compte afin de payer ses dettes.

Je t'envoie, ma petite Aimée, les 12,000 francs que je t'ai annoncés depuis si longtemps. Je regrette de ne pouvoir t'envoyer plus... sachant qu'à la fin de juin tu au-

[1] La princesse Pauline Bonaparte ayant épousé le général Leclerc, frère de la maréchale, le souvenir de cette alliance autorisait son mari à instruire l'Empereur de la gêne d'Aimée Leclerc, sa femme.

ras près de 14,000 francs à payer pour les six mois d'intérêts de ce que nous redevons sur Savigny. J'espère d'ici à la fin de juin pouvoir te faire un envoi de 6,000 francs, et d'ici à cette époque j'aurai peut-être une occasion de faire connaître à l'Empereur les embarras où nous nous trouvons et qui nous font bien regretter cette acquisition de Savigny; mais le mal est fait, et il n'y a que les bontés de l'Empereur qui puissent le réparer. J'en ai déjà reçu tant de preuves que j'y compte dans cette occasion : si dans un an notre position ne changeait pas, il faudrait bien prendre le parti de nous en défaire, mais nous n'en serons pas réduits là . . . .

Nous ne serons pas toujours éloignés ; encore quelques mois de patience et nous serons réunis pour longtemps. Tes dernières lettres, ma petite Aimée, me tranquillisent un peu et me font espérer que le courage prendra le dessus sur cette disposition que tu as à la tristesse et qui te donne quelquefois une véritable maladie qui pourrait, dans l'état où tu te trouves, avoir les conséquences les plus fortes.

Je te renvoie pour les parrain et marraine à mes précédentes lettres ; on peut ondoyer l'enfant et la cérémonie du baptême se ferait dans un moment plus favorable... la mort du jeune prince Napoléon, dans le cas où la proposition que je t'ai faite ne te conviendrait pas, nous oblige à ajourner, puisque je désirerais l'Empereur et la reine de Hollande, mais les circonstances, par cette mort et par l'absence, et par les intérêts majeurs qui occupent l'Empereur, ne nous permettent pas d'émettre ce vœu.

Le 4 juin, toujours d'Osterode, le maréchal,

n'ayant encore pu se décider à parler à l'Empereur, mais « *ayant eu un remboursement sur lequel il ne comptait pas* », envoie 3,000 francs à la maréchale. Ce remboursement, *sur lequel il ne comptait pas,* provenait, plus que probablement, de quelque officier qu'il avait tiré de peine en lui prêtant l'argent dont il avait besoin pour lui-même. Dans la succession du prince d'Eckmühl, on a trouvé pour plus de 100,000 francs de reconnaissances non soldées, et, bien entendu, n'ayant jamais été réclamées.

Tilsitt, ce 2 juillet 1807.

Ma bien bonne petite Aimée, à l'instant le ministre Maret a la complaisance de m'apporter les deux lettres de notre bonne mère, qui m'annonce ton heureux accouchement. Je ne puis t'exprimer combien cette nouvelle me soulage ; moi qui ne me forge pas facilement des inquiétudes, j'en étais dévoré, et aussi le plaisir que que j'éprouve de les voir sans fondement n'en est que plus vif. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne m'être point trouvé là pour recevoir cette chère petite, tu aurais pu juger à mes caresses qu'un garçon n'eût pas mieux été accueilli : sois convaincue de cette vérité, ma bonne petite Aimée, l'attachement que je te porte doit te garantir et je te jure que les exemples que je vois ne me donnent pas, autant que tu peux le croire, le désir d'avoir des garçons ; il est préférable de n'en pas avoir lorsqu'ils sont par leur conduite et par leurs sentiments

indignes de vous,et qui me garantirait qu'ils vaudraient mieux qu'une infinité que je vois si peu dignes de leur père?

Que je sçais gré à ma bonne petite Joséphine du bon accueil qu'elle a fait à sa petite sœur! Elle annonce par là un bon caractère. Je lui envoie des caresses à discrétion en la priant d'en donner quelques-unes à sa cadette.

Par cette lettre, adressée *cour de l'Orangerie,* près la *rue Saint-Florentin* », le maréchal s'efforce de rassurer sa femme et de la convaincre de la satisfaction que lui donne la naissance d'une nouvelle fille, à l'aide de considérations philosophiques qui prouvent tout le prix que le père attachait à l'élévation morale de ses enfants.

Tilsitt, ce 3 juillet 1807.

Je n'ai point de tes nouvelles aujourd'hui; les deux lettres de ta bonne mère m'ont bien tranquillisé. Je désirerais seulement que tu fusses bien convaincue que je n'eusse pas mieux accueilli un garçon que notre seconde petite[1].

Je lui envoie bien des caresses, ainsi qu'à notre excellente petite Joséphine, pour laquelle ma tendresse est sans bornes, et surtout depuis que j'ai connaissance du bon accueil qu'elle a fait à sa petite sœur.

Les affaires ne peuvent mieux aller. Tout annonce

[1] Adèle-Napoléonie, depuis comtesse de Cambacérès.

que sous très peu de jours la paix avec la Russie sera définitivement conclue et signée; alors j'ai l'espérance que j'obtiendrai de l'Empereur la permission de t'aller embrasser. . . . .

C'est M. de Turenne qui veut bien se charger de cette lettre; il pourra te rassurer sur ma santé. Jamais elle n'a été meilleure, et, de fait, jamais personne n'en a eu une meilleure pour notre état que la mienne.

A MADAME LA COMTESSE DE BEAUMONT.

Je te remercie, ma chère Julie, de l'attention que tu as eue de me donner des nouvelles de ma femme et de mes deux petites filles : je vois avec peine que tu te livres encore au plus noir chagrin et que tu ne t'occupes que de tes malheurs; je ne te ferai aucunes réflexions, sachant qu'elles seraient inutiles. J'attends ta guérison du temps, de l'attachement que te porte ton mari, et je parlerais du mien, si tu voulais le mettre en ligne de compte. . . . .
. . . .

J'ignore l'époque de mon retour en France, quoique l'on puisse regarder la paix comme faite. Serai-je libre d'y précéder le corps d'armée? C'est ce que j'ignore. Je ne perdrai pas une minute pour m'y rendre, ayant la plus grande envie de faire la connaissance de ma seconde fille, de donner des soins à ma femme et de te réitérer de vive voix l'assurance de mon attachement.

Mille amitiés à mon beau-frère. Dis-lui qu'Octave va être fait lieutenant.

Adieu, ma chère Julie, reçois les embrassements de ton affectionné frère aîné.

Louis DAVOUT.

Alexandre se porte bien et t'embrasse de tout son cœur.

Ce 6 juillet.

Tilsitt, ce 7 juillet 1807.

Je ne conçois pas comment tu as pu être si longtemps sans nouvelles de moi..... Les inquiétudes où tu étais ont été heureusement dissipées par une nouvelle preuve de cette inaltérable bonté qui distingue notre Impératrice. Je ne puis t'exprimer combien je suis sensible à ce procédé. Mets, je te prie, lorsque l'occasion s'en présentera, à ses pieds l'assurance de mon respectueux dévouement.

La paix est faite, ma bien bonne Aimée, mais j'ignore les dispositions pour le retour des armées en France : je te répète que je ne perdrai pas une minute dans le voyage, lorsque je pourrai le faire.

Sous la courtoisie du maréchal Davout on sent battre le cœur du mari reconnaissant, jusqu'à devenir courtisan, des angoisses épargnées à sa femme.

Königsberg, ce 23 juillet 1807.

Je me rends demain, ma bien bonne Aimée, à Thorn et probablement dans une dizaine de jours à Varsovie.

Je ne prévois point l'époque de notre départ; n'ayant aucune donnée à cet égard, j'éprouve le besoin de me dire et de me rappeler ce que le devoir dans notre état prescrit, c'est-à-dire la plus absolue résignation. Crois qu'il ne faut rien moins que ces réflexions pour me faire supporter l'idée de notre absence; il ne faut pas, ma chère amie, ajouter aux peines qu'éprouve déjà ton Louis par des reproches qui lui ont été et qui lui sont encore bien sensibles ; mais je ne veux pas te les rappeler, bien convaincu que je te ferais du mal. Je t'en conjure, réprime ton imagination et rejette loin de toi tous les soupçons qu'elle pourrait te donner sur mon attachement, rejette loin de toi tout ce qui te ferait mal, ainsi qu'à moi.

Je désire que tu m'envoies un petit uniforme de la garde ayant des broderies seulement au collet et aux parements. Je désire aussi avoir un petit uniforme de maréchal à retroussis.

Il ne faut plus aller t'enterrer à Savigny, mais rester à Paris, où les spectacles et les occupations que tu t'y feras t'offriront plus de distractions ; c'est le seul moyen de t'éviter les occasions de tomber dans tes accès de tristesse. J'espère aussi que les caresses de nos deux petites filles contribueront à prévenir cette maladie. Je les embrasse de toutes mes facultés.

J'ai écrit à ta bonne mère.

Adieu, ma petite Aimée, reçois les embrassements de ton Louis. Ne lui écris plus de lettre comme celle du 6 ; ce style lui fait trop de mal, quoiqu'il ne changera en rien l'amour qu'il te porte.

L'incorrection de cette fin de lettre, rapidement,

nerveusement écrite, n'empêche nullement de saisir la pensée. Le mari *impérieux, jaloux,* n'a qu'un désir, celui de voir sa femme se distraire, habiter Paris, au lieu de broyer du noir à la campagne. Il n'a pu se décider encore à parler à l'Empereur de la gêne d'argent de la maréchale, mais en la voyant agitée, attristée, il lui promet, il se promet de vaincre ses répugnances, sauf à n'en rien faire. Il faut avouer que l'existence des femmes qui aimaient leur mari était bien dure sous l'Empire : de constantes absences, des craintes incessantes expliquent trop les accès de tristesse qui saisissaient souvent la maréchale.

Août 1807.

Tu trouveras ci-joint, ma bonne Aimée, des traites pour 15,000 francs. Je te serai obligé là-dessus de remettre à Me Lenoir 500 francs. Je regrette de ne pouvoir t'envoyer plus, mais ce sont mes appointements depuis cinq mois. C'est tout ce que j'ai pu épargner, les frais extraordinaires que je reçois étant employés suivant leur destination. J'ai l'espérance que Sa Majesté, connaissant tes embarras, nous ôtera ce tourment.

Je désire avoir un service de campagne de vingt-quatre couverts en argent Je sais que Boucher en a : j'en voudrais un pareil à celui du prince de Neufchâtel. Le prix de ce service de table doit être de 24,000 francs. Les assiettes d'argent sont petites et légères. Je paye-

rais 6,000 francs chaque mois; ainsi, dans les quatre mois de la livraison, j'aurai liquidé ce service. Tu m'obligeras, ma bien bonne Aimée, de le commander soit à Boucher, soit à tout autre et de me l'envoyer. M. Maret aurait la complaisance d'en charger le premier courrier.

Le papier, l'écriture de la feuille déchirée, que nous transcrivons ci-après, nous ont conduite à penser que la lettre dont elle faisait partie devait répondre à une réponse faite par la maréchale à la demande précédente. Comment et pourquoi les deux premières pages de ce solide papier azuré ont-elles été brutalement enlevées en écornant le feuillet que voici, très heureusement conservé? Nous l'ignorons : « ... tu pratiques malheureusement beaucoup plus que moi ; cependant, je dois te dire que pour te plaire et pour diminuer surtout tes privations, je mets de l'ordre dans mes affaires ; par ce moyen j'espère que bientôt nous serons au courant, et que je n'aurai plus la douleur de voir tous les embarras que t'occasionne le payement des dettes que j'ai contractées et des dépenses que j'ai faites, faute d'avoir assez calculé avec moi. »

Les dettes contractées par le maréchal étaient pour la plupart de larges aumônes ou de généreux cadeaux aux siens. Aucune obligation, aucune tristesse ne détournait sa pensée de son rôle de chef de

famille. Après la mort d'un de ses fils, nous le trouvons songeant activement à un petit cousin :

J'ai oublié de te parler d'Alphonse. Je me suis occupé de son départ. Guerrier[1] devait retenir des places ces jours-ci. Il est donc nécessaire que l'on prépare son trousseau. Lenoir remettra à Guerrier deux lettres de moi, l'une pour M. Laporte[2], l'autre pour le préfet. Prêche Alphonse avant son départ et qu'il se mette bien dans la tête que notre intérêt dépend de sa conduite.

Quelle absence de phrases, que de bonté et de sagesse ! Protéger, élever les siens, semble chose simple au maréchal, « *à la condition qu'ils le méritent.* »

Je compte beaucoup pour te mettre à l'avenir hors de toute inquiétude sur les bontés de l'Empereur qui sçait que je n'aurai jamais d'autre fortune que celle qu'il me fera ; toute autre manière d'en acquérir ne me convient pas. Je préfère la pauvreté à une fortune que je n'aurais acquise que par des moyens qui pourraient me faire rougir. Rien ne me changera. Ma bonne Aimée n'aura jamais à rougir de son mari.

N'ayant point d'occasion pour t'envoyer la boîte de fleurs que m'a donnée le jardinier en chef du roi de

[1] Un des secrétaires du prince d'Eckmühl.

[2] Un bénédictin, ancien professeur du maréchal, par lui installé proviseur du collège d'Auxerre.

Bavière, je ne pourrai en conserver la majeure partie, marcottes d'œillets, etc.

Depuis deux jours, nous avons le beau temps ; j'en profite pour voir nos belles troupes. Demain, s'il continue, je verrai la division Friant. Je t'annonce avec plaisir que Sa Majesté lui a accordé une pension de 20,000 francs pour soutenir l'éclat du grand cordon. Donne cette nouvelle à sa femme. Adieu, ma bien bonne Aimée, je t'embrasse comme je t'aime, cela veut dire passionnément, et très passionnément. Je serai pour la vie dans ces sentiments.

Il y a un accent d'écolier formant de beaux projets de réforme après une gronderie, plus ou moins méritée, tout à fait touchant dans cette belle lettre où l'honnêteté rayonne ainsi que la joie du bonheur des autres. La méchante maxime de La Rochefoucauld, sur le bonheur que l'on trouve dans le malheur de ses amis, vient échouer contre l'armure de vaillante bonté du maréchal Davout[1].

[1] Les Écritures disent justement : « Que nul n'est prophète parmi les siens. » Nous donnons ici une lettre de S. M. le roi de Prusse, qui nous semble répondre par avance aux calomnies de 1814 et 1815.

Stuttgard, ce 12 août 1807.

Mon cousin,

Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie, m'ayant fait connaître, sous la date du 4 de ce mois, que rien ne s'opposait à ce que mon régiment de chevau-légers faisant partie des troupes de ma maison, attachés en ce moment-ci au corps d'armée que vous commandez, ne retournât de suite dans mes États, j'ai ordonné

La correspondance intime du maréchal Davout cesse d'août à novembre; nous essayerons de combler cette lacune en donnant d'abord une lettre à l'Empereur, puis une lettre au maréchal Soult, écrites par le duc d'Auerstaëdt, et enfin quelques lignes de l'Empereur très curieuses pour qui se plaît à interroger l'âme du sphinx impérial.

Le 4 septembre 1807, le maréchal écrivait à l'Empereur :

Votre Majesté a laissé 60,000 francs à ma disposition. Je dois l'assurer que le bien de son service exige dans les circonstances actuelles que je dépense beaucoup en couverts d'officiers et en représentation. Je n'ai pas cru convenable de toucher de la ville la plus petite chose. Ces usages que la guerre peut légitimer ne se tolèrent pas dans un état de paix. D'un autre côté, j'ai cru devoir, pour le bien du service de Votre Majesté, employer les revenus de la principauté de Lowicz à restaurer le château, afin de prouver que j'étais le premier à faire fond sur les arrangements

au commandant dudit régiment, le général major de l'Estocq, de vous prier, mon cousin, de ne mettre non-seulement aucun obstacle à sa marche, mais de la lui faciliter de toutes les manières possibles. C'est avec bien du plaisir que je profite de cette occasion pour vous exprimer les sentiments d'estime particulière que je vous porte. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

Votre bon cousin.

Signé : FRÉDÉRIC.

Par le roi :

DE WESSMEYER.

actuels. Ainsi, en ne recevant pas les 10,000 francs par mois, je serais bientôt gêné et obligé à des économies nuisibles.

Je n'aurais point fait ces réflexions, s'il m'avait été possible d'engager une partie de ce que je tiens dans ce pays de la munificence de Votre Majesté ; mais il y aurait trop d'inconvénients à prendre ce parti.

LETTRE DU MARÉCHAL DAVOUT AU MARÉCHAL SOULT.

Avant de me rendre à Varsovie, où je serai après-demain, j'ai voulu, mon cher maréchal, me rendre dans les propriétés que l'Empereur m'a données ; j'y ai vu notre résident, M. Vincent, qui m'a annoncé que le roi de Saxe avait nommé son plénipotentiaire pour prendre possession du duché de Varsovie et que le commissaire pour la démarcation des limites était désigné. S'ils n'étaient pas encore partis, à mon arrivée, je presserai leur départ.

Il paraît que le gouvernement provisoire fait mille difficultés pour l'exécution du décret impérial sur les donations ; aussitôt que j'aurai connaissance de celles qui vous ont été faites, croyez que je ne négligerai rien pour les lever.

Le ministre Maret me mande, le 4 août, que les Anglais ont commencé les hostilités contre les Américains et qu'ils avaient déjà pris une frégate.

Je vous renouvelle, mon cher maréchal, l'assurance de mon entier dévouement.

Le maréchal L. DAVOUT.

Skierniewicz, le 14 août 1807.

De Saint-Cloud, le 4 août 1807, l'Empereur écrivait au maréchal Davout :

Mon cousin, faites connaître à M. Vincent, mon résident à Varsovie, que je me suis réservé vingt millions de domaines pour être donnés aux Polonais, desquels il faut ôter deux millions qui ont été donnés aux généraux Zayonchedk et Dabrowski. La principauté que je vous ai donnée doit rendre 250,000 francs de rente et 300,000 francs, lorsqu'elle sera bien administrée. Celle du maréchal Lannes rapporte 150,000 francs. J'ai chargé M. Maret de donner toutes les explications sur ce qui concerne ces principautés à M. Vincent.

Ce mot de l'Empereur a un accent particulier : était-ce l'affection, était-ce la méconnaissance d'une nature inaccessible à l'envie qui portait Napoléon à constater la supériorité de la dotation du maréchal Davout sur celle du maréchal Lannes?

La correspondance du maréchal avec sa femme reprend, le 3 novembre 1807, par la lettre que voici :

3 novembre 1807.

.... Crois qu'à l'avenir je serai plus exact, puisque tu attaches autant d'importance à recevoir tous les jours de mes nouvelles. Je n'aimais point à t'en donner lorsque je me trouvais dans un de ces moments de

contrariété, parce que mon style s'en ressentait et devait alors t'affecter; mais, lorsque j'y serai, je ne t'entretiendrai que de moi, et je serai laconique. Depuis un mois j'en éprouve, du reste, beaucoup moins. C'est malgré cela un rude métier que je fais, parce que l'Empereur l'a voulu, et qui est bien peu dans mes goûts.

La plainte étouffée que nous épions ici est facile à comprendre. On sait, on a vu, avec quelle passion le duc d'Auerstaëdt avait défendu la cause polonaise auprès de l'Empereur. Il considérait, même au point de vue du repos de la France, l'indépendance de la Pologne comme une nécessité impérieuse, et, par respect pour la discipline, lui qui avait été accusé par Napoléon de se laisser entourer de *têtes chaudes,* il devait user de rigueur contre des idées qu'il partageait, qu'il approuvait. « *Depuis un mois j'éprouve beaucoup moins de contrariétés,* » dit-il. Les souvenirs du général Zaluski nous révèlent que les Polonais avaient fini par discerner ces obéissances à la discipline qui faisaient taire les désirs du cœur, et qu'ils aimaient *quand même* « *l'ami de la Pologne* » (le mot est du général Zaluski) emprisonné dans l'armure de fer que lui imposait une implacable volonté et obligé de retenir et de punir quand il aurait souhaité exciter et récompenser de vaillants patriotes, dont il comprenait et les douleurs et les aspirations.

Varsovie, ce 7 novembre.

J'ai reçu deux de tes lettres. Je ne conçois point, ma bonne Aimée, que tu ne puisses pas confier à la poste quelque chose que tu as à me dire. Je t'assure que tu ne courrais pas le risque de m'affliger. Je n'ai aucune correspondance à Paris; je sers mon souverain le mieux que je peux, et les petites intrigues et jalousies ne m'ont jamais inquiété par deux puissantes raisons : la première, qu'elles ne peuvent avoir d'influence sur lui; la deuxième, que, me conduisant dans l'intention de faire tout ce qui peut et doit être bon pour son service, je suis parfaitement tranquille sur les résultats.

Après cette explication, qui ne t'est pas neuve, je ne vois point que tu puisses redouter la lecture de tes lettres en supposant que des étrangers aient cette curiosité. J'appelle être tranquille sur les résultats, ma chère Aimée, de ne pas craindre une disgrâce. Mon dévouement sans bornes à l'Empereur, l'indifférence que j'ai pour mes propres intérêts, le désintéressement que j'apporterai dans toutes mes actions, mille et mille raisons, toutes aussi bonnes, et qui, alors même que je ferais des fautes, m'inspirent la plus grande tranquillité, parce que mes intentions sont toujours droites et me dictent que la disgrâce n'aurait aucun motif fondé, et dès lors elle me serait indifférente : je trouverais dans l'attachement de ma petite Aimée, dans celui de mes enfants, dans ma propre conscience, non-seulement mille motifs de consolation, mais le vrai bonheur; car il serait à espérer que les petites jalousies me laisseraient tranquille. Je t'exprime ma plus secrète pensée; j'espère qu'elle sera suffisante pour te rassu-

rer et t'éviter tout autre chagrin ou inquiétude étrangère à notre absence. . . . .
. . . .

Le 17 novembre 1807.

Nous sommes en marche sur Varsovie, où tous les habitants nous attendent avec la plus vive impatience. Les Russes jouent aux Prussiens cette fois le même tour que ces derniers leur ont joué l'année dernière, c'est-à-dire qu'ils les abandonnent.

A Sempolno, le 18 novembre.

Ne te tourmente pas, ma petite Aimée, pour trouver sur tes cartes cette ville de Pologne ; vraisemblablement elles ne sont pas assez détaillées pour y trouver ce que l'on appelle dans ce pays-ci *ville*. Me voici à trente et quelques lieues de Varsovie.

Nous nous portons tous bien. Beaumont est avec moi. Je ne lui ai plus reparlé de cette pauvre petite. Je lui ferai connaître à l'occasion les marques d'attachement de sa femme. . . . .
. . . .

La constante occupation des autres est un des principaux traits du caractère du maréchal ; nous le trouvons ici craintif de réveiller dans le cœur de son beau-frère la douleur, peut-être un moment endormie, de la mort de sa fille.

Varsovie, ce 22 novembre 1807.

Il m'a été impossible de t'écrire hier, ma chère Aimée; mon temps s'est écoulé dans le cérémonial pour la réception du roi de Saxe, à qui on a rendu les mêmes honneurs qu'à l'Empereur. Ce prince porte sur sa figure la franchise, la vertu; il est aussi attaché et dévoué à notre souverain que le meilleur Français. Aussi ai-je contribué de bien bon cœur à donner de l'éclat à son entrée ici.

Je désire bien vivement voir se réaliser les promesses de Sa Majesté, relativement à Desessart. Friant en est très-content . . . .

Varsovie, ce 24 novembre 1807.

. . . .

J'ai reçu, ma chère Aimée, ta lettre du 8 novembre. Enfin, nous commençons à être raisonnables et à ne plus épiloguer nos lettres. Tu peux être convaincue, ma bonne amie, que je ne négligerai aucune occasion de te donner de mes nouvelles, de te parler de mon attachement, de t'assurer que le tien m'est nécessaire! Si je passe un jour sans me donner ce plaisir, crois que la faute n'en tient qu'à mes occupations. Elles sont toujours bien ennuyeuses et bien discordantes avec mes goûts; mais, dans cette circonstance, comme dans toutes, je ne consulterai que ce que me prescrit le service de l'Empereur.

J'ai vu, ma chère Aimée, avec peine, que tu te plaignais d'être mal traitée, d'être la seule de ces dames

qui n'a jamais reçu d'invitation. Il est vraisemblable que la raison de cet oubli est le peu de visites que tu as faites, ou, pour mieux m'exprimer, le peu de devoirs que tu as rendus. Peut-être aussi ta démission est-elle un des motifs, parce qu'on ne peut apprécier tes raisons et ta position, parce que ces raisons, qui te paraissent bonnes, ne valent peut-être rien.

Je préjuge que je ne suis pour rien dans tout cela, parce qu'il serait injuste de faire tomber sur toi le mécontentement qui me concernerait, et aussi parce que j'ai la conscience que ce mécontentement serait injuste, car, si je fais quelques fautes dans la position très difficile où je suis, il y aurait de l'injustice à me les reprocher, parce que mes intentions me justifieront toujours. Enfin, ma chère Aimée, ma conscience me rassure tellement que je ne redoute rien que d'être au-dessous des bienfaits de Sa Majesté. Si jamais Elle me retirait sa bienveillance, je ne l'eusse point mérité, et je n'en éprouverais aucun mécontentement. Mes vœux pour l'Empereur, mon admiration, ma reconnaissance seraient les mêmes, et mon bonheur particulier peut-être plus certain. Je m'y livrerais tout entier, et j'y trouverais mille satisfactions que je ne peux pas espérer dans les grandes places[1]. . . . .

. . . .

Je désire beaucoup connaître l'hôtel que tu achèteras; tu m'as parlé dans le temps d'un qu'a acheté le maréchal Lannes, et que son intention était de vendre pour en acheter un autre. S'il m'en souvient,

[1] Il y a une sagesse philosophique dans cette lettre qui frapperait, ce semble, d'admiration l'esprit le plus prévenu.

celui-là te plaisait. Je te répète que celui qui me plaira le plus sera celui qui sera de ton goût. . . . .
. . . .

Varsovie, ce 1er décembre 1807.

J'ai reçu, ma petite Aimée, tes lettres des 12 et 14 novembre; ainsi que je te l'ai annoncé, nous sommes arrivés ici sans bataille, et tu ne dois avoir pour l'avenir aucune inquiétude. Je jouis d'une parfaite santé; je ne puis t'en dire autant de Beaumont, qui souffre beaucoup de la poitrine. Cependant, il n'y a aucun danger. Tout ce qui t'intéresse jouit d'ailleurs d'une très bonne santé. . . . .
. . . .

Les conseils de la princesse Pauline sont bons; tu ne devrais pas habiter Savigny; fais louer une maison, ne serait-ce que pour un an... Ne regarde pas au prix, puisque celle que nous avions à Paris n'est plus habitable, à cause des démolitions et des décombres qui l'environnent et qui augmentent chaque jour. Crois, ma petite Aimée, qu'en me rappelant combien tu souffres de n'avoir point un chez toi à Paris et combien je te serai agréable en t'en procurant un, je prendrai et je me donnerai assez de courage pour en parler à l'Empereur. Il me faut ce véhicule pour avoir le courage nécessaire pour l'entretenir d'un pareil sujet. Comme il doit venir ces jours-ci à Varsovie, j'espère pouvoir sous peu t'annoncer ma victoire. . . . .

Tes actes de bienfaisance envers les parents des conscrits me font bien du plaisir. C'est ainsi que la

femme d'un des généraux de la garde de l'Empereur doit se conduire. . . . .

Je te recommande, ma bien bonne Aimée, d'abandonner ton Savigny pendant la mauvaise saison, de te livrer à des distractions et de tout faire pour surmonter ces accès de tristesse qui produisent leurs effets jusque sur moi. . . . .

Ce 6 décembre, Varsovie.

On aura déjà connaissance à Paris de la déclaration de l'empereur de Russie, relative aux Anglais. On peut regarder cette pièce comme une déclaration de guerre. Je te parle là politique, ma chère Aimée, pour te donner une espérance que j'ai : c'est qu'il n'y aura pas de guerre continentale et que, par conséquent, nous ne tarderons pas à rentrer. J'ai l'espoir que je t'embrasserai sous trois mois. Ce terme est encore bien long, mais il pouvait l'être davantage et en conséquence il faut s'en réjouir. Crois que tu ne souhaites pas plus ardemment que moi notre réunion. J'ai le besoin de te prouver mon attachement et combien je sçais apprécier ta conduite et toutes tes qualités. J'ai aussi le besoin de caresser mes petites.

Le marché du moulin en est toujours là. L'acquéreur cherche de l'argent. Il paraît que sous huit jours il se sera arrangé. J'ai mis en vente d'autres moulins; mon chargé d'affaires a déjà eu beaucoup de propositions, et il paraît qu'on en tirera un bon prix. Je te promets de t'envoyer toutes ces sommes, afin que tu les places suivant l'intention de l'Empereur. On a déjà offert 50,000 francs de bénéfices sur les baux, et cela

du premier mot, ce qui porterait déjà les revenus de la terre à 300,000 francs. Mon chargé de pouvoirs croit qu'il en aura entre 340 et 400,000 francs. Je te donne ces détails, ma petite Aimée, pour te donner une idée des libéralités de l'Empereur. Cette terre se vendrait en temps de paix de sept à huit millions.

Il y a aussi un très beau palais à Varsovie, qui se vendrait facilement de 400 à 500,000 francs, qui faisait partie de la principauté, et, comme les preuves qu'il doit m'appartenir sont plus claires que le jour, je le fais réclamer[1]. . . . .

[1] En apprenant que j'allais publier la vie de mon père, un vieux et savant astronome polonais, M. Thadeo Chamsky, m'écrivit ces mots : « Le maréchal Davout est l'homme européen; tout Français du corps et de l'âme qu'il fût, il appartient un peu à la Pologne. En 1806-1807 il a contribué beaucoup par son influence à la résurrection de la Pologne. Aussi l'empereur Napoléon I[er], en le créant duc d'Eckmühl, l'a doté, après le traité de Tilsitt, du domaine rapportant 800,000 florins de revenu dans le palatinat de Kalisz, avec le titre de prince de Lowicz, ville chef-lieu de l'arrondissement de 10,000 habitants, et célèbre par ses foires dans toute la Pologne. Le maréchal Davout n'était connu dans le pays que sous le titre de prince de Lowicz.

« En 1814, le domaine du maréchal Davout lui a été ravi, par le droit du plus fort, sous le prétexte mensonger que le czar Alexandre I[er] pensionnerait, suivant le grade de chacun, tous les Polonais décorés de la Légion d'honneur française et qui retourneraient de l'armée française dans leur patrie, pour y jouir de cette pension viagère. *Il n'a jamais payé un centime à aucun d'eux...* C'est ainsi que l'on tient en Moscovie les paroles que donnent les souverains et les traités qu'ils signent.

« Il me semble qu'un petit article sur cette histoire ne serait pas déplacé dans votre ouvrage. »

Nous donnerons, après ce témoignage d'un exilé, une lettre de la comtesse Tyszkiewicz, célèbre par son esprit autant que par son amitié pour le prince de Talleyrand : elle aussi réclame le fils du duc d'Auerstaëdt à titre de Polonais.

LA COMTESSE TYSZKIEWICZ AU DUC D'AUERSTAËDT.

Permettez-moi, Monsieur le maréchal, de vous parler de la part que je prends à l'heureux accouchement de Madame la duchesse et de la reconnaissance avec laquelle j'en ai dû la nouvelle au plus aimable souvenir de votre part. Croyez, Monsieur le maréchal, que, lorsque vous et Madame la duchesse voulez bien me mettre au premier rang des personnes qui vous ont voué attachement tendre, vous me rendez justice, car rien n'est plus vray que celui que je vous porte à l'un et à l'autre et qui depuis longtemps marche chez moy de front avec la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le maréchal,
Votre très humble et très obéissante servante,

TYSZKIEWICZ,
Princesse Poniatowska.

Permettez-moy de vous supplier de parler de moy à Madame la duchesse et du bonheur avec lequel j'ai appris que c'était un fils dont elle était accouchée. C'est un petit Polonais que nous réclamons et auquel nous répéterons de bonne heure le refrain que nos cœurs ont su (mot illisible) toujours ensemble.

Rue d'Anjou, le lundy 6 mars.

A l'appui de ce gracieux billet, nous croyons de-

voir donner à l'Appendice, lettre E, une série de lettres du prince Poniatowski, frère de Mme la comtesse Tyszkiewicz, adressées, comme ministre de la guerre du royaume de Pologne, au prince d'Eckmühl. Cette correspondance offre plus d'un genre d'intérêt, et l'on y voit clairement la confiance que toute la nation polonaise avait dans le maréchal Davout. Sachant le maréchal à Paris, le prince Poniatowski *lui confie les vœux de l'armée qui compte sur lui pour l'appuyer près de l'Empereur,* et raconte, le 18 janvier 1809, comment les troupes, pour marquer la joie qu'elles éprouvent des succès de l'Empereur, ont voulu abandonner deux journées de solde en faveur des pauvres.

Une ou deux lettres, en parlant de l'effroi supposé des Russes, donnent une grande leçon de prudence et de philosophie qui, hélas ! ne profitera pas !

La France, surtout, croira toujours aux bruits propres à la flatter, au lieu de songer que l'épouvante qu'elle est censée inspirer n'est le plus souvent qu'une façon de paralyser, en l'endormant au bord de l'abîme, les efforts qu'elle pourrait faire pour se rendre vraiment redoutable.

Ce 7 décembre, Varsovie.

. . . .

Il me semble par ton exposé que l'hôtel de Rohan-Chabot nous conviendrait parfaitement, si ce n'était le

prix que l'on en veut et qui dépasse de 50,000 francs la somme que Sa Majesté a mise à ma disposition pour faire l'acquisition d'un hôtel; mais j'espère que l'on diminuera du prix en faveur de l'argent comptant, et que, non compris les frais d'acquisition, on te le cédera pour 300,000 francs. Si tu es tenue de payer de suite cette somme, comment feras-tu pour te meubler, payer les frais d'acquisition?... Il serait bien à désirer que tu n'aies à donner que les deux tiers et que l'on te donne un an ou deux pour payer le reste. Alors tu pourrais te tirer d'affaire, et, avec les revenus de Lowicz, en supposant que l'on ne vende rien, nous pourrions achever le payement. Au surplus, ma chère Aimée, tu feras pour le mieux, et je te prie de profiter dans toute son étendue de la procuration générale que je t'ai donnée, et de ne pas attendre mon assentiment.

. . . .

Varsovie, le 9 décembre.

Je commence à craindre que la vente du moulin de Lowicz ne réussisse pas, ma chère Aimée, l'acquéreur me paraissant très-embarrassé pour trouver les fonds nécessaires pour en faire l'acquisition. Comme le marché serait très-avantageux, je donnerai des facilités pour le payement pourvu que l'on me donne des sûretés.

Mon chargé d'affaires m'a promis de me remettre de 15 à 20,000 francs, qu'il m'assure que j'aurai de reste, toutes mes dépenses faites, sur mes revenus jusqu'à la fin de décembre, et, dans ces dépenses, celles de Varsovie y sont comprises. Sans ce revenu, il ne m'eût

pas été possible de soutenir la dépense à laquelle je suis obligé ici. — Tu peux donc compter, ma chère Aimée, sur cette ressource. Je t'enverrai cet argent sous trois à quatre jours. — Je désirerais pouvoir en faire davantage; mais tu serais fâchée que j'économise en retranchant sur des dépenses que je juge utile au bien du service de notre souverain.

. . . .

Ce 11 décembre, Varsovie.

J'ai reçu ta lettre du 24, ma chère Aimée. Lorsque je me suis défendu ou pour mieux dire lorsque je t'ai mandé, ma bonne amie, que le plaisir que me faisaient tes superbes travaux et tes acquisitions serait diminué lorsque je réfléchirais qu'ils sont le fruit de tes privations et que tu as même compromis ta santé, je n'ai pas eu l'intention d'improuver et surtout de méconnaître le motif qui t'a fait entreprendre et acquérir; je serais bien ingrat si je n'étais pas vivement touché et reconnaissant ; mais tu ne peux ignorer que je ne suis pas égoïste et que je ne prise pas des biens qui coûtent des privations de toute espèce à mon Aimée ; le sens de mes réflexions n'a jamais été dicté que par ces motifs.

Tout annonce que, auparavant le printemps, nous pourrons être réunis. Je ne désire pas moins vivement que toi, ma chère Aimée, ce moment; ce sera celui de mon bonheur.

. . . .

Nous avons fait une grande manœuvre devant le roi, qui nous a conduits très tard. Si je n'avais pas

retardé le courrier, je n'eusse pas eu le plaisir de te donner de mes nouvelles, d'envoyer mille caresses à mes petites et autant de baisers à mon Aimée . . . . .

. . . .

Ce 12 décembre, Varsovie.

. . . .

. . . Il faut attendre, désirer même, mais toujours avec patience, les bienfaits de notre souverain et ne jamais murmurer lorsqu'ils n'arrivent pas aussitôt qu'on les souhaite. Il y a toujours autant de bonheur au moins que de justice lorsqu'on en est l'objet, car, si votre amour-propre vous dit que vous les avez autant mérités que tel ou tel, la justice dit que mille autres les ont mérités au moins autant que vous, et ces mille autres cependant seront oubliés, parce que la fortune n'aura pas fait connaître leurs services[1].

. . . .

. . . .

Tes réflexions, ma bien bonne amie, sur cette immense fortune viagère qui ne retombera pas sur nos filles, sont d'une trop grande prévoyance et mal fondées certainement. L'Empereur ne laissera pas nos enfants dans la misère ; et, s'ils n'héritent pas de toute notre fortune, ils en auront assez pour être heureux; tu te tourmentes toujours, ma chère Aimée, mal à propos ! . . . .

. . . .

[1] Que de sagesse et de modestie dans cette phrase rapide !

Ce 16 décembre, Varsovie.

. . . .

Dans tes travaux tu as fait preuve que tu étais la femme d'un Bourguignon en soignant la construction des caves; il ne reste plus qu'à les remplir. Il me semble que c'est le moment favorable. Plusieurs bonnes années sans débouché certain doivent faire donner au meilleur compte les vins. Fais ta provision de Bourgogne, de Bordeaux, de vins du Médoc, de Champagne, etc. Je me charge de payer, sous quatre à cinq mois, 10,000 francs.

Voilà certainement une prévoyance qui pourrait me faire supposer un grand amateur et te faire croire en conséquence qu'il s'est fait chez moi une grande métamorphose. Rassure-toi, ma chère Aimée, je mets toujours autant d'eau dans mon vin que jadis et je ne mettrai pas le désordre chez moi.

Le roi de Saxe doit partir à la fin du mois. J'eusse désiré que ce bon, sage et estimable souverain prolonge son séjour ici. Je compte, après son départ, aller passer une quinzaine de jours à Skiernewicz, car à Varsovie je n'ai jamais un moment de libre pour prendre de l'exercice. Je profiterai de ce voyage pour prendre connaissance de cette belle possession. Plus mon homme d'affaires m'en parle, plus je vois qu'elle est susceptible de grandes améliorations dans les revenus. Il paraît presque certain qu'ils seront portés à près de 400,000 francs.

. . . .

Un marchand d'antiques est venu m'en proposer; je ne suis pas assez connaisseur pour m'exposer à faire

de ces sortes d'achats; il doit aller à Paris vers le mois de mai, il se procurera des parures de turquoises; je lui ai recommandé d'aller te les faire voir et proposer.

Ton fidèle mari,

L. DAVOUT.

Ce 20 décembre, Varsovie.

. . . .

Je t'ai recommandé dans mes dernières lettres de prendre un parti pour acheter un hôtel, et dit qu'il me semblait que celui de Rohan-Chabot était, de tous ceux que tu m'as indiqués, le meilleur, à raison du prix. Lorsque je sçaurai que tu en as acheté un quelconque, je serai soulagé, dans l'espérance que tu te fixeras à Paris pendant les mauvaises saisons.

. . . .

Ce 23 décembre, Varsovie.

. . . .

. . . .

Je donne aujourd'hui un bal pour la naissance du roi de Saxe. Quoique je n'aime point ces plaisirs, je m'y prêterai cependant pour cette fois de bonne grâce; ce souverain, par l'attachement, le dévouement qu'il porte aux nôtres, et par toutes ses excellentes qualités, mérite notre estime et nos égards et attentions. Il nous quitte sous trois à quatre jours. Je regrette son départ, sa présence dans ce pays y étant très utile; je compte, le jour même de son départ, aller passer quelque temps à la campagne. J'éprouve le besoin de respirer cet air

et de prendre de l'exercice : je suis réellement en prison à Varsovie. Il faut que je fasse, pour en sortir, près d'une lieue, et pour me promener encore dans les boues. Après quelques fortes gelées le temps s'est radouci, et les chemins sont plus mauvais que jamais.

Je compte, ma chère Aimée, me procurer quelques jeunes plants du peuplier de la Vistule, qui est bien supérieur en beauté et bonté à tous les arbres de ce genre.

Je viens de recevoir la nomination du neveu de Beaumont pour mon aide de camp. Je présume qu'il le sçait, puisque j'ai reçu à cet égard une lettre de sa sœur. Quoi qu'il en soit, tu peux l'assurer que je serai pour lui ce qu'il serait lui-même . . . .
. . . .

Ta réflexion, ma chère Aimée, sur les femmes qui, comme toi, occupées de leur mari et de leurs enfants, font une triste figure dans le monde, n'est que trop vraie; le peu de soins que l'on te rend tient peut-être aussi un peu à la jalousie que l'on me porte sans que je sache pourquoi. Quant à moi, il y a longtemps que j'ai pris le parti de ne priser que la bienveillance et l'estime de l'Empereur; mais je regrette d'être bien involontairement la cause de ton isolement. Je te jure que, lorsque je serai réuni à toi, je ne négligerai rien pour te le faire oublier.

Je t'ai mandé que le général Rapp s'était chargé de t'envoyer de l'ambre : cette commission est probablement déjà en route.

Je crois t'avoir mandé, ma bonne amie, le malheur qui était arrivé au brave général Oudinot, qui s'est cassé la jambe dernièrement à Dantzick, au-dessus de la cheville du pied. On n'était pas sans espérance de la

lui remettre ; mais l'endroit est bien dangereux ; je suis très affecté de ce malheur arrivé à un général pour qui j'ai une grande estime et amitié.

. . . .

Près de Presburg[1], 1807.

. . . .

Je vais faire des démarches pour pouvoir toucher nos revenus de Hanovre et de Westphalie ; il nous sera dû à la fin de ce mois près de 50,000 fr. Quant à ceux de Pologne, les Autrichiens les ont endommagés. Je ne

[1] Le nom de Presbourg nous invite à réfuter encore une fois, et les preuves en main, une des calomnies les plus injustement propagées contre la mémoire du prince d'Eckmühl. Beaucoup d'historiens, se citant l'un l'autre sans réflexion, sans investigations personnelles, ont reproché non point à l'Empereur, mais au maréchal Davout les duretés de la guerre. L'injustice des historiens est toujours la même ; ils accusent le bras qui exécute et admirent la tête qui commande. Dans les trois lettres de Napoléon, datées du 23 et du 24 juin, il ordonne formellement au duc d'Auerstaëdt de bombarder Presbourg. Il décide des moindres circonstances, le 23 il écrit : « Vous jetterez, avec la plus grande rapidité, deux mille obus dans Presbourg. » Le lendemain : « Vous ferez votre démarche le 25, commencerez le feu le 26 au matin. Il faut aussi que ces mortiers soient tirés à petite portée ; le feu durera trois jours. Je suppose qu'une portée de 4 à 300 toises doit suffire pour atteindre le milieu de la ville. »

Le 26 juin, l'Empereur pousse le soin jusqu'à envoyer le modèle de sommation qu'il préférerait voir faire aux habitants de Presbourg.

Le 3 août 1809, inquiet de ne rien recevoir du maréchal, il lui écrit : « Vous ne me donnez pas de nouvelles..., cela est contre votre ordinaire. »

Le 14 août, l'Empereur enjoint au maréchal : « de prendre les mesures nécessaires pour faire rentrer les contributions du cercle de Brünn et d'aligner la solde de son corps d'armée. *Il faut faire payer par les habitants.* »

La conclusion de tout cela est que la guerre est chose haïssable !

regrette pas ces marques de haine qu'ils m'ont données dans le pays. Je mets du prix à inspirer ces sentiments aux ennemis de mon souverain et de l'État.

J'espère que l'air de Savigny te rétablira et que tu seras bientôt en état de venir joindre ton Louis; aussitôt qne les circonstances le permettront, je te l'écrirai.

. . . .

1807. Près de Presburg.

. . . .

Je jouis, ma chère Aimée, d'une parfaite santé; il ne manque à ma satisfaction que notre réunion. J'espère qu'elle sera possible dans le mois prochain. Dans une quinzaine il est probable que nous aurons achevé cette campagne qui eût été finie sans les débordements du Danube, il y a déjà quelque temps.

J'envoie mille caresses à mes enfants et des baisers à discrétion à mon excellente et belle Aimée.

Tout à toi pour la vie,

Ton bon et fidèle Louis.

J'ai reçu hier soir des lettres de notre commissaire général de la principauté de Lowicz. Elles sont du 30 mai; il m'annonce qu'il n'y a plus d'Autrichiens dans la principauté. Ils y ont frappé beaucoup de réquisitions; mais ils n'y ont pas commis tous les désordres que l'on m'avait dit. Il y a eu dans la cour du château un combat qui prouve la supériorité des Polonais sur les Autrichiens. Un parti de douze lanciers polonais a surpris 110 hussards autrichiens, en a

blessé une trentaine et s'est retiré dans le meilleur ordre, emmenant quelques prisonniers et avec une perte de deux hommes. Cette nation a déployé dans cette circonstance un esprit qui ne peut qu'ajouter à l'estime qu'elle commande pour l'histoire. Toutes les classes sont animées du même esprit, et les Français seraient sans honneur s'ils ne faisaient pas l'impossible pour ces braves alliés [1].

1808

Varsovie, ce 10 janvier 1808.

M. de Montmorency est arrivé hier soir, ma chère Aimée ; il m'a remis tes commissions. J'ai oublié de te demander quelques crachats. Il paraît que, depuis la guerre avec le Portugal, il n'est plus convenable de porter celui-là. En conséquence, je l'ai mis de côté. Ainsi, je ne te demande que deux ou trois du nôtre. Vois un peu si le maréchal Bessières a compris la chose comme moi et s'il continue à le porter.

. . . .

[1] Les sympathies du maréchal Davout pour la Pologne sont affirmées en ces termes par le général Berthezène : « Il me souvient très bien d'avoir vu à Vienne, chez le maréchal Davout, une députation de Polonais, à la tête desquels se trouvait un prince Jablonowski, exprimer hautement ses plaintes contre les Russes. Napoléon ne voulut rien écouter et traitait encore la Russie, en 1809, d'*alliée fidèle*. » (*Souvenirs militaires*, tome Ier, page 269.)

M. de Montmorency est arrivé un peu fatigué; mais on en aura soin, tranquillise sa mère et assure-la que je ne négligerai rien pour remplacer ses parents. M. Le Lorgue est porteur de ma réponse à la lettre dont Sa Majesté m'a honoré, relative au jeune Montmorency. Profite de toutes les occasions pour mettre à ses pieds l'assurance de mon respectueux dévouement. Tiens le même langage à la reine d'Hollande; tu connais la respectueuse estime et considération que je lui porte.

. . . .

J'ai été obligé de tenir l'enfant du commandant de la place de Varsovie; mais, pour éviter toutes les pompes et grandes dépenses, je l'ai tenu sans cérémonie et avec sa fille âgée de dix ans. J'ai chargé le général Savary d'envoyer de Paris une corbeille de la valeur de 3,000 francs; mais pas au delà. Je te prie, ma chère Aimée, de remettre au général cette somme, que je te rembourserai, bien entendu. . . . .

. . . .

12 janvier, Skiernewicz.

. . . .

. . . . Toutes les tracasseries des ménages doivent être enfouies dans l'intérieur . . . .

Sois tranquille, du reste, ma chère Aimée, les idées de F... n'influenceront pas les miennnes, et je trouverai toujours très bon que ma femme représente, partout où elle est; je trouverais même mauvais qu'elle ne le fît pas.

Quant à tout ce que tu me dis d'une femme légère, j'en suis fâché pour son mari. Comme il sera à Paris

lorsque tu recevras cette lettre, elle recevra ce que mérite sa conduite, si le mari en est instruit. Un mari qui a une femme sans conduite peut et doit faire usage des lois. — Moi qui ai une femme qui mérite tout mon attachement par sa conduite, ses belles qualités, je serais le plus vil des hommes si je ne la rendais pas heureuse ; aussi, tu serais aussi mal traitée par la nature que tu l'es bien, je n'en serais pas moins pour toi un bon mari.

. . . .

Ce 13 janvier, Skiernewicz.

Toutes mes affaires relatives à la principauté de Lowicz ne vont pas aussi vite que je le désirerais, ma chère Aimée. Le renouvellement des baux est toujours sur le tapis ; mais je ne peux rien terminer jusqu'à ce que le gouvernement ait prononcé et m'ait mis en possession de tout ce qui compose cette principauté. Beaucoup d'objets par erreur et aussi à dessein en ont été retranchés, je les réclame et j'attends avec impatience que le gouvernement ait prononcé. Comme mes droits sont incontestables, le roi de Saxe juste, je n'ai aucun doute sur l'issue de mes réclamations et je ne serai pas dans le cas d'invoquer la justice de l'Empereur. Cette décision, quelque diligence qu'on y apporte, ne sera pas rendue avant quinze jours, et il faut que j'attende cela pour conclure. Cependant les bases sont à peu près convenues : on me paie une année d'avance et les baux sont augmentés d'environ 100,000 francs. Comme cela proviendra des revenus, nous ne serons pas tenus au remplacement. Je poursuivrai également

les ventes; mais les circonstances ne sont pas favorables. Il y a apparence que le palais de Varsovie, qui appartenait aux ducs de Lowicz, me sera, par ce motif, remis. Il est superbe, peut-être trop beau, pour espérer des acquéreurs pour sa valeur. Enfin je ferai pour le mieux.

Ne te chagrine pas, ma chère Aimée, des observations de ma lettre du 10. Si j'ai une manière de voir différente de la tienne, je te l'expose, mais cela ne changera rien au tendre et vif attachement que je t'ai voué.

. . . .

Je suis toujours ici dans les comptes. Quelque ennuyeux qu'ils soient, je m'y livre pour le bien de nos intérêts, et parce que je sçais que je te serai agréable et que tu m'en tiendras compte.

Quoique très bien portant à Varsovie, j'avais besoin de venir prendre l'air de la campagne et de faire de l'exercice ; je m'en trouve on ne peut pas mieux . . . .

Il nous semble que la volonté de vendre son hôtel de Varsovie défend le duc d'Auerstaëdt contre les intentions qu'on lui prêtait de chercher à se faire nommer roi de Pologne.

Ce 19 janvier, Skiernewicz.

. . . . [1] Je n'ai pas besoin de t'observer que cela ne doit en rien changer tes sentiments de reconnaissance

[1] D'une lettre tout intime nous extrayons les belles paroles que l'on va lire.

et de respectueux dévouement. Il faut les conserver, dût-on changer à ton égard. Je suis comblé des bienfaits de l'Empereur. Eh bien! je te jure que demain il me les retirerait, que demain je tomberais en disgrâce, que je ne lui en porterais pas moins ces sentiments d'admiration et d'amour que tout bon Français doit éprouver pour le sauveur de notre patrie, parce que rien ne peut m'empêcher d'être bon Français; malgré que ce motif, pour ce qui te concerne, ne te soit pas applicable puisqu'il n'est question que d'une mortification que tu as éprouvée en allant rendre tes devoirs à l'Impératrice, tu lui dois, ainsi que moi, beaucoup de reconnaissance, puisqu'après l'Empereur, c'est elle qui est l'auteur de notre mariage et qu'elle a toujours eu mille bontés ; par ces raisons nous lui serons éternellement reconnaissants. Ce que je déteste le plus, c'est l'ingratitude.

Les bontés dont la reine de Hollande continue de te donner des preuves m'ont fait beaucoup de plaisir; tu connais la respectueuse estime que je porte à cette princesse . . . .

Ce 22 janvier, Skiernewicz.

J'ai eu la visite de M. le comte Stanislas Potocky qui se rend à Paris, faisant partie des députés que le roi de Saxe envoie à notre souverain pour le féliciter. Il m'a demandé pour toi, ma chère Aimée, mes commissions. Comme il sera près d'un mois en route, je ne lui ai pas remis de lettres; je te l'annonce. Reçois-le bien, s'il se présente; invite-le même à venir voir ton beau Savigny. . . . .
. . . .

Skiernewicz, ce 23 janvier.

Ta lettre du 6 janvier ne m'a pas été remise par M. Serra, ma chère Aimée; il paraît que son départ pour Varsovie aura été retardé, le timbre était de Paris. Tu ne peux pas douter que je n'aie appris avec plaisir qu'il n'y ait eu dans la mortification que tu as essuyée que de la gaucherie; mais tu m'eusses évité, ma bonne Aimée, de la peine, si tu ne m'eusses entretenu de cet objet qu'en m'apprenant en même temps qu'il n'y avait que de la gaucherie, et que Sa Majesté avait toujours pour toi les mêmes bontés. Je te renvoie à ce que je t'ai mandé en réponse à la lettre où tu m'as donné connaissance de ces désagréments.

Tu ne peux prendre ces réflexions en mauvaise part; je te jure que je me conduirais ainsi vis-à-vis de toi s'il m'arrivait, étant dans un si grand éloignement, un évènement de cette nature dont la connaissance ne pourrait que t'affliger; je ne te l'annoncerais que le plus tard possible. Nous avons assez pour nous affliger de notre séparation sans y ajouter par la connaissance de ces contrariétés, qui, au surplus, n'auront jamais d'influence sur mes devoirs.

Skiernewicz, ce 26 janvier.

Tu ne me parles plus, ma chère Aimée, de l'hôtel du sénateur Sieyès, dont tu te proposais de faire l'acquisition. Aurais-tu changé d'avis ? Je désire bien apprendre cette acquisition ou une autre, dans l'espoir que, ayant une belle habitation à Paris, tu y aurais moins de ces

accès de tristesse que te donne celle de l'Orangerie, à raison surtout des tristes souvenirs qu'elle te rappelle.

Dans ta dernière tu comptais, ma chère Aimée, employer le prix du palais de Varsovie que j'ai l'intention de vendre, si toutefois, comme je l'espère, on fait droit à ma réclamation; tu comptais employer cet argent aux décors de l'hôtel; ma bien bonne amie, nous serons tenus à l'employer pour le fief que Sa Majesté a l'intention d'établir en notre faveur; mais, pour l'argent des revenus et de l'année d'avance, ce qui fera une somme d'environ 400,000 francs, pour cette somme, te dis-je, tu l'emploieras comme tu l'entendras, sans la plus petite difficulté[1] . . . .
. . . .

Ce 27 janvier.

. . . .

L'affaire du palais n'est pas encore terminée; *je ne veux pas profiter de ma position pour avoir l'air d'arracher même la plus grande justice*[2], ce qui est le cas ici; je laisse le temps de faire les rapports, les recherches nécessaires : cet objet ne sera terminé que dans le courant du mois prochain.

Adieu, ma chère Aimée, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

Ce 31 janvier, Skiernewicz.

J'apprends avec plaisir, ma chère Aimée, que tout

[1] La délicatesse du maréchal Davout est toujours en éveil.

[2] Nous avons souligné cette parole qui exprime l'essence même du maréchal Davout.

est terminé pour l'acquisition de l'hôtel Monaco et qu'il n'y a plus qu'à désirer que l'ambassadeur turc prenne un autre logement pour que l'on puisse travailler aux réparations et aux décors. J'ai écrit au maréchal Duroc pour réclamer ses bons offices à cet égard. Je suis persuadé qu'il fera ce qui dépendra de lui.

J'ai lu les détails de la chasse. Je ne suis point du tout convaincu de ce dont tu es convenue avec l'Empereur, qu'il était difficile et rare de me plaire et que l'on devait s'estimer heureux de m'inspirer ce sentiment. Pour ce qui me concerne, rien n'est plus facile, mais lorsqu'il s'agit précisément du service de l'Empereur, je conviens que la chose est plus difficile ; mais, lorsqu'on le sert bien, on est sûr, quels que soient les sentiments qu'on me porte, d'avoir mon suffrage. Peut-être que le temps donnera à l'Empereur la conviction que je ne me suis fait des ennemis que par ce motif; mais, dût-il n'en être pas persuadé, je ne m'en comporterais pas moins de *cette manière. Lorsque je n'aurai plus de commandement, l'expérience apprendra que l'on me plaît facilement*[1]. Je suis convaincu qu'il a plaisanté en supposant que je pourrais être absent dix ans. J'espère, ma chère Aimée, que nous serons réunis à Paris auparavant quelques mois.

Ta réponse à l'Empereur au sujet de sa question sur la jalousie est bonne et au surplus très-juste. Mon cœur est à mon souverain, à ma femme et à mes enfants.

. . . .

J'ai reçu une lettre de l'Empereur de satisfaction sur ma conduite envers le roi de Saxe. J'en avais déjà reçu

[1] Le maréchal était le plus facile et le plus aimable des hommes dans la vie privée.

une de ce souverain, très-agréable. C'est toujours avec un nouveau plaisir que je reçois quelques mots de satisfaction de notre souverain, car, outre qu'il ne prodigue pas ses éloges, c'est que, n'ayant d'autre désir que de bien exécuter ses ordres, de bien remplir ses intentions, j'éprouve une vive satisfaction lorsque j'ai le bonheur de réussir[1].

. . . .

Ce 4 février, Skiernewicz.

. . . .

Dieu me préserve de te donner le conseil de battre la petite pour la corriger; mais, lorsqu'elle tiendra quelque propos pareil à celui que tu me rapportes, au lieu de les relever, ris de ses petites menaces, moque-toi d'elle, renvoie-la, prive-la de quelque amusement, et je te réponds que son instinct lui dictera une autre conduite. Au surplus, la gouvernante que tu te proposes de lui donner suppléera à ta faiblesse si elle a le bon esprit que tu dis. Il faut toujours donner gain de cause à la gouvernante et l'engager à n'être complaisante que lorsqu'elle aura lieu d'être contente.

J'allais faire un livre d'éducation à mon Aimée sur la conduite à tenir envers notre petite morveuse; mais ton jugement, — si tu veux en faire usage, — non-seu-

[1] Paris, le 12 janvier 1808.

Mon cousin,

J'ai été fort satisfait de la conduite que vous avez tenue envers le roi de Saxe qui me paraît en être aussi satisfait que moi; ainsi vous avez parfaitement rempli mes intentions. Sur ce, je prie Dieu, etc.

Signé : NAPOLÉON.

lement doit me dispenser de continuer cet article, mais doit me donner l'assurance que tu es plus propre que moi à cet état.

Tu regrettes, ma chère Aimée, de n'être pas venue me trouver. J'avoue que, si j'avais pu prévoir que les choses tourneraient aussi bien, bien loin de m'y opposer, je t'en eusse suppliée.

Tu me pries de demander à l'Empereur de venir passer quelque temps à Paris; je crois, ma chère Aimée, que cette demande de ma part serait une indiscrétion, puisqu'il est à supposer que, s'il jugeait qu'il n'y eût pas pour son service d'inconvénient à ce que je m'absente, il le ferait. Mais toi, tu peux sans inconvénient, si l'occasion s'en présente, le lui demander.

. . . .

Je ne me rappelle pas, ma chère Aimée, si je t'ai entretenue d'un cadeau de linge que je voulais te faire. On en fait de très-beau à Dresde. Mme de Bourgoing, femme du ministre plénipotentiaire de l'Empereur près du roi de Saxe, a bien voulu se charger de me commander des services; elle vient de m'écrire et de m'envoyer une note qui te mettra au courant des quantités, qualités et prix. Le linge de table de Saxe est très-renommé. J'ai eu l'intention de faire une chose qui te fût agréable, mon désir est d'avoir réussi. Au moins dois-tu me savoir gré de l'intention, et à Mme de Bourgoing de son obligeance.

. . . .

Ton imagination est ton ennemie lorsqu'elle te donne des doutes sur mes sentiments. Je te répète que, si la chose eût été possible, le temps n'eût pu que les accroître, puisqu'il m'a convaincu de toutes tes excellentes qualités. Si j'étais capable d'un changement, je

serais sans excuse et je mériterais le blâme public. Autant on peut excuser un mari qui s'éloigne de sa femme à raison de son inconduite, autant on devrait blâmer celui qui méconnaît une femme estimable sous tous les rapports. Je ne serai jamais exposé à de pareils reproches.

. . . .

Ce 15 février, Skiernewicz.

Il m'a été impossible hier, ma chère Aimée, de trouver un moment pour m'entretenir avec toi par l'arrivée de M. Six, ambassadeur du roi de Hollande près de la cour de Russie, qui va passer quelques jours ici pour y attendre des passeports de Russie. Il m'a apporté une lettre du roi qui m'a fait le plus sensible plaisir; le suffrage et l'estime de ce prince me frappent d'autant plus que, plus que qui que ce soit, j'ai toujours su apprécier les qualités de ce souverain.

Dans mes prochaines lettres, je t'expliquerai avec détail les raisons qui combattent le désir que j'ai de te voir faire le voyage; aujourd'hui, je n'en ai pas le temps, je ne pourrai écrire à mon beau-frère que cette nuit; mais, pour sûr, je le ferai.

Tu me mandes que le général Savary t'a dit que j'étais en difficulté pour une partie des revenus. Il a été le témoin des mauvaises difficultés que l'on me faisait. Elles viennent enfin d'être terminées pour la plus grande partie; c'est un objet de 50 à 60,000 francs de rentes que l'on m'a rendues. Quant au palais de Varsovie que je réclame, le ministre de l'intérieur a renvoyé cette décision à Dresde; mais les droits sont si évidents

que je ne puis douter de la décision. Cette affaire avait retardé le renouvellement des baux; maintenant qu'elle est décidée, je suis persuadé que, sous un mois, j'aurai terminé mes affaires de la principauté.

Soigne bien ta santé, ma chère Aimée; elle m'est précieuse plus que tu ne le penses. Je ne désire pas aussi vivement un fils que tu te l'imagines, en réfléchissant à ce qu'il en coûte à ta santé. Ne doute jamais de mon attachement: tu ne le peux pas sans être injuste à mon égard.

. . . .

Ce 22 février, Skiernewicz.

J'ai reçu ta lettre du 6, ma chère Aimée; je vois avec plaisir que tu es un peu occupée, et alors moins sujette à des accès de tristesse qui attaquaient ta santé. Lorsque je t'ai observé, ma chère Aimée, qu'il eût été mieux, plus sage, de ne point me faire connaître le désagrément public que tu as éprouvé, tu ne peux douter que cette réflexion ne m'était pas dictée par l'indifférence. Elle l'était par un motif contraire; c'est que, ressentant vivement les mortifications que l'on te fait éprouver, et beaucoup plus vivement que si elles m'arrivaient, je puis les ressentir trop vivement; aussi mes conseils, en cas pareil, ne valent rien. Je ne pourrais que te recommander de ne plus t'y exposer. Je me conduirais d'une autre manière tant qu'ils ne me viendraient pas de l'Empereur; je n'y ferais aucune attention. S'ils venaient de l'Empereur, alors le sentiment qui me fait agir et qui me fait valoir quelque chose, celui de servir, de mériter l'estime du libérateur de

ma patrie, de celui qui l'a portée au plus haut degré de gloire et de bonheur, dont tous les moments sont consacrés à la France, alors, dis-je, le jour où ce véhicule me manquerait, je me retirerais en continuant à faire des vœux pour la conservation des jours si précieux à la France. Mais, pour ces désagréments que d'autres pourraient essayer de me faire éprouver, ils ne pourraient être dictés que par la jalousie et l'envie ; ils me seraient honorables autant que déshonorants pour leurs auteurs, qui manqueront d'ailleurs toujours de justes motifs pour en avoir agi ainsi[1]. Pour ces espèces de désagréments, dis-je, je n'en tiendrai aucun compte. Voilà ce que chaque jour je me mets dans la tête comme plan de conduite. . . . .
. . . .

Skiernewicz, ce 8 mars.

. . . .

Je t'ai annoncé hier une nouvelle marque de bienveillance et de faveur de l'Empereur qui a consenti à ce que le roi de Saxe me confère son grand cordon de Saint-Henry. Désirant laisser à l'officier saxon qui me l'a apporté un souvenir du plaisir que m'a fait cette marque d'estime d'un souverain vertueux, je te prie d'envoyer à M. de Senft Pilsach, ministre de Saxe à Paris, une boîte de pistolets de la manufacture de Versailles que je t'ai laissée et que tu trouveras, soit à Savigny, soit à Paris. Fais mettre en état ces armes, et prie M. de Senft de les faire passer de ma part à

[1] Un si noble dédain des misères humaines doit finir par en triompher.

M. de Boze, adjudant-major des grenadiers de la garde de Sa Majesté le roi de Saxe, à Dresde, par la première occasion qu'il aura. C'est l'officier saxon qui m'a apporté le grand cordon.

Je suis ici sans vaisselle plate, je n'ai que des couverts, et des assiettes et plats de terre de pipe. C'était tout ce qu'il fallait pour un ménage de garçon. Je pense, ma chère Aimée, que, toi y étant, il est convenable qu'il y ait plus de propreté dans le service. Alors tu feras bien d'apporter la vaisselle que tu m'as fait faire; je m'en rapporte à ta sagesse à cet égard, ainsi que pour les mesures à prendre pour Savigny et ta maison de Paris. . . . .

Skiernewicz, ce 24 avril.

. . . .

Le seigneur de Kutno, chez lequel l'Empereur et le grand-duc de Berg, ont logé, m'a fait prier de t'engager et de t'offrir son château; je me rendrai chez lui aussitôt tous mes doutes dissipés.

Je t'envoie par cette lettre mille baisers et autant de caresses à mes petites; mon impatience de te voir égale le vif attachement que je te porte. . . . .

. . . .

La présence de la maréchale n'empêchait pas le duc d'Auerstaëdt de s'occuper activement des intérêts de son gouvernement. Nous donnons une lettre que nous avons pu nous procurer, afin de tenter de combler une lacune de correspondance, consé-

quence nécessaire d'une ère de réunion restée heureuse et brillante dans le souvenir de ma mère, qui m'a souvent raconté les ivresses de son séjour en Pologne.

Skiernewicz, ce 13 juillet 1808.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer les pièces qui étaient jointes à votre lettre du 30 et que vous me réclamez. Je vous remercie de cette communication. Toutes ces pièces prouvent le zèle dont vous êtes animé pour le service de notre souverain, en même temps qu'elles font honneur à votre probité, puisque malheureusement on ne peut douter que beaucoup de personnes à votre place eussent succombé aux tentations qu'on réitère si souvent.

Je vous prie, monsieur, dans le cas où vous auriez à me communiquer quelque chose d'important, qui intéresserait le service de notre souverain, de vouloir bien adresser votre lettre, par estafette, au commandant de Thorn, qui me la fera passer.

Je vous rembourserai les frais que cela pourra occasionner.

J'ai l'honneur de vous assurer de ma parfaite considération.

Le maréchal Louis Davout.

M. le consul général de Kœnigsberg.

Varsovie, ce 12 novembre.

. . . .

Mon silence tenait aux désagréables préoccupations

que j'avais et qui ne me laissaient que peu de moments favorables pour pouvoir m'entretenir avec ma chère Aimée ; étant mal disposé, mon style s'en ressentait, et je voulais t'éviter d'apprendre que j'avais, — éloigné de toi, — à supporter bien des contrariétés qui ajoutaient aux désagréments déjà bien pénibles de l'absence[1]; mais, voyant que ton imagination interprétait mal mon silence, je te promets d'être exact et je te tiens parole.

. . . .

. . . .

Tu dois sçavoir que je ne suis pas du tout égoïste; je me réjouis de voir arriver pour toi le moment de la fin de tes privations : les bontés de l'Empereur te mettent à même de faire l'acquisition d'un hôtel à Paris; je vendrai ici une partie des superbes propriétés que je tiens de sa munificence. Je t'en enverrai exactement le prix, afin que tu places l'argent de manière à ce qu'il fasse

[1] L'Empereur répondait à toutes les lettres du maréchal, en faveur de la Pologne, tantôt : « Vous prenez les affaires de la Pologne un peu trop chaudement. Il n'y a point de doute que dans la position où se trouve la Pologne il n'y ait des frottements, des intrigues, de l'inadvertance. » Tantôt : « Les Polonais sont légers, actifs; les grandes villes en général ont ce caractère, Varsovie plus que toute autre; elles sont comme la surface de la mer qui n'est jamais la même deux jours de suite, mais les Polonais sont, en fait, attachés à la France. »

Une autre fois le maréchal Davout affirmant les intrigues de Mme de Vauban avec l'Autriche, l'empereur répond : « C'est une femme impotente à laquelle il ne faut faire aucune attention. » Il blâme le maréchal Davout de prendre chaleureusement en main la cause polonaise; puis il lui écrit le 23 août 1808 : « Je vous ai donné le commandement de la Pologne et de la Silésie, vous y avez le 3e corps, la division Oudinot, etc., etc. » Il porte enfin à près de 100,000 hommes l'armée du maréchal dont il se montrera plus tard jaloux. Tous les hommes, même grands et nullement Polonais, par leurs dangereux caprices ressemblent à la mer!

partie du fief que Sa Majesté va ériger. Je crois que sous trois à quatre jours la vente du moulin sera terminée; ce sera un objet de près de 100,000 francs. Si je vendais tout en proportion, ce serait un objet de huit à dix millions. Mais on ne peut pas l'espérer, si ce n'est avec le temps. On peut toujours compter sur six millions. Ce calcul peut te donner une idée de la belle fortune que m'a donnée Sa Majesté; il récompense toujours bien au-delà des services; mais je les apprécie surtout, ces faveurs, parce qu'elles te feront jouir d'une grande fortune.

Ne pourrais-tu pas placer le premier argent que je t'enverrai, qui proviendra de la propriété de Lowicz, à acquérir cette ferme qui touche à Champagne? C'est une idée que je te soumets, m'en rapportant d'ailleurs plus à ton jugement qu'au mien pour ces sortes de choses. . . . .

. . . .

Ce 12 novembre. Varsovie.

Je t'envoie, ma chère Aimée, un pouvoir en blanc pour que tu puisses le remplir du nom de la personne que tu chargeras de recevoir du prince de Neufchâtel les 300,000 francs annoncés. Je t'envoie les lettres originales à cet égard du prince, avec prière de remplir les intentions de Sa Majesté. Achète un hôtel à Paris, nous avons les mêmes goûts; ainsi il est inutile de beaucoup m'étendre pour te recommander d'en prendre un convenable, mais qui ne soit pas trop considérable et qui donne lieu à de grandes dé-

penses[1]. L'Empereur me comble. Que faire pour être digne de tant de bienfaits?

. . . .

[1] En lisant entre les lignes, nous voyons parfaitement que la reconnaissance des bienfaits de l'Empereur n'aveuglait pas le maréchal *qui redoutait de grandes dépenses bientôt, peut-être, difficiles à payer*. La lettre du général Rapp, que nous donnons ici, montre clairement quelques-uns des points noirs du brillant horizon impérial.

Dantzick, le 19 novembre 1808.

Mon cher maréchal,

Je suis arrivé ici hier; je n'ai entendu parler dans ma route que de mauvaises nouvelles, mais qui heureusement sont fausses; la malveillance nous bat en Espagne, révolte l'Italie et fait prisonniers les maréchaux Moncey et Bessières.

On décharge, dans ce moment, dans la rade devant Villau, un navire suédois pour le compte des Kœnigsbergeois; il y aura plus que jamais une contrebande bien organisée sur les côtes de la Poméranie et de la vieille Prusse; aussi entre-t-il une énorme quantité de vaisseaux anglais dans la Baltique, quoique la saison soit bien avancée.

Il règne le meilleur esprit et la meilleure harmonie parmi les troupes des différentes nations et formant ma garnison; je vous réponds de tous les évènements. On n'a jamais plus travaillé les esprits qu'en ce moment, il y a très certainement partout des émissaires anglais; on ne pourra rien faire ici, nous avons une bonne police.

Le canot armé du corsaire *le Tilsitt* a péri corps et biens, avec dix-sept hommes d'équipage, devant Villau. Nous avons deux bâtiments de guerre anglais en vue.

M. le sous-inspecteur Chopin qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, mon cher maréchal, est un brave homme qui a rendu des services dans le pays pendant qu'il faisait les fonctions d'intendant.

Dans deux jours toutes mes troupes seront rentrées, il n'y aura alors plus de Français à quatre-vingts lieues à la ronde; vous pensez bien comme je serai avide de bonnes nouvelles; aussi je les attendrai de vous : il nous en faut pour anéantir les malveillants.

Recevez, mon cher maréchal, l'assurance de tous les sentiments sincères que vous me connaissez pour vous.

RAPP.

Ce 3 décembre. Varsovie.

. . . .

Hier, nous avons célébré ici, ma chère Aimée, par un très-beau bal de plus de mille personnes de tout sexe, l'anniversaire du couronnement de l'Empereur. Je t'assure que dans aucune ville de France il n'a régné plus de cordialité, de satisfaction que dans cette fête qui a été honorée de la présence du roi de Saxe et de sa famille.

Ce souverain mérite l'estime et l'amitié que le nôtre lui porte. Comme les journaux donneront probablement une description de cette fête, je te renvoie à celle-là.

. . . .

1809

Le maréchal tenait trop à ne point inquiéter sa femme pour l'entretenir d'opérations militaires ; à titre d'introduction aux lettres qu'il lui écrivait pendant la campagne d'Autriche, nous donnerons donc ici quelques pages des remarquables *souvenirs* du général Berthezène. Aucun panégyrique ne saurait valoir le témoignage d'un juge aussi compétent et nous montrer, sous un jour plus vrai, le

glorieux soldat d'Auerstaëdt, toujours soucieux des succès de l'armée, toujours oublieux de lui-même.

« A Salhaupt, à la faveur des bois, l'ennemi vint nous fusiller sur la route. Il n'y avait plus moyen de méconnaître l'approche de l'armée ennemie et de se méprendre sur ses projets; la division Saint-Hilaire fit halte et prit position à mi-côte des hauteurs septentrionales de la vallée. Ce fut alors que le maréchal Davout, qui marchait avec cette division, fit preuve d'un dévouement trop rare dans les annales militaires et pourtant bien propre à rehausser l'éclat des exploits les plus glorieux. Pénétré de l'importance d'un grand succès à l'ouverture de la campagne, et sentant combien ses troupes étaient nécessaires à l'Empereur pour l'obtenir, loin d'arrêter le mouvement de ses deux premières divisions, il le hâta de tous ses moyens et le favorisa efficacement, en appelant sur le point où il se trouvait l'attention et les efforts de l'ennemi. Celui-ci était en position sur les hauteurs en face de celles où la division Saint-Hilaire s'était établie, et l'étroit vallon qui séparait les deux troupes était rempli par des tirailleurs. Le 57[e] de ligne fut chargé de balayer ce terrain et d'enlever la position qu'occupaient les Autrichiens. Toujours digne de son surnom *le terrible,* ce régiment eut bientôt chassé devant lui les tirailleurs. » Ce succès, en face de tout un corps d'armée, ne pouvait être maintenu; le général Compans, chef d'état-major du maréchal Davout, fit des prodiges de valeur et cependant ce ne fut que derrière un marais que l'on put se rallier et faire face. « Dans ce moment critique, le maréchal Davout parut au plus fort de la mêlée et,

s'adressant aux troupes, leur rappela brièvement leurs hauts faits d'armes et le service important qu'elles rendaient ce jour-là même à l'armée. Il termina cette courte allocution par ces mots énergiques : « Aujourd'hui, notre lot est de vaincre ou de mourir sur ce terrain! Hors d'ici, il n'est plus pour nous ni salut ni gloire! » et il ordonna de reprendre l'offensive. »

Le général Berthezène raconte encore les combats, les efforts glorieux de la division Saint-Hilaire qui lutta contre 60,000 hommes, et de telle sorte que l'ennemi fut repoussé sur Hausen, et dit, dans son 14ᵉ bulletin, « avoir eu à faire *au corps entier de Davout* ».

Il faut lire également dans les remarquables *Souvenirs militaires* du général baron Berthezène, pages 206 et 207, comment le maréchal Davout, en faisant enlever le village de Leuchling, en vue d'Eckmühl, par le vaillant 10ᵉ léger, qui perdit là son colonel et ses soldats d'élite, assurait le salut de l'armée et prouvait une fois de plus qu'il n'admettait pas l'impossible.

Cette lettre de mai 1809 ne porte aucune indication de lieu.

Ma chère Aimée, j'ai reçu aujourd'hui tes lettres des 24, 26, 27 et 28 avril; je t'ai écrit très-exactement ayant envoyé chaque jour au grand quartier général pour profiter de l'estaffette. Depuis hier je mets mes lettres au

courrier militaire; si elles te parviennent vingt-quatre heures plus tard, elles arriveront plus sûrement par ce dernier moyen[1].

Je jouis d'une parfaite santé et je désirerais t'en donner une partie. Soigne-toi, je t'en conjure, ma petite Aimée, pour être bientôt en état de te réunir à ton Louis; ta santé étant bonne ainsi que celle de nos enfants, je n'aurai à souhaiter que notre réunion pour être heureux.

La blessure de Montmorency a été légère : il m'a rejoint ainsi que je te l'ai annoncé. Il est plein de zèle, il en a plus que de forces physiques. Je viens de l'envoyer à Vienne pour y prendre un peu de repos. Assure sa mère qu'elle peut être sans inquiétude sur son fils, j'en ai le soin que l'on donnerait à son propre fils[2].

Mille caresses à nos enfants, des baisers à discrétion à ma belle et excellentissime Aimée.

LOUIS.

Je n'ai pas de nouvelles de ma mère depuis le

[1] Pourquoi les lettres adressées par le grand quartier général n'arrivaient-elles pas? Arrêtait-on les correspondances, afin de surveiller les nouvelles envoyées?... Ceci semble probable.

[2] Le baron Raoul, depuis duc de Montmorency, s'est montré courtoisement reconnaissant et fidèle envers la mémoire de son ancien chef. Jusqu'à sa mort il est resté l'ami de ma mère. Peu d'années avant la fin relativement prématurée du duc, je l'ai entendu, dans une visite par lui faite au château de Savigny, revenir avec bonheur à ses souvenirs de Pologne, puis se laisser emporter, avec la maréchale, par le flot amer et doux des mémoires du passé. Quelque dures qu'aient pu être les années d'*autrefois*, elles étaient la *jeunesse*, cette belle et inconstante fée dont on ne comprend la magie que lorsqu'on lui a permis de fuir, sans savoir toujours, hélas! pénétrer à temps ses secrets d'enchantement!

26 avril ou, pour mieux dire, depuis le départ d'Alexandre de Ravières : ton silence me donne la conviction qu'elle est hors de danger.

Assure ta mère et Opportune de mon attachement.

L'accent de tendresse de cette lettre nous semble plus marqué que jamais. C'était un cœur affectueux que le cœur du maréchal ; non-seulement il aimait profondément les siens, mais il aimait encore ceux qui l'entouraient, ceux qui faisaient partie de *sa famille militaire*. Ce mot, trouvé par lui, m'a été souvent répété par son vieil aide de camp, le général de Trobriand.

Ce 23 mai, près de Vienne, 1809.

J'ai été hier le paisible écouteur d'une des batailles glorieuses pour les armes de notre souverain, qui y a déployé son génie et qui y a été suivi de sa fortune. La gloire coûte toujours quelque chose, et dans cette circonstance elle a frappé un de ses favoris, le maréchal duc de Montebello. Il a eu la cuisse emportée et l'autre jambe très endommagée. Il supporte cet évènement avec un courage plus rare que celui des champs de bataille où il était si brillant sous ce rapport.

La fortune nous a privés d'avoir part à cette glorieuse journée, les ponts ayant été rompus par les brûlots de l'ennemi. A l'égard de tout autres troupes, cet accident eût eu les suites les plus conséquentes ; mais, pour les

nôtres, cela a été une nouvelle occasion de déployer leur valeur.

Je t'ai envoyé de Saint-Polten une lettre d'avis de la maison Perrégeaux et Cie où on me prévenait qu'il y avait 73,000 francs à ma disposition. Je t'ai mandé de les toucher. J'ignore si ces fonds ont été adressés à ces messieurs par notre gérant de Varsovie ou par l'administrateur des biens que nous avons en Westphalie. Prends des informations à cet égard et sur l'origine de ces fonds. S'ils ne proviennent pas d'une de ces deux sources, il y aurait du malentendu : cet argent ne nous appartiendrait pas, et dès lors il faudrait le refuser. . .

. . . .

Pourquoi me demander, ma chère Aimée, mon assentiment pour faire présent à M. Corvisart de mon fusil anglais? Peux-tu ignorer le prix que j'attache à ta santé et combien je suis reconnaissant pour ceux qui te soignent? Donne donc le fusil et tout ce que tu juges lui être agréable. . . . .

. . . .

1809. Ce 31 mai, près de Vienne.

Le maréchal duc de Montebello est mort ce matin, ma chère Aimée. Il n'a été malheureux que le temps qui s'est écoulé entre ses blessures et sa fin. Sa pauvre femme qui lui était très attachée (voilà ce qu'il faut plaindre), on la dit en route. Pour lui, il laisse une réputation rare de bravoure et il sera classé dans l'histoire au premier rang des compagnons d'armes de l'empereur Napoléon : ainsi il n'est pas malheureux. . . . .

. . . .

Il y a, ce semble, l'accent d'une indicible tristesse, sous le glorieux éloge adressé à un ami mort. Le maréchal avait déjà beaucoup souffert de l'envie, de la calomnie, et, s'il pratiquait le conseil du sage grec et voilait de sa main gauche les plaies de son cœur en continuant à se battre de la droite, il les sentait d'autant plus vivement qu'il le disait moins !

Nous avons trouvé très peu de lettres du maréchal portant la date de 1809, et, à défaut de lettres intimes, nous avons dévoré les papiers officiels de cette année, si riche en évènements; nous avons reconnu, sans étonnement, mais avec bonheur, que le duc d'Auerstaëdt, comme tous les *chefs nés,* avait l'art suprême de choisir les hommes les plus propres à remplir la tâche qu'il leur destinait.

Avant d'entrer dans l'année 1810, nous ne saurions résister à dire combien nous avons admiré les notices dictées par le maréchal sur les officiers de son corps d'armée : rapides, précises, elles sont touchées de main de maître et ne contiennent pas un mot inutile. Le maréchal voulait tout dire et tout savoir en aussi peu de temps que possible, et les rapports de sa police ont une précision concise et pleine de faits ; cependant, certains dossiers ressemblent à un roman ! Le prince d'Eckmühl n'admettait dans son milieu que ceux dont il avait sondé la vie : un rapport d'une cinquantaine de pages sur un élégant étranger qui avait séduit l'Em-

pereur ou son entourage, dossier aujourd'hui au ministère de la guerre, est un conte d'aventures peu édifiant, mais des plus curieux. En parcourant ces rapports, on prend une véritable leçon de philosophie! On y voit le mécontentement des troupes bavaroises, convaincues qu'elles ont décidé les victoires de Silésie, tandis que les Français s'en attribuent tout le mérite! On y voit l'Angleterre et la Russie négociant une paix factice avec les Turcs, de façon à faire douter de l'heure de l'évènement, et à donner envie de murmurer : « En vérité, rien de nouveau dans notre très vieux monde! » Collier de vingt-cinq mille écus donné à une utile comtesse de W..., bavardages de salon, nouvelles de guerre, chroniques des diverses cours étrangères, tout est su et redit. Lisons cette dépêche, datée de Berlin, le 26 février 1809; est-ce bien là la date?

« Le recrutement en Prusse se pousse avec vigueur, et bientôt, comme en Autriche, toute la nation pourra se ranger sous les armes au premier signal. Les jeunes gens, dans toute la Prusse, sont appelés par dix ou douze dans chaque compagnie où ils sont exercés pendant deux mois, après quoi ils font place à d'autres et retournent chez eux; de cette manière, toute la jeunesse du pays est exercée.

« Successivement, les noms de tous les miliciens sont également notés, et, en cas de besoin, il ne

faut qu'un signal pour les faire lever tous. On emploie aussi les moyens les plus actifs pour les remontes de cavalerie. »

Un autre émissaire écrit, à propos d'un formidable corps autrichien qui s'avance : « Les Berlinois sont d'une joie folle, attendu que la Russie ne pourra envoyer les quarante mille hommes qu'elle avait promis pour garantir notre neutralisation dans le cas d'une guerre avec l'Autriche, et que le roi se verra forcé *agréablement* de se jeter dans les bras de cette puissance, s'il veut conserver la Silésie. »

Nous arrêtons ces citations qui prouvent jusqu'à quel point le maréchal Davout savait se faire renseigner sur toutes choses. Nous verrons plus tard, par une lettre de la maréchale, que Fouché ne lui pardonnait pas de savoir mieux que lui ce qui pouvait intéresser la sûreté de l'Empereur et surtout celle de l'Empire.

Aussi, dès que l'Empereur voulait avoir des renseignements positifs, s'adressait-il au maréchal Davout; c'est à lui qu'il demande, en 1809, un itinéraire des routes de la Bohême, de Passau à Ulm, puis de la traversée des montagnes; mais c'est Berthier qu'il charge de témoigner son mécontentement au duc d'Auerstaëdt, sous le prétexte que ses avant-postes avaient dépassé les limites autrichiennes : on dirait vraiment qu'il veut lui faire expier la confiance qu'il venait de lui témoigner.

En avril 1809, Berthier réitéra quatre fois l'ordre au maréchal Davout de faire un mouvement dangereux; ce ne fut qu'à la quatrième injonction que le duc d'Auerstaëdt obéit, et, le 16, l'Empereur reproche *doucement* à Berthier les terribles fautes commises, puis ordonne à Davout, trop tard, la manœuvre même que ce maréchal avait voulu persuader à Berthier de lui laisser faire à temps[1].

[1] Nous terminons à l'instant la lecture du deuxième volume des *Mémoires du général comte Pajol,* publiés par son fils aîné. Ces minutieux souvenirs, qui rendent pour ainsi dire photographiquement les mouvements des armées de Napoléon, servent d'autant mieux la mémoire du maréchal prince d'Eckmühl qu'ils n'en ont pas l'intention. C'est uniquement parce que son père sert sous les ordres de Davout que le général Pajol parle du maréchal, et nous dirons qu'il en parle le moins possible tout en en parlant sans cesse. A Mariazell il dit, en glissant : « Que Davout bat le corps de Meerfeld et obtient *un éclatant succès;* » puis encore, par le mouvement tournant de Heilsberg, à Deppen, le maréchal soutient le vaillant Ney, et partout il arrive à temps, partout il veille. Justice est rendue, en cinq lignes, au gouverneur de Varsovie « *dont la mission est des plus difficiles* ». En 1810, enfin, le récit du comte Pajol révèle, comme involontairement, les fautes commises par Berthier, que le grand tort de Napoléon fut d'envoyer commander en Allemagne quand il n'avait pas l'habitude du commandement; et, sans l'avouer décidément, Pajol démontre tout ce que Davout eut de difficultés à vaincre pour prévenir ou réparer les fautes commises. Je lui sais gré, enfin, de nous faire connaître cette fin de lettre « *commandée* » à l'adresse du général autrichien qui paraissait croire la guerre déclarée à propos d'un incident d'avant-poste, afin de la commencer lui-même, sans dénonciation, quelques jours plus tard : « M. le maréchal duc d'Auerstaëdt m'a chargé de vous faire connaître que les armées françaises ne sont pas des hordes d'Arabes et que, dans toute l'histoire, on ne trouvera pas d'exemple d'une guerre faite par les Français sans déclaration préalable. » Comme c'est bien là le style du maréchal, fidèle aux traditions de l'histoire et aux leçons du passé comme aux comman-

Davout parvient, cependant, à rejoindre l'Empereur après un combat moins célèbre, mais digne de

dements de l'honneur! Pajol approuve hautement[1] les représentations de Davout à Berthier, à propos d'un faux mouvement, comme il montre, sans appuyer, les désordres apportés par les volontés contradictoires d'un général en chef inexpérimenté. Le beau rôle est donné au maréchal Davout par l'exposé seul des faits qui le montrent à Tengen, vainqueur « *selon sa coutume* ». Si Pajol glisse sur la brillante bataille de Thann, où il n'assistait d'ailleurs point; s'il diminue le plus possible, à Eckmühl, le rôle du maréchal, il dit nettement: que ce fut Davout qui décida le gain de la bataille de Wagram, et nous révèle, presque à chaque page, de nouveaux détails sur sa vigilance et son habileté. Nous terminerons cette rapide analyse de l'œuvre du général Pajol par une lettre de Davout qui prouve le cas qu'il faisait de la remarquable valeur du général commandant la cavalerie de son corps d'armée :

Vienne, le 11 octobre 1809.

Sire,

J'ai l'honneur de prier Votre Majesté de vouloir bien accorder au général de brigade Pajol le titre de comte.

Les services de ce général sont trop connus de Votre Majesté pour qu'il soit nécessaire que je les lui rappelle.

Le Maréchal Duc d'Auerstaedt.

Et c'est là l'homme que plusieurs ont prétendu jaloux du mérite de ceux qui servaient sous ses ordres!

Nous tenons encore à donner ici une appréciation arrachée à la conscience du général Pajol, par la pensée de ce qu'il y avait de pénible, pour le maréchal Davout, dans la mission d'arrière-garde qui lui était imposée. L'Empereur le laissait en pays ennemi quand les autres maréchaux le suivaient en France, mais Pajol va nous dire pourquoi : « Les régiments vivant dans les contrées du nord de l'Allemagne conservaient ainsi leur tempérament vigoureux et leurs mœurs guerrières. Les soldats sages et probes comme leur chef pouvaient plus tard former le noyau d'une armée, s'il devenait nécessaire de combattre la Russie pour l'amener à changer de politique à l'égard de l'Angleterre. » Hélas! ainsi fut-il fait, trop malheureusement, en 1812!

[1] Page 324 du tome II.

la bataille d'Auerstaëdt. Le général Berthezène nous a tantôt montré le chef intrépide et dévoué, envoyant de Thann deux de ses divisions au secours de Napoléon, tandis que, seul avec l'admirable division Saint-Hilaire, il tint tête à toute l'armée du prince Charles. Deux faits d'armes de cette héroïque beauté, deux immolations pareilles dans la vie d'un seul homme devaient blesser les susceptibilités jalouses, même d'un Napoléon. Le premier bulletin dit seulement : « que le duc d'Auerstaëdt a donné dans ces différentes affaires de nouvelles preuves de l'intrépidité qui le caractérise. » La bataille d'Eckmühl dura deux jours ; le titre de prince d'Eckmühl[1] donné au duc d'Auerstaëdt était peut-être une protestation secrète de la conscience de Napoléon lui reprochant l'effacement du sublime dévouement de Thann. Vaincre et se dévouer était l'habitude de Davout. A Margraffinn-Neusidel encore ses soldats gravissent, l'arme au bras, des hauteurs fortifiées de la prise desquelles dépendait le salut de l'armée et enfoncent les colonnes ennemies !

Le lendemain, le maréchal Davout, en poursuivant l'arrière-garde de Rosemberg, faisait prisonnier le régiment du prince Charles : le 14 octobre on signait la paix.

Les lettres du duc d'Auerstaëdt, comme nous

[1] Voir à la lettre G des pièces justificatives, les lettres patentes octroyées au duc d'Auerstaëdt.

venons de le dire, nous faisant défaut, nous allons essayer de combler ce vide en donnant d'abord une lettre du maréchal duc de Tarente vraiment curieuse, quand on songe aux années futures; puis quelques dépêches du vice-roi d'Italie au prince d'Eckmühl[1].

Un billet isolé du duc d'Auerstaëdt, à l'adresse de sa femme, nous semble devoir précéder cette correspondance officielle :

Les journaux t'auront appris notre jonction avec l'armée d'Italie, jonction faite après de glorieux combats qui font le plus grand honneur au prince Eugène : son armée a fait près de 30,000 prisonniers. Dans peu de jours, nous espérons terminer la campagne ; le 3e corps est en ligne et bien disposé.

En lisant ces mots, rapidement tracés, on sent la joie éclater dans le cœur du maréchal Davout à l'idée des triomphes du prince Eugène. L'amour de la France possédait trop ce généreux esprit pour que l'envie pût y trouver place. Le prince d'Eckmühl professait, d'ailleurs, pour le vice-roi d'Italie une affection toute faite d'estime, et nous avons entre les mains dix-sept lettres du prince Eugène, nettes, claires, adressées au maréchal Davout à différentes

[1] Voir à l'Appendice, lettre H, quelques lettres adressées au maréchal duc de Reggio.

général n'aura pas quitté cette ville sans faire consommer toute la poudre, on eût pu en trouver au parc d'artillerie de l'armée d'Italie à Vittach ; je ne sais pourquoi l'attention et le besoin ne s'est pas porté de de ce côté.

Je recommanderai que la Carinthie soit évacuée en même temps que la Styrie; nous n'occupons que Klugenfurth, et il n'y a qu'une marche ordinaire pour arriver dans le cercle de Vittach.

Je remercie sincèrement Votre Altesse des détails dans lesquels elle a bien voulu entrer, pour éviter tout malentendu relatif à notre situation délicate. C'est me rendre un service dont je suis très reconnaissant, que d'éclairer le zèle dont je suis animé pour celui de notre auguste souverain.

Agréez, Monseigneur, avec bonté, l'assurance nouvelle de mon respect, de ma parfaite estime et très haute considération.

Signé : LE MARÉCHAL DUC DE TARENTE.

LETTRE DE S. A. I. LE PRINCE EUGÈNE.

J'ai reçu, monsieur le maréchal, votre lettre du 22 janvier et celle de Sa Majesté l'Empereur que vous avez bien voulu y joindre. Je vous remercie de votre bienveillante attention. J'ai reçu dans le temps la lettre qui vous était écrite par Sa Majesté et qui m'avait été adressée par erreur à la place de celle que vous me renvoyez, et je me suis empressé de la réexpédier à Menneval en lui disant de vous en faire l'envoi. Depuis il m'a répondu qu'il avait rempli mes intentions. Je dois

donc croire que vous avez maintenant la lettre de l'empereur qui vous était destinée.

Je profite avec empressement, Monsieur le maréchal, de cette circonstance, pour me rappeler à votre souvenir, et je vous prie d'agréer l'assurance de tous mes sentiments. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Eugène Napoléon.

Écrit à Milan, ce 8 février 1808.

LE VICE-ROI D'ITALIE AU DUC D'AUERSTAEDT.

Je reçois à l'instant même, Monsieur le maréchal duc d'Auerstaëdt, votre lettre, dans laquelle vous me prévenez de la marche de la division Gudin en me priant de vous la renvoyer si je puis me passer d'elle.

Il est vrai que pour le moment je n'ai pas besoin de beaucoup de renfort (car, ainsi que vous l'aurez appris, j'ai eu le bonheur de battre complètement l'ennemi le 14. J'avais en tête les deux armées du prince Jean et de l'archiduc palatin). Mais, si je dois pousser plus loin que Comorn, j'aurai besoin d'être soutenu. D'ailleurs il existe à Meddve un corps de 12 à 15,000 hommes qui a besoin d'être observé, et enfin, si l'intention de l'Empereur est de s'emparer de Raabe, nous aurons besoin de quelques pièces de gros calibre et surtout de munitions, et l'attaque principale devra être du côté d'Altenbourg à cause de la facilité de s'approvisionner. Je pense donc qu'il serait bien de laisser à Baratfeld la division du général Gudin, au moins jusqu'à ce que

l'Empereur ait fait connaître ses intentions sur le fort de Raabe et sur nos marches ultérieures.

Je profite avec plaisir, Monsieur le maréchal, de cette circonstance pour vous renouveler l'assurance de tous mes sentiments. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Eugène NAPOLÉON.

Au camp sous Raabe, ce 16 juin 1809,
deux heures après midi.

DU MÊME AU MÊME.

Je crois devoir vous prévenir, Monsieur le maréchal duc d'Auerstaëdt, que mes postes établis le long du Danube, près de Comorn, ont remarqué ce matin une colonne de cavalerie et deux d'infanterie qui sortaient de Comorn en suivant la route de Presbourg jusqu'au village d'Aranÿos. Les bois ont empêché de suivre plus loin leur marche. Ces colonnes avaient de l'artillerie et des bagages. J'ai envoyé sur ce point un officier intelligent qui me rendra exactement compte de ses observations.

J'ai cru cependant devoir vous donner avis de ce mouvement. Il sera essentiel que le général Piré établisse ses postes de manière à bien observer en face de lui, et veuillez bien lui ordonner de porter à ma connaissance tout ce qui pourrait m'intéresser.

Je vous renouvelle, Monsieur le duc d'Auerstaëdt l'assurance de mes sentiments.

Eugène NAPOLÉON.

Du camp de Gouyo, ce 19 juin 1809.

DU MÊME AU MÊME.

Je n'ai pu, jusqu'à ce moment, Monsieur le maréchal duc d'Auerstaëdt, exécuter mon opération sur le pont de Comorn, faute de marins et de pontonniers. Je sais que Sa Majesté a mis à votre disposition les marins de sa garde et un certain nombre de pontonniers. Si vous pouviez m'envoyer une partie de ces hommes pour deux à trois jours, vous me faciliteriez beaucoup les moyens d'exécuter les ordres de Sa Majesté.

Sur ce, Monsieur le maréchal...

Au camp de Gouyo, ce 21 juin 1809,
à dix heures et demie du matin.

DU MÊME AU MÊME.

Je m'empresse de vous prévenir, Monsieur le maréchal duc d'Auerstaëdt, que, d'après ce que j'ai appris des mouvements de l'ennemi sur Presbourg, j'ai donné des ordres pour que les troupes du général Lasalle soient relevées dans les postes qu'elles occupent autour de Raabe; ces troupes rentrent ainsi entièrement à votre disposition, et vous pourrez leur donner sur-le-champ des ordres. J'ai engagé le général Lasalle à se rapprocher d'Altenburg aussitôt que ses postes auront été relevés. A deux heures une division d'infanterie doit passer la Raabe au-dessus de la ville, et doit occuper la position du général Lasalle dans les faubourgs de ce côté. Je fais passer en même temps une division d'infanterie et le 25e régiment de chasseurs à cheval dans l'île formée par le Grand-Danube et le Weiselbürger-

Donau, et le général Piré pourra replier aussitôt ses postes sur Hédewar. Je ne ferai occuper Hédewar même que dans le cas où vous m'annonceriez qu'il est dans votre intention de le faire évacuer.

Sur ce, Monsieur le maréchal...

Eugène NAPOLÉON.

Phabadheggy, le 22 juin 1809, à midi.

DU MÊME AU MÊME.

Sa Majesté m'informe, Monsieur le maréchal duc d'Auerstaëdt, que, après votre bombardement de Presbourg, vous devez diriger sur Raabe plusieurs mortiers et deux obusiers. Elle m'ordonne de correspondre avec vous, afin d'être instruite de l'époque de votre arrivée dans cette ville. Je vous prie donc, d'après cela, de vouloir bien me tenir informé des ordres que vous voudrez bien donner en exécution de ceux de Sa Majesté.

Eugène NAPOLÉON.

A Raabe, ce 28 juin 1809.

DU MÊME AU MÊME.

Je m'empresse de vous faire savoir, Monsieur le maréchal duc d'Auerstaëdt, que Sa Majesté m'ayant ordonné de former un corps d'observation destiné à relever les postes de votre corps d'armée en face de Presbourg, j'ai prescrit les mouvements de troupes de manière à ce que la division Sévéroli arrive à Kitscëe le 2 juillet à la pointe du jour. J'ai ordonné au général

Baraguay d'Hilliers qui doit commander ce corps d'observation, de se rendre, ce soir, près de vous, afin que, dans la journée de demain, vous vouliez bien lui faire connaître les postes et positions qu'il est chargé d'occuper et de défendre.

J'ai reçu, Monsieur le maréchal, votre lettre d'hier et je vous remercie des nouvelles qu'elle contient. Je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments.

A Raabe, ce 30 juin 1809, à midi.

DU MÊME AU MÊME.

Je profite du retour d'un de vos aides de camp, Monsieur le maréchal duc d'Auerstaëdt, pour vous faire mon compliment sur la réussite de votre expédition dans une des îles du Danube.

Je vous prie instamment de vouloir bien me faire dire demain, de grand matin, si aucun nouvel ordre de Sa Majesté n'a retardé le mouvement que vous deviez faire; car, comme nos troupes sont déjà en mouvement, je ne voudrais pas leur faire occuper demain soir des positions que je comptais évacuées par vos troupes et où elles seraient encore.

Je n'ai rien à vous mander de ce côté. J'ai été constamment éclairé fort loin, car hier, 30 juin, mes reconnaissances étaient à Palota, Wesperine, Vasarhely et Szarvar; et seulement à Vasarhely on avait eu connaissance de l'ennemi.

Il paraît que du côté de Comorn l'ennemi s'est sensiblement augmenté.

Eugène Napoléon.

A Raabe, ce 1er juillet 1809.

DU MÊME AU MÊME.

Je reçois à l'instant, Monsieur le maréchal duc d'Auerstaëdt, votre lettre de ce jour. D'après l'avis que vous me donnez que vous passez par Bruk pour dérober à l'ennemi votre mouvement, j'envoie à l'instant l'ordre au général Grenier qui était à Karlbourg de changer de direction et de prendre les routes plus éloignées du Danube. Il sera bien difficile, dans la marche de nos deux corps d'armée, que nous ne nous gênions pas quelquefois sur la route; car je dois également être rendu à Ebersdorf le 4, mais, par les longues journées que je fais, je ne pourrai y arriver que le soir assez tard.

Demain je serai de ma personne, sur les neuf heures du matin à Bruk, et je vous y engage à déjeuner. Je serai flatté de pouvoir vous offrir de vive voix, Monsieur le maréchal duc d'Auerstaëdt, l'assurance de mes sentiments.

Eugène Napoléon.

A Altenburg, ce 2 juillet 1809,
à sept heures et demie.

DU MÊME AU MÊME.

Je m'empresse de vous prévenir, Monsieur le maréchal duc d'Auerstaëdt, que Sa Majesté m'ayant ordonné de mettre à votre disposition une division de dragons, j'ai désigné celle du général Pully et j'ai enjoint à ce général d'envoyer un officier près de vous pour prendre vos ordres.

Je vous renouvelle, Monsieur le maréchal duc d'Auerstaëdt, l'assurance de mes sentiments.

Eugène Napoléon.

A Schevachat, ce 4 juillet 1809,
à six heures du soir.

LE MARÉCHAL DUC DE TRÉVISE AU DUC D'AUERSTAËDT.

Je prends beaucoup d'intérêt, mon cher maréchal, à Son Altesse le prince Biron de Courlandes, beau-frère du général Dumoustiers; je vous le recommande très particulièrement et vous prie de vouloir bien lui être utile s'il avait besoin de vos services.

Agréez, mon cher maréchal, l'assurance de ma considération et de mon attachement.

Le maréchal duc de Trévise.

Ce 29 août 1808.

A S. Exc. M. le maréchal Davout, duc d'Auerstaëdt.

DU MÊME AU MÊME.

Rambouillet, le 9 août 1811.

Mon cher maréchal,

J'ai reçu, joint à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31 juillet, la plainte que vous adressait le préfet de la Seine contre des grenadiers de la garde.

Je saisis avec beaucoup d'empressement cette occa-

sion, mon cher maréchal, pour vous réitérer les assurances de mon amitié et de mon attachement.

Le maréchal duc de Trévise.

A S. Exc. le duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl.

LE DUC DE PLAISANCE AU PRINCE D'ECKMÜHL.

Prince,

Sa Majesté s'est souvenue du bien que Votre Excellence lui avait dit de M. Alexandre, et Elle a bien voulu le nommer colonel du 8e régiment de dragons qui va devenir régiment des lanciers. J'espère que dans ce nouveau grade il conservera ses principes, se souviendra de vos exemples et justifiera votre opinion. Je vous prie de recevoir mes nouveaux remerciements et de ne pas oublier un colonel qui est en grande partie votre ouvrage.

Recevez, prince, la nouvelle assurance de mon inviolable attachement.

Le duc de Plaisance.

La Haye, ce 29 juin 1811, Maison du Bois.

A S. Exc. M. le prince d'Eckmühl, maréchal de l'Empire, Hambourg.

1810

En 1810, le mariage de l'Empereur avec une archiduchesse d'Autriche remplissait tous les esprits, défrayait toutes les conversations, et nous retrouverons dans les lettres du prince d'Eckmühl l'écho vivant des causeries et des préparatifs de fête.

Compiègne.

Il résulte des informations que j'ai prises sur la manière de se procurer des billets pour la grande cérémonie du mariage qui se fera dans la galerie, que l'on doit désigner nominativement les personnes : alors on donne des billets sur lesquels le nom de l'homme ou de la dame est inscrit ; ainsi, ma chère Aimée, envoie-moi les noms des dames ou des messieurs à qui tu désires en procurer, pour que je puisse leur obtenir des billets.

Hier j'ai fait huit à dix lieues à cheval, aujourd'hui j'en ferai autant ; je soutiens mieux le cheval que je ne l'aurais cru.

Des paroles telles que celles-ci indiquent que le maréchal, qui parle avec affectation *de son excellente santé*, afin de rassurer sa femme, souffrait sans vou-

loir en convenir. Il ne s'occupe que de la maréchale, lui recommande de ne pas se fatiguer à écrire, mais de lui faire donner tous les jours des nouvelles.

De Saint-Cloud, quelques semaines plus tard, il écrit son vif regret de ne pouvoir accompagner leur médecin à Savigny, où il ne pourra se rendre que le dimanche après la messe, et termine par des mots que ne désavouerait pas Mme de Sévigné : « Nous « avons eu ici une pluie d'orage qui a duré une « heure : le temps m'a fait mal par la réflexion qu'il « t'est très contraire. »

Compiègne, le 22 mars 1810.

Je reçois, au retour de la chasse, ta lettre du 21, ma chère Aimée; par les observations que je t'ai adressées sur ton silence, tu pourras te faire une idée du plaisir que j'ai éprouvé à recevoir de tes nouvelles et de celles de nos chers enfants. Je ne veux pas renvoyer au lendemain à te faire part de ce plaisir, persuadé que je t'en ferai en te prouvant que je m'occupe beaucoup de toi.

Ce matin, la chasse s'est dirigée du côté de Montgobert; j'en ai profité pour parler à Sa Majesté des précieux restes qui y sont. Il m'a répondu qu'il ne les y laisserait pas [1].

[1] Le corps du général Leclerc, rapporté de Saint-Domingue, repose dans le parc de Montgobert. Son cœur fut embaumé comme sa dépouille mortelle, et enfermé dans une urne d'or. La princesse Pauline Bonaparte, sa femme, qui avait voulu l'accompagner dans cette fatale expédition, après avoir voilé de ses beaux cheveux le

Il a été question de cette malheureuse affaire (de Saint-Domingue). Je lui ai annoncé qu'incessamment je lui ferais connaître le moyen de la terminer. J'ai parlé de ta religion pour la mémoire de ton frère, et combien ce sentiment était respectable. Tous ces détails, ma chère Aimée, ne sont que pour toi, *pour toi seule*.

N'oublie pas, mon Aimée, d'envoyer chercher le cheval qui va prendre trois ans. Les renseignements que j'ai pris sur Hally ne sont pas des plus favorables, sans cependant lui être très contraires. Ceux sur Leroux, qui dresse mon cheval, sont très bons. On pourrait le prendre en lui donnant un sous-piqueur qui irait devant la voiture.

Prends plus de repos, mon Aimée, fais courir pour te procurer ce qui te manque : je serais au désespoir qu'après t'être beaucoup occupée de moi, tu n'aies pas assez songé à toi.

visage du cher mort, comme une autre Agrippine, plus belle, plus tendre, moins ambitieuse, mais aussi moins sévère que la première, rapporta le cœur de ce cher époux, après avoir fait graver sur le vase qui le renfermait quelques paroles d'éternel amour !

On pourrait, sans doute, inscrire, sous le cri de cette pompeuse douleur, les fameux vers tracés, selon la tradition, sur une fenêtre de Chambord par le roi François Ier. Cependant ma mère répétait souvent que sa belle-sœur lui avait maintes fois affirmé : « N'avoir jamais aimé personne autant que son frère. » C'est possible ! Un spirituel critique a prétendu que les princesses se croyaient toutes quelque peu demi-dieux : dans ce cas, elles se trouvent autorisées à pratiquer la religion du souvenir à la façon des hommes !

Cette urne fut pieusement renvoyée, en 1832, par Mme la comtesse de Lipona à la princesse d'Eckmühl. Depuis la mort de la maréchale, ces précieux restes ont été déposés aux Invalides, dans un caveau voisin de la crypte napoléonienne.

Remarquons comment l'esprit de justice du maréchal perce jusque dans ce petit détail sur les serviteurs : le commencement de la lettre n'a nul besoin de commentaire.

Compiègne, le 23 mars.

Ménage-toi, ma chère Aimée, pour avoir quelques forces pour les fêtes qui commencent le 31. Je prendrai des renseignements sur ce que tu auras à faire pour que tu t'y prépares. Après avoir si bien songé à ce qui me concerne, ne va pas t'oublier : ne te refuse rien de ce qui est convenable.

Sa Majesté a reçu une lettre de l'Impératrice, pleine de sentiment et de sens. Chaque ligne, chaque mot sont dictés par ces deux régulateurs; j'y ai remarqué entre autres cette phrase, en parlant de la cérémonie de la remise qui a eu lieu à Braunau : « *J'y ai été*, dit cette jeune Impératrice, *non sans émotion, mais avec le calme que donne l'espérance du bonheur.* » Je n'ai pas besoin d'ajouter que c'est pour toi seule, absolument *seule,* que je te donne ces détails : connaissant toute ta discrétion, je sçais que je n'en manquerai pas, en te disant ces sortes de choses.

Je jouis d'une bonne santé; aussi n'ai-je plus cet air triste que tu me reprochais auparavant mon départ; je ne suis cependant pas parfaitement heureux, puisque je suis privé de mon Aimée, de mes enfants. La bienveillance, l'estime de mon souverain, l'attachement de mon Aimée, de mes enfants, voilà ma seule ambition. Elle est, j'ose le croire, satisfaite; mais, privé de ta présence, de celle des enfants, j'éprouve de la peine.

Compiègne, même date.

Ma chère amie, le grand maréchal m'a annoncé que tu recevrais l'invitation de te rendre à Compiègne pour y être présentée à Sa Majesté l'Impératrice. La présentation aura lieu le 29. Tu devras être rendue ici le 28.

La présentation aura lieu en robe de cour; ainsi fais toutes tes dispositions en conséquence; bien entendu que tu attendras l'invitation, mais tu peux compter sur ce que je te marque.

Tu pourras prendre ta dormeuse; n'amène avec toi qu'une femme de chambre. Tu feras courir Breteuil pour que les chevaux soient préparés.

Il y aura vraisemblablement ici Charbonnier[1]. Mais, à son défaut, le grand maréchal m'a promis que tu pourrais disposer de la femme de chambre de sa femme qui coiffe bien.

Toutes les dames des colonels généraux de la garde et des grands officiers de la couronne auront une pareille invitation. Tu feras bien de t'arranger si tu ne veux pas manquer de chevaux, pour partir la première. Cet avertissement, ma chère Aimée, est pour toi seule.

Compiègne, ce 24.

Il est maintenant incertain, ma chère Aimée, si vous viendrez à Compiègne. Vous devez vous trouver à Saint-Cloud à l'arrivée de l'Impératrice, et on a calculé que les embarras des chevaux, des toilettes, seraient de

[1] Charbonnier était le coiffeur de la cour de Napoléon Ier.

trop forts obstacles. Au surplus, cela sera décidé aujourd'hui. Ainsi, demain tu sçauras à quoi t'en tenir.

Si tu devais venir, le plus sûr, pour le retour surtout, serait d'envoyer deux relais de nos chevaux. Si tu dois venir, j'entrerai dans plus de détails sur les lieux où il faudra les envoyer.

Le 25 mars 1810.

J'espérais pouvoir t'annoncer sur ton voyage quelque chose de positif. Mais il n'y a pas encore de décision. Ce soir, il y en aura une quelconque. Il est présumable, pour les motifs que je t'ai donnés, qu'il n'aura pas lieu.

Je t'envoie deux faisans provenant de la chasse de Sa Majesté. Je désire qu'ils arrivent en bon état, sachant combien tu aimes ce mets.

Compiègne, ce 25 mars.

Il est décidé, ma chère Aimée, que les dames des généraux de la garde, des aides de camp, seront présentées ici le 29 à Sa Majesté l'Impératrice qui arrive à Compiègne le 28.

Je me suis chargé de te l'écrire. Ainsi tu peux regarder ma lettre comme définitive.

Voici les arrangements que je te propose : Il faudrait à la réception de ma lettre faire partir deux relais, chacun de quatre chevaux. Le premier serait placé à Louvres, qui est à six lieues de poste de Paris; le second, il faudrait le placer à une lieue, une lieue et demie de Senlis, c'est-à-dire entre Senlis et Villeneuve-sous-

Verberie. Il serait nécessaire de bien convenir du nom des villages et même des auberges où les relais seraient placés. Ces relais, en partant demain 26, pourront être rendus le même jour à leur destination. Tu partirais alors le 27, vers les dix ou onze heures du matin, avec tes chevaux qui te conduiraient jusqu'au relais de Louvres et qui nous attendraient pour le retour qui aura lieu le 29.

Le relais de Louvres te conduirait jusqu'à celui que tu envoies entre Senlis et Villeneuve-sous-Verberie et t'attendrait pour ton retour de campagne ; ce dernier te mènerait jusqu'à Compiègne, où nous le garderions pour notre départ, parce qu'il ne faut pas compter, surtout pour le retour, sur des chevaux de poste.

Ces relais n'auront environ chacun que six lieues à faire, et en huit heures de temps tu pourras faire le voyage. Jean aura l'attention de faire souffler les chevaux au milieu du relais. Suivant toute apparence, je pourrai partir avec toi.

Je te serai obligé, ma bonne amie, de m'apporter mon grand uniforme de maréchal, mais seulement habit, veste et culotte. Le manteau et le chapeau à plumes né seront pas nécessaires pour Compiègne.

Je désire, ma bonne amie, que tu arrives le 27, parce que le 28 l'Empereur va au-devant de l'Impératrice, et, arrivant ce jour-là, tu ne me trouverais pas pour tous tes arrangements.

Je loge au second, n° 26. Je dirai à Ozanne d'être depuis cinq heures du soir jusqu'à neuf heures du soir sur la route de Senlis, à l'entrée de Compiègne.

Il faut apporter une robe de cour. Le relais que je dis d'envoyer entre Senlis et Villeneuve-sur-Verberie pourrait être placé à Saint-Frambourg, village à peu près à moitié chemin de Senlis à Villeneuve.

Je te répète, ma chère Aimée, que tu dois regarder ma lettre comme définitive ; elle te tiendra lieu d'invitation, parce ce que j'en suis convenu.

Tu peux amener Geoffroy, parce qu'il s'en irait dans ma calèche avec Ozanne.

Mille caresses à nos enfants.

Des baisers à mon Aimée.

Ton bon et fidèle Louis.

Je te conjure de faire tous tes arrangements pour être près de ton Louis le 27 au soir.

Nous avons copié toute cette lettre parce qu'elle nous semble expliquer *le bonheur au jeu de la guerre* du maréchal Davout. Comment se tromper, comment manquer à un rendez-vous ainsi indiqué? Tout est prévu, ordonné, dit avec une netteté merveilleuse n'admettant pas l'ombre d'une hésitation, et, cependant, le lendemain, le prince d'Eckmühl écrit de nouveau et redit les mêmes choses pour le cas où l'estafette aurait manqué, — habitude de général, — puis il insiste tendrement encore pour l'arrivée du 27 et ajoute :

Je n'ai pas reçu de lettre de toi hier. En total, tu m'as écrit trois fois et moi dix ou douze. J'envoie des caresses à mes enfants et des baisers à leur paresseuse mère.

Compiègne, le 7 avril 1810.

Hier, auparavant déjeuner, Sa Majesté, que j'ai accompagnée, a fait six lieues au galop. Je me suis bien trouvé de cet exercice. Aujourd'hui, on va courre le cerf; nous en ferons vraisemblablement une vingtaine.

J'ai reçu ce matin, ma chère Aimée, la carte d'Espagne; il n'y avait rien de toi. Lorsque tu ne pourras pas m'écrire, donne la commission à Lenoir ou à tout autre de me donner de tes nouvelles et de celles de nos enfants.

As-tu touché les 150,000 francs qui nous sont encore dus sur la dotation d'Eckmühl? Dis à Desessart de me faire connaître le résultat de ses démarches près du ministre du Trésor.

Compiègne, le 15 avril 1810.

Tu sçais qu'en fait d'affaires je ne suis pas à consulter, n'y entendant absolument rien; ainsi, je ne donnerai dans cette occasion d'autre conseil que celui de répondre que l'on ne fera que ce qui sera agréable à l'Empereur.

N'ayant pas eu d'occasion hier[1], j'ai remis au prince de Neufchâtel la lettre de ma belle-sœur et toutes les pièces relatives à l'hôtel, ainsi que deux lettres de moi sur ces deux objets; je parle de Desessart, je te mon-

[1] Si le maréchal savait donner avec bonheur et recevoir avec reconnaissance (ce qui n'est pas un mérite très commun), il ne savait décidément pas demander.

trerai les minutes; j'espère qu'elles auront ton approbation.

L'esprit du maréchal est si net et si ferme que nous ne comprenons pas bien, nous le répétons, l'obstination qu'il met à se prétendre « *si peu entendu en affaires* ». Il faut, cependant, le croire toujours, même en pensant tout bas que le prince d'Eckmühl, connaissant le goût de sa femme pour l'administration et désirant la distraire de la tristesse de ses absences, se plaisait à se dire incapable afin de lui créer des devoirs et des occupations dont elle se plaignait peut-être, mais qui la charmaient très certainement.

Un proverbe anglais dit justement : « *Caractère et figure jusqu'à la sépulture.* » Or, nous avons connu la chère et toujours belle maréchale, défendue contre l'ennui, contre le chagrin, contre le découragement, par le mouvement des affaires.

La vie oisive de la cour pesait au maréchal. Le 12 avril, il écrit donc à sa femme :

Je t'avais mandé de me faire passer les comptes de Péqueux, ayant beaucoup de temps ici pour m'en occuper : tu sçais que, quand je suis près de toi et de mes enfants, je n'aime qu'à musarder.

Le 12 avril encore, dans une seconde lettre, nous trouvons cette belle et dédaigneuse phrase :

J'ai reçu la liste des généraux conservés à l'armée d'Allemagne et celle de çeux qui doivent rentrer en France et y être à la disposition du ministre; sur la dernière, Beaupré est compris, mais Desessart n'est ni sur l'une ni sur l'autre. Je soumets directement une demande à l'Empereur, ne voulant pas que les mauvaises dispositions que le ministre paraît me porter, ce dont je me moque pour ce qui me concerne, parce que je ne connais que mes devoirs et que j'ai toujours sçu être au-dessus des petites passions des hommes et de leur jalousie, je ne veux pas, dis-je, que les autres s'en ressentent, et, si je suis décidé à laisser ignorer à l'Empereur tout ce qui me sera personnel, en tant que cela ne sera pas nuisible à son service, je réclamerai la justice de Sa Majesté lorsque les petites passions feront tort à d'autres. Si je te fais part de toutes ces réflexions, c'est pour te donner l'assurance que je ferai ce que je dois pour Desessart. Je serai mû en outre par le motif qu'il est le frère de mon excellente femme.

Il s'agit d'une injustice à réparer; le maréchal ne craindra plus de parler et se montrera fidèle à sa devise : « *Juste et tenace* », soyons-en sûrs.

Compiègne, le 14 avril.

Voilà trois jours qu'il n'y a eu ni lever ni coucher. Je n'ai donc pas eu occasion de pouvoir parler à Sa Majesté; mais tu peux être certaine qu'aujourd'hui, de manière ou d'autre, je lui remettrai la lettre de ma belle-sœur et une que je lui écris relativement à Desessart.

Demander coûtait tant au prince d'Eckmühl que, le lendemain, presque timidement, il écrit à la maréchale :

Quoiqu'il y ait eu lever, je n'ai pas eu, ma chère Aimée, l'occasion d'entretenir Sa Majesté de la position de notre belle-sœur et de lui remettre sa lettre; mais sois convaincue qu'auparavant mon départ d'ici j'aurai fait ma commission et que, par la même occasion, j'aurai remis à l'Empereur tout ce qui est relatif à cette affaire de l'hôtel. Quoiqu'il m'en coûte infiniment de faire de pareilles démarches, tu peux être certaine que je sçaurai tout surmonter lorsqu'il sera question de te donner de nouvelles preuves de l'envie que j'ai de faire tout ce que je sçais t'être agréable.

Le fier maréchal trouverait moins dur, ce semble, de livrer bataille, mais il triomphera de ses répugnances pour l'amour de sa femme.

Saint-Cloud, le 9 juin 1810.

J'ai vu le général Hulin, à qui j'ai demandé quatre billets de dames et douze d'hommes pour la fête de la ville; à ton arrivée à Paris, il te les enverra. Je te prie, ma chère Aimée, sur ces billets, d'en faire donner un à Lenoir pour Mme de Domecy, et deux d'hommes que tu ferais remettre à Köbilinsky. Tu disposeras des autres.

Jamais la précision ne nuit à la courtoisie dans

les instructions que le maréchal adresse à sa femme, et il lui écrivait deux, parfois trois lettres dans la même journée.

Saint-Cloud, le 25 juin 1810[1].

La fête, hier, a été superbe. Plus de trois cent mille spectateurs étaient au Champ de Mars : la troupe de Franconi, des danseurs de corde, des courses de chevaux, de chars, une ascension de ballon, un beau feu d'artifice, ont bien rempli la soirée. La salle de bal était très belle et le coup d'œil de plus de quatre mille femmes assises sur des gradins était du plus bel effet. Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau. J'ai beaucoup regretté que ton état de santé, la situation de ton âme ne t'aient pas permis de venir : cette même situation m'a empêché de prendre du plaisir à cette fête. L'Empereur est resté jusqu'à onze heures et demie. Le bal a fini à six heures, ce matin. Il n'y a pas eu d'accident. Tu peux, lorsque tu verras la duchesse d'Istrie, lui faire ton compliment; c'est son mari qui a tout dirigé.

Ce rapide et incorrect récit est animé, vivant. La mort récente d'un enfant peut empêcher le maréchal

[1] Tandis que l'on parlait chasses et fêtes à Paris, on s'occupait de la guerre au loin. Nous donnons à l'Appendice, lettre I, deux lettres intimes du général Rapp à l'adresse du maréchal, qui prouvent que, si son gouvernement de Dantzig ne relevait pas du prince d'Eckmühl, comme il se plaît à le dire et à le répéter dans ses Mémoires, il aimait, du moins, à lui rendre compte de ce qu'il faisait. Les lettres que nous avons entre les mains l'indiquent, et témoignent autant de la confiance du général en la justice du maréchal que de l'amitié respectueuse qu'il lui portait.

de prendre plaisir à cette fête, mais il sait la peindre parce qu'il a su la voir, et jouir en bon camarade du succès du maréchal duc d'Istrie.

Cette lettre du général Leclerc-Desessart nous a paru devoir prendre place à sa date :

Paris, ce 2 juillet 1810, à dix heures du soir.

Monsieur le maréchal, j'arrive dans ce moment de Saint-Cloud et j'ai eu l'honneur d'y voir M. le maréchal duc d'Istrie, qui m'a fait connaître ce qu'il sçavait.

LL. MM. n'ont couru aucun danger. La princesse Schwartzenberg, belle-sœur de l'ambassadeur, a été brûlée. C'est la seule dont on connaisse la mort.

La princesse de la Leyen, Mme Tousard et le préfet d'Istrie sont les personnes les plus maltraitées et on désespère de leur vie.

L'ambassadeur de Russie a eu la figure brûlée, aussi les oreilles, mais légèrement. On lui a pris, à ce qu'il paraît, ses diamants, ce qui l'afflige beaucoup.

Le général Tousard et sa fille ont aussi souffert du feu.

La fête était au commencement des plus agréables et des mieux ordonnées.

S. M. l'Empereur paraissait s'y amuser beaucoup. Les officiers autrichiens qui s'y trouvaient en faisaient les honneurs on ne peut mieux.

L'ambassadeur d'Autriche et son frère (notre hôte de Vienne) n'ont pas quitté l'Empereur tout le temps qu'il est resté au feu, car Sa Majesté, comme je vous

l'ai dit, est revenue au feu, après avoir reconduit l'Impératrice ; ils ont montré tous deux le plus grand sang-froid.

L'on attend des détails plus positifs. Le maréchal Bessières a très peu de chose à la main : c'est en retirant Mme Tousard qu'il s'est brûlé. Il m'a dit que vous ne feriez pas mal de venir demain matin au lever[1].

J'ai l'honneur de vous présenter l'assurance de mon respectueux attachement et de vous prier de ne point m'oublier, ainsi que ma femme, auprès de Mme la maréchale et de ma mère.

Votre affectionné beau-frère,

Le général comte LECLERC.

J'oubliais de vous faire connaître que Trobriand[2] et sa sœur ont aussi souffert.

Après la lettre du général Leclerc-Desessart, nous donnons un billet du 6 juillet 1810 qui rapproche, ce semble, de nous le passé :

Voici les réponses faites à Köbilinsky, lorsqu'il a été, de ta part, savoir des nouvelles : la princesse de Carignan va mal, on a des inquiétudes.

[1] Le maréchal, qui venait de perdre son fils Napoléon, s'était excusé d'assister à cette fête.

[2] Le général de Trobriand, selon sa coutume, s'était battu avec vaillance contre le feu, et avait sauvé plusieurs personnes. J'ai souvent entendu le vieil aide de camp de mon père parler de cette belle nuit de fête, trop tragiquement terminée, avec un douloureux enthousiasme.

Mme de Tousard.... est au plus mal; sa famille donne des espérances.

Le général (nom illisible), on craint pour sa vie.

La fille de la princesse de la Leyen va bien; elle est au désespoir de la perte de sa mère.

L'ambassadeur de Russie allait mal hier.

La fille de la comtesse de Schwartzenberg va mieux.

Bien entendu, il s'agit ici des victimes du fatal incendie du bal Schwartzenberg. L'inhumation des morts au Panthéon devait avoir lieu avant le départ du maréchal, de service pour la cérémonie funèbre; il annonce, dans sa hâte de rejoindre sa femme et ses enfants, qu'il gagnera la barrière de Bicêtre et la route de Savigny, en partant de l'église même.

Trianon, ce 4 août 1810.

Je t'envoie, ma chère Aimée, une lettre de M. Boisgerard que me fait passer Julie; il paraît que ma mère va mal et qu'il n'y a pas un moment à perdre pour la tirer de Ravières, où elle ne peut faire que des idées noires.

Ta santé est trop dérangée pour que je te propose de m'accompagner pour l'aller chercher; mais, si tu penses comme moi, je demanderais à l'Empereur, aussitôt ta réponse, la permission de m'absenter trois ou quatre jours pour aller chercher ma mère. Bien entendu, je passerai par Savigny.

Le mauvais temps a empêché la chasse. . . . .

J'attends ta réponse, je pourrai l'avoir demain auparavant le lever.

Avec quelle déférence le maréchal, dont le premier mouvement est de courir près de sa mère malade, consulte sa femme! Il était, d'ailleurs, sûr de sa réponse.

Après un mieux sensible, Mme Davout eut une rechute; la princesse d'Eckmühl, malgré son état de grossesse, voulut accompagner son mari et assista à la mort de sa belle-mère qui la chérissait comme une vraie fille.

Nous trouvons, dans les papiers de la maréchale, cette très belle lettre du prince d'Eckmühl adressée de Ravières à son frère toujours malade, pour lui annoncer la mort de leur mère.

Nous dirions cette lettre antique par la tenue, l'absence de phrases, l'accent d'autorité, sans la bonté moderne, la bonté, fruit du christianisme, avec laquelle le maréchal prépare son frère à supporter la douleur qu'il va lui imposer, en lui rappelant d'abord les devoirs, puis les bonheurs de sa vie. Sans doute la maréchale, frappée comme nous de la beauté de ces pages, en aura obtenu le don de l'amitié de son beau-frère.

Ravières, ce 8 septembre 1810.

Mon cher Alexandre, sur la nouvelle qui m'a été donnée que notre mère était indisposée, ma femme et moi sommes venus à Ravières pour lui donner nos

soins : nous avons entendu faire avec bien du plaisir l'éloge de votre femme ; tout ce que nous avons entendu dire d'elle ne peut qu'ajouter au désir que nous avions de faire sa connaissance. Vous et moi sommes très heureux par nos femmes. Aussi est-ce un devoir pour nous de faire leur bonheur. Je vous avoue que ce qui m'a fait supporter le malheur que j'ai éprouvé en perdant un fils unique, c'est l'idée que je me devais à mon excellente Aimée et à mes autres enfants. Sans cette idée, la vie m'eût été odieuse. Le moment, mon cher Alexandre, de mettre de nouveau cette morale en pratique, est arrivé. Ainsi, supportez tous les malheurs domestiques avec fermeté : ce serait un crime que de s'y abandonner quand on a comme vous une femme estimable et un enfant en bas âge. Lorsqu'on est seul dans le monde, on peut sans inconvénient ne point vouloir lutter contre la mauvaise fortune ; mais ce n'est point notre cas. Imitez-moi donc ; supportez, par les considérations qui nous sont communes, le malheur commun que nous venons d'éprouver. Notre mère n'est plus. Je pars à l'instant avec mon Aimée, que je ne pourrais laisser plus longtemps ici dans l'état où elle est.

Achevez votre guérison, je vous le répète, et *montrez-vous un homme.*

Assurez votre excellente femme de tout notre attachement. Vous sçavez que nous vous portons depuis longtemps ce sentiment ; comptez que nous vous le conserverons.

Notre charmante nièce se porte bien.

Votre affectionné frère aîné,

L. DAVOUT.

Paris, ce 2 septembre 1810.

Je m'empresse, ma chère Aimée, de t'envoyer tout ce que tu croyais perdu, c'est-à-dire ton registre et tes perles. J'ai trouvé le premier objet dans le haut du secrétaire, le second dans le premier tiroir de droite. J'espère que tu ne me soupçonneras pas d'avoir volé et réintégré ces objets. Ainsi, tu as là une nouvelle preuve qu'il ne faut pas s'affliger d'avance et sans la certitude du mal.

L'Empereur ne vient pas aux Tuileries, il reste à Saint-Cloud. Ainsi, je partirai vers les onze heures pour m'y rendre. . . . .

Beaupré te remettra tes trois clefs, ton registre et la petite boîte où sont tes deux perles. Je préfère ce moyen à te faire cet envoi par le palefrenier qui aurait pu abîmer le registre et les perles par la transpiration.

Il y a un affectueux sourire sous la gaie raillerie du commencement de cette lettre. Le maréchal connaît le prix de la force et tient à n'en point laisser dépenser en vain. Il sait, cependant, qu'il ne guérira point sa femme de sa disposition à voir tout en noir; mais il sait aussi qu'il ne se lassera pas de lui prêcher le calme, pour son propre bonheur autant et plus que pour le sien, car il pense rarement à lui-même.

Nous admirons sa coutume de penser à toute

chose, même à préserver des parfums de l'écurie un registre impatiemment attendu.

Cette seconde lettre, sans date, complète la première :

Paris.

Je suis venu ici, ma chère amie, pour donner une mission à Kōbilinsky et pour faire mes adieux à Desessart, à sa femme et à Beaupré. Ce dernier m'a remis ta lettre du 2 septembre ; il m'a assuré que ta santé était meilleure quand il t'a quittée. Je vois par ta lettre que tu as ajourné, probablement pour n'en plus parler à ton Louis, l'article de ton registre et de tes boucles d'oreille que tu assurais sur ta tête avoir été volés. Je t'assure que j'attache trop de prix à ta tête pour te laisser jamais la compromettre par des paris. Plaisanterie à part, ma chère Aimée, ce que je regrette et ce dont je voudrais te préserver, c'est de tout ce mal que ton imagination te fait bien gratuitement; on a bien assez de maux réels, sans s'en faire d'imaginaires.

Je vais te donner une preuve de ma confiance en te disant que je tiens de la première main que la personne dont je t'ai parlé avait été nommée roi de Suède par la Diète. *Ceci est pour toi seule.*

J'envoie des caresses à nos enfants, des baisers à mon Aimée. Assure ta mère de ma tendresse.

Il y a une recherche de délicatesse, de grâce à confier de suite une nouvelle que le maréchal, nous le croyons, aurait gardée en toute autre circonstance, à la femme aimée qu'il venait de réprimander si dou-

cement et si malicieusement, mais qu'il assurait souvent et en toute vérité, de son amour éternel[1].

Nous extrayons d'une lettre de Compiègne quelques lignes qui nous semblent bien habiles pour avoir été tracées par un « *ignorant en affaires* ». Le maréchal, sachant le désir de sa femme de posséder la forêt de Sainte-Geneviève, lui écrit au printemps de 1810 : « Il serait bon que tu envoyasses Beaupré voir ces cent quarante arpents de bois; bien entendu qu'il ferait cette promenade à cheval et sans donner à connaître le motif de sa course. »

Cette visite est ordonnée comme une reconnaissance; tout vendeur est en effet l'ennemi de l'acquéreur et se tient, sinon l'arme au bras, du moins le sac ouvert et prêt à tirer avantage de la moindre faute de tactique.

Le 15 octobre de cette même année, toujours à propos de l'achat de la forêt de Sainte-Geneviève que la maréchale, libre de décider à son gré, avait laissée échapper, chose dont elle se montrait désolée, le prince d'Eckmühl lui écrit de Fontainebleau :

Après avoir lu plusieurs fois ta lettre et m'être bien promené de long en large dans ma chambre en réfléchissant sur son contenu, je vais y répondre : Si M. de

[1] Cette lettre a été écrite pendant le mieux apparent de la mère du maréchal; mais nous n'avons pas voulu l'intercaler entre les lettres du 4 août et du 8 septembre qui se complétaient.

Berthier part dans le courant de la semaine, il faut regarder l'acquisition que nous projetions de cette terre comme manquée. Si tu penses que c'est l'amour-propre seul qui l'empêche de terminer, il y aurait peut-être un moyen de lever cet obstacle; le voici : fais-en l'usage que tu voudras. Lenoir doit être de retour de son voyage dans nos salines de Nauheim. Je vais lui écrire à Paris, auparavant de venir me joindre, de passer par Savigny. Tu le mettras parfaitement au courant et tu le chargeras d'aller avec M. Gaillard[1] chez M. de Berthier pour passer l'acte et remettre les 3,400 francs que nous devons pour la petite acquisition. Lenoir serait porteur de cet argent. Il verrait venir M. de Berthier; on mettrait avec adresse la conversation sur Sainte-Geneviève, qu'il croyait que nous avions dû acquérir, puisque je lui avais écrit de me faire passer nos revenus pour faire le premier payement. Cela amènera à des explications. Lenoir parlera de ton envie d'acquérir, que je ne partage pas autant, et dira que, me connaissant, il peut assurer que je n'ajouterai rien à mes offres dernières; il prouvera à M. de Berthier que l'offre est avantageuse, qu'elle remplit même ses premières demandes et au delà. M. Noël, sur les premières notes, écrites de la main de M. de Berthier, m'a assuré que sa première demande avait été de 1,200,000 francs. A cette époque, la part de Me de Solage, que j'ai achetée 173,000 francs, y était comprise; ainsi, en la déduisant, on me laisserait le reste de 1,027,000 francs. J'en donne 1,050,000 francs; c'est donc 23,000 francs de plus qui seront pour les meubles et autres articles que j'ai demandé à voir com-

[1] Le notaire de Savigny-sur-Orge.

pris. Lenoir fera bien connaître qu'il n'a aucun pouvoir pour traiter, mais que, si M. de Berthier veut accéder à mes offres, sachant combien je te porte de l'attachement et aime à t'être agréable, il croit pouvoir répondre que c'est une affaire terminée. Fais cette dernière tentative, et elle réussira si ta présomption est fondée.

Le maréchal avait, en effet, dû se promener longtemps avant d'imaginer un plan dont la finesse n'exclut pas la loyauté. Cette lettre nous semble tracée de main de maître : Regnard ne saurait pas mieux conduire une scène. Le maréchal tient tous ses personnages; ils parlent, agissent sous son inspiration.

Saint-Cloud, le 20 septembre 1810.

Il y aura parade dimanche, ma chère amie. Suivant les intentions de Sa Majesté, je dois donner à dîner ce jour-là à tous les officiers portugais. Je présume qu'il y aura de cent à cent vingt personnes. Aussi il faut donner des ordres pour faire mettre le fer à cheval[1].

Il faut que Babot fasse venir beaucoup de gibier de Savigny, que Boissy envoie beaucoup de provisions. Il serait bon de faire mettre ce jour-là les rideaux et les meubles dans le rez-de-chaussée. Ce soir, j'aurai le plaisir de t'embrasser. Donne mille caresses aux enfants.

[1] Longue table destinée aux repas de corps.

L'Empereur se mêlait de tout, aidait ceux qu'il avait richement dotés à dépenser leurs dotations et retirait en quelque sorte ce qu'il donnait, puisqu'il commandait un luxe et des dépenses qui égalaient au moins les revenus que l'on tenait de lui.

Fontainebleau, le 30 septembre 1810.

Je suis arrivé un quart d'heure trop tard, ma chère Aimée, mais ne me ressentant plus de mon indisposition.

Mon logement est commode et complet...... Sans le duc d'Istrie, j'aurais été fort embarrassé pour dîner aujourd'hui. Tout le monde a sa maison; ainsi, à la réception de ma lettre, charge Laforest de m'envoyer tout ce qu'il faut pour cinq à six couverts, batterie de cuisine, etc. N'oublie pas la bougie.

Il faut aussi m'envoyer quatre de mes meilleurs fusils à deux coups et les accessoires.

Geoffroy fera demain de bonne heure ma provision de bois.

Il serait bon que Charpentier eût quelqu'un pour laver les assiettes.

La reine de Hollande est ici.

Le grand-maréchal m'a demandé si tu pouvais venir. Je lui ai parlé de ton deuil et surtout de ta santé; si elle s'améliore, mande-moi-le.

Je compte que les fourgons m'arriveront demain pour midi.

Il faut qu'on apporte de l'avoine pour rafraîchir en route. On prendra le chemin par où nous sommes venus ce matin.

Il faut t'attendre, ma chère Aimée, à quelques visites. Tu peux être assurée que, sachant combien elles te tourmenteront avec le genre d'occupations que tu as, celles qui t'arriveront n'émaneront pas de moi.

P.-S. — Non-seulement, ma chère Aimée, il faut m'envoyer ce que je t'ai demandé, mais y joindre des draps de lit, serviettes, taies d'oreiller, etc.

Craignant que ma lettre ne t'arrive pas assez promptement, je te l'envoie par Jean, que je fais partir en poste.

Il faut des draps de lit pour moi, mon secrétaire, deux domestiques et le cuisinier. En attendant que cela arrive, je coucherai sur les matelas.

Cette lettre nous a paru curieuse : un maréchal de France invité par l'Empereur ne savait où dîner, où coucher le soir de son arrivée : afin d'éviter le désordre, Sa Majesté donnait le logement et rien de plus. Chacun avait sa maison, devait se chauffer, s'éclairer, se nourrir; Napoléon Ier savait le prix de l'argent. La précision, la netteté, l'esprit de prévision qui caractérisent ces pages familières, où aucun détail n'est oublié, nous ont paru pouvoir indiquer une fois de plus la cause des constants succès du maréchal Davout, et c'est pour ce double motif que nous les avons transcrites.

Fontainebleau, le 18 octobre.

J'ai reçu, ma chère Aimée, ta lettre du 30 et le fourgon avec les effets annoncés. Tu as oublié de m'en-

voyer des draps de lit et des taies d'oreiller; j'ai emprunté ceux que j'ai, en promettant de les rendre sous les huit jours. Je te prie de me mettre à même de remplir mes engagements.

Tu fais de l'esprit avec ton Louis, ma chère Aimée; tu es bien persuadée que, quelque bien organisée que soit sa maison, lorsqu'il est éloigné de toi et de mes enfants, je n'en éprouve pas moins le désir de la réunion. J'espère, dans le commencement de la semaine prochaine, aller passer quelques jours avec toi. Le prince de Neufchâtel passera peut-être par Savigny pour te voir. Je te préviendrai si ce projet s'exécute.

J'ai été rendre mes devoirs à la reine de Hollande, et elle m'a demandé de tes nouvelles. Elle m'a paru avoir une santé très chancelante.

Demain, il y a une chasse à courre. Donne-moi tous les jours de tes nouvelles..... Il est inutile de m'envoyer des provisions de Savigny; la nourriture des chevaux en route les rendrait plus chères qu'elles ne coûteront au marché d'ici, qui est très bien approvisionné.

Le 28 octobre, le maréchal écrit cinq ou six lignes terminées par ces mots : « J'ai l'honneur de dîner chez Sa Majesté; l'heure d'y aller arrive, je te quitte. »

Le 28 octobre, à dix heures et demie du soir.

On a donné ce soir « l'*École des Bourgeois* » et les « *Étourdis* ». La première pièce m'a beaucoup plus intéressé que l'autre.

Puis, avec une malice gaie, le maréchal recommande à sa femme, pour combattre les palpitations de cœur dont elle se plaint : « Un remède *de bonne femme* (qu'il lui envoie), un je ne sais quoi de cerf à porter au cou et dont on peut essayer, puisqu'il n'y a aucun danger à en faire usage. »

Fontainebleau, ce 3 octobre 1810.

J'arrive à l'instant de la chasse à courre, ma chère Aimée; elle a commencé à midi et fini à six heures du soir. Ce n'est pas la faute de l'Empereur, qui a toujours été au grand galop et qui a changé six fois de chevaux. Je ne l'ai pas quitté d'une minute, et cependant je ne suis pas fatigué. Pour peu qu'il me secoue encore, il me mettra tellement en haleine que je serai infatigable.

J'ai trouvé ta lettre du 2..... Je vois avec peine que ta santé ne s'améliore pas. Il faut absolument que tu partes pour Paris dans le commencement de la semaine prochaine. Je ne pourrai pas partir dimanche, à cause de la fête, étant obligé de donner à dîner à douze ou quinze personnes.

Aucun écolier de nos jours n'accepterait la rude discipline sous laquelle pliaient ces terribles maréchaux que l'Empereur ne laissait disposer ni de leur temps ni de la fortune qu'il leur *prêtait* seulement, puisqu'ils n'en pouvaient disposer à leur gré.

Fontainebleau, le 4 octobre.

Ce soir, il y a cercle chez la princesse Pauline; la *Fantasmagorie* de Paris donnera une représentation.

J'éprouve, ma bonne Aimée, le besoin de te voir plus vivement que tu ne le peux croire. Aussi, pour mon propre bonheur, si cela se pouvait, je te donnerais de la santé aux dépens de la mienne.

Fontainebleau, ce 6 octobre.

Montmorency, qui est arrivé hier soir, m'a assuré que M. Petit lui avait dit avoir remis hier 5 à l'estafette de dix heures une lettre de toi à mon adresse. Celle-là ne m'est pas parvenue; je t'observerai que l'estafette change à chaque poste. Ainsi, le postillon de Fromenteau, porteur du portefeuille qui vient de Paris, ne le porte que jusqu'à Essonne. Le postillon de cet endroit a reçu le portefeuille et la lettre qui aura passé par les mains de dix postillons avant d'arriver. Tu vois qu'elle est bien aventurée[1].

Depuis quatre ou cinq jours, mon Aimée, j'ai eu bien de l'occupation de bureau; j'en aurai encore beaucoup pour la semaine prochaine. Cependant, je te promets d'aller demain à Savigny. Je ferai mon possible pour te décider à venir ici avec moi, et dans l'espérance du succès je vais te faire préparer un lit.

[1] Il faut avouer que l'organisation de la poste laissait beaucoup à désirer sous le premier Empire, et que nous aurions de la peine à nous résigner à un tel état de choses.

Envoie-moi pour demain dimanche la petite calèche ou même un wurst si le temps était beau, et attends-moi pour dîner.

Pour te donner une idée de mes occupations, je n'ai pas encore pu faire une seule visite, si tu en exceptes une à la reine de Hollande, une autre à la princesse Pauline; encore n'ai-je pas trouvé la dernière. Je rentre chez moi aussitôt que je le peux pour écrire. Adieu, mon Aimée; demain j'aurai le bonheur de t'embrasser.

Fontainebleau, ce 28 octobre.

Je t'ai quittée le 10, ma chère amie, à six heures du matin, extrêmement souffrante, ayant passé une mauvaise nuit, et le 12, à onze heures du matin, je n'ai pas encore eu de tes nouvelles. Dans l'état où tu es, je sçais combien il t'est pénible de tenir une plume, mais prie notre bonne mère de me donner de tes nouvelles sous ta dictée; prends des mesures pour que j'en reçoive tous les jours. Tu me fais des reproches lorsque je suis vingt-quatre heures sans t'écrire, et moi, je serai tourmenté lorsque je serai vingt-quatre heures sans nouvelles de ta santé. Il faut prendre à la lettre cette prière, ma chère Aimée; ainsi il dépendra de toi de me tranquilliser ou non. J'espère que tu auras fait ce que tu m'as promis et que cette lettre te trouvera à Paris. Pour mille raisons, tu dois abandonner Savigny; la saison est là plus mauvaise que partout ailleurs, puisque cette habitation est déjà humide par sa situation : tu y compromettrais ta santé, celle de nos enfants, celle de ta bonne mère... Ne va pas pour de petits détails de ménage compromettre ta

santé et le fruit que tu portes (puisse-t-il nous dédommager de nos pertes!). Ne perds pas un instant, si tu n'as pas déjà accompli les promesses que tu m'as faites pour te rendre à Paris. Suis bien exactement tout ce que te prescrit Bigot et ce qu'il te prescrira. Mes recommandations sont une preuve de l'attachement que je te porte, puisque tu sçais que je ne partage pas la confiance que tu as dans ses talents comme médecin : je voudrais consulter tout ce qu'il y a de plus habile pour toi, mais je respecte tellement tes idées que je ne te tourmenterai pas pour te faire condescendre aux miennes.

Avec quelle douceur le maréchal conjure sa femme de lui épargner l'inquiétude de la croire malade, tout en constatant qu'elle lui reproche le moindre silence! La façon dont il accepte le médecin, qu'il ne choisirait pas, est de la plus rare courtoisie.

Le 13 octobre, le maréchal redit :

Je ne serai tranquille que quand tu seras à Paris. Le temps est beau ici depuis ce matin ; aussi il y a eu une chasse à courre qui a duré seulement trois heures. Je l'ai parfaitement supportée ; cet exercice m'est excellent; oblige-moi, lorsque je serai près de toi, à le faire.

Le 15 octobre, toujours de Fontainebleau, le maréchal envoie à sa femme quatre longues pages sur

l'achat de la forêt de Sainte-Geneviève, discutant le prix d'un million et de 50,000 francs de pot de vin, indiquant les dates pour les payements et n'oubliant pas de réserver le gibier, les faisans qu'il recommande tout particulièrement. Cette lettre montre le prince d'Eckmühl aussi entendu en affaires que loyal.

Une phrase de la lettre du 17 octobre témoigne de l'effroi que l'Empereur inspirait à ses maréchaux :

Probablement je ne pourrai pas partir de Fontainebleau la semaine prochaine, le duc d'Istrie se proposant de demander la permission à l'Empereur d'aller passer une quinzaine chez lui. Jusqu'ici il n'a pas osé en faire la demande et il est vraisemblable qu'il l'ajournera[1].

Je t'ai promis, ma chère Aimée, de te faire connaître l'habillement des dames. Il est conforme à la note que je t'ai envoyée. Tu es libre, puisque vraisemblablement tu ne danseras pas, de mettre une robe longue[2].

Je ne pense pas qu'il soit convenable d'être en deuil ce jour-là.

On compte qu'il y aura près de quatre cents personnes; tous ceux qui ont une maison donneront un

[1] Le duc d'Istrie ne se décida point à faire la demande d'un congé. Quel homme devait donc être Napoléon pour inspirer une telle crainte à de tels hommes?

[2] La maréchale était alors dans un état de grossesse avancée, puisqu'elle accouchait en 1811, le jour des Rois, du seul fils qui ait survécu à son père, le prince Louis d'Eckmühl.

dîner pour se partager ces personnes. Nous aurons, nous, soixante couverts; il manquera quelque chose en argenterie. Pour t'éviter tout embarras, Laforest ira demain à Savigny pour chercher ce qui lui manque...

Je suppose que tu viendras dans ta dormeuse ou dans ta berline.

Le 18 octobre, le maréchal conjure sa femme de se soigner et ajoute :

Je me suis aperçu que tu suivais plus mes exhortations (il a rayé le mot *avis* pour y substituer exhortations) de loin que de près. Ne va pas te fâcher de cette réflexion, ma chère Aimée; je la bifferais si tu la prenais en mauvaise part : près de toi, éloigné, je n'aurai jamais l'intention d'affliger mon Aimée, il faut partir de cette conviction; ainsi je laisse subsister ma phrase...

Le maréchal, en écrivant à sa femme, pratique merveilleusement le gracieux dicton indien : « Ne frappez jamais une femme, fût-ce même avec une fleur. »

Fontainebleau, le 27 octobre.

De demain en huit, on baptise ici tous les enfants que Sa Majesté a nommés depuis plusieurs années : on doit

être en grand costume, c'est-à-dire : manteau, chapeau à plumes; je vais écrire à Paris pour que Guerrier, qui vient jeudi, m'apporte ces objets.

Fontainebleau, le 28 octobre.

Le général Andréossy, que j'ai vu ce matin, m'a dit qu'il s'était présenté avec sa femme pour te voir. Nous étions à Paris. Je te rappelle cela pour que tu rendes la visite auparavant ton départ pour Paris.

Le maréchal aimait le monde, que la maréchale goûtait peu, et attachait de l'importance aux devoirs de courtoisie. On voit avec quelle grâce insinuante il rappelle à sa femme une visite à rendre.

Fontainebleau, le 29.

Dans le commencement de la semaine prochaine, il paraît, ma chère Aimée, que le voyage finira, que Sa Majesté partira d'ici pour aller voir le port de Cherbourg. Je te donne cet avis parce que peut-être il te servira à fixer ton départ de la campagne. Lorsque je t'ai quittée, tu étais à peu près décidée à aller te fixer à Paris cette semaine; peut-être que, voyant le départ prochain de l'Empereur, tu préféreras rester à Savigny jusqu'à cette époque; alors j'irais te rejoindre, je passerais trois ou quatre jours pour les comptes et les différents arrangements, et ensuite nous partirions avec toute la maison pour nous établir à Paris. Fais ce que

tu jugeras à propos de ces *peut-être;* mande-moi seulement le parti que tu prendras parce que je m'y conformerai.

Malgré que le projet de Cherbourg soit public, c'est pour toi seule que j'en ai parlé.

On voit avec quelle réserve le maréchal parlait des nouvelles de la cour, qui pouvaient avoir une teinte de politique : nul n'a mieux connu le prix du silence.

Fontainebleau, le 30 octobre.

Je profiterai, ma chère Aimée, de toutes tes réflexions « *pour ne pas trop presser les gens qui ne demandent qu'à travailler* » et sur la nécessité, en fait de construction, si l'on ne veut pas se ruiner, de se rendre compte de tout et penser longtemps avant d'agir.

Je confesse que cette sage maxime, qui est d'une application presque générale, n'a pas été pratiquée par ton Louis dans cette circonstance. J'ai cependant bien pourvu à ce défaut en ordonnant que sous aucun prétexte on ne fasse attention *à ces espèces* d'ordre de ma part et qu'on ne les exécute qu'autant qu'ils auraient obtenu ta sanction : cet ordre existe à Paris et à Savigny; ainsi tu vois que, lorsque la raison parle, je sçais sacrifier mon amour-propre.

Il faut une immense supériorité pour pouvoir abdiquer ainsi dans son intérieur. Qu'importait au chef, qui avait su imposer une discipline implacable

à son corps d'armée, d'être ou non maître en son logis? Et que de grâce coquette dans cette abdication! Pour plus d'un motif, nous aimons à voir le maréchal épris de la décision subite, prime-sautier, prompt à ordonner telle ou telle construction, sauf à se voir réprimandé sagement et à céder doucement.

Fontainebleau, le 19 novembre.

Guerrier vient d'arriver, ma chère Aimée; il ne m'a pas apporté de lettre de toi, mais en revanche beaucoup de l'armée qui vont me donner de la besogne. Köbilinsky est arrivé de sa mission. Le colonel Romœuf et un officier du génie sont aussi arrivés de mission, cela va bien occuper ma journée de demain et d'après. Je me propose de partir dimanche après la cérémonie; ainsi fais trouver une calèche à quatre chevaux à moitié chemin, c'est-à-dire à Ponthierry, et quatre chevaux de relais à Essonne pour que je sois rendu plus vite près de mon Aimée.

Il n'est plus question du voyage; ainsi, dimanche, nous arrêterons le jour de ton départ définitif pour Paris. . . . .

Les loisirs de Fontainebleau, on le voit, étaient moins un repos qu'une préparation; en lisant ces lignes, en apparence si inoffensives, on sent la guerre dans l'air.

Fontainebleau, le 11 novembre 1810.

Ma chère Aimée, Romœuf vient d'arriver; la lecture des dépêches de l'Empereur, du major-général et de ta lettre ont employé mon temps. Je remets à demain de répondre en détail à tout ce que tu me mandes; aujourd'hui je me bornerai à t'annoncer un nouveau bienfait de Sa Majesté que j'apprécie d'autant plus qu'il te sortira de ta gêne actuelle et te mettra à même d'être logée convenablement[1].

L'Empereur me fait don de 600,000 francs dont 300,000 comptant et 300,000 au cours de 85 en rentes sur l'État. Les 300,000 francs comptant doivent être employés à l'acquisition d'un hôtel à Paris qui ne pourra pas être aliéné ; il fera partie du grand fief que l'Empereur se propose d'ériger en notre faveur. Quant aux 300,000 francs en rentes, ils doivent être réunis aux autres biens que je tiens de Sa Majesté et faire partie du fief que l'Empereur veut me donner et qu'aussi ces rentes ne puissent être aliénées: ce sont les expressions de la lettre du major-général. Demain je t'en enverrai copie ainsi que les quittances de ces deux sommes que tu pourras toucher ayant ma procuration. Il serait peut-être à désirer que l'on se servît des rentes sur l'État pour payer Mme Hamelin : cela ne pourrait avoir lieu que du consentement de l'Empereur; alors Savigny ferait partie du fief; mais nous parlerons de tout cela en détail.

Je dois te recommander de ne parler de ces nouveaux

[1] La promesse tant de fois répétée de parler à Napoléon était restée à l'état de projet, il n'est nullement besoin de le dire.

bienfaits de notre Empereur à qui que ce soit : c'est la condition qu'il y met. En me comblant de ses bienfaits il veut qu'on les ignore. Que personne donc, même dans ton intérieur, ne le sache.

Mille caresses à mes petites et mille baisers à leur belle et excellente maman.

Tout à toi pour la vie.

La première pensée du maréchal est celle de la satisfaction que va éprouver sa femme; il porte instinctivement la délicatesse jusqu'à dire : « Le fief que Sa Majesté veut ériger en *notre* faveur ! » La reconnaissance ne lui pèse pas; il n'y a pas sous sa plume la plus légère allusion aux services qu'il a pu rendre : il reçoit en toute simplicité comme un fils recevrait de son père.

Le maréchal est touché du silence recommandé par l'Empereur; il l'observe, il l'enjoint sans le discuter, sans en rechercher la cause. Moins émue, nous saluons la profonde et amère connaissance des hommes qui avait inspiré cette volonté à Napoléon : il craignait les jalousies! Tous n'avaient pas la grandeur d'âme, pour ainsi dire naïve, du vainqueur d'Auerstaëdt, lequel se trouvait assez récompensé, d'abord quand il était content de lui-même, puis quand son chef et sa femme, et encore ceux qu'il aimait, lui adressaient quelques cordiales félicitations.

Avant de quitter l'année 1810, nous croyons

devoir répondre par avance au pamphlet dirigé contre le prince d'Eckmühl par M. Achille de Vaulabelle, dans son *Histoire des deux Restaurations,* en donnant tout simplement une lettre de M. *Tenaille-Vaulabelle,* son père, écrite en cette année même; une telle lettre a son éloquence.

Nous la copions avec ses fautes d'orthographe, son emphase et sa platitude [1].

Monseigneur,

Lorsque, pour la première fois, j'eus l'honneur de supplier Votre Altesse Sérénissime de m'accorder sa bienveillance et ses bontés, je la croyais parvenue au plus haut point de grandeur et de gloire.

En effet, pouvais-je soupçonner dans mon obscurité la hauteur de destinées à laquelle Votre Altesse devait s'élever par la grandeur de ses actions et la sublimité de son génie : puis-je prévoir celles qui sont encore réservées à ses vertus?

Comme je suis fier, Monseigneur, lorsque je dis: « J'ai, pour ainsi dire, été le frère d'armes de ce grand homme; j'ai eu l'honneur de servir sous ses ordres; il m'a honnoré de sa bienveillance dans un tems où il était déjà couvert de gloire et d'honneurs! »

[1] Ayant envoyé une copie de cette lettre à un illustre historien qui avait longtemps fort apprécié mon père, le 13 avril 1860, il me répondait les mots que voici : « La lettre que vous m'envoyez est bien curieuse et prouve que la race n'était pas bien fière chez celui qui l'a écrite. Celui qui se mettait ainsi aux genoux de votre père pouvait être le père d'un fils qui se mettrait aux genoux d'un parti. »

Mais, Monseigneur, avec quelle amertume je me vois obligé d'ajouter que vous m'avez retiré vos bontés et que c'est par ma faute que je les ai perdues!

Que ne puis-je dire au contraire que Votre Altesse daigne encore m'en honnorer!

Mais devrais-je le dire? Non, sans doute! Jamais, Monseigneur, je ne me permettrais de joindre au nom célèbre de Votre Altesse le nom d'un militaire inconnu. Ma voix comme aujourd'hui se joindrait à celle de la Renommée publiant les hauts faits d'un des plus grands hommes du siècle. Mon bonheur serait connu de moi seul.

Depuis longtems, Monseigneur, je demendais à reprendre du service; je demendais surtout l'honneur de servir sous vos ordres : je n'ai pas été assez heureux pour l'obtenir. Ma destination a été le régiment de la Méditerranée, où je suis arrivé le 1er juin dernier.

Sans doute je ne puis que me féliciter de compter au nombre des officiers de ce corps. Je le dis avec vérité, dans toute autre position, mon embition serait satisfaite.

Mais, Monseigneur, j'ai besoin de reconquérir l'estime, la bienveillance de Votre Altesse Sérénissime, et rien ne me paraîtra impossible de ce qui pourra m'y faire parvenir. La mort me paraîtrait un bonheur si, à mon dernier moment, j'apprenais que Votre Altesse a daigné m'honnorer d'un regret. De même que ma plus douce récompense, si je puis parvenir à en mériter, et la seule que je réclamerai, sera le retour de vos bontés.

Je prie instamment Votre Altesse qu'elle daigne me faire la grâce de me donner les moyens d'arriver à cette récompense que je désire uniquement, en m'appelant à servir dans son armée.

Dans cet espoir, je m'occupe chaque jour à regagner ce que dix-sept ans d'interruption de service m'ont fait perdre d'instruction, et j'espère réparer promptement cette lacune par mon assiduité constante au travail et à l'exercisse.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Altesse Sérénissime, le très humble et très obéissant serviteur.

Signé : TENAILLE-VAULABELLE,

Capitaine au 2e bataillon du régiment des chasseurs de la Méditerranée.

Porto-Ferrajo, le 22 novembre 1810.

Nous faisons suivre cette lettre du portrait du maréchal prince d'Eckmühl, tracé par M. A. de Vaulabelle :

« Caractère dépourvu de vigueur hors du champ de bataille, intelligence sans élévation et sans étendue, le prince d'Eckmühl fléchissait sous le poids de la responsabilité et des devoirs que lui imposait le titre de général en chef. Il appartenait à cette classe nombreuse d'hommes de guerre qui, accoutumés à obéir, veulent toujours être conduits, que trouble et affaiblit le souffle des révolutions, et chez lesquels l'habitude d'une discipline inflexible, le respect absolu de la règle, *la crainte de compromettre leur carrière, ses bénéfices et ses honneurs,*

ont éteint toute énergie morale et politique. L'abdication de Napoléon venait de faire le vide autour de Davout. » (*Histoire des deux Restaurations.*)

Nous avons souligné les accusations que les lettres, que les actes, que toute la vie du maréchal Davout démentent. A Eylau, à Thann, à Eckmühl, à Hambourg même, ce généreux soldat a-t-il craint de désobéir et de risquer sa tête pour sauver l'armée ?

Enfin, dès la Pologne, ses lettres nous l'ont montré par avance résigné à la disgrâce et ami de la retraite. Les traits de munificence du maréchal Davout sont innombrables. Pauvre encore, ne l'avait-on pas vu payer de sa bourse les 30,000 francs de sabots de ses soldats, secourir toutes les misères intéressantes, donner sans compter, jeter une poignée d'or au vaillant batelier qui lui avait fait passer la Vistule au péril de sa vie? Le noble exilé, qui vivait à Louviers à moins de 4 francs par jour avec son valet de chambre, ne craignait de compromettre ni *ses bénéfices,* ni *ses honneurs,* car il savait être glorieusement pauvre, et le seul trésor dont il eût vraiment souci, il s'en était réservé la garde : j'ai nommé son honneur!

Mais il est temps de quitter le fils pour revenir au père. La lettre de Tenaille-Vaulabelle, mise au rebut par le maréchal, restée, comme par miracle, dans un panier à papiers oublié dans un coin du

château de Savigny, me fut un jour, toute froissée, apportée par ma mère. Frappée de l'importance d'une telle pièce, je conjurai la maréchale de la faire insérer au *Moniteur,* précédée de ces seuls mots :

« Voici ce que pensait du prince d'Eckmühl le père de M. Achille de Vaulabelle. »

Accoutumée au noble dédain avec lequel son mari laissait tomber les calomnies sans prendre la peine d'y répondre, la princesse d'Eckmühl, cette fois, comme toujours, se contenta de dire :

« *La vérité sera reconnue!... Aucun écrivain sérieux, puisqu'il étudiera les questions, n'osera mal parler du maréchal.* » Je comprends le culte enthousiaste de l'épouse : imiter ce qu'elle avait souvent admiré, et ce qui était, en effet, une des grandeurs les plus rares de la grande âme et du grand caractère de celui qui l'avait tant aimée, pouvait être une tentation digne d'estime, mais je crois qu'il y aurait tort à persister dans ce noble mépris des injures que le maréchal avait seul le droit de pratiquer. Ce n'est point avec une coupable légèreté que le chef d'une grande armée parlait, lui, des autres! Le prince d'Eckmühl, à Hambourg, se trouvant forcé de raconter qu'un officier avait un moment compromis la défense en laissant prendre un bastion qui couvrait la ville, dit : « Cet officier est jeune, je ne le nommerai pas; il pourra réparer une faute qui, si elle était connue, pèserait

sur tout son avenir. » En revanche, quelques pages plus loin, le maréchal ne néglige pas de nommer un tambour qui avait battu la charge, quoique gravement blessé, et entraîné les troupes au feu. Il fallait donc que la faute commise par M. Tenaille-Vaulabelle fût bien grosse pour lui avoir mérité un aussi long châtiment. La basse flatterie dont son épître est empreinte trahit une de ces natures pour lesquelles le maréchal Davout devait avoir un grand mépris. Nous n'avons point à faire remarquer que l'auteur des pages qu'on vient de lire *se reconnaît coupable et justement puni*. A sa façon, le fils, en calomniant le prince d'Eckmühl, a continué le père ! Nous ne répondrons au pamphlet de M. Achille de Vaulabelle que par cette page, qui n'est nullement produite par esprit de vengeance, mais de défense.

Le chef qui ne trouve jamais trop d'éloges pour les généraux, pour les officiers de son corps d'armée, n'aurait certes pas laissé dix-sept ans *en retrait d'emploi* un capitaine dont l'erreur n'aurait point été de celles qui touchent au caractère ou à l'honneur de l'homme.

Nous avons assez parlé des Vaulabelle, le père s'avoue coupable et le fils a doublé la faute dont M. Tenaille se reconnaissait justement châtié, en ne redoutant pas de calomnier « *une des gloires les plus pures de la France* » ; nous nous servons ici à dessein

des paroles même écrites à Sainte-Hélène par l'empereur Napoléon.

La justice et la vérité nous commandent de dire que le roi Charles X, recevant un jour la princesse d'Eckmühl en audience particulière, comme elle lui adressait une demande pour l'un des siens, lui rappela, avec sa grâce habituelle, que la campagne d'Espagne de 1824 avait été faite avec le matériel de guerre sauvé à Hambourg par le maréchal prince d'Eckmühl, oubliant que le glorieux soldat, par devoir, avait été alors son ennemi[1].

[1] Au moment de mettre sous presse ces pages, nous apprenons la mort de M. Achille de Vaulabelle. Nous voudrions qu'il eût pu vivre assez longtemps pour les lire, mais nous ne saurions les supprimer. Le maréchal prince d'Eckmühl n'existait plus quand il le calomniait; l'esprit de justice, ici-bas, n'a pas le droit des attendrissements.

Paris, le 31 mars 1879.

APPENDICE

APPENDICE

LETTRE A

RAPPORT SUR L'AFFAIRE DU CAP GRINEZ.

Le chef de l'état-major général fera connaître, par la voie de l'ordre du jour, le résultat des trois combats qu'une partie de la flottille batave a soutenus, combats où l'amiral Verhuel a rempli ce que l'armée attendait de lui par cette haute confiance et l'estime qu'elle lui porte ; où les marins français et bataves ont rivalisé de courage et de zèle, où les garnisons ont déployé sur mer ce même courage qui a tant de fois illustré sur terre les troupes françaises, où les officiers et soldats de terre embarqués ont montré qu'ils étaient les dignes soldats de l'empereur Napoléon.

Les canonniers et les auxiliaires qui ont servi les batteries de la côte et celles mobiles ont déployé un zèle et une activité dignes d'éloges. Le bon esprit de cette troupe est le plus bel éloge du général Sorbier qui la commande en chef, du général Lariboisière et de tous les officiers d'artillerie. Le bon esprit des troupes s'est montré dans l'activité qu'elles ont mise dans la confection de ces nombreuses batteries qui ont été utiles dans le dernier engagement et protégé si efficacement la marche de la flottille.

Signé : Le maréchal L. Davout.

1er thermidor, an XIII.

LETTRE B

LE MARÉCHAL BERNADOTTE A M. LE MARÉCHAL DAVOUT, COMMANDANT EN CHEF LE CAMP DE BRUGES[1].

Au quartier général, à Hanovre, le 29 vendémiaire, an XIII, 1er de l'Empire.

Je vous envoie, mon cher maréchal, six des médailles que l'armée de Hanovre a fait frapper dans les mines et usines de Harz, pour éterniser son dévouement à Sa Majesté l'Empereur. Je connais votre attachement pour sa personne, et je ne doute pas que vous ne les receviez avec plaisir. J'aurais désiré vous faire cet envoi plus tôt; mais, le coin étant cassé, cet accident a retardé, jusqu'à ce moment, le plaisir que j'éprouve à vous les offrir.

Je vous prie, mon cher maréchal, de les regarder comme une assurance de ma sincère amitié pour vous.

Je vous embrasse.

Signé : J. BERNADOTTE.

P.-S. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de Friant et d'Oudinot.

[1] Écrit en marge de la main du maréchal Davout. — Le remercier de son souvenir et des six médailles que j'ai reçues avec d'autant plus de plaisir qu'elles sont accompagnées d'assurances d'amitié: sentiments que je serai toujours jaloux de cultiver; que j'espère qu'à l'époque du couronnement nous nous rencontrerons à Paris, et que je profiterai de cette nouvelle circonstance pour lui donner de vive voix l'assurance des sentiments que je lui porte. Je l'ai rappelé au souvenir des généraux Friant et Oudinot, qui m'ont chargé de l'assurer de leurs sentiments respectueux.

A MONSIEUR LE MARÉCHAL DAVOUT, COMMANDANT EN CHEF LE 3e CORPS D'ARMÉE.

Au quartier général à Munich, ce 22 vendémiaire, an XIV.

J'ai reçu, mon cher maréchal, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire; je vous remercie de m'avoir communiqué vos dispositions. L'ennemi est à deux marches d'ici; il se retire derrière l'Inn; mon avant-garde, qui est placée à Parsdorf, lui a fait hier et aujourd'hui une centaine de prisonniers; elle a pris en trois jours six pièces de canon, sept obusiers tout montés, plusieurs affûts et chariots d'équipages; mes reconnaissances ont été jusqu'à Ampsing.

J'ai envoyé à Totz deux bataillons d'infanterie, un escadron et six pièces de canon. Ce corps est commandé par un général bavarois; il est chargé de l'éclairer de tous côtés et de garder soigneusement toutes les routes qui aboutissent à cette ville; je vous prie donc, mon cher maréchal, de prescrire au général Heudelet de pousser jusqu'à Totz des reconnaissances aussi peu nombreuses que vous le voudrez, ne fussent-elles que de deux hommes, afin d'établir la communication entre ces deux corps.

Un homme que j'avais envoyé à Braunau vient de m'assurer que deux régiments russes étaient déjà arrivés dans cette ville, et que sous deux ou trois jours le reste d'une colonne qu'on porte de vingt à vingt-cinq mille hommes devait y être rendu; tout le monde s'accorde à dire que les troupes russes sont dans le plus piteux état.

Je me félicite, mon cher maréchal, de notre voisinage; nos rapports vont être plus fréquents; j'en éprouve un véritable plaisir, puisque cela me donnera l'occasion de vous renouveler souvent les assurances de ma franche et bien vive amitié.

Signé : J. BERNADOTTE.

A MONSIEUR LE MARÉCHAL DAVOUT.

Au quartier général à Munich, le 28 vendémiaire, an XIV.

Je fais partir aujourd'hui pour Freising, mon cher maréchal, mon corps de réserve bavarois; vous m'obligeriez beaucoup de vouloir bien faire serrer sur moi une partie de votre corps d'armée, de manière que, ce soir, vous puissiez être à portée de m'appuyer dans le cas, peu probable, où je serais attaqué par l'ennemi.

Vous seriez bien bon, et je vous serais bien reconnaissant, mon cher maréchal, si vous vouliez me faire connaître les villages que vous occuperez.

Recevez, je vous prie, l'assurance de mon inviolable et sincère attachement [1].

Le maréchal d'Empire,

Signé : J. BERNADOTTE.

P. S. Notre charmante comtesse a retardé son voyage.

Note marginale.

Lui donner connaissance que sur sa lettre je fais porter aujourd'hui le 111e, le 48e et le général Friant sur la route de Munich à Freysing, sa gauche à Garching, avec l'ordre de se porter sur Freysing dans le cas où l'ennemi y attaquerait les Bavarois, avec qui le général Friant se tiendra en communication.

Le maréchal,

Signé : DAVOUT.

Du reste, le mouvement que toute l'armée fait demain entre dans ses vues. Le prier de faire évacuer ce soir, s'il le peut, les villages depuis Garching jusqu'aux portes de Munich ainsi que Mosuch. D.

[1] Appelé par Davout lors de la bataille d'Auerstaëdt, Bernadotte ne se souvint pas de l'appui trouvé en l'an XIV.

A MONSIEUR LE MARÉCHAL DAVOUT.

Au quartier général à Munich, le 28 vendémiaire, an XIV.

J'ai reçu, mon cher maréchal, votre lettre de ce matin; pour faciliter l'établissement de vos troupes, j'ai envoyé le général Deroy avec son corps à Freising; j'ai aussi donné l'ordre à la division de cavalerie de quitter ses cantonnements; enfin, j'ai fait évacuer complètement tous les villages qui se trouvent à la droite de la route de Dachau à Munich; vous pouvez les faire occuper; il en existe plus de trente dans ce rayon de deux lieues.

J'ai à Schwabing mon grand parc d'artillerie. Dans ce moment, on est occupé à faire beaucoup de réparations; il me serait difficile de le faire mouvoir pour le placer autre part. D'ailleurs, vous seriez fort mal dans ce village, je pense que vous feriez beaucoup mieux de venir vous établir à Munich; dans le cas contraire, vous avez sur la droite de la route le château de Himphenburg qui vous offrirait un asile agréable.

Vous me dites, mon cher maréchal, que vous envoyez un bataillon à Garching; vous sentez que vous aurez vos troupes enchevêtrées avec les miennes; je suis obligé de le faire occuper par la cavalerie de d'Hautponl, qui va quitter ses cantonnements pour vous les céder. Je vous laisse toute la droite de la route de Dachau à Munich, et j'occuperai la gauche.

Agréez, mon cher maréchal, l'expression de mes sentiments d'amitié et d'attachement.

Le maréchal d'Empire,

Signé : J. BERNADOTTE.

A MONSIEUR LE MARÉCHAL DAVOUT.

Au quartier général de Munich, le 28 vendémiaire, an XIV.

Depuis le départ de votre aide de camp, mon cher maréchal, je reçois votre seconde lettre de ce jour avec l'état de

vos cantonnements. Je m'en réfère à la lettre dont il est porteur; il m'est impossible de vous céder aucun village à la gauche de la route de Dachau à Munich. C'est la cavalerie du général d'Hautpoul qui doit occuper toute cette partie ; plus de vingt-cinq villages vont être évacués.

Vous sentez, mon cher maréchal, que si vous vous étendiez sur la gauche, mes troupes seraient enchevêtrées avec les vôtres et je n'aurais plus de communications avec Freisingen; de plus, les Bavarois appuient leur droite à Dietersheim.

Recevez, je vous prie, l'assurance que je vous renouvelle de mon sincère attachement et de ma bien vive amitié.

Le maréchal d'Empire,

Signé : J. BERNADOTTE.

LE MARÉCHAL BERNADOTTE A S. EXCELLENCE M. LE DUC D'AUERSTAËDT, COMMANDANT EN CHEF L'ARMÉE DU RHIN.

Hambourg, le 28 novembre 1808.

Monsieur le duc,

Je viens de recevoir votre lettre du 22 novembre. J'ai déjà répondu aux diverses lettres de M. le comte Daru. Je n'ai rien à ajouter sur le fond de l'affaire dont il est question.

Quant à la plainte que Votre Excellence porte contre les personnes qui ont visité les papiers du prince de Sayn-Wittgenstein, je dois lui dire que ces personnes jouissent de la confiance de Sa Majesté l'Empereur et Roi. (Ces personnes sont M. Bourrienne [1], ministre de Sa Majesté, et le général

[1] On sait que M. de Bourienne était peu estimé de l'Empereur. Nous donnons ici en note une lettre de Napoléon, datée de Compiègne, le 3 septembre 1811 :

« Mon cousin, je reçois votre lettre relative aux tripotages du sieur Bourienne, à Hambourg. Il serait important d'avoir des lumières sur ce qu'il a fait. Faites arrêter le juif Gumprechemoses. Faites saisir en même temps ses papiers, et tenez cet individu au

Gérard.) C'est après avoir reçu mes ordres et instructions qu'elles ont donné au prince de Sayn-Wittgenstein connaissance de l'accusation portée contre lui. J'ignore si tel est l'usage dans les opérations de police, mais j'ai pensé qu'en ordonnant une visite domiciliaire chez un homme d'un rang élevé et revêtu d'un caractère public, je devais encore donner l'exemple de la loyauté française et agir avec cette dignité qui doit caractériser tout acte fait au nom de notre auguste souverain.

Au reste, l'Empereur est instruit qu'il a été donné connaissance au prince de Sayn-Wittgenstein des charges portées contre lui, et j'aime à croire que mon zèle et mon dévouement pour le service de Sa Majesté ne m'ont pas laissé plus en arrière qu'un autre dans cette circonstance.

J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée,

Monsieur le duc,

De Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur,

Signé : J. Bernadotte.

P. S. Je crois devoir vous prévenir que, parmi les papiers trouvés chez M. de Wittgenstein et qui ont été envoyés à Sa Majesté, il se trouve une lettre de la princesse Auguste, où il est dit beaucoup de bien de vous, et, entre autres choses, que vous accélérez de tous vos moyens l'évacuation de la Prusse par les troupes françaises.

B.

secret; faites également arrêter quelques autres agents de Bourienne pour éclairer ses menées à Hambourg et connaître les dilapidations qu'il a commises là. Sur ce, je prie Dieu, etc., etc. »

La lettre du maréchal Bernadotte, que nous venons de donner, nous porterait à croire que, dès novembre 1808, il commençait à se chercher d'autres appuis que celui de Napoléon et de la France.

LETTRE C

LE PRINCE CHARLES DE HOHENLOHE A M. LE MARÉCHAL DAVOUT.

Kerchberg, ce 5 octobre 1805.

Monsieur le maréchal,

Les réquisitions multipliées pour un si petit territoire comme le mien, incapable de fournir tout ce que les commissaires demandent, me pressent de supplier Votre Excellence de vouloir bien prendre des mesures, moyennant lesquelles une juste distribution des fournitures nécessaires à la subsistance des troupes françaises, traversant nos contrées, puisse être faite. Les plus convenables, que je prends la liberté de proposer à Votre Excellence, seraient de laisser aux États de l'Empire qui doivent fournir à la subsistance desdites troupes la distribution de la quote-part d'un chacun selon leurs facultés. Ne doutant pas que Votre Excellence approuvera cette proposition raisonnable, je n'ai rien de plus pressé à faire, apprenant qu'une nouvelle réquisition va être faite, qui de beaucoup excède les forces de mes pauvres sujets, qui ont déjà considérablement fourni, de recourir à l'humanité et l'équité connues de Votre Excellence pour obtenir une juste modération.

Espérant une réponse consolante, et me rapportant à ce que le porteur de la présente aura l'honneur de dire de bouche, j'ai celui d'être, avec la considération la plus distinguée,

Monsieur le maréchal,
De Votre Excellence,
Le très humble et très obéissant serviteur,

Signé : C. F. Charles, prince de Hohenlohe.

Note marginale.

Le chef d'état-major lui fera connaître que la rapidité de

la marche des troupes françaises souvent ne permet pas d'employer les mesures les plus régulières qui entraîneraient à des longueurs qui compromettraient les subsistances de l'armée, que ce sont des sacrifices momentanés, puisque l'intention de mon souverain est de faire acquitter toutes les fournitures faites à ses troupes; que tout délai dans l'exécution des réquisitions faites me donnerait de l'humeur dont aucune explication verbale ne diminuerait l'effet. Je le prie d'inviter le prince de Hohenlohe à croire que je ne suis point du nombre de ceux qui peuvent faire des arrangements.

Signé : le maréchal DAVOUT.

Ochringen, le 3 juin 1806.

Monseigneur,

Le commissaire ordonnateur en chef, M. Chambon, vient de frapper le pays de Hohenlohe d'une réquisition de vingt voitures chaque jour, pour six jours de suite, pour transporter du biscuit de Hall jusqu'à Donauwörth.

J'ai l'honneur de faire observer à Votre Excellence que naguère ce même biscuit a été transporté par les sujets de ce pays, à grands frais, jusqu'à Hall, sans aucune concurrence étrangère; donc, il me paraît très juste que la station de Hall et concurrence soignent le transport ultérieur sans que ce pays soit forcé de faire ce transport pour la seconde fois.

M. Chambon n'ayant point trouvé ces motifs assez relevants pour suspendre sa réquisition, je prends la liberté de faire remettre celle-ci à Son Excellence par mon conseiller Nottinger pour mettre Son Excellence entièrement au fait des circonstances et pour apprendre par lui les ordres décisifs qu'il voudra donner à ce sujet.

Je me flatte que Votre Excellence connaît le zèle que ce pays a montré en toute occasion pour le service de l'armée française, il ne s'en démentira jamais. Mais il serait dur de

porter, pour la seconde fois, un fardeau qui, de toute justice, revient à nos voisins.

Agréez, Votre Excellence, l'assurance de la considération la plus haute, dont j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur,

Signé : Prince de HOHENLOHE.

Ochringen, ce 11 juin 1806.

Monseigneur,

Je viens d'être averti par le bailli de Schrozberg que, malgré que ce bailliage soit occupé par des cantonnements du 2ᵉ régiment de chasseurs du corps de Son Excellence, un bataillon du 103ᵉ régiment d'infanterie de ligne s'y est établi depuis deux jours. Ce régiment est de la brigade du général Gazan, du corps de S. E. le maréchal Mortier.

Son Excellence est trop juste pour ne pas sentir combien ce double cantonnement doit peser sur des environs qui, depuis longtemps, sont occcupés par les troupes de l'armée française, et c'est avec d'autant plus de confiance que j'ose adresser à Votre Excellence la juste demande de vouloir ou bien s'intéresser afin que ce bataillon évacue les cantonnements pris par les chasseurs, ou de vouloir retirer la cavalerie cantonnée dans ces environs.

Pardonnez, Votre Excellence, la confiance avec laquelle je m'adresse à vous : c'est le résultat de vos bontés et de l'équité avec laquelle vous avez voulu agir en toute occasion.

J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus haute et la plus distinguée,

Monseigneur,

De Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur,

Signé : Prince de HOHENLOHE.

LETTRE D

Il nous semble que l'analyse de l'*Éloge historique du maréchal Davout, prince d'Eckmühl,* par M. Charles Joly, éloge qui a certainement préparé l'érection de la statue en recevant le prix Crochot, au concours triennal de 1863 à Auxerre, doit trouver place ici. Il est difficile de dire plus de choses en moins de mots et de les mieux dire.

Nous n'aurons garde de résister au désir de copier quelques lignes qui peignent réellement le jeune chef de bataillon de l'Yonne tel que nous le montre le portrait placé en tête du premier volume de ce recueil.

Il existe un portrait de Davout à cette époque : blond, l'œil vif et doux, le front haut et large, un grand air de gentilhomme dominant la forte encolure bourguignonne. Ce n'est pas encore la mâle expression que nous sommes habitués à trouver dans les traits du vainqueur d'Auerstaëdt; mais il y a déjà dans les lèvres et le froncement des sourcils quelque chose qui donne à sa physionomie un air hautain et résolu, présage de son inébranlable fermeté.

La captivité de Louis Davout à Manheim est ensuite rapidement racontée, mais en traits de feu :

Un jeune officier autrichien vint annoncer, avec une inconvenante emphase, que la place de Landau venait d'être prise de vive force. Davout accueillit cette nouvelle par un sourire d'incrédulité. L'officier insista avec hauteur, en ajoutant quelques allusions blessantes sur la situation du prisonnier. « *Tout arrive à la guerre,* lui répliqua Davout; *mais ce qu'il y*

a d'impossible, c'est que la place se soit rendue à des gens qui ne savent pas respecter les chances de notre état. »

Une provocation en duel suivit cette vive repartie, ce que ne dit pas M. Joly, s'il ajoute que le général Wurmser, averti de cet incident, fit punir le jeune officier et renvoya Davout, dont il avait connu l'oncle à Versailles, prisonnier sur parole dans sa famille, après l'avoir comblé de marques d'estime.

Ce fut pendant ces jours de repos forcé que Louis Davout se consacra à l'étude, se passionna pour l'histoire de Polybe, et trouva à Ancy-le-Franc une riche bibliothèque gracieusement ouverte au jeune prisonnier. M. Joly, visiblement partial pour Napoléon Ier, adoucit tous les traits qui pourraient se retourner contre lui, et affirme que la mémoire de l'Empereur était restée à l'état de culte pour le prince d'Eckmühl.

Nous ne partageons pas cette opinion. Le maréchal Davout n'était pas de ceux qui déchirent les pouvoirs qu'ils ont servis; ce procédé vil et discourtois ne pouvait partir d'un tel cœur ni d'un tel esprit; même en parlant à Louis XVIII, il dit l'Empereur... On ne trouvera jamais le nom de Bonaparte sous sa plume ni sur ses lèvres. Davout avait servi le chef suprême des armées et de la France; soldat et non pas courtisan, il ne faisait partie, ni de fait ni de cœur, de la domesticité dorée de Napoléon. L'Empire était une éblouissante et terrible apparition qu'il admirait, tout en déplorant les fautes de l'Empereur; mais, s'il a respecté toujours le souvenir d'une personnalité prodigieuse, sans précédent dans l'histoire du monde, je tiens de vieux amis avec lesquels le maréchal causait familièrement, que les défaillances morales de Napoléon avaient désen-

chanté ce noble et ferme esprit. Il ne se souvenait des torts de Napoléon envers lui qu'en ce qui lui était pour ainsi dire impersonnel. Davout en voulait à l'Empereur de l'avoir désenchanté de sa personne, de s'être montré moins grand que le héros de ses jeunes enthousiasmes. Les cœurs larges et hauts ne savent chérir avec exaltation que ceux qu'ils croient dignes de leur estime et de leur dévouement : Davout avait aimé Napoléon, et Napoléon n'a jamais aimé personne. Le cœur de l'homme n'était pas à la hauteur de son génie : c'est là l'unique cause de ses plus grandes erreurs.

Le récit de l'embarquement du maréchal sur le vaisseau amiral, pour se rendre à Ambleteuse, est incomplet chez M. Joly, tandis que les récits de l'installation de dom Laporte au collège d'Auxerre et des dons faits à la cathédrale, sont développés comme ils pouvaient et devaient l'être par un enfant du pays.

Si nous avons vanté le portrait physique du maréchal, nous applaudissons à ce portrait moral :

Caractère absolu, tenace, opiniâtre, nature toujours en éveil et chez laquelle l'activité laborieuse semble une incessante et impérieuse nécessité.

Et plus loin :

Dans sa longue carrière, nous ne trouvons aucune faute militaire à relever. Pas un oubli, pas une surprise ! Les moindres détails sont prévus, il possède au plus haut degré cette qualité si précieuse et si rare : maîtriser ses émotions et, impassible au milieu de la mêlée, apprécier froidement les mesures à prendre, discerner le point menacé, ménager ses ressources et frapper en temps utile un coup irrésistible. Ses troupes savent, d'ailleurs, que, une fois engagé, il ne recule

jamais. Tacticien habile, d'une prudence consommée, mais surtout d'une énergie qui n'a d'égale que celle de Masséna, il est resté vainqueur partout où il a combattu.

Citant ensuite M. Fosseyeux, ancien chirurgien au 111e de ligne, M. Joly continue :

Le maréchal ne reculait devant aucunes fatigues personnelles et ne craignait point d'imposer ses exigences aux autres pour réaliser son idéal. Jaloux de resserrer les liens qui rattachent le soldat à ses chefs, il exigeait que tout capitaine pût dire, à première vue, le nom de chaque homme de sa compagnie, bien plus, indiquer le contenu de leurs livrets, le chiffre de leur masse, enfin leurs aptitudes spéciales; et, pendant les revues qu'il passait, il cherchait à s'assurer, par de vives et fréquentes interpellations, si ses instructions étaient suivies... Aussi, dans ce corps d'élite, et à part les exigences du service, régnaient une confiance réciproque et une sincère cordialité. Point de morgue; une véritable fraternité unissait le soldat à ses officiers, aussi bien ceux qui étaient sortis des écoles spéciales que ceux qui avaient conquis leurs grades pied à pied.

Nous nous plaisons à ces détails intimes, donnés par un honnête homme qui voyait agir le maréchal et qui l'appréciait justement.

Le maréchal ne dédaignait pas de visiter lui-même fréquemment les écoles régimentaires, sur lesquelles il comptait pour améliorer le corps des sous-officiers, « *âme de l'armée* », disait-il, et ce mot atteste le génie profondément observateur de ce grand homme de guerre.

L'histoire anecdotique, peignant mieux l'*homme* que toute autre, est celle qui nous charme. En écoutant parler M. Fosseyeux, nous comprenons mieux encore

comment le prince d'Eckmühl savait être doux avec ses soldats autant qu'avec ses serviteurs. Habitué à étudier les aptitudes de ceux auxquels il avait à commander, il réclamait de chacun ce à quoi il était propre, et chacun aime naturellement le chef qui l'aide à développer les facultés qu'il possède en le faisant par suite briller. Le maréchal n'avait point étudié en vain les philosophes, puisque les philosophes lui avaient enseigné à connaître l'humanité; son excellent parent avait eu vraiment tort de penser : « Que, en s'absorbant dans les études littéraires, Louis Davout ne saurait jamais son métier. »

L'esprit d'intuition et de logique, que le maréchal possédait à un degré éminent, venait encore en aide à ses remarquables facultés militaires; du milieu particulier des camps il pressentait ce que l'on pensait en France, et, tout en gagnant des batailles, il prévoyait que l'Empereur lasserait la fortune.

M. Joly, toujours par sympathie pour Napoléon, cherche à atténuer le froid accueil que l'Empereur fit au maréchal Davout en le revoyant à Marienbourg, dans le mois de juin 1812. A propos de la bataille d'Eckmühl déjà, l'écrivain auxerrois a transformé le mot célèbre de Napoléon en voyant les troupes du duc d'Auerstaëdt déboucher sur le plateau en refoulant l'ennemi; il lui fait dire : « *La victoire est gagnée!* » tandis que la parole authentique, la parole prédisant Marienbourg et la Russie, est celle-ci : « Voyez ce Davout, comme il manœuvre!... *il va encore me gagner cette bataille-là!* »

Hélas! sans une fatale impatience, que nous ne voulons pas qualifier, « *contre le mouvement tournant cher au maréchal* », Bagration était écrasé dès le début de la campagne de Russie.

M. Thiers, dans une page superbe relative à cette rencontre de Marienbourg, en parlant des prodiges d'organisation faits par le prince d'Eckmühl, dit :

Le maréchal Davout avait exécuté toutes ces choses hors de proportion avec toutes les choses connues du même genre, en suivant les ordres de Napoléon, mais en les modifiant d'après sa propre expérience, d'après les circonstances locales et sans la crainte de suppléer ou de redresser son maître. Si, en agissant de la sorte, il déplaisait ou non, si des jaloux ne calomniaient pas son activité incessante et quelque peu dominatrice, le maréchal n'y avait point songé. Malheureusement, il avait auprès de Napoléon un ennemi secret et dangereux : c'était le major-général Berthier.

Et M. Thiers ajoute plus loin : « *La grande faveur de Davout était passée.* » Nous dirons malheureusement pour la France et pour l'empereur, car le bouillant Murat ne pouvait certes le remplacer. Napoléon s'était lassé d'avoir à reconnaître que, même à son propre profit, le prince d'Eckmühl avait toujours raison.

Nous louerons avec bonheur deux paroles de M. Joly relatives au maréchal Davout, blessé et retournant à la bataille : « *Il avait pris de longue main l'habitude d'imposer silence à la douleur.* » Plus loin enfin, il ajoute : « L'injustice est une cruelle épreuve pour les âmes les plus fortement trempées. » Et, en racontant l'ingratitude de Napoléon qui blâme au lieu de louer les efforts du maréchal pour soutenir la retraite, M. Joly s'écrie :

L'explication fut des plus vives. Quoique façonné à l'obéissance du temps, *le maréchal avait cet orgueil légitime qui ne plie devant aucune autorité.*

L'auteur oublie d'ajouter : *Quand il s'agit de défendre*

le droit des autres, et ici le maréchal réclamait en faveur des admirables officiers de son corps d'armée.

Si M. Joly commet une grave injustice contre son héros en ne disant point que le maréchal Davout avait reçu *l'ordre formel* de marcher sans plus attendre l'illustre Ney, il constate que ce dernier n'a réellement dirigé la retraite que près de quinze jours, tandis que le prince d'Eckmühl, sauf ces quinze jours, l'a soutenue jusqu'au Niémen, jusqu'au 9 décembre. La gloire ici-bas ne va pas toujours à qui la mérite le mieux. L'histoire, comme les hommes, a ses engouements. M. Joly, et nous lui en rendons grâce, relève ce trait incomparable du glorieux accusé, fort de son innocence, qui ose réclamer, dans le mémoire consacré à sa défense en faveur de ceux qui ont servi avec lui, non-seulement la justice, mais la reconnaissance du roi Louis XVIII : « *Je me ferai un devoir de solliciter la bonté de Votre Majesté en faveur des généraux, officiers et soldats qui se sont le plus distingués.* » Le commandant d'armée, injustement accusé, reste chef, et indique au souverain ce que l'équité et son devoir de roi français lui commandent de faire.

M. Joly comprend et traduit bien les douleurs, les déchirements de la grande âme du maréchal placé entre la France et ses instincts de soldat. C'est à la France qu'il songe, tout en prévoyant d'indignes calomnies! Ces heures d'agonie patriotique auront été plus que toutes méritantes devant Dieu, et le prince d'Eckmühl y songeait certainement en disant, à l'heure de sa mort, le 1er et non le 13 juin 1823, au prêtre qui entrait chez lui : « J'ai vécu en honnête homme et je meurs sans reproche. »

A l'heure suprême du jugement, le maréchal Davout

avait vraiment le droit de se rendre à lui-même ce témoignage.

Toute la partie de l'opuscule de M. Joly qui a trait aux évènements de 1815 et au procès du maréchal Ney, est fort bien traitée, et nous souhaiterions, quelques légères erreurs corrigées, que cette rapide et intéressante biographie pût être largement répandue parmi ceux qui n'ont ni le loisir de parcourir de longs volumes, ni le temps de penser.

LETTRE E

A PROPOS DE LA BATAILLE D'AUERSTAEDT.

La note suivante a été écrite par moi au château de Savigny, sous la dictée du général de Trobriand, en octobre 1859.

Le 14 octobre, le maréchal, resté maître du champ de bataille après la terrible bataille d'Auerstaëdt, mais incapable, faute de forces suffisantes, d'agir et de poursuivre ses avantages, s'avisant d'une manœuvre qui pouvait en un jour terminer la campagne, tandis qu'il se battait encore ordonne à son aide de camp de Trobriand de se rendre auprès de Bernadotte, lui disant du milieu du feu : « Allez-vous-en lui dire que je n'ai pas un homme de réserve et qu'il suive mes succès ! »

Ponte-Corvo, toujours mauvais camarade et jaloux par nature, avait de plus une vive inimitié contre Davout; il répondit donc à son messager, avec force jurons : « Retournez dire à votre maréchal que je suis là et qu'il n'ait pas peur ! »

« Sacrebleu ! depuis huit heures du matin jusqu'à quatre que mon maréchal s'est battu comme un lion contre des forces écrasantes, il a bien assez prouvé qu'il n'avait pas peur ! »

La querelle ainsi entamée s'envenima, et Trobriand ne put amener le prince de Ponte-Corvo à marcher.

Le matin suivant, il fut envoyé près de l'Empereur par le maréchal Davout (qui avait couché sur le champ de bataille) pour annoncer à Napoléon son éclatant triomphe. Un peu crispé, malgré son contentement, l'Empereur interrogea vivement Trobriand sur les circonstances du combat, puis, impatienté de ses réponses, finit par s'écrier : « Allons! votre maréchal qui n'y voit pas d'ordinaire y a vu double hier. »

Cependant, le surlendemain d'Auerstaëdt, Bernadotte, assez inquiet au fond du cœur, vint se plaindre à Berthier et réclamer le châtiment de l'insolent envoyé de Davout qui *lui avait manqué de respect*. Aussitôt Berthier, qui aimait Trobriand et l'appelait toujours « Monsieur de Chateaubriand! » le fit mander près de lui, et, ayant entendu son récit, pour détruire l'impression des récriminations de Bernadotte, il l'introduisit chez l'Empereur, avec l'injonction de lui bien dire toute la vérité.

Quand Trobriand fit son entrée, pas mal ému on le pensera facilement, Napoléon, son pantalon traînant sur ses bottes, pointait une carte et finit de s'habiller en l'écoutant défendre son chef. Il parlait encore quand la porte s'ouvrit brusquement, livrant passage au maréchal Davout qui entrait comme un tourbillon. En trouvant son aide de camp venu chez l'Empereur sans ordre, avant même de s'adresser à Napoléon, le maréchal, les sourcils froncés, se tournant vers Trobriand, lui dit d'une voix irritée : « Que faites-vous ici, monsieur?... Mes aides de camp m'appartiennent!... Descendez m'attendre. » Fort troublé, le brave officier, pour la première fois de sa vie, colla son oreille à la serrure et entendit son maréchal entrer d'assaut dans la question : « Si votre misérable Ponte-Corvo avait voulu faire déboucher une tête de colonne, j'aurais encore dix mille braves de plus au service de la France[1]... » L'Empereur se taisant, l'œil de l'aide de camp remplaça son oreille et il vit Napoléon baisser la tête... Dès

[1] Le comte de Ségur, page 54, tome Ier de son *Histoire de Napoléon et de la grande armée en* 1812, cite cette parole de l'Empereur, courroucé contre Bernadotte : « C'est lui qui a conspiré dans

lors, rassuré et se souvenant qu'un déjeuner l'attendait chez Berthier, il prit sa course comme un fou en se frottant les mains et en répétant : « Cela marche!... Cela marche! » Par malheur, son grand sabre traînant au hasard dans l'escalier, vint à s'accrocher dans les jambes d'un jeune officier qui tomba en l'entraînant dans sa chute : impatiences, reproches mutuels et léger coup d'épée d'où naquit une bonne amitié de vaillants soldats.

Son retour en wurst avec son maréchal qui lui reprochait impérieusement sa démarche et qui finit par le mettre aux arrêts fut rude. Craignant une affaire entre Davout et Bernadotte, pour ne point irriter davantage son maréchal, il eut la vertu de ne pas lui raconter ce qui était arrivé et comment il était chez l'Empereur pour le défendre.

Ceci est vraiment aimer! Honneur à qui aime ainsi; mais deux fois honneur à qui mérite d'être ainsi servi et aimé!

Que de fois je suis demeurée suspendue aux lèvres du vieil aide de camp de mon père, écoutant avec recueillement les histoires le plus souvent redites afin de constater leur véracité par leur invariabilité!

« Ils étaient tous jaloux de mon maréchal, d'ailleurs!... Le jour de la bataille de Deppen, livrée aux Prussiens en 1807, en portant une dépêche de votre père, je rencontrai le maréchal Ney; il m'arrête pour me demander ce qu'il y a de nouveau : — « Le maréchal Davout vient d'enfoncer l'en« nemi! — Ah bah!... votre maréchal enfonce toujours « tout! — Mais oui, monsieur le maréchal, c'est son habi« tude, » répondis-je en piquant des deux pour réparer le temps perdu.

« Il était si juste et il avait tant d'esprit, mon maréchal!

l'Ouest contre le rétablissement de la justice et de la religion! Son envieuse et perfide inaction n'a-t-elle pas déjà trahi l'armée française à Auerstaëdt? »

Ainsi, toujours pendant la guerre d'Allemagne, le colonel du 1er de chasseurs, le brillant..., après une affaire magnifique où il avait sauvé l'armée française d'un mauvais pas par son courage et sa présence d'esprit, s'avise, le lendemain même, de lever une contribution considérable sur la princesse de Steyer. Monsieur le maréchal l'apprend et entre dans une colère... mais là dans une de ses plus belles colères, car l'exemple pouvait être dangereux. Cependant, comment punir un homme d'une telle valeur?... Il réunit pour le rapport tout le corps d'officiers, et, en entendant le récit de cette concussion, il s'écria de sa plus grosse voix : « Si j'avais deux M..., j'en « ferais pendre un pour l'exemple! » Mandé à la barre, le colonel nia tout avec aplomb; son major Tavernier se dévoua pour lui et fut condamné à deux ans de citadelle, mais, après quelques mois, monsieur le maréchal, qui le savait innocent, l'en fit sortir avec la croix et un grade. »

Il fallait un obstacle insurmontable pour empêcher le général de Trobriand de venir passer la journée du 14 octobre avec la famille de son maréchal, et ses récits, que j'ai tous écrits, se confirment l'un l'autre. Le 14 octobre 1859, nous étions réunis dans le grand salon de stuc jaune du château de Savigny, et les souvenirs d'autrefois rajeunissaient tout particulièrement cette fois le bouillant Trobriand, qui finit par s'écrier :

« Il faisait chaud à cette heure, il y a cinquante-quatre ans!... Ah! quel homme que monsieur le maréchal!...Je le vois encore...En face de l'ennemi, nous représentions ce petit vase (un vase de fleurs posé sur la table ronde qui le séparait de ma mère et de moi), en face de ce gros canapé!... Nous avions l'air, avec nos vingt-cinq mille hommes, de préparer un déjeuner à messieurs les Prussiens : ils étaient quatre-vingt mille hommes contre nous! Monsieur le maréchal fait former le carré, se place au centre; puis, d'une voix qui retentissait comme la trompette, le visage illuminé, il s'écrie : « Le grand Frédéric a dit que c'étaient les gros bataillons qui remportaient la vic-

toire... Il en a menti! Ce sont les plus entêtés! En avant, mes enfants, faites tous comme votre maréchal! » L'armée, électrisée, de s'élancer en criant : « Vive monsieur le maréchal! » Et le noble entêté a eu raison sur le grand Frédéric! »

Le général effleurait tout le clavier de ses souvenirs. Il se rappelait, non sans plaisir, comment il avait vertement relevé une impertinence du général Thielman, quelque peu entachée de mauvais goût, sinon de lâcheté, puisqu'elle s'adressait en 1815 à un vaincu. Trobriand avait souvent vu à Varsovie, en 1807 et 1808, Thielman, alors Saxon et attaché au roi de Saxe, à l'état-major du maréchal Davout; depuis, son intérêt l'avait porté, en trahissant son roi, à se faire Prussien.

Le général Thielman, retrouvant le colonel de Trobriand, qu'il reconnut parfaitement, porteur d'un ordre à son adresse du ministre de la guerre, non-seulement ne le fit point asseoir, mais trouva le moyen de lui dire, tout en écrivant lentement sa dépêche, que les alliés avaient pénétré en France pour la sauver, sans autre intérêt que le repos de l'Europe. Puis, cachetant sa réponse, Thielman se leva et la remit à Trobriand, en ajoutant d'un air de hauteur dédaigneuse : « N'oubliez pas que nous Allemands nous nous battons pour l'honneur, tandis que vous autres Français vous vous battez pour de l'argent! » Trobriand, piqué au vif, reprit avant de sortir sans saluer : « C'est possible, général!... Chacun se bat pour ce qui lui manque! »

Cette parole était sans doute restée amère dans la mémoire du Prussien, accusé, à tort ou à raison, d'avoir trouvé de l'argent dans la cassette du roi de Saxe, car, en revoyant quelques jours plus tard Trobriand, qui

venait lui annoncer que l'armée avait arboré le drapeau blanc, le nouveau Prussien lui dit railleusement : « Il faut avouer, messieurs les Français, que vous changez souvent de cocarde ! » — « Peut-être, général, mais nous ne changeons pas de patrie. »

Quand je restais seule avec notre cher vieil ami, il me parlait plus intimement encore de nôtre maréchal, de sa bonté, de tout l'argent qu'il portait en cachette aux veuves des officiers de son corps d'armée. Il exaltait son amour pour les pauvres, sa générosité pour les artistes. « Ainsi, un jour, votre mère réclamant un portrait de son mari, alors à Ostende, on parla au maréchal d'un peintre qui vint lui présenter d'excellents tableaux comme échantillon de son talent et le conjurer de lui faire faire son portrait. Les choses sont convenues, le maréchal commence à poser ; impatient, il allait et venait, donnait des ordres, car, sur l'ardente prière du peintre, il avait promis de ne regarder l'œuvre que lorsqu'elle serait terminée ; cependant les séances se succédaient et le maréchal s'impatientait de plus en plus. Enfin le peintre demande à emporter un uniforme pour mettre la dernière main à son chef-d'œuvre, et rapporte bientôt une véritable enseigne, plus une note de 600 francs.

« Le maréchal furieux lance la toile dans les flammes et paye la note en s'écriant : « Eh ! je vous aurais donné le double pour ne pas me voler mon temps ! Au lieu de me tromper au moyen d'un talent d'emprunt, il fallait me dire : « J'ai besoin d'argent. » Sacrebleu, je vous en aurais donné[1] ! » Trobriand se délectait à ra-

[1] Ce pauvre peintre était chargé de famille, et le maréchal le savait.

conter les exploits d'ogre du général Buisson. Ce dernier avait un jour gagné au général Oudinot le prix d'un déjeuner qu'il devait offrir au maréchal Davout. Retenu à Ambleteuse par quelques dépêches pressées, le maréchal se faisait attendre ; pour prendre patience et aussi par défi, Buisson avala, en guise de verre d'absinthe, *trente* douzaines d'huîtres arrosées de *soixante* bouteilles de vin blanc. Le maréchal arrivé, on se mit à table, et Buisson déjeuna si copieusement, que son hôte, qui ignorait le premier exploit, lui dit en riant : « Buisson, il vaudrait encore mieux vous porter que vous nourrir. »

Le général, aussi bon, aussi doux, aussi aimé de ses camarades qu'il était brave au feu, avait six pieds deux pouces, et, on le voit, plusieurs des aptitudes du géant du petit Poucet.

J'écoutais avec recueillement ces héroïques ou gais récits, et je vois encore le rayon de bonne joie qui passait sur le visage du vaillant soldat, alors qu'il terminait quelque bel épisode de bataille en s'écriant : « Ils auront beau clabauder par jalousie... je n'ai jamais vu battre mon maréchal, et les autres ne peuvent en dire autant ! »

Après ces récits d'Auerstaëdt, nous donnons le rapport du maréchal Davout sur la conduite de son corps d'armée pendant la bataille d'Austerlitz, le 5 décembre 1805. Tout ce rapport nous semble un modèle de clarté et de simplicité, tant il rend justice à chacun, sauf peut-être à l'illustre commandant de cet illustre 3e corps, qui paraît conter une histoire ne le concernant en rien, tant il s'efface volontairement lui-même.

RAPPORT FAIT PAR LE MARÉCHAL DAVOUT A S. M. L'EMPEREUR ET ROI, SUR LES ÉVÈNEMENTS QUI ONT EU LIEU AU 3e CORPS DE LA GRANDE ARMÉE PENDANT LA BATAILLE D'AUSTERLITZ.

Presbourg, le 5 nivôse, an XIV (5 décembre 1805).

Sire,

Votre Majesté m'a ordonné, par sa lettre du 22 de ce mois, de lui adresser un rapport plus circonstancié de tout ce qu'ont fait les troupes que je commandais le jour de la bataille d'Austerlitz. J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le 11, entre cinq heures et demie et six heures du matin, je fis partir la division Friant de l'abbaye de *Raygern*; cette division était formée en trois brigades marchant par échelons.

La 1re était composée du 1er régiment de dragons, détaché momentanément depuis quelques jours de la division Klein, des deux compagnies de voltigeurs du 15e régiment d'infanterie légère et du 108e régiment d'infanterie de ligne; elle était commandée par le général Heudelet;

La 2e, aux ordres du général Kister, était composée du reste du 15e régiment d'infanterie légère et du 33e de ligne;

La 3e, commandée par le général Lochet, était formée des 48e et 111e régiments.

La division de dragons du général Bourcier marchait sur la droite; elle était composée des 15e, 17e, 18e, 19e et 27e régiments.

Ces troupes marchèrent d'abord sur Turas; je leur fis prendre ensuite la direction de Sokolwitz, conformément aux ordres que j'en avais; pendant cette marche, vers huit heures, un officier du général Margaron vint me donner connaissance que le 3e régiment d'infanterie de ligne, de la division Legrand, était vivement attaqué à Sokolwitz; cet officier ajouta que le général Margaron croyait pouvoir donner le temps au général Legrand d'arriver avec sa division à Sokolwitz, ayant, pour défendre ce débouché, de l'artillerie légère et quelques

troupes; Sokolwitz, d'ailleurs, n'était pas encore attaqué à cette époque.

Sur ces renseignements, je fis marcher la division Friant sur *Telnitz,* et j'ordonnai au 1er régiment de dragons de s'y porter au galop pour soutenir le 3e régiment de ligne et me donner le temps d'arriver. Le 1er régiment de dragons, qui était commandé par le capitaine *Ménard,* exécuta ce mouvement avec beaucoup d'intrépidité et empêcha l'ennemi, qui s'était emparé de Telnitz, de déboucher de ce village. Le 3e régiment de ligne, après avoir perdu beaucoup de monde en faisant la plus belle défense, avait été obligé de se replier.

Sur ces entrefaites, le général Heudelet, arrivé avec sa brigade à hauteur de Telnitz, s'y précipita à la tête de ses troupes; l'ennemi, extrêmement nombreux, opposa la plus vive résistance; il fut cependant contraint de céder à l'intrépidité des troupes et aux bonnes dispositions du général Heudelet: à neuf heures et demie, le village était en notre pouvoir; le champ de bataille, les rues et les maisons étaient jonchés de morts, trois pièces de canon furent ramenées par nos troupes; deux autres, faute de chevaux, furent laissées en arrière du village.

Le 108e, qui fut presque toujours mêlé avec l'ennemi, lui enleva deux drapeaux et sçut conserver les siens, à force de traits particuliers de valeur.

Les Russes, culbutés, épouvantés et dans le plus grand désordre, étaient sur le point de mettre bas les armes et parlementaient déjà, lorsque le 26e régiment d'infanterie légère, qui faisait partie de la division Legrand, formée sur notre gauche et en arrière de *Sokolwitz,* vint se placer derrière le ruisseau, en avant duquel combattait le 108e régiment; le brouillard ne lui permettant pas de reconnaître nos troupes, ce régiment engagea un feu très vif qui fit beaucoup souffrir la brigade du général Heudelet; les Russes reprirent alors les armes et, à l'aide de nouvelles troupes, ils se rendirent de nouveau maîtres du village.

Dans le même temps l'ennemi débouchait de Sokolwitz et déjà la division Friant était séparée de la division Legrand; il n'y avait pas un moment à perdre. Le général Heudelet avait

rallié sa troupe près de Telnitz et gardait le débouché, pendant que le général Bourcier, un peu plus sur la droite, par des charges faites à propos, empêchait l'ennemi de se porter en avant du village.

Dans cet instant surtout la division de dragons eut beaucoup à souffrir de la mousqueterie et de l'artillerie de l'ennemi dont elle se trouvait à très petite portée.

Le général Lochet, à la tête du 48e régiment, se porta contre les Russes qui se formaient sur les hauteurs en avant de Sokolwitz; le général Friant fit appuyer ce mouvement par la brigade du général Kister et par le 111e régiment; les Russes furent culbutés et poursuivis dans le village, qui fut emporté; six pièces de canon, qui furent mises aussitôt hors de service, et deux drapeaux furent enlevés par le 48e régiment; mais l'ennemi, renouvelant ses troupes, réattaqua Sokolwitz et parvint à repousser le 111e, qui tenait la gauche du village; le 48e fut alors livré à lui-même dans Sokolwitz pendant près de trois quarts d'heure; le général Lochet, qui était resté à sa tête, eut à soutenir le combat dans les rues, dans les granges et dans les maisons.

Cependant, pour dégager ce régiment, le général Friant se porta sur Sokolwitz avec la brigade du général Kister et parvint à repousser un moment l'ennemi; il jeta aussitôt dans le village le 15e régiment d'infanterie légère; ce régiment, composé en grande partie de conscrits, s'y couvrit de gloire, mais ne put encore débarrasser le 48e. Il fut lui-même repoussé, ainsi que le 33e régiment, après avoir opposé, l'un et l'autre,la plus vive résistance : cette brigade fut aussitôt ralliée et ramenée au combat.

Le 111e, parfaitement rallié, venait de faire une nouvelle charge qui, bien que des plus vigoureuses, fut néanmoins sans succès; il perdit même du terrain, mais dans le meilleur ordre.

L'ennemi se porta alors sur la brigade du général Kister qu'il déborda par sa gauche; le général Friant fit faire, très à propos, un changement de front au 33e régiment, et toutes ces trois brigades, parfaitement ralliées, eurent ordre de se précipiter sur l'ennemi, qui, cette fois, fut enfoncé et laissa la plaine couverte de ses morts. Sur ces entrefaites, le 36e ré-

giment, faisant partie du 4e corps d'armée, arriva par la gauche de Sokolwitz et contribua à dégager le 48e. Ces deux régiments, soutenus par tous les tirailleurs de la division Friant, poursuivirent l'ennemi et l'acculèrent sur des lacs après lui avoir fait éprouver la plus grande perte.

Pendant ce mouvement, les troupes de la division Legrand parurent sur les crêtes en arrière; un des régiments de cette division et le 8e régiment de hussards arrivèrent à la portée de l'ennemi, dont la colonne entière met bas les armes après quelques coups de fusil. La glace du lac, sur lequel cette colonne fut jetée, venait d'être rompue par les chevaux des officiers qui s'étaient sauvés; d'ailleurs, l'arrivée des troupes françaises de l'autre côté de ce lac ôtait à l'ennemi tout espoir de salut.

Ce fut à cette époque qu'il s'engagea une forte canonnade sur les hauteurs au-delà de *Telnitz;* des divisions du corps du maréchal Soult marchaient par Sokolwitz pour se porter de ce côté; la division Friant suivit ce mouvement en longeant le ruisseau et se dirigeant sur Menitz; à la hauteur de *Telnitz,* la brigade du général Heudelet atteignit une forte colonne ennemie qui se retirait dans le plus grand désordre et fit sur elle, tout en la poursuivant, un feu très vif de mousqueterie et d'artillerie qui lui tua encore beaucoup de monde; cette artillerie se trouvait alors en potence avec des troupes du 4e corps qui poursuivaient de front cette colonne.

La division Friant et la division Bourcier continuèrent leur marche sur Menitz et y arrivèrent en même temps que la division du général Vandamme et d'autres troupes du maréchal Soult; elles eurent avec elles le spectacle des Russes se submergeant dans le lac, par leur précipitation à vouloir s'échapper. Ces divisions traversèrent Menitz et furent prendre position à une lieue en avant sur le chemin de Neuhof.

Il fut fait dans le jour, par les troupes à mes ordres, 1,000 prisonniers, indépendamment de la colonne qui mit bas les armes, succès auquel le 48e eut tant de part.

Je dois aux troupes de la division Friant la justice de dire que ceux des blessés qui ne purent pas eux-mêmes se retirer du combat ne reçurent de soins qu'après la bataille, aucun des soldats n'ayant quitté son rang, conformément aux ordres

qui avaient été donnés, et beaucoup de soldats blessés n'ayant voulu cesser de combattre qu'après la bataille.

La grande intrépidité que déployèrent les troupes dans cette journée est due à l'exemple des officiers généraux qui furent constamment au milieu du feu le plus vif et y perdirent tous des chevaux : le général Friant en perdit quatre, le général Lochet, deux, et les généraux Kister et Heudelet, un ; presque tous les colonels furent dans le même cas; trois chefs de bataillon furent blessés, ainsi que le major commandant le 15e régiment d'infanterie légère qui eut aussi son cheval tué.

L'adjudant commandant Marès reçut une blessure grave à la cuisse et perdit aussi des chevaux.

Le général d'Aultanne, mon chef d'état-major, officier très distingué, rendit de grands services pendant la bataille.

L'adjudant commandant Hervo, sous-chef de mon état-major, le seconda parfaitement.

Mes aides de camp, dont les chevaux n'avaient pu joindre, se réunirent aux bataillons d'infanterie; le colonel Bourke, mon premier aide de camp, marcha avec la brigade du général Heudelet et se fit distinguer par cet officier général.

Le chef de bataillon Vigier, du 2e régiment de chasseurs à cheval, fut tué.

J'adresse à S. E. le ministre de la guerre les détails relatifs aux faits individuels que j'ai pu recueillir.

J'ai l'honneur de faire observer à Votre Majesté que la division Friant n'était forte, au commencement de l'action, que de trois mille trois cents et quelques hommes, sa marche de Vienne, sans faire de halte, ayant forcé la moitié de son monde à rester en arrière; la plupart de ces hommes rejoignirent le 11 au soir, et les autres le lendemain.

Ce qui prouvera à Votre Majesté, encore mieux que tous les rapports, combien cette division eut d'efforts à faire pendant toute la bataille, c'est qu'elle y perdit environ quatorze cents hommes, parmi lesquels on compte dix-sept officiers morts et cinquante-sept blessés, deux cent sept officiers et soldats tués et neuf cent soixante-trois blessés; le surplus fait prisonnier a été rendu depuis.

La division Bourcier eut trente-cinq hommes tués et quarante et un blessés; elle compte, de plus, soixante-cinq chevaux tués et trente-cinq blessés.

Le 19e régiment de dragons eut à lui seul dans ce nombre vingt et un hommes tués et douze blessés avec vingt-deux chevaux tués et quinze blessés.

Dans un moment où l'ennemi avait repris l'avantage sur la gauche de la division Friant, ce régiment fut chargé d'aller couvrir et garder le passage d'un défilé important; il passa le défilé avec beaucoup d'ordre, quoique exposé à la fusillade et au canon de l'ennemi.

La division du général Klein arriva le jour de la bataille à *Raygern,* où elle resta en position avec le 25e régiment de dragons de la division Bourcier, qui y avait été laissé pour arrêter les partis qui auraient paru sur ce point; ces dispositions devinrent inutiles, aucun parti ne s'étant présenté.

Si je n'ai point eu l'honneur d'adresser plus tôt ce rapport à Votre Majesté, Sire, c'est que j'ai voulu recueillir les faits, dont j'avais été témoin, de la bouche même des officiers généraux, pour pouvoir, avec plus de certitude, vous en garantir la véracité et l'authenticité.

LETTRE F

A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR LE DUC D'AUERSTAËDT,
MARÉCHAL DE L'EMPIRE FRANÇAIS.

Au quartier général de Lublin, le 15 mai 1809.

Monseigneur,

Le peu de temps qui me restait jusqu'au départ du courrier m'a empêché de répondre en détail à la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 27 avril dernier.

Je m'empresse de témoigner aujourd'hui à Votre Excel-

lence combien j'ai éprouvé de plaisir en apprenant que les officiers polonais qu'Elle a bien voulu placer auprès d'Elle ont su mériter son approbation. L'éloge qu'Elle fait de leur conduite est tellement flatteur que je ne doute nullement que, sur le témoignage qu'Elle serait dans le cas de leur en rendre auprès du roi, Sa Majesté ne se fasse un plaisir de leur donner des marques de sa satisfaction.

Si les Polonais, qui ont l'avantage de servir auprès de Votre Excellence, ne font point tort à la bonne opinion qu'Elle veut bien témoigner sur le compte de leurs compatriotes, les officiers français que l'armée française doit à son intérêt, seront toujours pour moi un motif de la plus sincère reconnaissance. Leurs talents, leur zèle et leur activité, font autant d'honneur au service qui leur a servi d'école, qu'ils opèrent d'avantages, en servant d'exemples et de modèles aux militaires polonais.

Les opérations militaires de ce côté n'ont point offert d'engagements considérables. Nous sommes toujours maîtres de la rive droite de la Vistule, une partie de nos forces se trouvent déjà sur le San, d'où, selon les circonstances, je me jetterai du côté de Sandomir ou de Kamösé, pour tâcher d'emporter au moins une de ces places. La première ouvrirait à nos troupes l'entrée de Cracovie, l'autre celle de l'ancienne Gallicie.

Les troupes polonaises justifient chaque jour davantage l'attente qu'elles paraissaient autoriser à concevoir. Elles ont conservé constamment l'avantage sur celles de l'Autriche : quatre cents hommes du 6e régiment de cavalerie ont enlevé, il y a quelques jours, à l'ennemi un transport d'armes qu'escortaient mille fantassins et leur ont fait sept cents prisonniers.

Veuillez bien, Monseigneur, ne point perdre le souvenir des sentiments que, pour la vie, j'ai voués à Votre Excellence, et agréer l'expression du plus sincère dévouement.

Le général de division, commandant les troupes polonaises du 9e corps,

Joseph, prince PONIATOWSKI.

A MONSIEUR LE LIEUTENANT-COLONEL BTESZYNSKI,

COMMANDANT LA PLACE DE LÉOPOL.

Au quartier général à Trzesnia, le 30 mai 1809.

J'ai reçu le rapport que vous m'avez adressé le 28 de ce mois. — Il m'a été très agréable de me convaincre, par son contenu, du bon esprit des habitants de Léopol et du dévouement avec lequel ils soutiennent les efforts par lesquels les troupes polonaises cherchent à justifier leur confiance.

Je vous adresse ci-joint l'ordre du jour publié à Lublin, ainsi que la proclamation que j'ai jugé convenable d'adresser aux habitants de la Gallicie. Ils y verront tout ce que les relations politiques et les circonstances actuelles m'ont permis de faire et de publier : je crois que chacun y trouvera la facilité de prouver son attachement à la cause commune.

La joie qu'ont témoignée les habitants de Léopol à l'entrée de nos troupes dans cette ville me prouve que rien ne saurait effacer du cœur des Polonais les sentiments que depuis si longtemps on s'efforce d'éteindre en eux. Quant à l'établissement des aigles polonaises, je ne puis non-seulement le permettre, mais je le désapprouve entièrement. Toute démarche arbitraire de ce genre, dans l'ordre actuel des choses, ne doit point être soufferte. Il est de notre devoir d'agir conformément au but de S. M. l'Empereur et Roi, de se montrer digne de la haute protection qu'il daigne nous accorder, et d'attendre avec confiance le sort qu'il nous prépare; nous ne devons point nous permettre de préjuger sa volonté.

Vous devez d'autant plus tenir la main à ce qu'on s'abstienne de semblables démonstrations, que les tumultes qu'elles entraînent deviennent souvent la source d'excès troublant la tranquillité publique. — Vous venez d'en avoir récemment l'exemple à Léopol, et vous devez, par conséquent, veiller, sous votre responsabilité, au maintien du repos et de l'ordre. La milice du cercle dont je vous recommande d'accélérer la formation, vous offrira le moyen le plus facile d'y parvenir. Non-seulement je ne puis approuver le rassemblement de volon-

taires en Podolie, mais je le défends de la manière la plus sévère. L'alliance qui subsiste entre la France et la Russie, et les rapports politiques dans lesquels nous nous trouvons par là avec cette dernière puissance, sont une raison suffisante pour ne point sortir à son égard des bornes que nous prescrit la bonne harmonie qui en est la suite.

A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR LE MARÉCHAL DUC D'AUERSTAËDT.

Au quartier général à Cracovie, le 24 juillet 1809.

Monseigneur,

M. le chef de bataillon Szymanowiski m'a remis la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser. Elle connaît trop le prix que j'attache aux sentiments, dont elle veut bien m'y donner l'assurance, pour douter du plaisir que me fait éprouver chaque marque de son souvenir; mais il m'est doux surtout que mes efforts, pour marcher sur ses traces, ont pu m'acquérir des droits à son estime.

Celle des braves, qui composent l'armée française, sera toujours l'objet de l'ambition de tout militaire polonais, et, si quelques succès ont signalé notre dévouement pour la cause commune, nous le devons à notre désir de nous montrer dignes d'être leurs compagnons d'armes.

Je ne suis point étonné des nouveaux faits du 3e corps; il sait trop apprécier l'avantage de servir sous les ordres de Votre Excellence, pour ne point tâcher de se montrer digne d'un tel chef. Si des circonstances favorables permettaient une jonction, qui fait l'objet de tous nos vœux, j'ose croire que les troupes polonaises prouveraient qu'elles n'ont point oublié le bonheur d'en faire partie.

Les nouveaux corps galliciens ont déjà donné quelques preuves de l'esprit qui les anime. Le 18 de ce mois, avant que la nouvelle de l'armistice fût parvenue de ce côté, quelques centaines d'hommes du régiment de lanciers du colonel Rzyszczowski, qui n'est encore qu'à moitié formé, soutenu par des faibles détachements du 1er et du 3e régiment de cavalerie, ayant pénétré jusque vers la Bukowine, ont coupé un petit corps

autrichien, qui cherchait à se réunir au prince de Hohenlohe. L'ennemi, attaqué avec la plus grande impétuosité, n'a pu résister au choc de cette cavalerie : il fut réduit à capituler. Le général Bicking, qui le commandait, un lieutenant-colonel, vingt officiers de tous grades, et onze cents soldats, se sont engagés à ne point servir pendant la guerre actuelle.

Trois pièces de canon, plusieurs caissons, et quelques centaines de chevaux sont tombés entre nos mains.

Veuillez bien, Monseigneur, agréer l'assurance de mon dévouement et de ma haute considération.

Le général de division, commandant les troupes polonaises du 9e corps,

Joseph, prince PONIATOWSKI.

A SON ALTESSE MONSEIGNEUR LE DUC D'AUERSTAËDT, PRINCE D'ECKMÜHL, MARÉCHAL DE L'EMPIRE FRANÇAIS, COMMANDANT EN CHEF L'ARMÉE D'ALLEMAGNE.

Au quartier général de Cracovie, le 11 décembre 1809.

Monseigneur,

Au risque d'être importun, en revenant encore sur un objet dont j'ai si souvent parlé à Votre Altesse, je profite cependant de cette occasion, pour confier encore à son intérêt pour l'armée polonaise les craintes que me fait éprouver l'incertitude de son entretien futur.

Je viens d'obtenir du ministre des finances quelques acomptes sur la solde ; mais, d'après les données, les moyens du pays, pour entretenir une armée qui se monte déjà à plus de soixante-trois mille hommes, sont tellement insuffisants qu'il est de toute probabilité que ce but ne pourra être atteint si S. M. l'Empereur ne daigne venir à son secours.

Quand même (ce qui est encore très incertain) il pourrait fournir les sommes nécessaires pour faire face à cette dépense, il en existe encore plusieurs autres qui, dans la position actuelle des choses, en égalent presque l'urgence. Avoisinant la Russie, il est naturel, comme l'observe Votre Altesse elle-

même, que, dans le cas d'une guerre avec cette puissance, les troupes polonaises soient considérées comme faisant l'avant-garde de l'armée française. Dans cette hypothèse les places fortes seraient de la plus grande utilité, et il est connu de Votre Altesse qu'elles sont encore dans un état d'imperfection qui laisse beaucoup à désirer. — Elles exigent, d'ailleurs, une artillerie assez nombreuse et des munitions, et c'est encore un résultat auquel il nous est difficile d'arriver, puisque nous manquons entièrement des établissements d'artillerie nécessaires pour les confectionner. La pénurie du trésor public a rendu jusqu'ici infructueux tous mes efforts pour parvenir à ces fondations essentielles pour le matériel d'une armée.

Ce n'est donc qu'en S. M. l'Empereur que nous pouvons espérer, pour avoir les moyens de pourvoir à tous ces besoins, et je crois ne pouvoir mieux faire, pour obtenir, en faveur du pays, une nouvelle preuve de sa bienveillance, qu'en confiant nos intérêts aux soins éclairés de Votre Altesse, et à la sollicitude qu'Elle a bien voulu déployer, dans chaque occasion, en faveur de l'armée polonaise. J'hésiterais à renouveler mes instances à cet égard, si le bien du service, et mon désir de justifier la confiance de son Auguste Souverain ne me faisaient un devoir de passer sur toute autre considération quand il s'agit de l'utilité dont peut être une armée qu'il daigne honorer d'une protection particulière.

Veuillez bien, Monseigneur, agréer l'expression de mon vrai et profond dévouement.

Le général de division, commandant en chef l'armée polonaise,

Signé : Joseph, prince Poniatowski.

LE PRINCE PONIATOWSKI AU PRINCE D'ECKMÜHL.

Varsovie, le 25 janvier 1810.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de faire parvenir à Votre Altesse, par la voie de correspondance, les dépêches suivantes qui m'ont été remises pour Elle.

Un officier intelligent et ayant beaucoup de moyens de communications dans les provinces limitrophes russes, où il possède des terres, vient de revenir de Bialystok où il avait eu ordre de se rendre pour recueillir des renseignements plus positifs sur la position des choses. Son rapport confirme l'idée que les intentions de la Russie ne paraissent nullement hostiles. On remarque beaucoup de craintes sur les intelligences qu'on suppose que nous pourrions avoir dans le pays, et beaucoup de précautions pour les entraver, mais nulle autre mesure militaire que celles qui ont rapport avec les Turcs.

Je me suis procuré par la même voie la dislocation des troupes russes dans les contrées qui avoisinent le duché, et je m'empresserai de la communiquer à Votre Altesse; mais, ne voulant pas retarder l'envoi de la lettre de M. le président jusqu'à ce que la traduction en soit faite, je me réserve de joindre ces renseignements à ma première dépêche.

Votre Altesse ne doute certainement pas que ce soit avec un plaisir toujours nouveau pour moi, que je saisis les occasions de lui réitérer l'expression de mon attachement inviolable, ainsi que de ma plus haute considération.

Le général de division, commandant en chef l'armée polonaise,

Joseph, prince Poniatowski.

EXTRAIT D'UNE LETTRE A M. LE GÉNÉRAL KAMIENSKI, COMMANDANT UN CORPS DE TROUPES POLONAISES SUR LE DNIESTER.

Son Altesse le prince commandant en chef, en renouvelant ses ordres relativement à la conduite à suivre envers les militaires russes, recommande à chacun d'éviter non-seulement tout ce qui peut donner lieu à quelque dispute avec eux, mais d'observer à leur égard toute la politesse que peuvent attendre des personnes faisant partie d'une armée alliée. Les liens d'amitié, qui subsistent entre S. M. l'empereur et roi et S. M. l'empereur de Russie, sont un motif suffisant de ne manquer en rien aux procédés qu'il nous indique; chaque

faute de ce genre sera sévèrement recherchée et punie sans égard à la personne et au grade.

Les gardes et sentinelles doivent rendre aux officiers russes les mêmes honneurs qui sont prescrits pour ceux du même grade de notre armée, et prendre les armes pour le général commandant.

DU MÊME AU MÊME EN DATE DU 30 SEPTEMBRE.

Son Altesse le prince commandant en chef me charge de vous inviter à donner les ordres les plus sévères de ne recevoir dans aucun corps aucun individu appartenant à S. M. l'empereur de Russie, c'est-à-dire de Lithuanie, Volhynie, Podolie, etc. — Sous la responsabilité des commandants des corps.

Pour traduction conforme,

Joseph, prince Poniatowski.

LE PRINCE PONIATOWSKI AU PRINCE D'ECKMÜHL.

Varsovie, le 1er février 1810.

. . . .

Je reçois de la part du ministre de la police communication de l'extrait suivant d'une lettre de M. Grzymata, commissaire du gouvernement à Térespol, en date du 29 janvier :

« Dans ce moment le bruit se répand, d'après un avis « venant de Vilna, qu'une révolution a dû avoir lieu à « Pétersbourg ; qu'on y a établi un conseil de cinq cents « avec pouvoir de faire la paix et de déclarer la guerre. « — Le comte de Romanzoff est, dit-on, à la tête de ce « conseil. »

Quoique je n'aie encore aucune donnée sur le degré de probabilité de cette nouvelle, je n'ai cependant pas voulu la laisser ignorer à Votre Altesse. Si elle se confirmait d'une

manière positive, je ne manquerais pas de l'en instruire par courrier [1].

J. PONIATOWSKI.

[1] Le prince Poniatowski, admirable soldat, mais incertain de nature, sans esprit politique, sans aptitude aux affaires, ne s'était d'abord point attiré les sympathies du maréchal Davout; cependant, en l'observant, le duc d'Auerstaëdt en était arrivé à pressentir quelque chose de noble dans cette âme, et trouva cette parole remarquable à propos d'un homme qu'il sut apprécier et traiter en ami après l'avoir vu à l'œuvre : « Je cherche toujours à étudier le prince Poniatowski; il est possible qu'un coup de canon le change. » Le 26 août 1808, encore, le maréchal écrivait à Napoléon : « Poniatowski, depuis que les affaires deviennent sérieuses, est dans sa conduite d'une franchise qui m'inspire confiance. Il servira avec fidélité. Faible, léger de caractère, mais honnête homme, il a de l'honneur : je l'ai étudié avec soin et persévérance. Je lui laisse le commandement des troupes qui restent dans les environs de Varsovie. » Le 3 septembre, le maréchal écrivait au prince qu'il lui donnait de son propre mouvement ce commandement, et il ajoutait : « Je vous prie de le regarder comme une preuve de ma confiance absolue, ainsi que de l'estime que je vous ai vouée et que rien n'altérera. Votre Altesse peut en être convaincue, car je n'ai conçu ces sentiments qu'après avoir reconnu les principes de délicatesse et de loyauté qui font la base de son caractère. »

De Breslau, le 11 octobre 1808, le maréchal écrivait encore à l'Empereur en faveur des Polonais effrayés des conférences d'Erfurth, et lui envoyait en vain une remarquable lettre du comte Lichnowski.

Pendant ce temps, le ministre de la guerre cherchait à irriter l'Empereur contre le maréchal Davout, qui luttait pour maintenir une armée polonaise auxiliaire, et Napoléon, le 4 janvier 1809, écrit au général Clarke : « Le maréchal Davout prescrit au roi de Saxe de quelle manière il doit pourvoir à la nourriture de ses troupes dans le duché de Varsovie. *Cela est trop ridicule*. Écrivez au maréchal de ne se mêler de rien et de laisser le roi administrer ses troupes comme il le veut, sans s'en mêler d'aucune manière. » Ces boutades passées, Napoléon, à la moindre difficulté, revenait au maréchal Davout. Et, plus tard, l'Empereur a dû bien amèrement regretter de s'être refusé à suivre les conseils si sages de l'homme de génie qui avait le ridicule de trop prévoir et d'être trop bien renseigné.

LETTRE G

Napoléon, par la grâce de Dieu, souverain des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin,
A tous présents et à venir, salut.

Les services constants et signalés rendus à l'État et à Nous, et spécialement dans les batailles d'Eckmühl, de Thann et de Wagram, par notre cher et bien-aimé cousin le duc d'Auerstaëdt, maréchal de notre Empire, Nous ayant déterminé à reconnaître son affection et sa fidélité pour notre service en lui donnant une preuve éclatante de notre satisfaction, Nous avons, par nos lettres patentes provisoires données en notre camp impérial de Schœnbrünn, le quinze août mil huit cent neuf, érigé en principauté le château de Brühl avec les parcs, terres et domaines qui en dépendent, sous le titre de principauté d'Eckmühl, en ordonnant, toutefois, que des lettres patentes définitives, rédigées dans les formes consacrées par nos statuts impériaux du premier mars mil huit cent huit, fussent substituées à nos dites lettres patentes provisoires, et en chargeant notre cousin le prince archichancelier de l'Empire, notre procureur général et notre conseil du sceau des titres, de donner à nos intentions le développement nécessaire. A ces fins, notre dit cousin le duc d'Auerstaëdt, désirant obtenir lesdites lettres patentes définitives, s'est impétré par-devant notre cousin le prince archichancelier de l'Empire, lequel a fait examiner cette demande, en sa présence, par notre conseil du sceau des titres; et, sur la présentation qui nous a été faite par notre cousin le prince archichancelier de l'Empire, et la délibération de ce conseil et les conclusions de notre procureur général, nous avons, par ces présentes, signées de notre main, conféré et conférons à notre cher et bien-aimé cousin Louis-Nicolas Davout, duc d'Auerstaëdt, maréchal de notre Empire, l'un des colonels généraux de notre garde, grand aigle et chef de la sixième cohorte de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal de

la Couronne de fer, grand-croix de l'ordre de Saint-Henry de Saxe et de celui du Christ du Brésil, né à Annoux, département de l'Yonne, le dix mai mil sept cent soixante-dix, le titre de prince d'Eckmühl, nous attachons à toujours à ce titre le château de Brühl avec les parcs, terres et domaines qui en dépendent, ainsi que tous les autres biens qu'il nous plaira d'y ajouter, pour donner à ce domaine une étendue de territoire convenable, tel que le tout sera plus amplement désigné et détaillé dans les lettres d'investiture qui seront délivrées à l'impétrant par notre cousin le prince archichancelier de l'Empire, après qu'il les aura fait dresser en sa présence par notre conseil du sceau des titres : tous lesquels biens nous érigeons en principauté sous le titre de principauté d'Eckmühl, pour être, ladite principauté, possédée en toute propriété et comme fief immédiat de notre couronne par notre dit cousin le duc d'Auerstaëdt, et par ceux appelés à le recueillir après lui. Voulons que le titre de prince d'Eckmühl et les biens qui y sont attachés soient transmis à la descendance masculine naturelle, légitime ou adoptive, de notre dit cousin le duc d'Auerstaëdt, par ordre de primogéniture, et que, en cas d'extinction de sa dite descendance, ce que Dieu ne veuille, les biens composant ladite principauté d'Eckmühl fassent retour à nous ou à nos successeurs.

Voulons et ordonnons que ladite principauté d'Eckmühl ne puisse à l'avenir être réunie sur la même tête au titre de duc d'Auerstaëdt et aux biens qui en composent la dotation, si ce n'est, toutefois, dans le cas où il n'existerait qu'un seul héritier mâle de la descendance directe, légitime et masculine, de notre cher et bien-aimé cousin le duc d'Auerstaëdt; à cet effet, et dans le cas où il y aurait plusieurs héritiers mâles, voulons que le fils aîné recueille, après le décès du titulaire, le titre de prince d'Eckmühl avec l'entière possession de ladite principauté, pour les transmettre à sa descendance masculine, naturelle, légitime ou adoptive, par ordre de primogéniture, et que le fils puîné recueille le titre de duc d'Auerstaëdt, avec les biens et revenus qui en dépendent, pour être possédés par lui et transmis dans le même ordre et de la même manière.

Nous imposons au prince d'Eckmühl l'obligation d'avoir un palais situé dans notre bonne ville de Paris, et dont la valeur

ne pourra être moindre de celle de deux années du revenu de ladite principauté; et, advenant le cas où les titres de prince d'Eckmühl et de duc d'Auerstaëdt, avec les biens qui en dépendent, seraient divisés et reposeraient sur deux têtes différentes, en vertu de notre disposition précédente, nous imposons, à chacun des deux titulaires, obligation d'avoir dans notre bonne ville de Paris un palais d'une valeur égale à deux années du revenu de la dotation et son titre.

Voulons et ordonnons pareillement que le château de Brühl soit, par le propriétaire, mis, dans l'espace de cinq années, en état d'être habité.

Autorisons notre cher et bien-aimé cousin le duc d'Auerstaëdt, maréchal de notre Empire, à se dire et qualifier prince d'Eckmühl en tous actes et contrats, tant en jugement que dehors; voulons qu'il soit reconnu partout en ladite qualité, qu'il jouisse des honneurs attachés à ce titre, après qu'il aura prêté, entre nos mains, le serment prescrit par l'article trente-sept de notre second statut du premier mars mil huit cent huit, entendant, toutefois, que le titre de prince d'Eckmühl ne donne au titulaire de ladite principauté, dans notre cour, dans nos États et ailleurs, aucuns autres droits et prérogatives que ceux dont jouissent les ducs de notre Empire, avec lesquels il prend rang, suivant la date de l'érection dudit titre.

Permettons à notre dit cousin le prince d'Eckmühl de porter en tous lieux les armoiries et écussons, tels que nous les lui avons concédés en qualité de duc d'Auerstaëdt par nos lettres patentes données à Bayonne le deux juillet mil huit cent huit, lesquelles armoiries, figurées aux présentes, sont : d'or à deux lions léopardés rampants et gueules, tenant dans la patte dextre une lance polonaise sur sable, l'un en chef à dextre, l'autre contourné à senestre en pointe, à la bordure componnée d'or et de gueules, chef des ducs de notre Empire, brochant sur le tout, et pour livrées les couleurs de l'écu. Néanmoins, et dans le cas où les titres de prince d'Eckmühl et de duc d'Auerstaëdt reposeraient sur deux têtes différentes, voulons que le duc d'Auerstaëdt soit tenu de distinguer ses armoiries de celles du prince d'Eckmühl par une brisure, ainsi qu'il sera déterminé, le cas arrivant, par notre conseil du sceau des titres.

Chargeons notre cousin le prince archichancelier de l'Empire de donner communication des présentes au sénat et de les faire transcrire sur nos registres.

Enjoignons à notre grand juge, Ministre de la justice, d'en surveiller l'insertion au *Bulletin des lois;* mandons à nos procureurs généraux près nos Cours d'appels, à nos procureurs impériaux sur les lieux, de faire publier et enregistrer les présentes à la Cour d'appel et au domicile de l'impétrant, et partout où besoin sera. Car tel est notre bon plaisir, et, afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, notre cousin le prince archichancelier de l'Empire y a fait apposer, par nos ordres, notre grand sceau en présence du conseil du sceau des titres.

Donné à Paris, le vingt-huit du mois de novembre de l'an de grâce mil huit cent neuf.

Signé : NAPOLÉON.

Scellé le premier décembre mil huit cent neuf.
Le prince archichancelier de l'Empire,

CAMBACÉRÈS.

Transcrit sur les registres du Sénat, le huit décembre mil huit cent neuf.
Le chancelier du Sénat.

Enregistré au conseil du sceau des titres, R. D., folio 41.
Le secrétaire général,

Baron DUDON.

LETTRE H

INTERROGATOIRE DES DÉSERTEURS AUTRICHIENS.

Je t'adresse, mon cher général, un modèle de tableau sur lequel doivent être rédigées les réponses des déserteurs aux interrogatoires qu'on leur fait subir.

Il faut prescrire à tous les commandants des postes sur la frontière d'interroger exactement les déserteurs et de rédiger leurs déclarations d'après ce modèle.

Il faut interroger aussi tous les voyageurs, et rédiger leurs déclarations dans la même forme, en substituant aux noms des régiments et des lieux de garnison, ceux des endroits d'où les voyageurs sont partis, et par où ils ont passé.

Il faut recommander de bien écrire les noms des corps et ceux des lieux quand ces derniers ne sont pas bien connus. il faut désigner la province et le cercle où ils sont situés, ou déterminer leur position par le voisinage de quelque grande ville, ou d'une rivière.

Ces tableaux, ainsi rédigés, devront m'être adressés à mesure qu'ils parviendront à l'état-major de ton corps.

C'est en suivant avec exactitude ce travail qu'on parvient à avoir une connaissance exacte de la position et du mouvement des troupes étrangères qu'on a devant soi.

Les questions principales sont indiquées par le tableau; — les réponses faites par le déserteur qu'on interroge, ou par ceux interrogés précédemment, déterminent d'autres questions qui, quand elles sont faites avec intelligence, font obtenir des renseignements positifs. — Pour cela, il faut que les officiers chargés de ces interrogatoires conservent des notes des réponses qui leur sont faites, afin de pouvoir comparer les déclarations qu'ils reçoivent avec celles faites antérieurement.

Duc d'Auerstaëdt.

S'il y avait quelque chose d'importante à me communiquer, il faudrait m'envoyer un officier en poste.

Ce 2 novembre, Berlin.

AU GÉNÉRAL OUDINOT.

Paris, 5 mars 1809.

L'Empereur me charge de t'envoyer un officier pour que tu fasses passer au prince vice-connétable major général, l'état de tout ce qui manque pour l'organisation de ton corps;

C'est-à-dire les emplois vacants dans chaque bataillon et dans ton état-major;

Ce qui manque au personnel et au matériel de ton artillerie; enfin tout ce qui te manque, sans oublier les munitions.

Fais connaître aussi, par la même occasion, à Sa Majesté l'état des têtes de pont qu'il avait fait faire sur le Leck, entre autres à Rain. Combien faudrait-il de temps pour les réparer?

Il faut que l'officier que tu enverras soit porteur d'un croquis, etc.

De tous les côtés on ne parle que de l'esprit guerrier des Autrichiens. On assure qu'ils ont encore la fantaisie de faire une guerre pour le bon plaisir des Anglais.

Tu es dans un pays où on doit sçavoir des nouvelles.

Fais-les connaître à l'Empereur!

Malgré toutes les apparences, je t'avoue que je ne puis croire à une si grande folie de la part des Autrichiens.

Je te dis, pour toi seul, que, quoique ma femme ne soit pas accouchée, je pars pour me rendre à mon poste.

Écris-moi par les courriers militaires. Si tu as des occasions pour Wurtzbourg, adresse tes lettres sous le couvert de l'adjoint La Roche.

Bien entendu que tu ne renverras pas à Paris Montmorency, qui a ordre de se rendre par Bayreuth à Erfurth.

Il pourra rester auprès de toi trois ou quatre jours pour avoir des nouvelles.

On t'a envoyé de Paris de bien beaux hommes.

Ton corps d'armée sera superbe.

Amitié.

Le maréchal, duc d'Auerstaëdt.

A M. LE GÉNÉRAL OUDINOT, COMTE DE L'EMPIRE.

Bamberg, le 1er avril 1809.

Je reçois, mon cher général, une lettre du général Bertrand, qui me fait connaître des modifications apportées par l'Em-

pereur à son décret relatif à notre approvisionnement en outils.

D'après ces modifications, nous devons t'envoyer trois mille outils attelés, pour compléter les six mille qui doivent être à la suite de ton corps.

Je donne des ordres en conséquence au général Tousard.

Cependant tu nous rendrais un grand service si tu pouvais te procurer, où tu es, ces trois mille outils et les moyens nécessaires pour les traîner.

Augsbourg doit présenter des ressources à cet égard.

Dans ce cas, le général Tousard te ferait passer des fonds.

Réponds-moi de suite, pour me faire connaître ce que tu peux faire.

Amitié.

Le maréchal duc d'AUERSTAEDT.

A M. LE GÉNÉRAL COMTE OUDINOT.

Bamberg, le 1er avril 1809.

J'ai reçu, mon cher général, tes lettres jusqu'à celle du 30 mars inclus.

Je te transcris littéralement le rapport que m'a fait l'intendant général sur les mesures qu'il a prises pour seconder les autorités du pays relativement aux moyens de pourvoir à la subsistance des troupes :

« J'écris de nouveau à la régence d'Augsbourg pour lui « notifier que le corps commandé par M. le général Oudinot, « y compris la 3e division de cavalerie, doit toujours avoir un « approvisionnement de pain, de quatre jours, et autant de « bœufs sur pied, et ce indépendamment de cent vingt mille « rations de biscuit.

« J'annonce à cette régence un acompte de 50,000 francs, « et je lui ajoute qu'elle les touchera dès qu'elle m'aura fait « connaître la personne au nom de laquelle elle désire que « j'expédie mon ordonnance.

« Si à cet égard elle a bien exécuté ce que je lui ai demandé

« par mes lettres précédentes, j'en recevrai l'information « d'ici à deux jours. Non-seulement je rappelle ces dispositions à l'ordonnateur de ce corps d'armée, pour qu'il en « assure l'exécution, mais encore j'en informe M. le général « Oudinot. »

Au moyen de ces dispositions, les autorités peuvent faire sans délai l'approvisionnement de réserve qui est nécessaire dans le cas où tu serais obligé de réunir tes troupes et de te mettre en marche. Il ne pourrait plus être question alors de recevoir les vivres de l'habitant.

Active donc l'exécution de ces mesures. Ici les autorités ont organisé un magasin de secours pour aider les habitants qui en auraient besoin. Elles forment ce magasin avec les acomptes que nous donnons. Il mérite réellement ce nom et remplit son objet. Il faut que les autorités de ton côté en agissent de même.

Je dois te prévenir qu'il y a ici des abus auxquels je ne me serais pas attendu, commis par des militaires et des administrateurs de tout grade.

Sous le prétexte de vivre chez son hôte, on a obligé les habitants à des dépenses telles que, en deux jours, ils consommaient les revenus de deux mois. Des vingt bouteilles de vin de France figuraient sur la table.

J'ai été obligé de faire rembourser ces dépenses par ceux qui les avaient exigées.

Des ennemis n'oseraient pas en faire autant qu'en font des amis de ce genre.

C'est sur ces abus, mon cher général, que j'appelle toute ta sévérité. Force ton caractère s'il le faut. En les tolérant, nous serions bientôt le fléau de ce pays, où nous sommes si nombreux et où chaque jour nos forces augmentent.

C'est servir l'Empereur que de déployer en cette occasion la fermeté que je réclame de toi.

Mon chef d'état-major a dû t'adresser des règlements à cet égard, je t'en recommande la stricte exécution[1].

Amitié.

Le maréchal duc d'Auerstaëdt.

[1] Il nous semble inutile de faire remarquer au lecteur l'accent de noble autorité qui règne en cette lettre. Toute la correspondance,

MONSIEUR LE GÉNÉRAL DE DIVISION OUDINOT.

Bamberg, le 3 avril 1809.

J'ai reçu, mon cher général, ta lettre du 31 et l'état de tes besoins en munitions qui y était joint.

On t'a donné tout ce qui était porté sur les états du ministre, c'est-à-dire vingt caissons.

J'avoue que, depuis l'augmentation de ton corps, cette quantité n'est pas suffisante, et, malgré que nous ne soyons pas riches sous ce rapport, je n'hésite pas à t'envoyer 15 autres caissons, qui seront rendus à Donawerth, quatre ou cinq jours après cette lettre.

Je fais envoyer aussi à Donawerth, sur des voitures du pays, 400,000 cartouches.

Il faut que ton commandant d'artillerie se remue et ait quelqu'un à Donawerth, pour diriger tous ces objets sur le point que tu indiqueras, et pour faire de suite les distributions de cartouches que tu prescriras.

En parlant de ton commandant d'artillerie, il n'a point montré d'activité : il eût dû faire connaître ses besoins beaucoup plus tôt.

Le général Songis est à Strasburg. Il faut qu'il s'adresse à lui pour lui faire connaître tous les besoins auxquels nous ne pouvons pas pourvoir sans nous désorganiser tout à fait.

Le général Hanicque va envoyer un de ses adjoints pour prendre des arrangements pour les 200 chevaux qu'il doit fournir à ton corps d'armée, afin d'éviter tous les malentendus.

Le meilleur parti et le plus prompt serait que ton commandant d'artillerie, auquel le général Hanicque fournirait les fonds, les achetât sur les lieux.

qu'un hasard heureux nous a procurée, montre comment le maréchal, toujours prévoyant, se plaisait à aider ses amis à bien servir la France, que sa pensée ne séparait pas de l'Empereur.

Au surplus, l'adjoint sera rendu vingt-quatre heures après ma lettre, avec les instructions du général Hanicque.

Les renseignements que nous avons s'accordent tous à dire que dans les derniers jours de mars une grande partie des troupes autrichiennes, qui étaient en Bohême, ont passé sur la rive droite du Danube.

Il est vraisemblable que ce mouvement a eu lieu à cause de l'arrivée du corps du maréchal duc de Rivoli, parce qu'ils étaient dégarnis de troupes du côté de Salzburg.

Quoi qu'il en soit, nous serions bien vite réunis.

La division Nansouty sera dans trois jours à la hauteur de Donawerth.

Informe-toi si, à Donawerth, il n'y a point de munitions d'infanterie arrivées de France. Dans ce cas tu en prendrais, et on les remplacerait par les 400,000 qui vont arriver incessamment.

Amitié.

Le maréchal duc D'AUERSTAËDT.

A MONSIEUR LE GÉNÉRAL OUDINOT, COMTE DE L'EMPIRE.

Nuremberg, le 7 avril 1809.

Je suis ici, mon cher général, depuis hier.

Je n'ai pas eu de tes nouvelles depuis le 3. Il y a apparence que le courrier d'Augsbourg m'aura croisé dans ma route.

De tous côtés on annonce que l'archiduc Charles et l'empereur sont partis de Vienne.

La *Gazette de Lintz,* du 3, contient une proclamation pour inviter à faire de la charpie.

On ne parle que d'hostilités très prochaines. Ces messieurs en veulent : ils en auront.

L'esprit de vertige paraît les prendre.

L'empereur Alexandre, qui tient mieux ses traités qu'eux, fait décidément marcher ses armées, pour agir, en cas de guerre, contre eux.

Tu peux compter sur cette nouvelle.

Je crois que nous n'aurons pas longtemps à correspondre officiellement ensemble.

L'organisation de l'armée d'Allemagne sera connue incessamment.

Il y aura toujours entre nous la correspondance qui me sera dictée par l'amitié et l'attachement que je t'ai voués.

Le maréchal duc D'AUERSTAËDT.

A MONSIEUR LE MARÉCHAL DUC DE REGGIO.

Vienne, le 31 octobre 1809.

J'ai reçu, mon cher maréchal, l'état des cantonnements que doit occuper ton corps d'armée. Tu peux faire partir, le 6, ta 3e division. Je vais donner ordre au général Morand d'envoyer de suite un officier, pour prendre connaissance du service. Il donnera aussi des ordres pour que, le 5, de bon matin, des troupes arrivent à Vienne, pour relever tous les postes.

Je te prie de communiquer à M. l'intendant général l'état de tes cantonnements et de te concerter avec lui pour qu'il prenne des mesures afin d'assurer les subsistances et les fourrages nécessaires pour tes troupes. Tu me feras plaisir de me faire connaître les mesures qu'il aura prises.

Il faut que l'état du cantonnement que tu enverras à l'intendant fasse connaître le nombre des troupes de chaque arme, et désigne les lieux où tu veux faire les distributions.

Amitiés.

Le maréchal,

DUC D'AUERSTAËDT, PRINCE D'ECKMÜHL.

A MONSIEUR LE MARÉCHAL DUC DE REGGIO.

Vienne, le 31 octobre 1809.

L'encombrement de la ville de Vienne étant à son comble, je te prie, mon cher maréchal, de m'adresser un état nominatif des officiers et des employés de l'administration de ton

corps d'armée, qui ont droit de demeurer à Vienne. Cet état sera transmis de suite au commandant de la place qui aura l'ordre exprès de faire arrêter et sortir de la ville tout officier ou employé qui n'appartiendrait pas au quartier général, ou aux corps qui forment la garnison, à moins qu'ils n'aient une permission signée de toi pour rester à Vienne.

Tu dois assez sentir combien cette mesure est nécessaire au maintien du bon ordre, pour différer de m'adresser cet état.

Amitié.

Le maréchal,

DUC D'AUERSTAËDT, PRINCE D'ECKMÜHL.

A MONSIEUR LE MARÉCHAL DUC DE REGGIO.

Vienne, le 1er novembre 1809.

Je vois par ta lettre, mon cher maréchal, que ta cavalerie légère doit arriver ici le 4 ; elle doit donc se mettre en marche aujourd'hui ou demain ; ainsi, le général Montbrun ne sortant du cercle de Brünn que le 4, les bords de la March se trouveraient totalement dégarnis de troupes pendant quelques jours.

Il est important, mon cher maréchal, que tu laisses sur la March un colonel avec deux ou trois escadrons, pour occuper les postes et observer toute cette frontière de la Hongrie, jusqu'à ce qu'ils soient relevés par la cavalerie du général Montbrun, ce qui aura lieu le 6 ou le 7. Alors ces escadrons pourront se mettre en marche pour te rejoindre.

Amitié.

Le maréchal,

DUC D'AUERSTAËDT, PRINCE D'ECKMÜHL.

A MONSIEUR LE MARÉCHAL DUC DE REGGIO.

Vienne, le 17 novembre 1809.

J'ai reçu, mon cher maréchal, ta lettre du 15 novembre.

Je ne suppose pas que je resterai plus de cinq à six jours à

Saint-Polten : ainsi j'aurai encore le plaisir de te voir. Je te serais obligé de m'y faire retenir un logement.

Les Autrichiens exécutent toutes les conditions du traité pour ce qui concerne la remise de l'argent; aussi Vienne sera évacué selon toute apparence le 20.

Jusqu'ici leur armée continue toujours à être sur le pied de guerre. Il n'est pas question de licencier la landwehr ni l'insurrection hongroise. Quelques personnes assurent même que les Autrichiens continuent leur recrutement pour la landwehr et les régiments de ligne, — particulièrement en Bohême. Comme tu es très à portée d'avoir des nouvelles positives, je te serais très obligé de m'en faire donner.

Il faut avoir de forts postes pour garder la tête du pont de Lintz et empêcher toute surprise, et faire faire le service comme dans une ville frontière, c'est-à-dire faire fermer les barrières la nuit et ne les ouvrir qu'après avoir parfaitement reconnu.

Le Tyrol est tout à fait pacifié; les habitants ont fait leur soumission et remettent leurs armes.

Il doit exister dans les environs de Linz une sœur du prince d'Auersberg; fais mettre à ses trousses quelqu'un de très adroit, que tu pourras faire loger chez elle. C'est une enragée qu'il est bon de faire surveiller. J'ai mes raisons pour te dire cela.

Amitié.

Le maréchal,

DUC D'AUERSTAËDT, PRINCE D'ECKMÜHL.

Les nouvelles d'Espagne annoncent que nos affaires y vont très bien : le parti du roi Joseph s'augmente de jour en jour.

A MONSIEUR LE GÉNÉRAL DE DIVISION THUREAU,
COMMANDANT EN CHEF, PAR INTÉRIM, LE 2e CORPS.

Lintz, le 14 décembre 1809.

Il me vient de tous côtés, monsieur le général, des réclamations sur les transports qui ont été fournis au 2e corps et

dont presque aucun n'est encore rentré. Je puis citer entre autres ceux qui ont été livrés par le parc de Lintz, formant un nombre de 180 chevaux sur lesquels 12 seulement sont rentrés.

Ceux fournis par la seigneurie de Freysing formant un nombre de 88 voitures attelées de 2 chevaux chaque, et en outre 34 chevaux de trait.

Et ceux fournis par le cercle de Mühl qui forment une énorme quantité de voitures, chevaux et bœufs.

Une conduite pareille est la cause du désordre qui existe et la preuve du peu de surveillance des chefs militaires : elle est contraire aux conditions de la paix et aux ordres du jour, et elle compromet tous les services de l'armée.

Je vous engage, monsieur le général, à prendre de suite les mesures les plus efficaces pour que tous les chevaux et voitures qui ont été emmenés par le 2e corps soient renvoyés sans délai à leurs communes respectives.

Mon intention est que vous punissiez très sévèrement les chefs de corps qui les auraient conservés et que vous me rendiez compte des mesures que vous aurez prises à cet effet.

Je vous préviens que, si un cheval manque, je le ferai payer au compte des régiments, comme je fais rendre en nature par le pays les chevaux qui sont volés aux troupes par les habitants.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Le maréchal,

DUC D'AUERSTAËDT, PRINCE D'ECKMÜHL.

LETTRE I

LE GÉNÉRAL RAPP A M. LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL.

Dantzick, le 18 juillet 1810.

Le courrier de l'armée, qui venait ordinairement à Dantzick, vient encore d'être supprimé; les dépêches pour mon gouvernement devront arriver jusqu'à Madgebourg où elles

seront remises au courrier prussien; vous pourrez juger combien nous serons gênés pour la correspondance, mais, dans tous les cas, j'aurais recours à l'envoi d'un officier s'il y avait des nouvelles importantes à vous envoyer.

L'indiscipline et le désordre parmi les troupes polonaises étaient à leur comble lorsque je suis arrivé. Vous connaissez mieux cette nation que moi, mon cher prince, et vous savez qu'il faut être avec elle juste et sévère : aussi avais-je pris cette mesure du moment que les Polonais sont venus servir sous mes ordres, et je n'ai jamais eu qu'à m'en louer, mais depuis mon départ cette discipline a été bien négligée, le général Grabowski, que j'aime beaucoup, a eu bien tort à cet égard, et j'en avais autrefois une meilleure opinion; mais il ne faut pas s'étonner d'un relâchement aussi grand, sur un point où il y a tant d'intrigues et que le général n'a pas assez fait réprimer; à la fin cette même intrigue a eu prise sur les autorités civiles, qui ne s'entendaient plus avec personne; l'inquiétude s'est mise parmi les habitants, et, lorsque je suis arrivé beaucoup étaient sur le point de quitter la ville.

Les Polonais continuent d'apporter leurs denrées à Dantzick et ils emportent assez d'argent, mais il faut généralement qu'ils vendent la moitié à six mois de crédit, car l'argent est si rare qu'il se paye dans ce moment jusqu'à 4 °/₀ par mois. Les Polonais sont pourtant contents et se croient dans le cas de se tirer de leur position fâcheuse si on leur laisse un peu de commerce.

Vous aurez reçu ma lettre au sujet du résident de Russie, cet homme est un jésuite consommé et nous déteste tant qu'il en est souvent malade; il n'a pas toujours été étranger aux intrigues de ces pays-ci, et il a quelquefois eu l'indiscrétion de faire entendre que la véritable clé de la Russie de ce côté était Dantzick.

Les Anglais paraissent fort rarement dans ce port, on ne sait où ils sont, nous ne prenons pas moins des mesures contre eux.

Les Prussiens sont dans nos environs, ils ont garni les côtes depuis mon arrivée, pour empêcher, disent-ils, les Anglais de descendre et surveiller la contrebande; mais à quoi bon

d ils reçoivent tout dans leur port tandis qu'ici on ne t que des bâtiments sur leur lest?

out ce qui vient de la Russie et qui s'arrête un peu ici ne t s'empêcher de faire apercevoir combien nous sommes toujours abhorrés dans ce pays-là. On y fait mille mauvais contes sur l'Espagne et le Portugal; il me semble pourtant que cette nation devrait être contente de notre alliance puisqu'elle fait presque tout le commerce du Nord.

Le prince Poniatowski m'a fait dire qu'il viendrait me voir vers la fin de ce mois; il fait une tournée sur les bords de la Vistule et il veut pousser jusqu'ici; il ne connaît pas Dantzick. Je me propose de bien le recevoir.

Veuillez, mon cher prince, me permettre de vous renouveler l'assurance de mes fidèles sentiments,

RAPP.

Accuser réception, lui dire que le courrier militaire est rétabli, qu'il avait été supprimé par les ordres du comte de Cessac sans que j'en aie été prévenu. J'ai fait des observations à Sa Majesté sur les inconvénients de cette mesure : j'ai été autorisé à le rétablir. Lui dire de me mettre au courant de tous les mouvements des personnes dont il est question. Je vois par sa lettre qu'il était temps qu'il arrivât, que je ne doute pas qu'il ne rétablisse la discipline.

(*Note du maréchal.*)

LE GÉNÉRAL RAPP AU MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL.

Dantzick, le 1er août 1810.

Vous avez eu la bonté, mon cher maréchal, de rétablir les courriers français jusqu'à Dantzick; la correspondance allait bien mal avant, car j'ai reçu des lettres, très importantes pour mon service, et qui ont resté trente-deux jours en route ; une autre, de la part de Sa Majesté, pour faire payer de l'argent aux Dantzickois, et qui a resté trente-trois jours

en chemin ; je l'ai reçue par la diligence prussienne : j'ai fait rentrer la somme dans deux jours de temps.

Le bruit court ici que les Russes ont été totalement défaits par les Turcs ; je ne sais à quel point on peut attacher de la vérité à cette nouvelle : elle vient de Varsovie et de Vienne.

Je vois souvent les voyageurs arrivant de Russie ; ils ne peuvent assez dire combien les Russes nous détestent, mais aussi combien l'empereur Alexandre craint notre souverain ; l'animosité qui existe contre nous dans ce pays-là se confirme tous les jours par la correspondance du commerce.

On se dit tout bas que le roi de Prusse veut abdiquer parce qu'on lui fait de nouvelles demandes d'argent ; on dit entre autres que le roi de Westphalie a formé une prétention de 9 millions pour les dégâts de *Schill.*

Il y a quelques jours qu'on a répandu le bruit que le roi de Hollande devait s'embarquer à Königsberg ou Menoil pour les États-Unis, où Lucien doit le rejoindre.

Il est entré un nouveau convoi de trois cents vaisseaux marchands anglais dans la Baltique, et escortés par des frégates anglaises. J'ai fait sortir cette nuit un corsaire pour tâcher d'en attraper quelque chose. Je lui ai donné l'ordre de se rendre devant Pillau et de se jeter sur les côtes plutôt que de se laisser prendre. La plus grande partie de ce convoi s'est dirigée sur les côtes de Russie.

Les Polonais amènent toujours leurs denrées, mais ils sont obligés de vendre moitié à six mois de crédit tant l'argent est rare ; jamais ces sortes de marchés n'avaient lieu autrefois. Malgré cela, les Polonais sont contents, et ils prétendent que si l'on leur laisse deux années ils sont sauvés.

Je m'occupe toujours du rétablissement de l'ordre et de la discipline parmi les troupes polonaises ; le général Grabowsky vient d'arriver et rapporte de l'argent pour l'habillement.

J'ai ordonné pendant trois mois, tant que les grandes chaleurs dureront, une distribution d'une bouteille de bière de meilleure qualité et chaque jour, par homme ; nous en éprouvons beaucoup de bien. Il faut avoir soin des Polonais, mais il faut aussi être très sévère avec eux pour faire déjouer l'intrigue.

Vous devez avoir reçu toutes mes lettres.

Je vous renouvelle, mon cher prince, l'assurance de mon respect et de mon attachement.

RAPP.

P.-S. J'ai fait signer aux Dantzickois un traité pour le payement de leur contribution; ils voulaient faire entrer en compte et déduction six millions environ, je n'ai pas voulu entendre parler de cette somme et la voilà assurée à Sa Majesté d'une manière solide; j'en ai prévenu l'Empereur.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

1806. — *Bataille d'Auerstaëdt*

LE MARÉCHAL DAVOUT EN POLOGNE

1808

1809

1810